TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 309 | 36 PAGES | — JEUDI 23 MARS 1978



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,20 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 60 rls.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le directeur de l'administration pénitentiaire espagnole a été assassiné à Madrid

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Des « casques bleus » français au Liban

Tandis que « les armes cèdent à la toge » et que M. Carter rencontre le premier ministre israélien, M. Begin, le cessez-le-feu est entré en vigueur au Liban. Ce mercredi 22 mars, selon Jérusalem, le calme le plus complet a régné au sud du fleuve Litani, où les premiers « casques bleus » — environ cent cinquante soldats du chah, — qui montaient jusqu'à présent la garde à la paix sur le Golan, sont attendus.

Cette intervention des « casques bleus » a pour Paris une signification particulière. Pour la première fois, la France est appelée à faire participer son armée, aux côtés d'unités de l'Iran, de la Norvège et du Népal, à une opération de cette nature et, qui plus est, au bénéfice d'un pays avec lequel elle entretient des liens anciens et chaleureux. C'est aussi la première fois qu'un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies est admis à envoyer des contingents militaires dans une force de l'ONU chargée du maintien de la paix.

Certes, la France entretient déjà, tant au Sud-Liban que dans le Sinaï (aussi bien du côté égyptien que du côté israélien), des observateurs chargés de surveiller la trêve au Proche-Orient. Mais il s'agit d'une dizaine d'officiers, et non d'unités constituées susceptibles de jouer un rôle militaire. Jusqu'à ce jour, les forces des membres permanents du Conseil de sécurité étaient exclues des opérations de maintien de la paix proprement dites : elles étaient jugées trop engagées d'un côté ou de l'autre. L'appel à des unités françaises est en quelque sorte un hommage rendu à l'objectivité ou à l'impartialité de la politique de Paris.

Dès sa prise de fonction à la présidence, M. Giscard d'Estaing n'avait pas dissimulé son intention de rendre à l'armée de terre sa mobilité et sa disponibilité opérationnelles pour la faire participer, en coopération avec d'autres nations, au règlement de crises internationales. Parlant du Proche-Orient, le 24 octobre 1974, il avait notamment indiqué que l'Europe pourrait, après un règlement, « apporter sa contribution à la protection de frontières sûres et reconnues » dans cette région. Il se sert aujourd'hui de l'instrument technique qu'il s'est forgé.

L'envoi de « casques bleus » marque aussi une évolution sensible de la politique française à l'égard des Nations unies. On sait que M. Giscard d'Estaing se rendra le 25 mai aux Nations unies pour exposer son plan de désarmement, ce que n'aurait jamais fait le général de Gaulle. Mais, depuis la première intervention d'envergure d'une force des Nations unies dans l'ancien Congo belge, au début des années 60, la nature de l'Organisation internationale s'est modifiée. Les Etats-Unis exerçaient alors sur elle une prépondérance incontestable et son action en Afrique avait pour effet de contrecarrer l'influence française. Aujourd'hui, ce sont les pays du tiers-monde qui jouent un rôle essentiel à la maison de verre de New-York. En leur apportant le concours de la France, le président de la République confirme que le mondialisme est le moteur essentiel de sa politique.

Simultanément, la France apporte indirectement au Liban une aide dont ce petit pays a cruellement besoin. Elle en a été chassée en 1946 sous la pression des Nations unies. Lors des troubles de 1958, qui conduisirent au débarquement des « marines » américains, le général de Gaulle avait cherché à marquer une présence française. En 1967, après la guerre de six jours, il envisageait l'envoi de « forces de paix » des Quatre Grands dans les divers pays du champ de bataille, la France recevant le soin, bien que cela n'ait jamais été dit publiquement, de protéger le Liban. Lors de la guerre civile libanaise de 1976, M. Giscard d'Estaing avait indiqué que la France était prête à dépêcher un contingent qui s'interposerait entre les combattants s'ils en étaient d'accord. Finalement, dans un autre contexte, c'est cette disposition qu'il met en œuvre aujourd'hui.

(Lire nos informations page 3.)

Le gouvernement de M. Barre reste en fonctions jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée le 3 avril

- ***Au Palais-Bourbon : MM. Edgar Faure et Chaban-Delmas candidats à la présidence***
- ***La C.F.D.T. demande une audience à M. Giscard d'Estaing qui reçoit F.O.***

M. Raymond Barre a remis, mercredi 22 mars, au cours de la réunion du conseil des ministres, la démission de son gouvernement. Le premier ministre a déclaré : « Il vous appartient, compte tenu de l'analyse de la campagne électorale et des résultats des élections, de fixer les grandes orientations politiques de la France. Si vous estimez qu'elle rend nécessaire la formation d'un nouveau gouvernement je suis prêt, au moment que vous jugerez le plus opportun, à remettre ma démission et celle du gouvernement, conformément à l'article 8 de la Constitution. »

M. Giscard d'Estaing a pris acte de l'intention exprimée par le premier ministre et fera connaître le moment venu sa décision, a indiqué M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, en précisant que le gouvernement restera en fonction jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée nationale le 3 avril. La composition du prochain gouvernement ne sera pas connue avant cette date. M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a été retenu à l'Elysée pendant une demi-heure après le conseil.

Dans l'allocution qu'il devait prononcer à 20 heures, M. Giscard d'Estaing se proposait de répondre « au message que lui ont adressé les Français à travers les élections ».

Plusieurs organisations syndicales, professionnelles, la C.G.T., le C.N.P.F., et politiques, le R.P.R. et le C.D.S., avaient fait savoir ce qu'elles attendaient du nouveau gouvernement.

M. Giscard d'Estaing recevra, jeudi matin, à 10 heures, le bureau de Force ouvrière, mais, fait beaucoup plus nouveau, la C.F.D.T. lui a demandé audience.

M. Edgar Faure a fait savoir mercredi qu'il serait candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, poste qu'il occupait dans la précédente législature. M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, a également annoncé sa candidature. Il s'en est entretenu mercredi en fin de matinée avec M. Edgar Faure.

A défaut de connaître avant l'heure les intentions de M. Giscard d'Estaing concernant la composition de la prochaine équipe gouvernementale — le secret et le goût de surprendre sont, depuis le général de Gaulle, très prisés à l'Elysée, — il est possible de les percer. Le président de la République a déjà pris des engagements auprès des électeurs, le 11 mars dernier, avant le premier tour : « *Si j'en ai les moyens, je continuerai à avancer dans la voie du changement, du renouveau des hommes et de l'élargissement des équipes* », avait-il déclaré alors. Deux noms avaient été cités dans cette même allocution, comme preuves de la volonté d'appeler des personnalités nouvelles, ceux de Simone Veil et Raymond Barre. Il n'en fallait pas davantage pour accréditer les rumeurs sur l'innovation que représenterait la nomination d'une femme au poste de premier ministre ou la reconduction dans ses fonctions de M. Barre. Les autres noms, ceux de MM. Chaban-Delmas ou Peyrefitte, ne correspondent pas aux intentions affichées du président.

La nécessité de consolider une économie « encore très fragile » plaidait en faveur de M. Barre, qui avait été appelé au gouvernement pour mener à bien cette tâche et dont l'action a été encouragée à plusieurs reprises par M. Giscard d'Estaing. Le premier ministre est, lui aussi, engagé par ses déclarations : il se démentirait en acceptant de changer de politique ou en devant tenir des promesses qui ne sont pas les siennes. S'il a promis (programme de Blois) une pause des charges sociales et fiscales en 1978 et 1979, il a toujours souligné la nécessité de poursuivre le redressement économique et il a jugé très sévèrement ceux qui, dans la majorité, étaient tentés de « chevaucher la démagogie ».

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 4.)

Du bon usage de l'échec

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

On a, dit-on, vingt-quatre heures pour maudire ses juges. Le délai est passé, et puis, quand le juge est le peuple souverain, mieux vaut être beau joueur et accepter son verdict sans barguigner. La gauche l'a compris, mais il lui reste à tirer les leçons de son échec. Si elle le fait comme en 1966, en 1969, en 1973 ou en 1974, c'est-à-dire en se payant de mots et en évitant de regarder les choses en face, elle se condamnera à connaître la même déception en 1981 ou en 1983...

Les Français ont refusé l'accès du pouvoir à la gauche pour trois raisons : parce que sa désunion laissait mal augurer de sa capacité à gouverner; parce que le programme commun inquiétait plus qu'il ne séduisait ; parce que la perspective de voir des communistes devenir ministres effrayait une majorité d'électeurs, même socialistes.

D'où *les* trois questions que la gauche doit se poser *franchement* : les conceptions du socialisme qui ont cours au sein du P.S. d'abord, au P.C. ensuite, pour ne pas parler des radicaux, ne sont-elles pas définitivement irréductibles les unes aux autres ? Seconde question : si audacieux et exhaustif, long et précis qu'il puisse être — encore n'était-ce pas toujours le cas, — un programme fait de compromis peut-il être commun ? Et même : est-il vraiment nécessaire d'avoir un programme commun ? Enfin, éternel dilemme de la politique française, les communistes ont-ils changé ? Ou bien faut-il se résigner à l'impasse traditionnelle : impossible d'atteindre la majorité sans eux, impossible — puisque le pays ne le veut pas et qu'eux-mêmes y répugnent — de gouverner avec eux ?

(Lire la suite page 9.)

Service de la France

par MICHEL DEBRÉ

Ouverture politique, générosité sociale — tels sont les maîtres-mots qui, depuis dimanche, sortent des lèvres des hommes politiques et des commentateurs.

Qui ne souscrit pas à ces deux affirmations paraît un esprit chagrin. N'écartez pas les vaincus ! Ne méprisez pas les espérances ! Cependant l'esprit chagrin, ou prétendu tel, reprend ses droits et dit : une majorité a été dégagée par le corps électoral — qu'elle commence par prendre ses responsabilités ! La générosité sociale est fonction d'un effort de production — faisons d'abord le nécessaire pour travailler, épargner, investir !

J'avoue que je me range parmi ces esprits que l'on dit chagrins.

La future grande consultation nationale est en 1981 — à l'expiration du septennat. Le chef de l'Etat, la majorité au Parlement, le gouvernement, qui sera désigné par le premier et devra avoir la confiance de la seconde, ont donc près de trois ans pour démontrer aux Français ce qu'exige le service de la France, et finalement le leur. La démocratie a ses lois, qui ne sont pas toujours faciles à appliquer, mais qui sont présentes et impératives. Le peuple a manifesté sa défiance à l'égard des uns, sa confiance à l'égard des autres, et si les animateurs du programme commun avaient triomphé, ils ne se seraient guère embarrassés des hommes ni des opinions de la minorité pour appliquer ce qu'ils estimaient être le bien du pays et de ses citoyens. La majorité doit s'affirmer, en elle-même. La majorité doit guider les Français en fonction à la fois de leur intérêt et de leur soif d'espérance, qui ne peuvent être séparés de l'intérêt de la nation et d'un grand dessein pour la France — « *puissante, libre et heureuse* » comme l'écrivait Chateaubriand à des princes qui eurent grand tort de ne pas l'écouter.

Le premier fait important de notre temps est la compétition internationale dont la rigueur est telle que l'on peut parler de guerre, je ne cesse de le répéter car c'est la vérité. Guerre des monnaies, conduite par les Etats-Unis. Guerre du prix du pétrole, menée par les principaux pays producteurs. Guerre du commerce, voulue par les pays hautement industrialisés et ceux qui profitent, voire abusent, d'une main-d'œuvre qui n'est ni rémunérée ni protégée. Il n'y a pas d'avenir pour les Français si nous ne mettons pas, en priorité, l'exigence d'une monnaie forte, la nécessité d'un nouvel élan en faveur des sources nationales d'énergie, une politique chaleureusement favorable à l'épargne et à l'investissement productif. C'est la voie contraire à celle que proposait le programme commun. Profitons de ce qu'il a été rejeté pour agir rapidement dans le bon sens.

Le second fait important de notre temps est la modification profonde des données de la politique. Pour de multiples raisons, les unes venant de la stratégie des grandes puissances, et d'abord de l'Union soviétique, les autres issues des possibilités nouvelles que la science et la technique donnent à l'action des hommes, l'indépendance de la France, donc la liberté et la sécurité des Français, sont liées à des efforts particuliers, mais essentiel.

(Lire la suite page 7.)

PAGE 11 :

NANTERRE DIX ANS APRÈS LE « 22 MARS »

- UNE INTERVIEW DE DANIEL COHN-BENDIT.
- AUJOURD'HUI, SEULS LES MURS PARLENT ENCORE.

AU JOUR LE JOUR

Appels

Après avoir fait appel à l'intelligence des Français dans le choix de leurs députés, M. Giscard d'Estaing aura sans doute fait appel à sa propre intelligence dans la désignation du prochain premier ministre.

Nul ne doute que cet appel soit entendu de l'intéressé, mais, lorsqu'on voit, à peine retombées les angoisses et rafraîchies les illusions des législatives, le R.P.R. s'éloigner de l'U.D.F., la gauche s'éloigner d'elle-même et M. Fabre s'éloigner de ses illusions, on peut se demander si un appel à l'intelligence des hommes politiques français ne serait pas également de circonstance.

BERNARD CHAPUIS.

La marée noire s'étend d'heure en heure en Bretagne

Le conseil des ministres de ce mercredi 22 mars ouvre le dossier des indemnisations des victimes de la marée noire provoquée en Bretagne par le naufrage du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz ».

Une centaine de kilomètres de côtes sont déjà pollués, et on paraît avoir renoncé à pomper le pétrole que retient encore l'épave du navire.

Des moyens dérisoires

De notre envoyé spécial

Brest. — « *Un désastre sans précédent.* » Ce ne sont plus seulement les pêcheurs qui qualifient ainsi la marée noire provoquée par l'échouage, jeudi 16 mars, du pétrolier libérien *Amoco-Cadiz* sur la côte du Finistère ; les fonctionnaires responsables de la lutte antipollution eux-mêmes n'hésitent plus à employer la formule, du moins en privé. Chaque jour qui passe — nous sommes à l'aube du sixième — rend plus évidente l'ampleur du sinistre et l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour le combattre.

Poussées par le vent, des nappes de pétrole dérivent à présent jusque dans la baie de Lannion, dans les Côtes-du-Nord, à 80 kilomètres à l'est du lieu du naufrage. Et des plaques de mazout flottent encore autour de la pointe Saint-Mathieu, à 30 kilomètres au sud. L'une des plus belles côtes de France est ourlée de noir sur 110 kilomètres.

En face de Portsall, l'épave de l'*Amoco-Cadiz* se disloque lentement sous les coups de boutoir de la houle. Chaque vague fait jaillir des gerbes de pétrole qui, emportées par les courants, tantôt s'étalent en un manteau visqueux, tantôt s'émulsionnent en une écume rouge.

Personne n'ose plus chiffrer exactement la masse de pétrole qui s'est échappée des cuves éventrées : 150 000 tonnes avant mardi matin, selon le vice-amiral Jacques Coulondres, préfet maritime de Brest. Mais ce que l'on comptabilise désormais, ce sont les dégâts. Sur les vingt-cinq réserves littorales que gère la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), une douzaine sont atteintes. L'île Trévor, où nichent chaque printemps mille couples de sternes, est entièrement souillée. En deux jours, la clinique pour oiseaux mazoutés de Brest a enregistré cent quarante « entrées ». Cent trente oiseaux étaient déjà morts empoisonnés. Les autres ne survivront pas, tant leur plumage était englué.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 30.)

Au Japon

LES VICTIMES DE LA MALADIE DE MINAMATA PORTENT PLAINTE CONTRE LE PREMIER MINISTRE

LIRE PAGE 30 LE REPORTAGE DE PHILIPPE PONS

UNE EXPOSITION, DES LIVRES

Autour de Malevitch

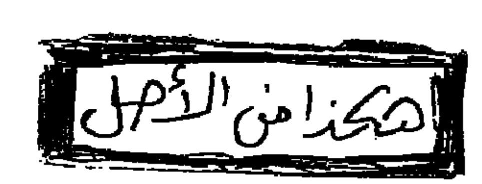
Une exposition du Centre Georges-Pompidou est consacrée à Casimir Malevitch, le peintre russe qui, dans les années 10, engagea le premier la peinture dans la voie d'une non-figuration radicale. On connaît mal Malevitch. On l'a peu étudié, au moins jusqu'à ces dernières années où les lignes adoptées par nombre d'artistes qui posent le problème de la non-peinture l'ont remis sur le devant de la scène artistique. Un peu comme Marcel Duchamp l'a été avant lui.

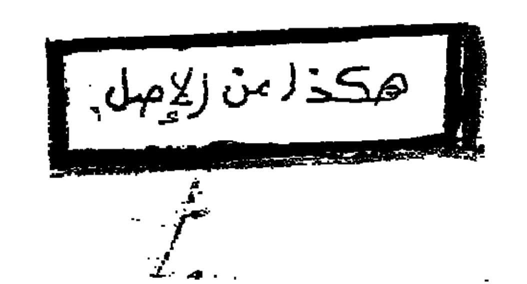
Ses beaux écrits ont été traduits, commentés, interprétés. Parallèlement, toute l'avant-garde russe de la période révolutionnaire fait l'objet de recherches en Europe. Cet intérêt n'est sans doute pas un hasard. On doit pouvoir le faire coïncider avec la « crise morale » que traverse son intelligentsia.

L'exposition Malevitch est la première qui réunit autant d'œuvres du peintre, théoricien de l'art, penseur, poète, qui après 1920 s'est affronté avec ses ennemis de toujours, les réactionnaires, et ses amis, les constructivistes. Les matérialistes le traitèrent de « philosophe rêveur ».

G. B.

(Lire nos articles pages 15 et 16.)





idées

AVENIR

Épuiser le champ du possible

par J.-M. DE COUX (*)

PARVENUE au stade d'une exploration intensive et triomphante de la nature, la science tend paradoxalement à abandonner son attitude prométhéenne pour se tourner vers l'au-delà de la science et entrer, sinon toujours dans le champ du transcendant, du moins dans celui de l'incommensurable : par là se renoue, encore qu'avec une approche très différente, la tradition du savant métaphysicien qui a prévalu d'Aristote jusqu'à Descartes. En même temps, des philosophes, peu nombreux encore, mais dont l'exemple fera sans doute tache d'huile, fondent leurs investigations sur la connaissance exacte ou sur les techniques pour découvrir des implications finalisantes. L'intérêt que suscitaient dans un certain public la phénoménologie moderne et ses avatars semble faiblir au profit d'une réflexion plus totalisante.

A cette pensée qui tente de repousser les bornes qui limitaient son exercice correspondent des essais nouveaux pour expliquer le développement de l'histoire, favoriser les rencontres du savoir, réintégrer l'homme dans la connaissance éparse qu'il a du monde. L

Ailleurs, une inquiétude et un élan diffus font écho à cet effort aigu de quelques-uns pour dégager les horizons du futur.

Une liberté enfouie

Le changement qui bourgeonne, c'est l'appel d'une liberté enfouie sous les sédiments d'une culture énigmatique, c'est avec le poète grec le désir immense d'épuiser le champ du possible. Entrés déjà dans l' « ère du monde fini », nous voici dans celle du monde qui finit, et qui recommence.

Les organisations politiques, qui passent une partie importante de leur temps à se gérer elles-mêmes, perçoivent ou interprètent mal les rumeurs confuses qui montent de la nation dès lors qu'elles n'y retrouvent pas l'écho de leur propre voix. Leur concurrence même semble brider l'invention, capable d'éloigner une portion indéfinie d'une opinion incertaine. Peut-être y a-t-il enfin dans le personnel politique responsable le sentiment qu'il importe de ne pas se singulariser.

Cet argument ne peut laisser insensible, mais justifie-t-il que disparaisse l'humble question qu'arrache à tant d'hommes le vertige du futur : *« Dans quel monde souhaiterais-je vivre ? »*, voilant l'interrogation plus fondamentale : *« Où est le monde du moindre mal ? »*

Dans le foisonnement des attitudes et des aspirations, au sein des partis pris les plus opposés, deux options se font jour. L'une exprime la satiété à l'égard de l'univers industriel, l'espérance que les valeurs morales reprendraient vie au foyer d'une civilisation intimiste : *« Aimable simplicité, si chérie de notre saint prophète, vous me rappelez toujours la naïveté des anciens temps de la tranquillité qui régnait dans le cœur de nos premiers pères. »* Ainsi parlait déjà Rhédi, Persan de Montesquieu, en proie aux mirages de la nostalgie. Le projet cartésien de domination de la nature paraît plus conforme à la loi du devenir et trouve ses défenseurs dans toutes les philosophies politiques, mais comme une résurgence d'une mentalité primitive, où le progrès technique est implicitement personnifié et doté d'une vertu bénéfique qui rappelle un peu la vertu dormitive du pavot. Il est acquis que l'accumulation des biens et des services doit conduire à la félicité et à l'accomplissement. Selon les cas, on module cet axiome par l'importance attachée à la redistribution des revenus, à l'appropriation collective des outils de production, au développement de tel ou tel thème sociologique, mais l'idée centrale que l'abondance, encore lointaine, est à la fois un but et un moyen n'est pas dans son fondement remise en question.

Loin d'incliner à l'unanimité, cette croyance a amené *grosso modo* les uns à ignorer ce qui n'est pas mesurable, les autres à dédaigner ce qui n'est pas rentable. Rien n'est plus éloigné de ces tendances que l'esprit des grandes religions ; et, naguère encore, Péguy exaltait la « sainte pauvreté ». Rien n'en est plus éloigné aussi que la pensée de Karl Marx *(la Critique du programme de Gotha, l'Idéologie allemande)*, dont la fin suprême reste bien, contre le « socialisme vulgaire », d'instaurer l'avènement de l'homme libéré, de « l'homme artiste ».

Dans un monde qui subit la révolution la plus complète depuis la découverte de l'agriculture, voici environ dix mille ans, attendre de la stratégie électorale résumant le fonctionnement des démocraties contemporaines qu'elle prenne en compte les fantastiques problèmes de la prospective, n'est-ce pas trop attendre ? Ici comme là pourtant, des hommes parmi les meilleurs essaient d'esquisser les chemins du futur. Mais certains paraissent ne pas échapper à l'ambiguïté de désirer quelque chose et son contraire, de vouloir cumuler les avantages en écartant les inconvénients, en violation de la loi non écrite qui régit l'organisation des machines industrielles comme assurément aussi les organisations économiques et sociales.

Ici même, MM. Attali et de Rosnay (1), dans un dialogue nourri, défendaient l'idée d'une société en réseau où chaque personne serait à la fois « informée et informante ». Un tel modèle semble épouser l'idéal des cybernéticiens et constituer cette société en un mécanisme à *feed back*, apparemment indéréglable. Mais doté de cette particularité que le but n'est pas à l'avance fixé, ou plutôt qu'il n'y a pas de but, mais la visée d'une perpétuelle auto-orientation.

Le risque existe alors de passer d'un excès à un autre et que, à travers le décotage, l'élaboration des synthèses, l'appréciation des correctifs à apporter, une apparence de démocratie directe ne conduise à dissimuler le plus subtil arbitraire.

D'autres cherchent d'abord aux faits des explications passionnelles, oubliant qu'il y a dans maints systèmes des sorties prévues et des sorties imprévues, quoique parfois prévisibles, et que, jusqu'à présent du moins, l'homme ne contrôle pas l'histoire.

Si l'espoir s'attache aux mots, l'amour et la haine aux symboles, le possible et le réel s'affrontent dans une étroite interdépendance. Dans cette loi de dichotomie où Bergson transcrivait l'évolution des sociétés, il semble qu'avec, sur le plan de la pensée, la prédiction de la mort de l'homme engagée par quelques philosophes contemporains, sur le plan de l'expérience, l'explosion des propensions, liées bien que divergentes, au nihilisme et au matérialisme entendu au sens ordinaire, l'extrême d'une oscillation ait été atteint.

Un autre mouvement s'annonce déjà, de retour ou de conversion à d'autres virtualités. Il ne se développera pas en rejetant indistinctement les aboutissements passés, ceux de la pensée comme ceux de la technique, mais en considérant avec le philosophe que l'alternance séculaire des tendances permet d'obtenir *« le maximum de création en quantité et en qualité »*.

Pour Bergson en tout cas, l'effervescence des techniques ne comporte que de façon contingente les suites néfastes dont elle est débitée.

Programme bien plus ardu sans doute qu'il n'y paraît. Car la technique s'est développée en un être à part, auquel il ne suffit pas d'arracher quelques lambeaux de pouvoir pour découvrir son mystère. Mais déjà des manœuvres périphériques suggèrent modestement le désir d'en cerner les contours. Dénoncer des nuisances ou des gaspillages dus à des consommations qui semblent abusives, s'élever contre le mercantilisme aux multiples visages

La pratique quotidienne de la vie

Une redéfinition de la pratique quotidienne de la vie sociale ne pourra résulter que d'un long effort collectif. L'antagonisme des organisations politiques, la pression uniforme qu'elles exercent sur le pays, lui feraient aujourd'hui obstacle. Mais, au fil du temps, la concertation des partis, un début d'harmonisation, apparaissent trop comme la condition de leur survie pour n'être pas probables.

La pensée confiante des évolutionnistes trouve un prolongement dans l'essai, *le Choc du futur*, d'Alvin Toffler, œuvre volontaire, peut-être trop optimiste, où les conflits sont ceux du progrès, en récusant pourtant *« remèdes magiques et solutions de facilité »*.

Là est bien le nœud de toute entreprise. Le très long terme est sans doute inimaginable, mais les chances de l'avenir sont au mieux la résultante d'un système qu'il sera à jamais impossible d'appréhender dans sa totalité. Qui plus est, loin des sources pures, une sorte d'indéterminable entropie dégrade les objectifs, puis défigure leur réalisation ; la société est sans cesse confrontée à ce qu'elle n'avait pas voulu.

A échéance relativement rapprochée, le meilleur recours contre la conjonction du pouvoir et de l'impuissance résidera peut-être dans la fragmentation de l'autorité, des expériences, des espaces, en complémentarité avec la vocation universaliste de la science, de la philosophie, des religions et de la gestion mondiale de certaines ressources et de certains projets.

Nul raccourci vers les routes inconnues du bonheur ne dessert les voies dynamitées où s'est engagée la civilisation. Mais il est permis de rêver que même les vains efforts de l'espérance fracassée mettent en branle dans l'univers la fonction essentielle de cette « machine à faire des dieux ».

(*) Informaticien.

(1) *Le Monde* du 17 et du 18 janvier.

Pour la prospective

par PHILIPPE BARRET (*)

LA prospective connaît en France un remarquable essor. La crise, qui a infirmé bien des propos de prévisionnistes renommés, n'a pas étanché la soif de questions et surtout de réponses sur l'avenir, au contraire. Après s'être cantonnée dans des réunions de quelques personnalités, la prospective a été adoptée dans un nombre croissant d'administrations et d'entreprises. Aujourd'hui, elle commence à être enseignée dans les grandes écoles.

Ce phénomène n'est pas spécifiquement français. C'est aux Etats-Unis qu'il a connu son premier développement. En France, et aussi souvent plus tard et différemment dans d'autres pays européens, l'armée et les entreprises ont exprimé d'abord et plus instamment des besoins qui apparurent ensuite dans la planification.

Sous d'autres formes, parce que sur la base de traditions historiques et politiques qui ne sont pas celles de la démocratie libérale, on a vu surgir ou, mieux, exploser les revendications des pays nouvellement indépendants du tiers-monde. Ceux-ci ne pratiquent pas la prospective sur le ton de la réflexion perplexe, mais sur celui de l'exigence et de la proclamation.

Il n'est pas jusqu'aux institutions internationales (Nations unies, O.C.D.E., C.E.E., notamment) qui, prenant le relais du mécénat intéressé de quelques Fondations privées, n'assurent aujourd'hui le succès des modèles mondiaux et de la prospective globale.

Cependant, la prospective n'a pas partout bonne réputation. A gauche, elle est, dans l'ensemble, contestée. Il y a de bonnes raisons à cela.

D'abord, l'épanouissement des recherches et des études à long terme n'efface pas leurs origines : les lieux du pouvoir, politique ou économique, la technocratie, les firmes multinationales, les Etats-Unis.

Ensuite — et ceci découle en grande partie de cela — l'avenir que nous décrit la prospective est généralement celui que veulent les forces dominantes. Alors la prospective nous apparaît comme une manifestation nouvelle, subtile, sophistiquée, de leur propagande.

Enfin, la prospective n'a pas échappé aux démons de la publicité. Quittant les cabinets d'experts, elle a légitimement cherché à gagner l'audience du grand public. Ce faisant, elle s'est plus d'une fois prêtée aux manipulations des bureaux de marketing.

D'où la franche hostilité, le sourire sceptique ou l'indifférence qui accueillent volontiers la prospective. Ces réactions, si justifiées soient-elles, doivent être dépassées.

La prolifération des interrogations sur le futur, y compris par voie de vulgarisation, est, en effet, le signe d'une société vivante, malade peut-être ; inquiète quant à son avenir, plus probablement ; à la recherche du changement, certainement. Bien plus, ces interrogations multiples présupposent la conscience que ce changement n'est pas une fatalité, le produit d'un mouvement naturel, mais qu'il peut être l'œuvre des hommes eux-mêmes.

Les réflexions sur le futur qui se sont développées tout au long des années 60 sont la forme moderne d'un double mouvement idéologique et matériel.

Idéologique : c'est la longue maturation de la philosophie politique de la Renaissance à l'époque classique, et jusqu'aux Lumières.

Matériel : c'est la transformation de la vie sociale en un état où les princes et les peuples passifs cèdent la place à des forces sociales organisées, représentées, disposant de moyens d'action, et conscientes d'être les agents de leur histoire.

Ainsi la prospective moderne apparaît-elle comme le renouveau d'une démarche plus ancienne, nourrie de tout l'acquis des sciences sociales. Elle est l'occasion de réapprendre et de vivifier une attitude intellectuelle qui fut toujours celle des hommes qui ont voulu changer la société : voir loin.

Qui ne voit que le succès des débats sur les questions dites de société, abondamment nourri, qu'on le reconnaisse ou non, par les interpellations de mai 1968, est un appel pressant à sortir de la routine, des certitudes passées et de la politique au fil de l'eau qu'elles justifient ? C'est ici que la prospective prend sa valeur.

Il lui reste beaucoup à faire pour légitimer ses ambitions. D'abord travailler, étudier, réfléchir. Ce n'est pas la seule tâche des spécialistes. Toutes les sciences sociales sont convoquées.

Ensuite et surtout la prospective doit être, par excellence, l'occasion de surmonter, autant que possible, et si peu que ce soit, la très pernicieuse division du travail entre ceux qui pensent et ceux qui font. Non en s'efforçant de substituer les uns aux autres, mais en diffusant l'attitude, la préoccupation et les méthodes de la prospective auprès des acteurs sociaux concernés au premier chef. Il faut organiser la publicité du débat prospectif. Bref, démocratiser la prospective.

(*) Normalien, chargé d'un enseignement de prospective à l'Ecole normale supérieure.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une confusion dont nous prions l'un et l'autre de nous excuser, l'article « Sinistre Equation » paru dans la page idées du *Monde* du 22 mars, à propos du drame palestinien, a été attribué à M. Henri de Contenson, maître de recherches au C.N.R.S., alors qu'il avait pour auteur notre confrère Alain Coat. M. de Contenson nous avait adressé une lettre regrettant que « l'annexion *de facto* » du Sud-Liban par Israël n'ait encore suscité aucune protestation publique ou privée et jugeant que le silence de la France serait « profondément regrettable » en de telles circonstances.

UN LIVRE DE JACQUES D'HONDT

Rupture et continuité

par JEAN LACROIX

TOUT va changer ! Chacun en a le pressentiment : crises en tout genre, ivresse et nausée de la décadence, frivolité de mauvais goût et brutalité sans frein, terreurs, essais, espoirs ! Le sentiment le plus répandu aujourd'hui est celui de la rupture — d'une rupture complète sur le plan de la pensée comme sur celui de la vie. Il y a plus d'un siècle, Hegel disait déjà que nous sommes dans une « fermentation bouillonnante », que tout ce qui reliait les hommes est dissous, qu'un « *nouveau surgissement de l'esprit se prépare* ». La notion du moi, du sujet, est elle-même écartée. On reprend volontiers la formule célèbre de Foucault à la fin de son livre, *les Mots et les Choses* : l'homme est une invention dont l'archéologie de notre pensée montre aisément la date récente et la fin prochaine. C'est cette *Idéologie de la rupture* que Jacques d'Hondt analyse et critique, ou plutôt complète. Car le vrai problème est celui du mode d'apparition de la nouveauté promise : peut-il exister une rupture absolue reposant sur une totale discontinuité ?

***

La thèse de Jacques d'Hondt est qu'en elle-même toute rupture absolue est impraticable, à peine pensable. Les « ruptualistes » s'en font une conception apocalytique. L'Apocalypse décrit une *substitution* fantastique. L'ancien monde est aboli et remplacé : d'un côté, un effondrement ; de l'autre, une émergence. On veut détruire le Même et construire un Tout Autre. Mais, en réalité, le Même et l'Autre sont à la fois opposés et complémentaires, comme l'affirmation et la négation. C'est cette liaison qui constitue la dialectique. Rupture et continuité, loin de s'exclure, s'appellent. D'où l'alternative fondamentale : ou bien on admet la discontinuité absolue, mais elle est inintelligible ; ou bien on respecte l'intelligibilité, mais alors la discontinuité renonce à son absolutisme. S'il pouvait y avoir des ruptures radicales, l'histoire ne serait plus historique, il n'y aurait plus d'histoire. La pensée moderne veut rompre totalement avec le passé, produire l'histoire au lieu d'être produite par elle. C'est ne pas voir la *fluidité* du devenir humain. La différence suppose l'unité, elle est plutôt une divergence. Et l'on ne diverge que sur ce qu'on a de commun. Il faut donc choisir entre le dogmatisme, l'absolutisme de la rupture et la dialectique, qui fait sans cesse progresser les oppositions dans un processus continu. Les plus révolutionnaires l'ont généralement compris. D'Hondt a consacré plusieurs livres à Hegel, et le dernier s'intitule *De Hegel à Marx*. C'est eux surtout qu'il prend comme exemples.

On a souvent reproché à Hegel d'avoir indûment sacrifié la différence à l'identité. Certes, il n'a jamais reconnu un caractère absolu aux ruptures qu'il détectait. La dialectique hégélienne suppose à la fois une certaine conservation et une destruction simultanées. Le *renversement* est la loi du monde : les idées et les sentiments des hommes changent en même temps que se renversent les structures sociales. Mais le renversement n'est pas éclatement. Il n'est pas seul, et les plus révolutionnaires ont souvent présenté la révolution comme une *restauration*. Pas d'identité sans différence, et la différence elle-même est contrariété. Le différent est ainsi l'opposé, le contraire, et le mouvement naît toujours du rapport de deux contraires. Rien ne se pose qu'en s'opposant, rien ne s'oppose qu'en se posant. Il faut que l'identité se divise et se déchire, s'oppose à elle-même. Autrement dit, l'humanité ne se transforme et ne progresse que par la négation qui permet la synthèse de ce qui était affirmé et de ce qui est refusé, la synthèse, si l'on veut, de la thèse et de l'antithèse. La négativité est le démiurge d'un monde diversifié. Ce mouvement perpétuel du Même et de l'Autre, de l'identique et du différent, de l'affirmation et de la négation est la dialectique même. On a souvent voulu voir dans le « savoir absolu » hégélien une sorte de systématisation définitive, de perpétuelle identité avec soi, d'arrêt de l'histoire en quelque sorte. Pour Hegel, sans la saisie de la diversité et de la réintégration des différences, le savoir absolu resterait une « solitude sans vie ». L'unité qu'il atteint est celle d'une *chaîne de ruptures*. S'en tenir à la rupture rendrait toute science impossible — l'oubli de la rupture conduirait au même résultat. « *Savoir qu'il y a contradiction dans l'unité et l'unité dans la contradiction, voilà ce qu'est le savoir absolu.* » (Hegel)

Si différent que soit Marx, et bien que sa dialectique ne soit plus idéaliste mais matérialiste, il doit beaucoup à Hegel. Engels a même soutenu que Marx était le seul qui pouvait dégager le noyau des découvertes hégéliennes et, en le dégageant de sa forme idéaliste, établir « la méthode dialectique dans la forme simple où elle est la seule forme juste du développement des pensées ». Les mouvements du monde social sont eux-mêmes englobés dans un mouvement plus vaste qui les conditionne. La dialectique suppose donc deux moments : l'un où elle critique directement telle situation historique, l'autre où elle montre son rôle dans le développement de l'histoire.

Ainsi en France, après 1848-1849, c'est la réaction qui a triomphé, mais elle a fait par là-même surgir cette contre-révolution compacte qui a permis au parti de la subversion de devenir un vrai parti révolutionnaire. Engels a été jusqu'à soutenir que sans esclavage antique il n'y aurait pas eu de socialisme moderne. Il en va de même du capitalisme : plus il se renforce, plus il prépare la révolution. « Je vous souhaite donc, à vous autres Allemands, un allègre développement de l'économie capitaliste, et pas du tout une stagnation dans l'immobilité » (Engels). La critique dogmatique n'est qu'un moment d'une critique dialectique, plus vaste et seule explicative. Cependant, Marx se tourne vers une « instance dernière » qui n'est pas celle de Hegel. Tout ce qui advient à l'homme jusqu'à la construction du socialisme, il l'appelle préhistoire. La véritable histoire humaine commence avec l'édification de la cité communiste. C'est qu'en définitive il y a une origine et que tout retourne à cette origine. L'unité originaire est entre le travailleur et ses moyens de travail. Le capitalisme, avec ses contradictions, est l'époque qui précède immédiatement la reconstitution consciente de la société humaine sous une forme historique nouvelle.

***

Ce ne sont que des exemples. Jacques d'Hondt analyse aussi des attitudes et des manières de penser. Ainsi, avec grande finesse et pénétration, il décrit l'utopie qui voudrait jouer de la rupture radicale, mais ne parvient pas à la penser directement. L'essentiel reste la *critique dialectique*, à l'égard des hommes chez lesquels le travail et le discours restent et resteront continuels.

L'Idéologie de la rupture, par Jacques d'Hondt, un vol. de 190 pages, « Presses universitaires de France », 1978, 42 F.

Le Monde

étranger

LA MISE EN ŒUVRE DU CESSEZ-LE-FEU AU SUD-LIBAN

LE CALVAIRE DES RÉFUGIÉS DU SUD

« Ne sommes-nous pas devenus palestiniens à notre tour » ?

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le 15 mars, peu avant une heure du matin, Khalil Hassan, sa femme et leurs huit enfants ont entendu les premières bombes israéliennes tomber sur Abbassieh. La veille, un avion d'observation avait survolé le village, et celui de Bent-Jbail, plus près de la frontière. *« On a l'habitude,* dit-il, *quand cet avion arrive, on sait que les bombardiers viendront bientôt.. »* Personne n'a hésité dans la famille. Khalil Hassan et les siens, ses trois beaux-frères et leurs enfants — *quarante personnes en tout* — ont pris la route. Il était 4 heures du matin. Des milliers de Chiites, libanais pour la plupart, se pressaient comme eux vers le Nord, sur ces petites routes entortillées du *Sud*, zigzaguant entre les figuiers et les orangers. Nouvel exode... *« Les enfants sont habitués maintenant,* ajoute-t-il. *On portait les plus petits. Les autres ont marché 7 kilomètres sans s'arrêter. »*

Combien de fois Khalil et sa femme auront-ils ainsi quitté leur maison sans savoir où aller, depuis vingt-cinq ans ? Il ne sait *plus très bien. Il compte sur ses* doigts. Peut-on calculer encore quand une vie n'a été, au fond, qu'un interminable exode ? La vie de la petite tribu Cheikh Ali reproduit, dans ses fuites répétées, le destin de plusieurs centaines de milliers de Libanais et de Palestiniens.

En 1955 déjà, Khalil Hassan, *jeune menuisier de Maroun-El-*Ras, à l'extrême sud, qui venait de se marier, avait quitté son village, faute de travail. Les Chiites du Sud, parents pauvres du pays, ont depuis longtemps formé les plus gros bataillons de l'émigration libanaise et sont probablement majoritaires dans la diaspora. Khalil avait trouvé une place à Koweït et une patrie provisoire pour lui et sa famille. Dix ans passés là-bas à économiser pour, le jour venu, *« s'établir à Beyrouth » !* En 1965, Khalil, de retour au Liban, achète enfin une petite échoppe et quelques « chambres » à Tell-El-Zaatar. C'est un rêve accompli : l'installation dans l'antichambre de la respectabilité. Son beau-frère, qui s'était d'abord installé au bidonville de la Quarantaine, avait été déplacé sur *ordre du gouvernement* après *une* épidémie de variole et s'était fixé, lui aussi, à Tell-El-Zaatar. Retrouvailles ! *« On est arrivé dans le flot des réfugiés,* dit-il. *Libanais, Syriens, Palestiniens, personne ne faisait la distinction à l'époque. »*

Enclave pouilleuse au milieu des quartiers chrétiens, réserve de main-d'œuvre à proximité des usines de Beyrouth, Tell-El-Zaatar est une communauté prolétaire dans laquelle Khalil et les siens font figure de petits-bourgeois.

Les enfants travaillent à l'usine. *La famille* est propriétaire de son toit, privilégiée déjà. En 1976, pourtant, la guerre civile et le terrible siège du camp par les milices des phalangistes jettent tout le monde, sans distinction, dans les mêmes abris souterrains où beaucoup périront. Le siège du camp proprement dit dure cinquante-deux jours. Cinquante-cinq mille obus tombent sur Tell-El-Zaatar, soixante-dix assauts sont lancés par les chrétiens, qui feront, selon l'O.L.P., deux mille cinq cents morts parmi les habitants, sans compter les mille Palestiniens tués par les phalangistes à la sortie.

De ce drame là, le plus noir de tous, Khalil préfère ne pas trop parler. Sa femme murmure simplement : *« Je me souviens qu'on a mangé des lentilles pendant des semaines et des semaines. Le plus difficile, c'est quand il fallait sortir des abris pour aller chercher de l'eau. On partait à dix ou douze sous les bombes, on revenait à sept ou huit. »*

La chute du camp, le 12 août 1976, ouvre pourtant à Khalil et à sa famille la porte d'un nouvel avenir, qui commence par un autre exode. Rendus à leur condition de sous-prolétaires, laissant derrière eux toute leur « fortune », ils retournent au Sud. A Maroun-El-Ras, près de la frontière, ils s'installent dans une école technique, puis chez un cousin. Les organisations charitables libanaises les aident un peu, la Croix-Rouge aussi...

Très vite les événements les rattrapent et ne leur laissent pas le temps de se rafistoler une existence. Dix mois après leur arrivée commence cette étrange « guerre du Sud », faite de bombardements subits, de raids de fedayin et d'affrontements entre villages chrétiens et musulmans. *« Encore des bombardements,* dit Khalil, *on n'en pouvait plus. On s'est replié sur Abbassieh, où vivait un de mes frères. On pensait que c'était assez loin de la frontière pour être tranquille. »* Des milliers de personnes ont quitté en même temps qu'eux les villages les plus méridionaux trop exposés. A Abbassieh, la vie quotidienne s'en ressent : les propriétaires spéculent sans vergogne sur cette brusque escalade de la demande. Une bicoque qu'on louait habituellement 10 ou 20 livres en vaut désormais 100. La vie au village, à cause des réfugiés, est devenue aussi chère qu'à Beyrouth.

« Moi, j'étais resté à Mas-El-Djabal, dit son beau-frère. *Les Israéliens sont venus plusieurs fois. Ils ont dit au maire : si tu t'arranges pour qu'il n'y ait aucun Palestinien et aucun étranger dans le village, on vous laissera tranquille. Mais la population et le maire ne pouvaient pas faire autre chose que de refuser. Alors, il y a eu des attaques et des bombardement sans arrêt... »*

Le 15 mars dernier à l'aube premier jour de l'offensive israélienne, la famille Cheikh Ali s'est donc retrouvée sur la route de Beyrouth. Une camionnette s'est arrêtée ; son propriétaire a accepté d'emmener tout le monde gratuitement jusqu'à la capitale. *« Chacun disait : à Beyrouth, il y a beaucoup de logements vides. On se débrouillera »,* raconte-t-il. *Ils ont* débarqué ainsi chez une sœur qui, après la chute de Tell-El-Zaatar, avait trouvé une place de bonne dans le secteur ouest. *« Jeudi dernier,* dit Khalil, *on s'est d'abord entassé à quarante dans les trois petites pièces de son appartement. Puis on a pu retrouver un cadre palestinien de Tell-El-Zaatar qu'on avait connu là-bas et qui nous a conseillé d'aller occuper l'hôtel Carlton avec d'autres réfugiés. Mais les Syriens nous en ont délogés. »*

Depuis trois jours, la famille de de Khalil campe au premier étage d'une belle maison chrétienne du quartier Zarif, que les propriétaires, plus charitables ou plus prudents que les autres, ont accepté d'ouvrir. Mais même ce refuge est précaire. Les autorités libanaises, inquiètes de voir ainsi Beyrouth prise d'assaut par les réfugiés exigent de ceux-ci qu'ils évacuent les maisons occupées pour s'installer dans les camps de toile hâtivement dressés. Seuls les occupants de ces camps auront droit à des secours. Khalil et les siens n'osent plus sortir. Seul, l'un des frères, dont la femme et les enfants sont restés bloqués à Abbassieh par les bombardements, passe toutes ses journées *au rond-point de l'usine Coca-Cola,* rendez-vous des voitures qui arrivent du Sud. Depuis mercredi, il n'a pas de nouvelles et, plusieurs fois par jour, il lui arrive de pleurer bruyamment dans un coin du salon.

Khalil, parlant au nom de tous, n'a pourtant guère l'idée de se plaindre. *« Je ne sais pas ce qu'on va faire,* dit-il, *on voudrait simplement un petit coin sans bombe ni fusillade pour recommencer quelque chose. Au Sud ou ailleurs... »*

Restera-t-il demain des petits coins comme cela au Liban ? *Beaucoup de chiites libanais, dont* le destin malheureux a suivi à peu de chose près celui des Khalil, ne dissimulent plus aujourd'hui leur animosité à l'égard des Palestiniens, coupables d'avoir « attiré la foudre sur le Liban ». Mais Khalil Hassan, qui vient d'avoir cinquante-deux ans, est moins catégorique : *« C'est vrai,* dit-il, *que beaucoup d'entre eux ont exagéré et se sont rendus insupportables. Mais leur cause est juste. Et puis, vous savez, on les comprend sans doute mieux aujourd'hui. Regardez-moi, je n'ai plus de maison, plus de village. Est-ce que je ne suis pas devenu Palestinien à mon tour ? »*

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Le président Carter pourrait proposer de nouvelles garanties à M. Begin

De notre correspondant

Washington. — La seconde journée des entretiens de M. Begin commence, ce mercredi 22 mars, par une nouvelle séance de travail avec M. Carter, la troisième et en principe la dernière, bien que le premier ministre israélien reste à Washington jusqu'à jeudi. Mardi soir, un dîner privé, au cours duquel les problèmes de fond n'en ont pas moins été abordés, avait été ajouté au programme. De même, MM. Vance et Dayan ont eu une rencontre non prévue initialement, au département d'Etat, dans l'après-midi. M. Begin doit dresser, jeudi, le bilan de ses conversations au cours d'un déjeuner au Nation Press Club.

La rencontre a débuté dans un climat *« très sérieux et franc »,* selon le porte-parole de la Maison Blanche, mais aussi *« dans l'esprit de nos étroites relations ».* M. Carter a obtenu un premier succès en éliminant purement et simplement de ce premier entretien le problème du Liban, montrant par là que cet épisode, si douloureux soit-il, ne doit pas éclipser les grands problèmes du règlement d'ensemble. Un communiqué, publié de source américaine mardi après-midi, précise que la question de la Cisjordanie et de Gaza a été examinée et que *« malgré la recrudescence de la violence dans la région, (...) la porte du progrès reste ouverte ».* M. Carter, est-il encore indiqué, *« a demandé à toutes le spartie concernées de saisir cette occasion et de prendre les décisions historiques dont dépend la paix ».*

Le même appel avait été formulé par le président dans son discours d'accueil, prononcé sur un ton plutôt froid, sans commune mesure *avec les effusions par lesquelles* M. Sadate avait été reçu ici le mois dernier. Après avoir rappelé l'engagement *« absolument permanent et inébranlable »* des Etats-Unis envers la sécurité d'Israël et le fait que la recherche de la paix s'était poursuivie pendant dix ans *« de manière concertée, dans le cadre de la résolution 242 des Nations unies »,* M. Carter a ajouté : *« Israël est maintenant, sur le plan militaire et quelques autres encore, plus fort qu'il ne l'a jamais été dans son histoire. C'est sur cette force physique, sur la force de sa direction que reposent les perspectives de solution des difficultés qui ont si longtemps divisé les peuples du Proche-Orient (...). La paix peut résulter d'une garantie de sécurité, et notre fidèle amitié pour Israël continue d'être un élément important de cette base de progrès. »*

On n'aurait pu dire plus clairement que l'effort principal, les *« décisions historiques »* sont maintenant demandés à Israël : d'abord en revenant à la politique de concertation, dont Jérusalem s'est écarté par sa nouvelle interprétation de la résolution 242, ensuite en faisant davantage confiance à sa propre force (M. Carter voulait aussi montrer par cette allusion que sa proposition sur les ventes d'avions — qui a été discutée, elle aussi, dès mardi — ne changeait pas à son avis l'équilibre existant), enfin en accordant un peu plus d[illegible] garanties que peuvent offrir les Etats-Unis. Cette dernière remarque peut donner à penser que, pour mieux arracher des concessions territoriales à Israël, la Maison Blanche envisage de nouvelles propositions concernant les garanties, voire exhumerait ce traité de sécurité et d'assistance dont il est périodiquement question ici en marge du pouvoir.

La fermeté de M. Begin

Rien n'indique pour autant que M. Begin soit prêt à se laisser fléchir. Son discours de réponse a abordé *en premier lieu* la question des Palestiniens et de l'*« implacable ennemi »* auquel Israël doit faire face. S'il a évoqué, faisant allusion au voyage de M. Sadate en Israël et à *ses entretiens avec M. Carter en* décembre, l'*« esprit de Jérusalem, d'Ismaïlia et de Washington »,* il s'est borné à faire l'éloge du plan de paix qu'il avait soumis à ses hôtes en *décembre. La visite qu'il a faite dans* l'après-midi au Congrès a confirmé cette rigidité : *« M. Begin n'a pas bougé d'un pouce »,* a dit le sénateur Abou Rezk, l'un des rares législateurs d'origine libanaise et favorable à la cause arabe.

Du côté de l'administration, on s'attendait d'autant plus à une telle réaction que l'attentat palestinien du 11 mars n'a pu que renforcer M. Begin dans son refus de permettre la création d'un « foyer » palestinien en Cisjordanie et d'en évacuer ses troupes. Le fait que le cessez-le-feu, au Liban, ait été annoncé par Israël au moment même où M. Begin commençait ses entretiens à la Maison Blanche a été tout de même accueilli avec satisfaction. On ne s'attend pas, *semble-t-il*, à de trop grandes difficultés pour obtenir dans un délai raisonnable l'évacuation des forces israéliennes du Liban. Washington pourrait d'ailleurs menacer, en cas de résistance, d'interdire l'emploi d'armes américaines dans ce pays, comme le traité israélo-américain de 1952 l'y autorise.

Que fera, en revanche, M. Carter *en cas d'échec de tout règlement* d'ensemble, et d'abord si M. Begin refuse de faire les concessions nécessaires à une reprise de la négociation avec l'Egypte ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais une des hypothèses avancées ici est que Washington pourrait alors avancer son propre plan de paix, élaboré, en gros, en accord avec l'Egypte, *en espérant* que la constatation officielle d'un désaccord précipitera le débat interne en Israël et amènera un changement soit de politique, soit d'équipe à Jérusalem : la « disponibilité » discrètement signalée à cet égard par M. Weizman, ministre israélien de la défense, a été relevée avec intérêt ici. Dans l'immédiat, en tout cas, l'enjeu de la partie en cours est, pour M. Carter, ses relations non plus seulement avec Israël, mais avec l'Egypte, M. Sadate ayant fait savoir qu'il décidera en fonction de ce test de la suite de son offensive de paix et peut-être même de sa place sur l'échiquier international.

MICHEL TATU.

● *L'Association médicale franco-palestinienne* (1), qui s'est fixé pour but d'apporter une aide sanitaire aux victimes et réfugiés des camps, lance un appel urgent : *« L'Association, qui avait pris en charge un certain nombre de structures sanitaires, notamment à Rachidieh, près de Tyr, et à Damour, est confrontée à une demande extrêmement urgente de matériel médical et de médicaments. Elle doit notamment expédier au plus vite des milliers de pochettes spéciales pour transfusion sanguine, dont la nécessité, dans les circonstances actuelles, est évidente. Il faut aussi tenter de remplacer tout le matériel médical détruit dans les centres bombardés. Elle lance un appel national pour l'aider à remplir cette mission.*

» D'autre part, l'A.M.F.P. avait pris contact avec le Quai d'Orsay pour que certains blessés et malades palestiniens puissent recevoir en France des soins spécialisés qu'il est impossible de donner sur place. Bien que cette demande n'ait pas rencontré une hostilité de principe, le gouvernement français n'a pris jusqu'ici aucune mesure concrète précise pour réaliser cet objectif. L'A.M.F.P. lance un appel public pour que cette initiative humanitaire et de solidarité avec le peuple palestinien aboutisse au plus vite. »

(1) A.M.F.P., 24, rue de la Réunion, 75020 Paris, tél. 370-01-36, C.C.P. 34521-83 La Source.

LES ISRAÉLIENS DÉNONCENT LES « EXCÈS » COMMIS PAR LES CHRÉTIENS CONSERVATEURS

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — *La presse israélienne a fait état, mardi 21 mars, avec quelque irritation, d'« excès » commis par les chrétiens conservateurs contre leurs compatriotes libanais.*

Les journaux citent notamment les déclarations du chef de l'état-major, le général Mordechai Gour, révélant que l'armée israélienne avait été contrainte de « protéger les habitants de certains villages du Sud-Liban contre les actes de vengeance et de pillage commis par des militaires chrétiens conservateurs ».

Le général Gour a refusé de donner des détails précis, mais confirme que des « actes de pillage, et pis encore » *avaient été commis. Il a souligné que l'armée israélienne avait reçu des ordres très stricts pour empêcher* « des forfaits de ce genre ».

Les effectifs des « casques bleus » atteindraient quatre mille hommes

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est avec l'Etat libanais que le général Ensio Siilasvuo, coordonnateur de l'ONU au Proche-Orient, accompagné du major-général Emmanuel Erskine, nommé commandant de la FINUL (Force d'intervention des Nations unies au Liban), est venu négocier vendredi 17 mars à Beyrouth. Il a rencontré M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères et de la défense, et le général Victor Khoury, commandant en chef de l'armée. De son côté, le premier ministre, M. Selim El Hoss, s'est rendu à Damas, tandis que les officiers de liaison transmettaient à l'O.L.P. les propositions du général Siilasvuo pour le déploiement des « casques bleus ». Dans une déclaration très prudente faite avant de quitter Beyrouth vendredi après-midi, le commandant de la force des Nations unies au Proche-Orient a assuré : *« Il faut espérer qu'il y aura au préalable une entente entre la résistance palestinienne et nous, et qu'il n'y aura pas d'incident. S'il n'y avait pas de cessez-le-feu, il faudrait réexaminer les modalités d'arrivée des premiers contingents. »*

Le général Siilasvuo a dit que les effectifs des « casques bleus » seraient d'environ quatre mille hommes dotés d'armes légères mais non de blindés. Il a enfin précisé que l'armée libanaise n'interviendrait pas tout de suite au côté des troupes de l'ONU, mais qu'elle les remplacerait progressivement. Pour sa part, le Front libanais (conservateur chrétien) exige que soit posé à l'ONU le problème de la présence palestinienne non seulement au Sud, mais dans l'ensemble du Liban.

De son côté, l'O.L.P. va essayer d'obtenir, en échange de son adhésion au cessez-le-feu, une *« stabilisation »* du Liban à la faveur de déploiement des « casques bleus » au Sud et la reconnaissance de son statut de partenaire dans toutes les négociations sur le Proche-Orient.

Certes, la centrale palestinienne s'est abstenue d'accepter publiquement le cessez-le-feu. Ses porte-parole, aussi bien M. Yasser Abed Rabbo que M. Mahmoud Labadi, ont déclaré n'être pas concernés par la résolution des Nations unies et le F.P.L.P. du docteur Habache (Front du refus), a carrément rejeté le cessez-le-feu. Néanmoins, on constate sur le terrain que, dès la proclamation de l'arrêt des combats par Israël, à 18 heures, les armes se sont pratiquement tues dans le sud du Liban. De plus, l'O.L.P. n'a pas opposé un refus de principe au dialogue avec les émissaires des Nations unies, mais a demandé *que ceux-ci discutent directement* avec elle.

Au cas où on ne leur donnerait pas les avantages qu'ils réclament, les Palestiniens se croient capables de poursuivre la lutte au Sud-Liban.

Jusqu'à présent, la Syrie n'a pas exercé de pression sur l'O.L.P. à propos du déploiement des « casques bleus » au Liban. Mais il est *notoire que Damas y est favorable* : outre une déclaration positive du président Assad à ce sujet, sa position s'est exprimée clairement à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays du Front arabe de la résistance. Damas y a fait bloc avec l'Algérie contre la Libye et le Yémen, mais, note-t-on du côté palestinien, ces deux pays, s'ils ont davantage parlé, n'ont pas plus agi que les deux autres pour soutenir l'O.L.P. sur le terrain. Tout en démentant que M. Abou Ayad ait tenu les propos qui lui étaient attribués par un journal koweïtien sur le *« grand lâchage »* du monde arabe, on n'en souligne pas moins dans les milieux de l'O.L.P. que ce *« lâchage »* a bien été réel.

Dans ces *conditions, le* processus mis en place par les Nations unies et l'Etat libanais — qui se trouve dans la position invraisemblable d'avoir à négocier et à conclure le plus délicat des *accords sans en être partie* prenante — vise d'abord à consolider le cessez-le-feu. Ensuite serait établi un calendrier de dégagement des forces israéliennes et palestiniennes de façon à libérer progressivement toutes les zones comprises entre le fleuve Litani et la frontière sud. En troisième lieu serait abordé le problème des villages chrétiens de la région qui est soulevé par Israël.

LUCIEN GEORGE.

LES « CASQUES BLEUS » FRANÇAIS

Six cents hommes pour l'opération « Hippocampe »

Le premier détachement de l'armée française qui sera envoyé au Liban pour participer à la force d'intervention des Nations unies dans le sud de ce pays devait être constitué ce mercredi 22 mars pour être expédié sur place, par le moyen d'avions de transport français, depuis la base aérienne de Toulouse. *Le principe de cette opération,* baptisée « Hippocampe », devait néanmoins être soumis à l'approbation du conseil des ministres réuni ce mercredi matin.

***Selon des informations* de très bonne source, ce détachement sera de l'ordre de six cents hommes des troupes aéroportées de l'armée de terre française. L'expédition de cette force — la valeur d'un régiment parachutiste composé de cadres de métier et d'hommes du rang engagés — aura lieu en convois : le premier devant partir dans la soirée de ce *mercredi* et le second jeudi soir 23 mars. Les soutiens logistiques de cette force française pourraient bénéficier des installations arrière permanentes de l'armée britannique à Chypre.**

La crise donne à l'Égypte l'occasion de reprendre sa place dans le concert arabe

De notre correspondant

Le Caire. — Les malheurs du Liban fournissent de nouveau à l'Egypte, sans qu'elle ait cherché à les provoquer, l'occasion de reprendre progressivement sa place dans le concert arabe.

L'invasion du sud du Liban par Israël conforte les analyses du Caire sur l'impuissance du Front arabe du refus, constitué autour de Damas après le voyage du raïs à Jérusalem, à l'automne dernier, à aller au-delà des déclarations de principe, quand il s'agit de défendre les Palestiniens contre les Israéliens. Qui plus est, la proposition de confier le Sud-Liban aux « casques bleus » des Nations unies, admise par l'Egypte si Beyrouth est d'accord et si la force internationale a vocation à être remplacée ensuite par l'armée régulière libanaise, a brisé *la fragile unité du groupe anti-*Sadate. La Syrie et l'Algérie se sont ralliées à l'idée de faire appel aux « casques bleus », s'opposant sur ce point aux organisations palestiniennes, à la Libye et au Yémen du Sud.

Déjà aucune voix arabe ne s'élève plus pour dénier au Caire le droit d'abriter le siège de la Ligue arabe. Si l'Egypte donnait son aval au projet de réunion d'un « sommet » arabe, celui-ci aurait toutes les chances, estime-t-on ici, de se tenir en présence des représentants de la quasi-totalité des Etats arabes.

La perspective de voir la prépondérance de leur pays reconnue de nouveau, *nolens volens,* par la majorité de ses partenaires, et en tout cas par les principaux, paraît proche aux dirigeants égyptiens. Pour précipiter *les événements, il suffirait* que Le Caire laissât entendre qu'il annoncera bientôt, sous une forme *ou sous une autre, « la fin de l'initiative de paix du président Sadate »,* en d'autres termes son non-aboutissement, son échec.

Mais, pour l'instant, le raïs, assure-t-on dans son entourage, veut épuiser jusqu'au dernier espoir que peut encore avoir suscité sa démarche. Ce n'est que lorsque toute espérance de parvenir à un résultat *« dans l'esprit du voyage à Jérusalem »* aurait disparu que le président Sadate mettrait un terme à son entreprise.

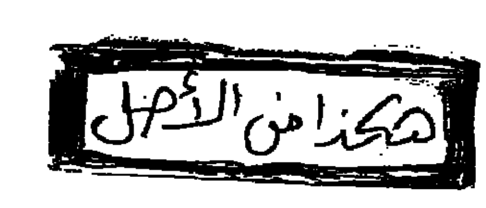
En lisant la presse cairote, on peut penser que ce stade est presque atteint. Il y a quelque temps, celle-ci avait comparé le premier ministre israélien, pour son refus de faire des concessions, à Shylock, l'intransigeant usurier juif du *Marchand de Venise* de Shakespeare. Le mardi 21 mars, le grand quotidien populaire *Al Akhbar* est passé de la littérature à l'histoire, s'en prenant avec une violence sans précédent *« à cet ersatz de Hitler* (M. Begin) *qui doit tomber, sous peine d'entraîner la ruine de l'univers. Comme le dictateur nazi, cet ancien chef de bande veut que le monde entier lui soit soumis. »* Voilà un langage que l'on ne parlait plus au Caire depuis six mois.

L'Egypte officielle et l'opinion égyptienne ayant condamné sincèrement la tuerie accomplie la semaine passée en Israël par des terroristes palestiniens agissant au nom de l'O.L.P., les journaux du Caire ont beau jeu maintenant de décrire l'intervention militaire au Liban *« comme la plus grande tuerie du siècle, responsable de la mort de centaines de vieillards, de femmes et d'enfants, lâche agression de 30 000 soldats israéliens contre une poignée d'hommes ».* Aux yeux de l'Occident, l'Egypte se pose une fois de plus en champion de la modération, hostile aux opérations de toutes les origines apportant la terreur et la mort chez les civils.

Cependant, la réintégration de l'Egypte dans son environnement arabe, ou, si l'on préfère, le *regroupement des Arabes* autour du Caire, impliquerait sans doute une prise de distance égyptienne, au moins provisoire, vis-à-vis des Etats-Unis. Déjà, *Al Akhbar* écrit : *« Nous demandons à l'Amérique* (à l'occasion du voyage de M. Begin à Washington) *de prendre une attitude claire et ferme, car nous commençons à nous lasser de son attitude ».*

C'est un ton que l'on n'avait plus entendu au Caire depuis l'avant-guerre d'octobre 1973.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.



AFRIQUE

Algérie

La préparation du cinquième congrès de la centrale syndicale U.G.T.A. a donné lieu à d'âpres débats

De notre correspondant

Alger. — Le cinquième congrès de l'Union générale des travailleurs algériens, qui s'ouvre à Alger le 25 mars, est le premier d'une série de congrès des organisations de masse du Front de libération nationale (unions nationales de la jeunesse, des paysans, des femmes, etc.). Ces différentes assises prépareront le deuxième congrès du parti depuis l'indépendance (le premier a eu lieu en avril 1964), prévu pour la fin de cette année ou le tout début de 1979.

Le cinquième congrès de la centrale syndicale aurait normalement dû se tenir en avril 1977, quatre ans après le précédent. Il a été ajourné une première fois au 24 février dernier — date anniversaire de la création de l'U.G.T.A. en 1956 et de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 — en raison du rôle joué par le syndicat lors de la mise en place des institutions (de la Charte nationale aux élections législatives) et de sa participation à plusieurs conférences syndicales internationales. Il a encore été reporté d'un mois pour permettre la réunion de pré-congrès de base et de conférences régionales qui n'avait pas été prévue à l'origine.

Le congrès regroupera un millier de délégués représentant environ 700 000 à 750 000 adhérents sur un total de quelque 1 700 000 travailleurs du secteur non agricole se répartissant comme suit, selon les données du dernier recensement : 343 000 dans l'industrie, 301 000 dans le bâtiment et les travaux publics, 109 000 dans les transports, 282 000 dans le commerce, 260 000 dans les services et 390 000 dans l'administration. Le nombre d'adhérents est en deçà du million de syndiqués que s'était fixé la direction de la centrale syndicale algérienne lors de son précédent congrès.

La préparation du cinquième congrès a donné lieu à des débats assez riches et souvent âpres qui ont rappelé ceux de mai-juin 1976 sur l'avant-projet de Charte nationale. En effet, à la suite de sa nomination comme responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, M. Mohamed Salah Yahiaoui avait déclaré qu'il souhaitait « *un congrès des travailleurs et non un congrès des cadres syndicaux* ». En d'autres termes, il reprocherait implicitement à la direction de l'U.G.T.A. d'avoir « *trop bien fait les choses* » et avait alors chargé une commission nationale de superviser la préparation du congrès : débats, pré-congrès, élection des délégués, conférences régionales.

La « débureaucratisation »

Les deux thèmes essentiels qui ont dominé les interventions de la base ont été la « *démocratie syndicale* » et la « *débureaucratisation de l'U.G.T.A.* ». Les travailleurs ont notamment critiqué la « *dissolution arbitraire* » de sections syndicales jugées frondeuses par la direction, et demandé que le principe de l'élection des responsables, à tous les niveaux, soit scrupuleusement observé. Ils ont également réclamé le développement de « *contacts horizontaux* » entre sections syndicales afin de réduire la contrainte des structures verticales exercée du sommet à la base. Enfin, certains syndicalistes ont souhaité que la confiance puisse être retirée aux directions élues des syndicats de base, en cours de mandat.

Remaniements

Dans l'ensemble, les interventions ont été très dures à l'égard de la « *bureaucratie syndicale* », à laquelle il a été reproché d'avoir failli à sa mission de défense des travailleurs. On s'attend d'ailleurs qu'à l'issue du congrès la direction de l'U.G.T.A. soit largement remaniée, dans la mesure où, à ces critiques de la base, s'ajoutent celles du chef de l'Etat. En septembre dernier, à la suite d'une série de grèves (autobus d'Alger, cheminots, dockers, médecins-résidents (sorte d'internes), etc.), le président Boumediène avait reproché à l'équipe en place de s'être laissé déborder par les mouvements revendicatifs et avait souhaité publiquement l'émergence d'une direction syndicale « *capable de se hisser au niveau de ses responsabilités* ».

Autre thème débattu : les rapports de l'U.G.T.A. avec l'administration des entreprises publiques et avec le F.L.N. Les travailleurs estiment que les cadres des sociétés nationales ont imparfaitement joué le jeu de la gestion socialiste des entreprises (G.S.E.) (1) en adoptant souvent un comportement de patrons privés. Ils ont, entre autres, posé le problème des « *licenciements abusifs* » et du mauvais fonctionnement des conseils de direction, entravant le droit de contrôle des travailleurs reconnu par la charte de la G.S.E.

Allant même plus loin, une tendance a souhaité que le droit de grève puisse librement s'exercer dans les entreprises publiques, lorsque tous les moyens légaux d'arbitrage et de recours ont été épuisés. Sur ce point précis, la thèse officielle de l'U.G.T.A., depuis le troisième congrès, est que le droit de grève reconnu dans le secteur privé ne sert pas les intérêts des travailleurs du secteur public, considérés comme « *producteurs gestionnaires* » d'une entreprise qui leur appartient collectivement.

Les « interventions autoritaires » du parti

Enfin, quoique la tutelle politique du F.L.N. sur l'U.G.T.A. n'ait pas été remise en cause lors des débats, de nombreuses critiques ont été, en revanche, formulées contre les « *interventions autoritaires* » du parti dans les affaires propres au syndicat. Un courant minoritaire s'est même prononcé, semble-t-il, en faveur d'une « *autonomie organique de l'U.G.T.A. dans le cadre des grandes orientations de la Charte nationale* ».

En marge de ces débats, une lutte souterraine aurait opposé les fondateurs de l'U.G.T.A. aux militants syndicalistes proches du Parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S.). Ce mouvement clandestin, héritier du P.C.A., aurait réussi à faire élire plusieurs de ses sympathisants au congrès. Une des manifestations de cette lutte a d'ailleurs eu un écho en France, *Révolution et Travail*, l'organe du syndicat, ayant brusquement mis en cause le rôle de la C.G.T. lors de la création de l'U.G.T.A. en 1956, alors que cet épisode était passé sous silence depuis plusieurs années. Les fondateurs de l'U.G.T.A. rappelaient ainsi implicitement que le P.A.G.S. marxiste est en quelque sorte le rejeton d'une C.G.T. à laquelle ils avaient reproché alors son « *comportement colonialiste* » à l'égard des travailleurs algériens. De son côté, le P.R.S. (Parti de la révolution socialiste) de M. Boudiaf, dans un tract diffusé à Alger, dénonce cette « *lutte d'appareil* » entre le P.A.G.S. et ses adversaires, mais se prononce pour « *le soutien des luttes de la base syndicale de l'U.G.T.A.* » et pour « *la construction d'une organisation syndicale autonome réellement représentative* ».

PAUL BALTA.

(1) La charte de la gestion socialiste des entreprises, promulguée le 17 décembre 1974, stipule qu'une assemblée des travailleurs de l'unité ou de l'entreprise, élue pour trois ans par l'ensemble des salariés, et comportant quatre commissions spécialisées, dispose de « *tout pouvoir de contrôle et de gestion* » de l'entreprise. Elle doit se prononcer entre autres sur le budget et la planification. Le but de cette institution est de faire sortir le travailleur de « *l'ornière corporative* » en le transformant en « *travailleur responsable* ». — (N.D.L.R.)

Après la mise en place du conseil exécutif à Salisbury

La Zambie et le Mozambique craignent une recrudescence des incursions de l'armée rhodésienne

La Grande-Bretagne est prête à « traiter », le cas échéant, avec le Conseil exécutif mis en place à Salisbury, mardi 21 mars, bien qu'elle continue de considérer cet organisme comme « illégal et inadéquat », a déclaré un porte-parole du Foreign Office.

Après une brève prestation de serment, M. Smith, premier ministre rhodésien, et les trois dirigeants noirs modérés, membres, avec lui, du Conseil exécutif, ont tenu mardi leur première réunion officielle, consacrée à la composition du conseil des ministres. Ce second organisme intérimaire comprendra, pour chacun des neuf portefeuilles, un titulaire blanc et un titulaire noir.

A Dar-Es-Salaam, M. Young, ambassadeur américain à l'ONU, a exprimé l'espoir qu'une formule de règlement acceptable par l'ensemble de la communauté internationale sera mise en œuvre dans les trente prochains jours. — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — En l'absence d'une participation du Front patriotique à un règlement rhodésien, le Mozambique et la Zambie vont-ils être contraints de faire appel à l'Union soviétique et à Cuba pour protéger leurs frontières respectives contre les incursions de l'armée rhodésienne ? Cette éventualité semble renforcée par l'installation, à Salisbury, d'un Conseil exécutif qui comprend M. Smith, l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau, conformément à l'accord signé par ces derniers le 3 mars et qu'ont condamné les dirigeants de la guérilla.

Le Mozambique abrite les bases arrières de la ZANU (Union nationale du Zimbabwe), dont le secrétaire général est M. Mugabe, tandis que des camps de la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), que préside M. Nkomo, se trouvent en territoire zambien. A plusieurs reprises, l'armée rhodésienne a violé les frontières de ces deux pays pour lancer des raids, souvent dévastateurs, contre les camps de ces deux mouvements. La mise en place du Conseil exécutif de Salisbury offre désormais une caution africaine à ces opérations dites de « *poursuite à chaud* ». A la longue, la situation pourrait même devenir intolérable pour le Mozambique et la Zambie, dont les armées sont faibles et qui souffrent déjà, par ricochet, de l'application des sanctions économiques internationales imposées à la Rhodésie.

Lusaka a fermé sa frontière avec la Rhodésie en janvier 1973 et Maputo a fait de même en mars 1976, soit moins de huit mois après son accession à l'indépendance. Ces actes de courage ont été applaudis par la communauté internationale, mais les compensations offertes à des économies durement touchées ont été bien minces au regard des préjudices subis. L'hospitalité accordée par ces deux Etats aux guérilleros du Front patriotique a mis en cause, depuis lors, leur propre sécurité. La seule façon d'écarter ces menaces aurait été la négociation d'un cessez-le-feu entre Salisbury et le Front patriotique.

Les présidents Machel et Kaunda se retrouvent face à un choix douloureux : soit renoncer à l'« *appui total* » offert à MM. Mugabe et Nkomo — ce qui reviendrait à approuver le règlement interne de M. Smith, — soit songer à une aide militaire étrangère pour protéger leurs pays contre les attaques de l'armée rhodésienne. Ce dilemme a sans doute dominé le tête-à-tête que les deux chefs d'Etat ont eu dimanche dernier à Nampula. Il est exclu qu'ils approuvent un règlement rejeté à la fois par le Front patriotique, l'Organisation de l'unité africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans le cas probable d'une recrudescence des combats, le Mozambique et la Zambie ne pourraient donc compter, pour assurer leur propre sécurité, que sur l'Union soviétique et Cuba, une aide militaire occidentale étant hors de question. Quant à la Chine populaire, elle paraît vouloir demeurer à l'écart des champs de bataille africains.

La Havane et Moscou offrent déjà des facilités d'entraînement et des armes légères à la guérilla du Zimbabwe. L'octroi d'armes défensives (missiles sol-air, batteries anti-aériennes, etc.) au Mozambique et à la Zambie, afin de protéger leur frontières, ne peut guère émouvoir une opinion africaine exaspérée d'ores et déjà par la durée du conflit rhodésien et le risque de le voir dégénérer en guerre civile.

Comme en Angola et en Ethiopie, une intervention militaire soviéto-cubaine, si elle se limite au renforcement des défenses du Mozambique et de la Zambie, ne serait donc pas impopulaire au sein de l'O.U.A.

Pour tenter de prévenir une escalade de ce type, les Américains se démènent encore plus que les Britanniques. Tandis que le président Carter ne ménage pas ses avertissements à Moscou, M. Young, son représentant aux Nations unies, s'est longuement entretenu mardi à Dar-Es-Salaam avec le président Nyerere avant de gagner Lusaka pour y rencontrer le président Kaunda et, vraisemblablement, M. Nkomo.

Entre-temps, des émissaires anglo-américains ont discuté avec des représentants de M. Smith à Pretoria. L'ambition avouée de Washington est de renouer le dialogue entre le Front patriotique et Salisbury sur la base du plan anglo-américain de septembre dernier.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ASIE

Cambodge

Selon le quotidien yougoslave « Politika »

LA POPULATION MÈNE UNE « VIE COLLECTIVE » DANS LES BRIGADES DE TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Dans son deuxième article daté de Phnom-Penh, l'envoyé spécial du quotidien belgradois *Politika*, qui vient de passer deux semaines au Cambodge avec plusieurs autres de ses collègues yougoslaves (*le Monde* du 21 mars), décrit les conditions de vie et le fonctionnement d'une coopérative, du nom de Leay-Bo, dans le sud du pays, près de la ville de Takéo, laquelle est « vide », sa population ayant été déportée à la campagne.

Leay-Bo compte une dizaine de milliers de personnes réparties en « brigades de travail ». A première vue son organisation et la terminologie politique qui est en usage rappellent la commune populaire chinoise. Il y a cependant une grande différence. En Chine, les coopérateurs sont payés en espèces, en fonction de leur productivité : dans la coopérative cambodgienne le paiement s'effectue en nature : un vêtement en drap noir et six kilos de sel par an et par personne, ainsi qu'une tonne de riz par an pour trois personnes. Le journaliste n'a cependant pas eu l'impression que les gens étaient sous-alimentés. Du riz, il y en a visiblement assez, de même que des légumes et du poisson, dont les cours d'eau abondent.

Pendant la conversation avec les membres de la coopérative, les hommes étaient assis d'un côté et les femmes de l'autre. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère « *très solennelle* », les journalistes yougoslaves ayant été les premiers étrangers à visiter Leay-Bo.

La coopérative échange ses produits avec ceux des autres coopératives. Le prix des denrées est fixé par l'Etat. Selon certains militants, le kilo de riz vaudrait trois riels, mais selon d'autres un demi-riel seulement. « *Nous avons eu l'impression que les membres de la coopérative n'étaient pas au courant de ces prix fictifs, l'argent n'étant plus un moyen de paiement* », écrit le journaliste.

Lors de la visite de l'école primaire locale, raconte un journaliste, « *l'institutrice nous a déclaré qu'elle n'avait jamais enseigné auparavant et que si elle le faisait maintenant c'est parce qu'elle accomplissait une tâche qui lui a été assignée par le parti communiste* ». Pendant la visite, les enfants, obéissant aux instructions qui leur avaient été données, n'ont cessé de chanter : « *La riche moisson verte du Kampuchéa.* »

« *La plupart des habitations sont en bois, mais nous n'avons pas pu y entrer, nos hôtes nous expliquant que le ménage n'était pas encore fait* », poursuit l'envoyé spécial de *Politika*.

« *Au cours de notre voyage, nous avons vu, dans les coopératives, une forme d'organisation sociale spécifique. Pour pouvoir exister l'homme doit appartenir à une collectivité au sein de laquelle la nourriture est distribuée. Puisque l'argent n'a plus de valeur, le travailleur n'a guère de chance de subsister en dehors d'un groupe.* »

Les jeunes travaillent surtout à la construction de grands ouvrages économiques, notamment des barrages, et « *nous avons vu des chantiers sur lesquels s'affairaient une vingtaine de milliers de personnes* ». Les brigades de travail de ces chantiers sont constituées de « *volontaires* », garçons et filles, et sont installées sous de simples auvents ; lorsqu'un ouvrage est terminé, on les envoie là où l'on a besoin d'eux.

PAUL YANKOVITCH.

Selon Radio-Hanoï

LES COMBATS FONT A NOUVEAU RAGE A LA FRONTIÈRE KHMÉRO-VIETNAMIENNE

Les combats font à nouveau rage le long de la frontière khméro-vietnamienne, a annoncé mardi 21 mars Radio-Hanoï, citée par l'A.F.P. Des centaines de soldats cambodgiens ont été tués autour de Hatien. La radio vietnamienne a d'autre part répété que les Cambodgiens se révoltaient contre le régime de Phnom-Penh, où « *le pouvoir absolu est détenu par quelques dirigeants seulement* » « *N'importe qui peut désormais présager les conséquences d'une telle politique intérieure et étrangère* », a ajouté la radio vietnamienne, qui, le 20 mars, avait déjà dit : « *Beaucoup de gens dans les cercles dirigeants cambodgiens ont exprimé leur désapprobation à l'égard de l'actuelle politique des autorités de Phnom-Penh.* »

On peut se demander si de tels commentaires ne sont pas le prélude à une offensive vietnamienne contre le régime communiste voisin.

Indonésie

Le président Suharto a été reconduit par « acclamation »

Le général Suharto a été reconduit « par acclamation » pour cinq ans à la présidence de la République d'Indonésie ce mercredi 22 mars. Les parlementaires se sont prononcés avec d'autant plus d'unanimité qu'il était, pour la troisième fois, le seul candidat et que seuls trois cent soixante députés sur neuf cent vingt sont élus. Il a choisi pour vice-président, M. Malik, président de l'Assemblée nationale, qui fut ministre des affaires étrangères de 1966 à la fin de l'année dernière.

Aucune surprise n'était à attendre dans un pays où règne la tradition du *musjawarah* — le consensus, — qui veut que, depuis l'ère sukarnienne, les décisions soient adoptées à l'unanimité et sans vote, même s'il faut pour cela recourir à la persuasion ou à des méthodes parfois moins subtiles. Le parti musulman avait introduit une fausse note dans cette parfaite unanimité, en faisant attendre jusqu'au 19 mars son assentiment.

On peut donc se demander pourquoi, pour mettre en œuvre une concession formelle à la démocratie, il a fallu mettre la capitale en état de siège, donner l'ordre à l'armée de tirer à vue sur toute personne cherchant à troubler l'ordre, arrêter des étudiants et des opposants par centaines, museler une presse qui était la plus libre de la région. Mais le fait est que, pour la première fois, le général Suharto s'est heurté à une opposition qui ne pouvait être qualifiée facilement de « communiste » puisqu'elle avait à sa tête certains de ses pairs, et non des moindres. Ainsi, par exemple, le général Dharsono, chassé le mois dernier de son poste de secrétaire général de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est), pour avoir manifesté publiquement son hostilité au régime et son soutien aux étudiants, ou le général Nasution, ancien ministre de la défense, très populaire parmi les musulmans.

Le refus du vice-président sortant de se représenter aura été pour le président un camouflet que la censure ne pouvait dissimuler à l'opinion publique : le sultan Hamengku Buwono IX, dernier descendant de la dynastie royale javanaise et héros de la lutte pour l'indépendance, ne cachait plus son mécontentement devant l'ampleur de la corruption et de la répression contre les étudiants.

Ces derniers, personne ne l'oublie à Djakarta, furent les premiers à descendre dans la rue en 1966 pour demander le départ de Sukarno ; ils bénéficiaient alors de l'appui de l'armée. Aujourd'hui, ils manifestent à nouveau, dénonçant publiquement la corruption dont se rendraient coupables les grands du régime, et en particulier le chef de l'Etat et sa famille. Il est significatif que des unités militaires se soient refusées à intervenir contre eux, quand elles ne les ont par encoragés.

Certains officiels ne cachaient pas l'an dernier leur désir de voir le général Suharto démissionner avant la fin de son mandat pour laisser la place à quelqu'un de plus jeune et de moins usé par le pouvoir. Il n'est pas dit que le président se plie à leurs exigences : habile tacticien, il a su peupler les ambassades de généraux en disgrâce. D'autre part, aucune personnalité ne semble s'imposer actuellement pour lui succéder.

Dans ce contexte, la personnalité du nouveau vice-président est importante : cet ancien trotskyste, homme politique le plus connu dans l'archipel comme à l'étranger, fait figure de libéral au milieu des généraux. Il préconise depuis des années le rétablissement de relations diplomatiques avec la Chine, et n'a pas craint, récemment, d'ouvrir le dialogue avec les étudiants contestataires. Il serait certainement un homme de transition idéal. Car il ne semble pas, dans les circonstances actuelles, que l'Indonésie puisse être gouvernée autrement que par un général, javanais et musulman de surcroît. Qu'il soit capable de mettre fin aux difficultés économiques et à la pénurie alimentaire, ou de réaliser l'unanimité autour de son nom, n'entre guère en ligne de compte.

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

MADAGASCAR RAPPELLE SES REVENDICATIONS SUR LES ILOTS FRANÇAIS DE L'OCÉAN INDIEN

Le gouvernement malgache a publié mardi 21 mars un communiqué déclarant que les îles Glorieuses, Juan-de-Nova, Europa et Bassas-de-India, dans le canal de Mozambique et l'océan Indien — îlots où la France exerce sa souveraineté — « *font partie intégrante du territoire de Madagascar* ». Le communiqué précise que le gouvernement malgache est « *déterminé à préserver le caractère inaliénable de son territoire* ».

Ce communiqué est motivé par la création par la France, le 3 février, d'une zone économique au large des îles. « *L'application de ce décret*, ajoute le communiqué, *ne saurait en aucun cas porter atteinte à la souveraineté que le gouvernement malgache exerce sur ces îles.* »

La revendication d'Antananarivo n'est pas nouvelle. En septembre 1973, Madagascar a porté ses eaux territoriales à 90 kilomètres et son plateau continental à 180 kilomètres pour qu'ils englobent les territoires contestés et en a informé les Nations unies en 1976. Depuis, le gouvernement de Madagascar saisit toute occasion de rappeler sa position.

Possessions françaises depuis 1892 — trois ans avant la colonisation de Madagascar, — ces îles sont longtemps restées désertes. La France s'y est intéresse depuis l'évacuation de ses bases de Madagascar et depuis que les grandes puissances prennent le contrôle du moindre îlot de l'océan Indien.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● **LE PROCES DE Mᵉ KLAUS CROISSANT** a été renvoyé, mardi 21 mars, au 3 avril prochain, le président du tribunal ayant estimé nécessaire un nouveau délai de réflexion sur la question des « *fouilles corporelles rapprochées* » des avocats. A l'audience de mardi matin, seul Mᵉ Stefan Baier avait accepté une fouille corporelle, pour annoncer le dépôt d'un recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe contre ces mesures. — *(A.F.P.)*

Comores

● **DE VIOLENTS HEURTS** auraient opposé le 17 mars, dans le village d'Iconi (Grande-Comore) des miliciens gouvernementaux à une communauté de pêcheurs, faisant quinze morts et une centaine de blessés, affirment des voyageurs en provenance de l'archipel. Il s'agirait d'un nouvel épisode de la lutte déclenchée par les autorités contre ceux des Comoriens qui tentent de fuir vers Mayotte, seule île demeurée sous souveraineté française. — *(Reuter.)*

Espagne

● **PLUS DE TROIS CENTS ETRANGERS** ont été récemment expulsés des îles Canaries parce qu'ils étaient en situation irrégulière ou n'avaient pas de permis de travail, a annoncé, lundi 20 mars, le gouverneur civil de l'archipel *(Reuter.)*

Roumanie

● **DES MANŒUVRES SUR CARTE** des états-majors opérationnels des armées soviétique, bulgare et roumaine, se sont déroulées du 14 au 21 mars sur le territoire de la Roumanie, sous le commandement du maréchal soviétique Viktor Koulikov, commandant en chef du pacte de Varsovie, et des ministres de la défense de Bulgarie et de Roumanie. — *(A.F.P.)*

Tchad

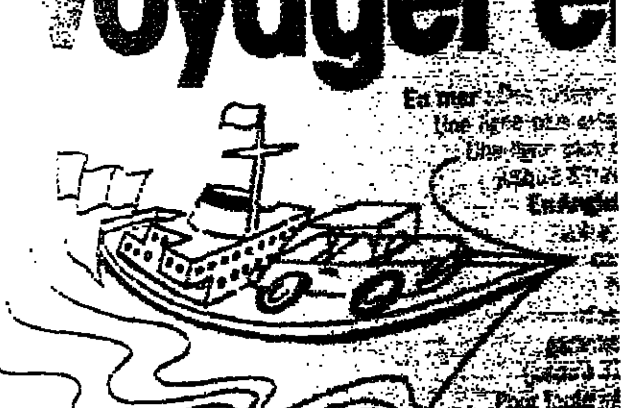
● **LES NEGOCIATIONS** qui devaient s'ouvrir mardi 21 mars entre le gouvernement et le Frolinat à Cairo-de-Sebha (Libye), et dont l'objectif est de régler le conflit qui oppose N'Djamena aux rebelles du nord et de l'est du pays, ont été retardées. On ignore les causes de cet ajournement. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● **L'ECRIVAIN VLADIMIR VOINOVITCH** a annoncé mardi 21 mars qu'il avait renoncé à un voyage en Occident de crainte qu'un tel déplacement ne se transforme « *en une expulsion volontaire* ». L'auteur du roman satirique : *la Vie extraordinaire du soldat Tchonkine* a cité les précédents de l'ancien général Grigorenko, du violoncelliste Mstislav Rostropovitch et de sa femme Galina Vichnevskaïa qui viennent d'être déchus de la nationalité soviétique. — *(Corresp.)*

République d'Irlande

Espagne



Italie

TANDIS QUE L'ENQUÊTE SUR L'ENLÈVEMENT DE M. MORO PIÉTINE

Le gouvernement renforce la réglementation anti-terroriste

De notre correspondant

Rome. — L'enquête menée pour retrouver M. Aldo Moro et ses ravisseurs semble piétiner. Les recherches, auxquelles participent des spécialistes allemands et britanniques, s'étendent au littoral romain et aux régions environnantes. C'est mauvais signe, car on était à peu près sûr, jusqu'à présent, que le commando des Brigades rouges n'avait pas eu le temps de quitter la capitale, et qu'il se trouvait même dans la zone nord de Rome, où eut lieu l'attentat le 16 mars.

Que trois voitures utilisées par les ravisseurs aient été retrouvées successivement dans la même rue permet une double interprétation : où ils sont encore sur place, ou ils cherchent à tromper les enquêteurs, tout en les défiant. Les éléments nouveaux de l'enquête sont assez maigres : on a identifié le magasin où furent achetées des casquettes de l'aéronautique civile, utilisées par certains membres du commando ; et une femme aurait été vue quelques jours plus tôt en train de voler l'une des voitures du rapt.

Mardi 21 mars, à Rome, le conseil des ministres a adopté un décret qui entre immédiatement en application. Le Parlement l'examinera dans les plus brefs délais, et le convertira certainement en loi, puisque les principaux partis de la nouvelle majorité (démocrates-chrétiens, communistes et socialistes) sont d'accord sur ces mesures, qui visent à renforcer l'action de la magistrature et de la police :

● *Les auteurs d'enlèvements* risquent désormais une peine maximum de trente ans de prison (et non plus de dix-huit ans). En cas de décès de l'otage, la prison à vie est prévue. Les peines sont, en revanche, rendues beaucoup moins sévères pour les ravisseurs repentis qui collaboreraient avec la police pendant les recherches ;

● *Le secret de l'instruction* est moins strict. D'une part, les magistrats instructeurs chargés de différents procès ont le droit d'échanger des informations ; d'autre part, le ministère de l'intérieur peut demander à la justice une copie des actes ;

● *Les interrogatoires* de la police judiciaire peuvent être faits pendant vingt-quatre heures sans mandat et même hors de la présence d'un avocat. Mais ils ne font pas l'objet d'un procès-verbal et leur compte rendu ne pourra être utilisé dans un procès ;

● *Les écoutes téléphoniques*, limitées jusqu'à présent à quinze jours, peuvent être prolongées sans limite avec des autorisations successives de la magistrature. Pour certains délits graves, elles serviront éventuellement de preuve ;

● *Les propriétaires de logements* doivent communiquer à la police l'identité précise des personnes à qui elles cèdent les lieux par vente ou location.

Le ministre de la justice insiste sur le fait qu'aucune de ces mesures ne contredit la Constitution. On verra comment les appliquer. D'ores et déjà, l'extrême gauche dénonce « *des lois spéciales qui ne serviront à rien, sinon à réduire nos libertés* », comme le fait *Il Manifesto*, tandis que le petit parti radical déplore la naissance d'« *un véritable Etat policier* ». On note au contraire la déception de M. Hugo La Malfa, président du parti républicain, qui voulait « *davantage d'énergie* » et réclamait notamment l'institution de la peine de mort.

A Turin, le procès des membres des Brigades rouges se poursuit laborieusement. Seuls trois des quinze accusés se sont présentés à l'audience de mardi, « *au nom des camarades et comme observateurs* ». Ils réclament le droit de se défendre eux-mêmes, et leurs avocats sont divisés sur ce point. L'affaire pourrait aller jusqu'à la Cour constitutionnelle, ce qui aurait pour effet de suspendre le procès.

ROBERT SOLÉ.

République d'Irlande

La mort de l'ancien président Cearbhall O Dalaigh

Un « européen » passionné de culture gaélique

De notre correspondant

Dublin. — L'ancien président de la République d'Irlande, M. Cearbhall O Dalaigh, est mort mardi matin 21 mars d'une crise cardiaque à son domicile du comté de Kerry, au sud-ouest du pays.

Juriste international réputé, M. Cearbhall O Dalaigh avait été nommé à la présidence, en décembre 1974, à la suite d'un accord passé entre les trois principaux partis, après la mort subite du président Erskine Childers. Il devenait le cinquième chef de l'Etat irlandais. Moins de deux ans après, le 22 octobre 1976, il démissionnait, plongeant le pays dans une grave crise constitutionnelle. Il s'était jugé offensé par les remarques désobligeantes du ministre de la défense de l'époque, M. Donegan, qui critiquait sa décision de soumettre à la Cour suprême la nouvelle loi antiterroriste autorisant la détention sans jugement des suspec . Cette crise a contribué à la défaite du gouvernement de coalition en juin 1977.

Né en 1911 à Bray, à 15 kilomètres de la capitale, dans une famille modeste, le président O Dalaigh avait fait ses études grâce à des bourses et s'inscrivit, en 1934, au barreau de Dublin. En 1953, il était juge à la Cour suprême. De 1961 à 1973, il en fut le président. En août 1972, il avait été nommé représentant de l'Irlande à la Cour de justice de la Communauté européenne.

Passionné de littérature européenne et d'histoire de l'art, il fut président de l'Alliance française à Dublin et fit un voyage officiel en France au mois de mars 1975.

Mais c'est la langue et la littérature gaéliques qui furent la grande affaire de sa vie. Ayant appris le gaélique à un très jeune âge, dans une région dont c'était la langue usuelle, il considérait que l'entrée du pays dans la Communauté européenne ferait prendre conscience aux Irlandais de leur héritage culturel.

Survenant deux semaines après la mort de l'acteur Michael Mac Liammoir, un autre « européen » imprégné de gaélique, dont l'oraison funèbre fut prononcée en gaélique par l'ex-président, la disparition de Cearbhall O Dalaigh est profondément ressentie dans les milieux culturels du pays.

JOÉ MULHOLLAND.

Espagne

Le directeur de l'administration pénitentiaire est assassiné à Madrid

Madrid (A.F.P., A.P., Reuter). — M. Jesus Miguel Haddad, directeur général de l'administration pénitentiaire espagnole, a été tué dans un attentat à la mitraillette, ce mercredi 22 mars dans la matinée, devant son domicile à Madrid. Selon des témoins, trois jeunes gens ont tiré à plusieurs reprises sur M. Haddad alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture pour se rendre à son bureau. Le meurtre n'avait pas encore été revendiqué ce mercredi en fin de matinée.

Cet attentat est peut-être lié à la mort, il y a une huitaine de jours, de Rueda Sierra, un jeune détenu anarchiste de la prison de Carabanchel, arrêté pour détention d'explosifs. Rueda Sierra est mort à Carabanchel dans des circonstances inexpliquées, alors qu'il était interrogé par des gardiens sur une tentative d'évasion collective à laquelle il avait participé. Deux fonctionnaires et huit gardiens de prison avaient été arrêtés et le directeur de la prison révoqué, mais laissé en liberté provisoire sous caution, à la suite de cette affaire.

Des centaines de militants anarchistes avaient manifesté, vendredi 17 mars, à Madrid, pour protester contre la mort suspecte de leur camarade. Trente arrestations avaient été opérées par la police à cette occasion.

Agé de quarante ans, M. Jesus Miguel Haddad était licencié en droit et appartenait à l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental. Il avait été nommé directeur de l'administration pénitentiaire le 9 décembre 1977.

Grande-Bretagne

La publication du rapport sur l'immigration relance les controverses sur le problème racial

De notre correspondant

Londres. — La controverse sur le problème racial, qui semblait en voie d'apaisement, vient d'être ravivée par la publication, mardi 21 mars, du rapport d'une commission des Communes composée de cinq conservateurs et de cinq travaillistes. La commission recommande que le gouvernement britannique exprime clairement l'intention de mettre fin à l'« entrée massive » des immigrants en Grande-Bretagne. Tout en admettant l'impossibilité d'arrêter actuellement le mouvement, étant données les promesses faites par les gouvernements antérieurs, la commission demande l'établissement d'un quota annuel concernant les personnes en provenance du sous-continent indien, ainsi que le renforcement des mesures de contrôle de l'immigration clandestine.

Ce rapport a provoqué immédiatement de vives réactions d'hostilité, notamment chez les travaillistes, les libéraux et les diverses organisations de défense des immigrants. Les conservateurs, eux, se sont déclarés satisfaits du document qui, à leur avis, confirme la thèse de leur leader, Mme Thatcher.

Aux Communes, M. Callaghan a trahi son embarras en renouvelant son appel à une libre discussion entre les partis sur le problème racial. De toute évidence, le premier ministre doit tenir compte du racisme latent de larges secteurs de l'électorat ouvrier, sans pour autant s'aliéner les quelque deux millions d'immigrants en mesure de faire pencher la balance électorale dans certaines circonscriptions marginales.

Dans les milieux officiels, on estime que les membres travaillistes de la commission ont à tort accepté, dans un souci d'unité, des formules qui justifient, en fait, les déclarations alarmistes faites en janvier par Mme Thatcher.

Le seul point du rapport considéré unanimement comme positif est la recommandation d'accélérer l'entrée des personnes ayant un droit légal à rejoindre des membres de leur famille déjà installés en Grande-Bretagne.

Le rapport souhaite que les femmes et enfants (mais au-dessous de douze ans seulement) des immigrants soient admis en priorité dans le quota annuel, mais pas les « fiancés » abusifs. Des sanctions devront être appliquées aux employeurs qui donneraient du travail aux imigrants clandestins. Le rapport envisage aussi *la réduction progressive du quota* des étrangers admis à travailler comme domestiques dans l'hôtellerie ou les services hospitaliers ; il souhaite que soit abrogé le règlement selon lequel les personnes dont les grands-parents sont nés en Grande-Bretagne ont automatiquement droit à la nationalité britannique. Cette suggestion vise essentiellement les ressortissants du « vieux Commonwealth », les Australiens, notamment. La proposition de révision de la loi sur la nationalité, enfin, a pour objectif de restreindre l'entrée en Grande-Bretagne de quatre millions de ressortissants de Hongkong lorsque ce territoire passera sous la souveraineté chinoise.

HENRI PIERRE.



Turquie

La recrudescence de la violence politique crée un climat de guerre civile larvée

De notre correspondant

Ankara. — Des centaines de milliers de travailleurs turcs affiliés à la centrale ouvrière progressiste DISK ont débrayé, le lundi 20 mars, dans les principales villes turques, entre 8 heures et 10 heures du matin. Ils entendaient adresser une « *protestation et un avertissement* » après l'assassinat de six étudiants de gauche, victimes d'un attentat à la bombe, jeudi 16 mars, à la sortie de l'université d'Istanbul. De leur côté, des groupes d'étudiants progressistes, scandant : « *Trouvez les assassins !* », ont perturbé la circulation dans les grandes artères de la capitale, en provoquant des embouteillages monstres. Des heurts avec les forces de l'ordre ont eu lieu.

Environ trois cents jeunes gens ont été arrêtés. En outre, les cours ont été ajournés à l'université, dont les étudiants étaient descendus dans la rue pendant deux heures, et dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire, où les professeurs répondaient à l'appel de leur association progressiste (TOB-DER).

D'autre part, les obsèques de cinq ouvriers, assassinés par des inconnus, ont eu lieu, lundi, à Istanbul. Les « Foyers de l'idéal », organisation de jeunesse proche du parti du *mouvement nationaliste* (extrême droite), affirment que les victimes étaient membres de leur organisation. Selon la presse de droite, ces ouvriers auraient été assassinés par des militants de l'organisation clandestine terroriste TIIKO (« Armée de libération révolutionnaire ouvrière paysans de Turquie »), au terme d'un « procès devant un tribunal populaire ». Les membres de cette organisation auraient choisi comme centre une localité de l'agglomération d'Istanbul, *Umraniye*, où des squatters d'origine paysanne, récemment arrivés, ont créé un bidonville avec les moyens du bord.

Scandant : « *Ecevit assassin !* » et « *Etat nationaliste, pouvoir fort !* », des milliers de jeunes militants d'extrême droite ont défilé dans les rues d'Istanbul pour escorter les cercueils de leurs « martyrs ». Ceux-ci, d'après les déclarations du ministre de l'intérieur, qui ne sont pas prises partout pour argent comptant auraient été victimes d'un règlement de comptes entre des *mafiosi* et des *squatters*, dans une affaire sans implication idéologique.

La loi et l'ordre

Quelques heures après ce déploiement de forces, un porte-parole du parti de la justice a déclaré que le comité directeur national de cette organisation inviterait, sous peu, les élus à déposer une motion de censure à l'encontre du ministre de l'intérieur, incapable, selon le parti de la justice, d'endiguer l'anarchie. Pour sa part, M. Demirel, chef de ce parti, a estimé : « *L'Etat est passé dans les mains des militants de la gauche, et c'est l'anarchie qui supplante l'Etat.* » Il a accusé le parti républicain de se montrer incapable de restaurer la loi et l'ordre.

De son côté, M. Turkes, chef du parti du mouvement nationaliste, a dénoncé « *la politique de l'autruche* » du gouvernement Ecevit, accusé de « *mettre sa tête sous le sable* » plutôt que d'agir en responsable.

M. Ecevit, après avoir conféré tour à tour avec le chef d'état-major des armées, le général Evren, les ministres de l'intérieur et de l'éducation, ainsi que les dirigeants de son parti, a aussitôt répliqué en qualifiant les manifestations de lundi de « *piège contre la Turquie* », tendu par des « *rêveurs de la dictature* » pour détruire le régime démocratique, au moment où son gouvernement paraît en mesure d'améliorer l'image de marque du pays.

Adoptant un ton dur à l'égard des « saboteurs » du régime, M. Ecevit a également laissé entendre que les responsables de la DISK — la centrale syndicale », — qui avaient déclenché des débrayages « illégaux », seraient traduits en justice. Harcelé par la droite, qui l'accuse de protéger les anarchistes pour le discréditer auprès de l'opinion, M. Ecevit a préféré oublier que la DISK avait activement fait campagne en faveur de son parti lors des élections de juin dernier.

L'opinion s'inquiète de la recrudescence de la violence dont le triste bilan s'élève à près de cent quarante morts depuis le début de l'année. Cette opinion « *n'aspire qu'à la paix* », note le quotidien *Hurriyet*, dans un éditorial intitulé : « *Assez...* » Tandis que le pays semble vivre une guerre civile larvée, les accusations de la droite comme de la gauche donnent aux partisans de la manière forte des arguments supplémentaires, estiment les observateurs. Ajoutons que la centrale ouvrière progressiste DISK et les divers partis socialistes sont unanimes à condamner les terroristes, « *aventuriers sans espoir* ».

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

Ancien directeur de Tass

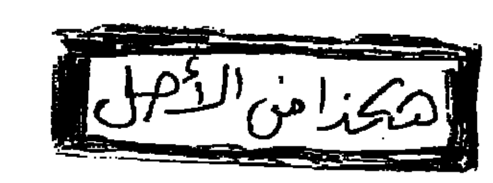
M. ZAMIATINE EST CHARGÉ AU COMITÉ CENTRAL DE L'INFORMATION VERS L'ÉTRANGER

(De notre correspondant.)

Moscou. — Il se confirme à Moscou que M. Leonid Zamiatine, libéré de ses fonctions de directeur général de l'agence officielle Tass le 3 mars dernier, a été nommé à la tête d'un service du *comité central* chargé de l'information et de la propagande en direction de l'étranger. Ce service, qui est encore en pleine organisation, serait totalement indépendant du département de l'agitation et de la propagande, dirigé par M. Zimianine.

Le service d'information vers l'étranger du comité central n'est pas, à proprement parler, nouveau. Il existait déjà sous Khrouchtchev, mais il semble qu'il ait disparu au début des années 60. Il est bien difficile de savoir quelles seront les fonctions exactes de M. Zamiatine et quel sera son degré d'autonomie par rapport aux secrétaires responsables des affaires internationales, comme M. Ponomarev, secrétaire du P.C. chargé des relations avec les partis communistes qui ne sont pas au pouvoir, et surtout M. Souslov, secrétaire chargé de l'idéologie et des sections internationales. — D. V.

[Elu membre du comité central au XXVe congrès en *1976*, *M. Zamiatine* était directeur général de Tass depuis 1970. Né en 1922, il a fait une carrière diplomatique qui l'a mené à la représentation soviétique auprès des Nations unies, à l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, puis au service de presse du ministère des affaires étrangères. M. Zamiatine est surtout connu à l'étranger parce qu'il a servi de porte-parole à M. Brejnev lors de ses voyages officiels.]



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Les élus centristes siégeront dans un groupe parlementaire commun aux formations de l'U.D.F.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, a confirmé, mardi 21 mars, à l'occasion d'une conférence de presse, que les députés de sa formation siégeront à l'Assemblée nationale au sein d'un groupe parlementaire commun à tous les élus de l'Union pour la démocratie française. Cette « *décision de principe* » a été acquise « *pratiquement à l'unanimité* » et « *sans vote* », a précisé M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S.

M. Lecanuet a souligné que son parti « *a la capacité de constituer son propre groupe* » et revendique trente et un élus officiellement inscrits au C.D.S. « *Mais*, a-t-il ajouté, *nous pensons que le rayonnement de notre doctrine politique s'exercera de manière plus efficace à l'intérieur d'un groupe puissant et uni.* »

Il a encore affirmé : « *Nous sommes convaincus que l'orientation du nouveau gouvernement sera celle de l'ouverture sociale. Ce changement correspond à nos aspirations et est une réponse positive aux vœux des Français qui se sont prononcés pour la minorité. (...) Pour nous, l'ouverture sociale, c'est un programme gouvernemental orienté vers des mesures sociales et assorti d'un calendrier.* »

*

Si les démocrates sociaux ont donné leur accord à la constitution d'un groupe U.D.F. commun, ce n'est pas sans en avoir longuement débattu entre eux (*le Monde* du 22 mars) ni sans avoir amorcé une négociation avec leurs partenaires. M. Lecanuet a, de plus, été reçu vendredi 17 mars par M. Giscard d'Estaing. Le compromis adopté semble prévoir, une fois acquise la participation des élus centristes au groupe commun, l'élection d'un giscardien à la présidence de ce groupe, étant entendu que serait réservé à M. Lecanuet un rôle de premier plan dans les instances dirigeantes de l'« *organisation fédérale* » que doit se donner l'Union pour la démocratie française.

LE « RECOURS » DEMANDE LE MAINTIEN DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES RAPATRIÉS

Le mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime que le bilan des élections législatives révèle huit résultats « *positifs* » pour les « pieds-noirs ». Il se félicite de la réélection de MM. Emmanuel Hamel, U.D.F.-P.R. (Rhône, 8e circ.), Henri Ginoux, U.D.F.-C.N.I.P. (Hauts-de-Seine, 13e circ.), Louis Philibert, P.S. (Bouches-du-Rhône, 9e circ.), Raoul Bayou, P.S. (Hérault, 5e circ.), de l'élection de MM. Maurice Charretier, U.D.F.-P.R. (Vaucluse, 2e circ.) et Jean-Michel Baylet, M.R.G. (Tarn-et-Garonne, 2e circ.). Le Recours se déclare également satisfait de la défaite de MM. Pierre Baudis, U.D.F. - P.R. (Haute - Garonne, 2e circ.) et Edouard Schlœsing, U.D.F. - rad. (Lot - et - Garonne, 3e circ.).

Il note, en revanche, que dans les circonscriptions où il ne s'était pas « *engagé dans un choix précis* » le scrutin a donné des « *résultats inattendus, comme à Montpellier, contrairement à ce qui s'était produit lors des élections municipales* ». « *Se réjouissant d'avoir été suivi par les rapatriés dans la plupart des circonscriptions où il avait mené campagne* », le Recours « *souhaite ardemment que le secrétariat d'Etat aux rapatriés soit maintenu, afin d'en terminer définitivement avec ce dossier, en y apportant les mesures d'apaisement indispensables, conformément aux vœux exprimés au soir du second tour par de nombreux leaders de la majorité qui estiment que le prochain gouvernement devrait tenir compte des inquiétudes de toutes les catégories de Français* ».

LE GOUVERNEMENT DE M. BARRE RESTE EN FONCTION

(*Suite de la première page.*)

Le problème est donc de savoir s'il reste l'homme de la situation pour répondre à diverses attentes et résister à de multiples pressions.

M. Giscard d'Estaing a d'avance noté « *les préoccupations de progrès et de justice* » qui se sont exprimées pendant la campagne électorale. Il n'est pas le seul. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., relance son appel à une négociation tripartite (avec le nouveau gouvernement et le patronat) sur l'emploi, les conditions de travail et le SMIC à 2 400 F (avec des délais raisonnables). La C.F.D.T. insiste davantage sur la revendication de nouveaux droits pour les travailleurs dans les entreprises et, surtout, innove spectaculairement en demandant audience au chef de l'Etat.

Dans la majorité, le C.D.S. réclame une « *large ouverture sociales* », c'est-à-dire un programme de mesures sociales (plus généreuses que celles du « programme de Blois ») accompagnés d'un calendrier. M. Lecanuet, qui s'est entretenu avec M. Giscard d'Estaing le 17 mars, s'attend à un profond renouvellement de l'équipe gouvernementale qui traduirait de nouvelles orientations dans le sens qu'il souhaite.

Parmi les objectifs que s'est fixés le comité central du R.P.R. figurent la relance des investissements productifs, une nouvelle politique sociale axée sur la revalorisation des prestations familiales et la mise en œuvre de la participation. Le tout allant de pair avec le renforcement de la liberté d'entreprendre face aux contraintes excessives de l'administration. Cette dernière exigence rejoint la revendication du C.N.P.F. en faveur du libéralisme économique et de la liberté des prix.

Face à ses diverses aspirations, la volonté de changement, si elle tend à se réaliser, n'a que l'embarras du choix.

ANDRÉ LAURENS.

M. Chirac veut tout faire pour que « le courant gaulliste retrouve la place qu'il a occupée dans le passé »

Avant que ne s'ouvre, lundi 3 avril, la session parlementaire, M. Chirac veut à la fois maintenir le rythme soutenu qu'il a imposé à l'activité politique du R.P.R. pendant la campagne électorale, bien persuader ses partisans qu'ils appartiennent au « premier parti de France » et ses députés qu'ils constituent le groupe le plus important de l'Assemblée nationale : en somme, il s'emploie à « battre le fer tant qu'il est chaud ».

Avant d'entreprendre une nouvelle phase de son action politique et parlementaire, M. Chirac veut s'assurer du soutien de son mouvement et demander leur caution formelle aux instances dirigeantes du R.P.R. C'est pourquoi, après avoir réuni lundi 20 mars le conseil politique, il a offert mardi un déjeuner à l'Hôtel de Ville de Paris aux députés du groupe gaulliste, auquel participaient également Mlle Dienesch, élue des Côtes - du - Nord (Démocrates Ve) et M. Frédéric-Dupont, député du 7e arrondissement de Paris (apparenté P.R. dans la précédente Assemblée) puis présidé la réunion du comité central, un congrès extraordinaire étant convoqué pour le dimanche 2 avril.

Devant le comité central, auquel participaient, aux côtés des délégués des fédérations, tous les parlementaires du mouvement, M. Yves Guéna, délégué politique, a dressé un bilan des élections et M. Jacques Toubon, délégué national chargé des élections, a présenté une analyse des résultats par circonscription. M. Jacques Chirac a ensuite prévu que le groupe R.P.R. de la future Assemblée nationale compterait environ cent cinquante-cinq inscrits. Il a ajouté : « *Le travail militant n'est pas achevé pour autant. Nous devons accélérer encore notre implantation et renforcer notre dynamisme pour que le courant gaulliste retrouve la place qu'il a occupée dans le passé. Je vous le dis avec autant de conviction que j'assurais que nous gagnerions ces élections : nous atteindrons 30 % des suffrages exprimés (1) dans les prochaines élections nationales ou locales.* »

L'ancien premier ministre a également déclaré : « *La France l'a échappé belle : il ne faut pas se leurrer. Les élections législatives ont davantage marqué la défaite des collectivistes que la victoire de la majorité. Il faut en tenir compte, et notamment le gouvernement qui va être nommé doit savoir, dès maintenant, que nos voix exigeront pour lui être acquises la mise en œuvre d'une politique hardie apportant à la France les transformations économiques et sociales qui sont nécessaires si nous voulons répondre aux exigences nationales et au sentiment qui s'est dégagé au cours de la campagne électorale.* »

M. Yves Guéna, plus précis encore, a déclaré ensuite à France-Inter : « *Si le gouvernement n'agit pas dans un sens qui nous paraît conforme aux objectifs fondamentaux qui sont les nôtres, nous manifesterons par nos discours et par nos votes nos réserves et éventuellement notre opposition.* »

M. Chirac a enfin présenté les objectifs du mouvement qui se traduiront par des propositions de loi comme il l'avait fait la veille devant le conseil politique (*le Monde* du 22 mars). Cette déclaration a été approuvée à l'unanimité par les membres du comité central.

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R. en conclusion de son rapport moral sur l'état du mouvement, a alors annoncé sa démission en ces termes :

« *Chacun sait que je n'ai jamais eu et que je n'ai pas d'ambition dans le domaine de la politique. Nous avons créé ensemble le Rassemblement. Nous avons redonné l'espérance au pays, nous avons gagné les élections. Jacques Chirac avait dit qu'il conduirait le mouvement pour ramener cent cinquante députés à l'Assemblée nationale. Ils y sont aujourd'hui. Nous avons six cent mille militants adhérents au Rassemblement. Notre mouvement occupe la première place dans la vie politique française, il a su réunir, de toutes les formations ou partis politiques, le plus grand nombre de suffrages exprimés.*

» *J'ai le sentiment d'avoir contribué à mener à terme cette première mission fixée au Rassemblement. Je suis assuré que sous la conduite de Jacques Chirac, notre mouvement restera digne de ses plus hautes ambitions. Au terme de ce compte rendu d'action, fidèle à l'engagement que j'avais alors clairement indiqué à Jacques Chirac — engagement qu'il avait accepté — d'assumer ces fonctions jusqu'à la victoire des législatives, j'ai souhaité aujourd'hui remettre entre les mains de notre président, le mandat qu'il m'avait confié. Anne-Marie Dupuy, secrétaire général adjoint, trésorier national, qui avait rejoint dans les mêmes conditions que moi, Jacques Chirac, et qui avait fixé le même terme pour mener à bien l'action qui a été la sienne, a pris la même décision.*

» *Je resterai, nous resterons, militants parmi tant d'autres, et à ce titre, ce soir, je veux exprimer à notre mouvement et à son président, mon dévouement et ma confiance.* »

M. Monod et Mme Dupuy ont été nommé member du conseil national et du comité central. La décision de M. Monod a été accueillie dans le silence et avec une grande émotion. Le démissionnaire a ensuite bénéficié, pendant plusieurs minutes, d'une ovation de la part des membres du comité central, debout. M. Chirac a annoncé alors qu'il avait nommé secrétaire général M. Alain Devaquet, nouveau député du onzième arrondissement de Paris, et confié la charge de trésorier à M. Yves Guéna, qui de délégué politique devient conseiller politique. M. Charles Pasqua devient conseiller pour l'organisation, alors qu'il était « secrétaire général adjoint chargé de l'animation ». Des secrétaires généraux adjoints seront prochainement nommés parmi lesquels M. Jacques Toubon, chargé des élections, qui était jusqu'alors « délégué national aux élections ». M. Chérioux, sénateur de Paris, a été nommé trésorier adjoint.

La démission de M. Monod était effectivement prévue depuis un certain temps déjà, et c'est notamment pour cette raison qu'il ne s'était pas présenté aux élections législatives. Appelé dès le 5 décembre 1976 au secrétariat général du R.P.R. par M. Chirac après avoir été son directeur de cabinet à l'hôtel Matignon, M. Monod s'était consacré à la direction effective du mouvement, tandis que l'ancien premier ministre conduisait sa campagne municipale parisienne, puis la campagne des législatives. Il avait aussi — avec Mme Dupuy — rationnalisé l'administration d'un R.P.R. où les militants affluaient. Mais son éthique autant que ses conceptions de la gestion pratique et de l'action politique ne correspondaient pas toujours à celles d'autres membres de l'entourage de M. Chirac. L'influence grandissante de M. Pasqua, délégué à l'animation, et de Mme Garaud, chargée de mission auprès de M. Chirac dans la campagne électorale, avaient peu à peu réduit son rôle à celui d'un gestionnaire administratif alors même qu'il partincipait activement à cette campagne.

Les conflits avaient toutefois été étouffés et les menaces de démissions cachées pour qu'une crise interne ne vienne pas compromettre l'image du R.P.R. dans la bataille électorale. Les pouvoirs accrus donnés alors à M. Pierre Juillet, membre du conseil politique et conseiller de M. Chirac, avaient permis de trouver une solution arbitrale et d'effacer les frictions (*le Monde* du 15 octobre 1977). La nouvelle structure décidée par M. Chirac concentre les pouvoirs entre les mains d'une équipe plus réduite et sans doute plus cohérente mais sans contre-poids, et dans laquelle le nouveau secrétaire général n'occupera plus hiérarchiquement le premier rang après le président du mouvement. Il est placé en effet après les « conseillers » que sont MM. Guéna et Pasqua.

Par ce choix, le président du R.P.R., a voulu placer à la tête de l'administration du mouvement un homme jeune et qui, malgré son inexpérience politique, est symbolique de la nouvelle génération « chiraquienne ».

Qui sera président de l'Assemblée ?

M. Jacques Chirac a révélé lors d'une conférence de presse à l'issue du comité central que, au cours du déjeuner qu'il avait offert mardi à l'Hôtel de Ville aux députés du R.P.R., M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, avait « *confirmé son adhésion au groupe R.P.R. non comme simple apparenté mais comme membre à part entière et qu'il avait fait acte de candidature à la présidence de la future Assemblée nationale* ». Et M. Chirac a ajouté : « *Si j'en juge aux applaudissements qui l'ont salué, il me semble que notre groupe sera unanime à le soutenir.* »

Cette déclaration de candidature a surpris M. Jacques Chaban-Delmas, qui, en raison des obsèques d'André Boulloche à Montbelliard, n'était pas au déjeuner de l'Hôtel de Ville de Paris. Il a eu aussitôt après un entretien en tête à tête avec M. Jacques Chirac, qui, jusqu'à présent, s'est gardé de prendre lui-même position dans cette affaire. Selon le maire de Bordeaux, le président du R.P.R. l'a assuré qu'aucune décision en cette matière n'était prise, puisque seul le groupe parlementaire était compétent pour cela. M. Chaban-Delmas s'est dit d'autant plus étonné des propos de M. Edgar Faure que la veille au conseil politique, auquel il participait en compagnie de l'actuel président de l'Assemblée, il avait été convenu que personne n'évoquerait publiquement cette affaire tant que le député de la Gironde et le député du Doubs ne se seraient pas rencontrés en tête à tête, ce qu'ils devaient faire mercredi matin.

Avant le premier tour des élections, M. Edgar Faure et M. Chaban-Delmas s'étaient rencontrés à Bordeaux, et l'ancien premier ministre ayant dit que s'il n'entrait pas au gouvernement il serait candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, M. Faure lui avait répondu : « *Eh bien, cher ami, moi aussi.* » M. Chaban-Delmas a demandé audience au président de l'Assemblée pour ce mercredi. Mais un quart d'heure avant qu'il n'arrive à l'Hôtel de Lassay, à 11 h. 30, M. Edgar Faure annonçait à la presse sa décision d'être candidat.

Après un bref entretien, M. Chaban-Delmas a confirmé qu'il présenterait, lui aussi, sa candidature devant le groupe R.P.R., « *qui tranchera ainsi entre deux candidats* ». Il a ajouté : « *On a pu croire que M. Edgar Faure était le seul candidat du R.P.R. C'était un malentendu complet. Il est maintenant dissipé.* » Ainsi, comme en 1973, les deux hommes se retrouvent en concurrence pour la même fonction, mais il y a cinq ans le président de la République, Georges Pompidou avait, par son influence sur le groupe gaulliste, réussit à faire écarter la candidature de son ancien premier ministre. Cette année encore, le rôle du chef de l'Etat, pour discret qu'il soit, ne sera pas négligeable dans cette élection qui doit se dérouler le 3 avril.

ANDRÉ PASSERON.

(1) N.D.L.R. — Le R.P.R., rappelons-le, a recueilli le 12 mars dernier, lors du premier tour des élections législatives, 22,6 % des suffrages.

M. MONOD : nous avons été les meilleurs artisans de la victoire.

Dans son rapport, M. Jérôme Monod a notamment déclaré :

« *Quelques voies ont déjà été tracées : accentuer l'effort pour amener à nous plus de jeunes sans les décevoir ; développer et organiser l'implantation du Rassemblement dans les cantons et dans les communes ; tirer les conclusions de la campagne électorale et des élections pour renouveler, là où cela s'impose, les cadres des fédérations et des circonscriptions. Et surtout montrer notre capacité à imaginer l'avenir et à faire des propositions responsables et concrètes dans tous les domaines essentiels de la vie nationale.*

» *Les premiers nous sommes entrés à visage découvert, dans le combat légitime de la liberté contre le collectivisme. Les premiers nous avons dénoncé les illusions et les tromperies du programme commun, dont l'enjeu véritable était, comme nous l'avons toujours dit, la conquête du pouvoir d'Etat. Les premiers nous avons, avec Jacques Chirac, rendu l'espérance aux Français. Les premiers, nous avons brisé l'élan du parti socialiste, dénoncé le caractère immuable du parti communiste. Nous avons été les meilleurs artisans de la victoire de la majorité.* »

M. GUIDONI RENONCE A SON MANDAT DE CONSEILLER DE PARIS

M. Pierre Guidoni, P.S., qui vient d'être élu député de l'Aude (2e circ., Narbonne), a adressé à M. Jacques Chirac, maire de Paris (et député de la Corrèze), sa démission de conseiller municipal de la capitale (élu du XIXe arrondissement). Dans sa lettre de démission, M. Guidoni souligne qu'il se conforme ainsi à la règle de son parti, opposé au cumul d'un mandat de député dans une circonscription de province et de conseiller municipal à Paris.

[N. D. L. R. — Il est à peine besoin de souligner que cette décision et cette lettre ont valeur de remontrance à l'égard de M. Chirac, qui est tout à la fois maire de Paris et député R. P. R. de la 3e circonscription de la Corrèze (Ussel).]

M. Alain Devaquet : je ne souffrirai pas du handicap de ma jeunesse

M. Alain Devaquet a fait après sa nomination la déclaration suivante devant le comité central :

« *Certains d'entre vous pourront penser que je souffrirai du handicap de ma jeunesse. Qu'il me soit permis de les rassurer. Il peut paraître présomptueux que les jeunes de notre mouvement se disent gaullistes. Après tout ils n'ont pas comme nombre d'entre vous participé à la résistance clandestine, ils n'ont pas participé à l'action du général de Gaulle et à celle de Georges Pompidou. Ils n'ont pas été les acteurs ni des actes de courage, ni de la patiente reconstruction de notre pays, mais ils sont comme vous, attachés aux deux idées force de notre mouvement. Le refus total de la facilité et des abandons et ce dans tous les domaines ; l'espoir que nous plaçons dans l'homme, dans chacun d'entre nous, dans ces hommes qui sont la seule richesse de la France.*

» *Mais les hommes, militants, adhérents, sympathisants, sont aussi la promesse de notre mouvement. Je consacrerai l'essentiel de mon action à les rassembler, à les organiser dans chaque commune, dans chaque canton. C'est là ma responsabilité, mais c'est aussi la vôtre. Sans vous rien ne sera.*

» *C'est pourquoi, en pensant à l'homme presque seul qui lança l'appel du 18 juin 1940, en pensant aux centaines de milliers de Françaises et de Français qui, le 30 mai 1968 remontaient les Champs-Elysées, je demande, à chacun de vous, de m'aider, de travailler sans relâche pour que notre mouvement pour notre pays demeure un symbole de vérité, de volonté et d'espoir.* »

[M. Alain Devaquet est né le 4 octobre 1942 à Raon-l'Etape (Vosges). Elève à l'école normale d'instituteurs de Nancy en 1957, puis à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, il passe l'agrégation des sciences en 1966 et le doctorat ès sciences en 1970. Maître de conférence à l'Ecole polytechnique depuis 1974, professeur à l'université de Paris-VI, il est chargé de mission auprès de Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités. En janvier 1977, il adhère au R.P.R. et est nommé conseiller auprès de M. Chirac pour les problèmes d'énergie. Il rédige le rapport du mouvement sur la recherche. Désigné comme candidat R.P.R. dans le 11e arrondissement de Paris (9e circ.) en remplacement de M. Panton, député sortant, qui se présente à Poitiers, il distance M. Georges Sarre, P.S., au premier tour, et le bat au second en recueillant 51,99 % des suffrages exprimés.]

Service de ...

... commando du souvenir ... l'assassinat de François ...

Un dossier ...

Le Monde publiera le 23 mars un numéro ... des « Dossiers et documents » ...

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1978

Les résultats complets

Les programmes des partis

L'évolution des ...

A retenir dès maintenant chez votre marchand de journaux

Service de la France

(Suite de la première page.)

Se mettre en mesure de profiter des immenses richesses de la mer ; se situer dans le lot de tête des nations disposant d'industries de pointe, notamment dans l'électronique et la chimie ; participer à la conquête et à l'utilisation de l'espace ; assurer une dissuasion nationale efficace à l'égard de menaces extérieures éventuelles ; éviter la mainmise des sociétés à direction étrangère sur notre économie et notre culture. Il y a là un ensemble d'actions aussi importantes que celles qui résultent de notre volonté de survie dans la compétition internationale. L'histoire jugera la majorité sur sa capacité à s'affranchir de la routine et à se diriger sur ces nouvelles voies de l'action.

Le troisième fait important — oserai-je une nouvelle fois le rappeler aux sots qui le nient, aux sceptiques qui ne veulent rien faire ? — c'est notre dénatalité. Ne pas se servir du mouvement de confiance qui vient de se manifester pour se pencher sur les problèmes matériels des jeunes couples, sur la situation de la femme mère de famille ; ne pas affirmer que la priorité sociale est l'aide privilégiée à la mère de trois enfants, garante du progrès économique et social de la nation, c'est se cacher les yeux sur l'essentiel, c'est véritablement démissionner de ses responsabilités.

Ce sont ces faits qui doivent inspirer la politique, la seule qui vaille la peine de se battre et d'agir.

J'entends par là qu'il ne s'agit pas d'un exercice littéraire, mais d'orientations précises que dicte la raison.

On ne peut durablement répartir en revenus particuliers des sommes plus fortes que ce que donne le revenu national. On ne peut, en période de dure concurrence, aggraver les charges des entreprises. On ne peut remplacer l'épargne par la création monétaire. On ne peut durablement maintenir un déséquilibre entre les diplômes universitaires difficiles à obtenir et une insuffisance d'emplois correspondants. On ne peut vouloir à la fois aider la famille et ne pas donner priorité à l'action familiale. On ne peut vouloir à la fois la force de la nation et un laisser-aller dans trop de domaines de l'intelligence et du cœur.

Ces règles de bon sens sont d'autant plus nécessaires que, sur la voie du rétablissement, les équilibres n'ont pas encore été solidement assurés. L'inflation n'est pas durablement maîtrisée et la libération nécessaire des prix industriels va exiger une vigilance accrue. La facture pétrolière n'a pas été compensée. Nous ne sommes qu'à mi-chemin. Si nous ne prenons pas garde, l'inflation réapparaîtra très vite, avec son cortège : chômage et impuissance à poursuivre tout grand dessein social ou national. C'est pourquoi il faut diriger nos efforts sur l'essentiel, d'autant plus aisé à faire comprendre que le gouvernement sera aidé par une reprise qui va résulter d'une conjoncture désormais favorable. Des hypothèques, dont on mesure mal l'ampleur, sont désormais levées. C'est donc poussé par un vent favorable que le commandement de la nation peut assurer la maîtrise de notre destin.

C'est dans ce contexte, et ce contexte seul, qu'il faut replacer ces maître mots d'ouverture politique et de générosité sociale.

Oui à l'ouverture, c'est-à-dire que les opposants peuvent être invités à participer pendant deux ans au moins à une sorte de trêve politique qui pourrait déboucher, si le salut public l'exigeait, sur une certaine forme d'union nationale. Oui à la générosité, c'est-à-dire que l'effort de travail, d'épargne, d'investissement accompagné par une action intelligente de protection du marché européen, accompagné également par une priorité à l'action familiale, doit déboucher normalement sur diverses formes de solidarité où la participation occupera une place de choix. Mais cette ouverture politique, cette générosité sociale sont moins le point de départ de la pensée que l'aboutissement d'une action. Cette action doit commencer tout de suite et ne pas se perdre dans les labyrinthes des calculs partisans ou personnels.

La législature précédente se perdra vite dans la grisaille de l'histoire. Il appartient à la majorité, c'est-à-dire aux hommes qui la dirigent, de faire en sorte que la législature qui commence sorte de l'ordinaire. Tel est mon vœu. Telle est l'exigence du service de la France.

MICHEL DEBRÉ.

Un « commando du souvenir » revendique l'assassinat de François Duprat

Par un communiqué adressé téléphoniquement à l'Agence France-Presse, un mystérieux « commando du souvenir » a revendiqué dans l'après-midi du mardi 21 mars l'attentat qui a coûté la vie à François Duprat, membre du bureau politique du Front national.

« *François Duprat, leader néo-fasciste et néo-nazi, a été exécuté samedi 18 mars 1978* », indique le texte.

« *En dehors de ses activités au Front national, François Duprat était le principal responsable de la diffusion en France de toute une série de brochures néo-nazies niant l'existence des camps de concentration, des chambres à gaz et des fours crématoires* », dit encore ce texte. « *François Duprat niait l'existence et la réalité des six millions de martyrs assassinés par les nazis. François Duprat est le premier leader néo-nazi français exécuté par le commando du souvenir, sur le thème « N'oublions pas Auschwitz* », conclut le communiqué.

Le collaborateur de M. Jean-Marie Le Pen aurait récemment diffusé en France une étude de l'historien anglais Richard E. Harwood, intitulée « *Six millions de morts, le sont-ils réellement ?* » (*le Monde* du 17-18 juillet 1977). Dans cette brochure, publiée en Angleterre par Historical Review Press, l'auteur mettait en doute l'ampleur du nombre des victimes juives dans les camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale. Cette activité avait valu à François Duprat d'être dénoncé dans les *Dossiers néo-nazismes* préfacés par Mme Beate Klarsfeld et M. Simon Wiesenthal. Dans ce livre, que François Duprat avait qualifié d'« *appel au meurtre* », figuraient les noms et les adresses de nombreux responsables d'extrême droite, dont les siens.

Les militants d'extrême droite estiment que telle est peut-être la raison véritable de ce meurtre. Ils excluent, *a priori*, un règlement de comptes entre « *services plus ou moins secrets* » après les révélations de *Paris-Normandie* affirmant que M. Duprat travaillait pour la D.S.T. Théoricien du Front national, M. Duprat était aussi, selon les militants de ce mouvement, le fondateur de l'organisation France-Palestine.

Les experts désignés pour examiner les débris de la voiture vont tenter de déterminer la nature de l'explosif et son système de mise à feu. Au parquet du tribunal de Rouen, on dément, pour l'instant, certaines informations faisant état d'une automobile suivant celle de M. Duprat au moment de l'explosion et à partir de laquelle on aurait commandé la bombe placée dans, ou sous, le véhicule de François Duprat.

D'autre part, un éditeur, M. Alain Moreau, qui devait publier un livre de la victime, consacré au financement des partis politiques, déclare avoir reçu d'un avocat parisien, Mᵉ Georges de Malville, une lettre lui demandant de ne pas publier le manuscrit de M. Duprat « *aussi longtemps que Mme Duprat n'aura pas recouvré un état de santé lui permettant de prendre à ce sujet la décision qu'elle jugera opportune* ».

M. Moreau se dit très étonné de cette lettre car il n'est pas encore en possession de ce manuscrit, que, d'autre part, Mme Duprat n'a jamais « *pu interdire la publication de l'ouvrage, d'autant plus que Mᵉ de Maleville ne l'a pas vue depuis l'accident* », et qu'enfin Mᵉ de Maleville n'est pas l'avocat habituel de François Duprat. M. Moreau indique par ailleurs que Mᵉ de Maleville est mis en cause dans cet ouvrage « *pour avoir des liens avec M. Georges Albertini, à propos de manipulation de fonds électoraux* ».

M. Albertini, qui avait réussi à se procurer le manuscrit de M. Duprat, avait, selon M. Moreau, écrit à la maison d'édition « *pour nous mettre en garde contre certaines allégations* ». « *Manifestement*, ajoute M. Moreau, *on ne veut pas que ce livre sorte. Mᵉ de Maleville affirme dans sa lettre que Mme Duprat est investie des droits d'auteur de son mari et notamment de son droit de repentir.* »

M. Moreau conteste le fait que Mme Duprat puisse exercer le droit de repentir et déclare son intention de porter l'affaire devant le bâtonnier du barreau de Paris. Mᵉ de Maleville, pour sa part, se refuse à toute déclaration.

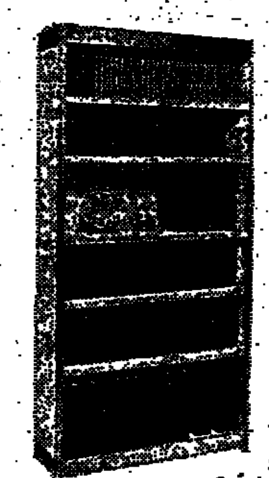
LES OBSÈQUES D'ANDRÉ BOULLOCHE

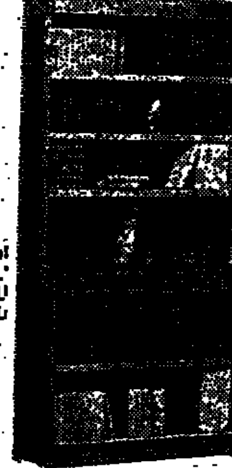
Les obsèques d'André Boulloche, ancien ministre, député, maire de Montbéliard, décédé le 16 mars dans un accident d'avion, se sont déroulées mardi 21 mars à Montbéliard. Tôt dans la matinée, le cercueil, dressé sur une voiture de pompier, avait traversé la ville avant d'être exposé sur un catafalque dans la grande halle du champ de foire où s'étaient rassemblées près de 3 000 personnes, parmi lesquelles MM. Robert Galley, ministre de la coopération, représentant le président de la République et le gouvernement, André Lang, premier adjoint au maire de Montbéliard ; Jacques Chaban-Delmas, député, maire de Bordeaux, et Michel Denieul, préfet de Franche-Comté. L'ordre des compagnons de la Libération, dont M. Boulloche était membre, était représenté par MM. Postel-Vinay et Alain Savary. La délégation du parti socialiste était conduite par M. François Mitterrand, entouré, notamment, de MM. Gaston Defferre, Pierre Mauroy, Jacques Attali et Jean-Pierre Chevènement.

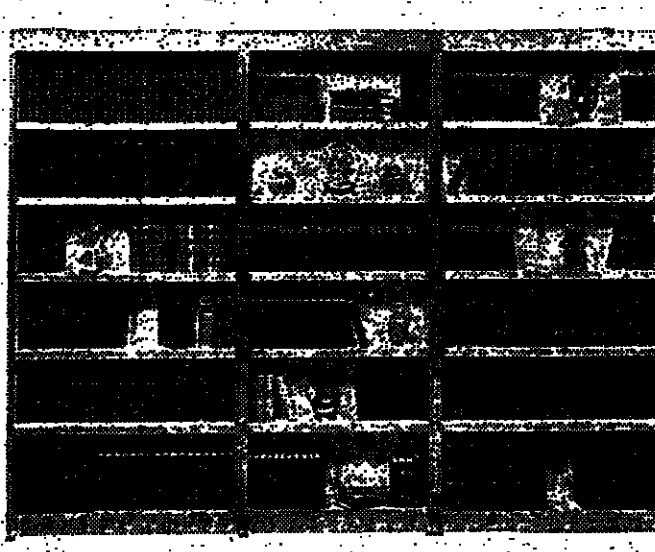
Après l'arrivée de Mme Boulloche et de ses enfants, M. André Lang a rendu hommage à M. Boulloche au nom du conseil municipal de Montbéliard et du district urbain. « *Comment se fait-il*, s'est demandé M. Mitterrand, en évoquant son action au sein du P.S., *que cet homme qui n'était pas facile entraîne avec lui tant de regrets, provoque tant de déchirements, et préservera tant de souvenirs ?* » « *C'est*, a-t-il déclaré, *parce qu'il était tolérant.* »

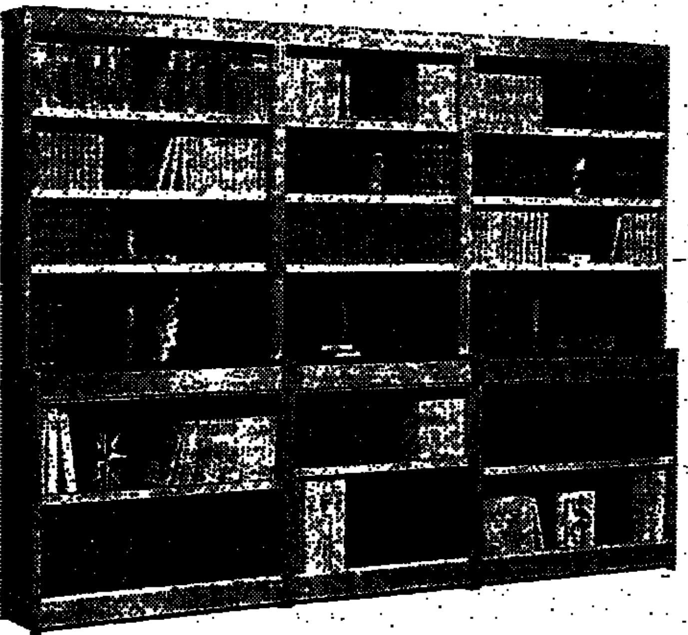
L'inhumation au cimetière de Montbéliard s'est ensuite déroulée dans la plus stricte intimité.











POLITIQUE

AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Robert Fabre souhaite abandonner la présidence du Mouvement des radicaux de gauche

M. Robert Fabre a donné connaissance, mardi après-midi 21 mars, au bureau national du M.R.G. de la lettre de démission qu'il avait fait parvenir à M. Maurice Faure, président d'honneur du Mouvement. Dans ce texte, M. Fabre explique : *« Il faut savoir reconnaître les échecs et en tirer les conclusions. L'échec de l'union de la gauche est patent ; si elle maintient son score de 1974, si elle gagne quelques sièges à l'Assemblée, elle ne parvient pas, pour la troisième fois, à renverser la droite au pouvoir depuis vingt ans. »*

La responsabilité principale en incombe, selon M. Fabre, au parti communiste, dont *« l'attitude depuis juin 1977 a éloigné de la gauche nombre de ceux qui avaient cru à son évolution vers une conception plus libérale de la démocratie. »*

Il poursuit : *« Pour obtenir l'adhésion de la majorité des Français, le programme commun devait, lui aussi, évoluer vers le développement des libertés et non durcir ses propositions économiques. L'échec du M.R.G., c'est de n'avoir pu réussir à faire partager ses convictions à ses partenaires malgré la fermeté de ses prises de position. »*

M. Fabre fait remarquer qu'il *« assume pleinement la responsabilité d'un résultat électoral défavorable à son parti »*. Il rappelle qu'il reste attaché *« au bien-fondé des thèses radicales »* et engagé dans la lutte *« pour le renouveau de la pensée radicale »* et conclut que, *« fidèle à la gauche généreuse et raisonnable, il continuera à s'opposer à toute politique de droite et à combattre pour une société plus juste et plus heureuse »*.

Dans un premier temps le bureau national a refusé d'accepter cette démission, puis il a été envisagé que M. Robert Fabre expédie les affaires courantes jusqu'au congrès extraordinaire du M.R.G. qui siégera à Paris les 20 et 21 mai. M. Jacques Maroselli, vice-président du M.R.G., a précisé à l'issue de la réunion que seul le congrès est habilité à accepter la démission du président du parti qui reste donc, officiellement, en fonctions.

M. Robert Fabre a expliqué sa position en déclarant :

« J'aurais préféré laisser un parti plus puissant à l'Assemblée nationale. C'est sur un échec que je m'en vais, et, comme on ne peut pas rejeter les erreurs sur les autres, je prends mes responsabilités. Je laisse cependant un parti bien implanté dans le pays qui poursuivra la tradition du socialisme humaniste. » Le président du M.R.G. a noté qu'il reste un *« homme de gauche »* et que ses déclarations au soir du deuxième tour de scrutin ont été mal interprétées.

Au-delà de la part de lassitude qui entre dans le geste de M. Fabre, sa préoccupation essentielle paraît être d'assurer à son mouvement une plus grande autonomie, notamment vis-à-vis du parti socialiste. M. Fabre semble s'être plus ou moins rallié à l'idée de M. Gennesseaux selon laquelle le M.R.G. devrait présenter son propre candidat à la présidence de la République. Le député de l'Aveyron n'envisage cependant pas, à l'heure actuelle, d'être ce candidat.

La volonté d'affirmer l'existence d'un courant radical correspond-elle à la réalité politique telle qu'elle se dégage du scrutin législatif ? Quatre familles sont apparues, dont aucune ne correspond au radicalisme. Pour s'insérer dans le jeu des radicaux, ne devraient-ils pas au moins regrouper leurs forces ? Un éventuel rapprochement entre radicaux « valoisiens » et radicaux de gauche se heurterait à deux difficultés. En premier lieu la réélection de M. Jean-Jacques comme interlocuteur, par nombre de radicaux de gauche. En second lieu la constitution d'un groupe parlementaire U.D.F. et d'une fédération des partis regroupés sous ce sigle. Le M.R.G. serait de ce fait entraîné d'un coup au cœur de la majorité présidentielle alors qu'il semble plutôt souhaiter camper sur ses marges. — T. P.

● *M. Guy Gennesseaux*, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, conseiller de Paris, a déclaré mercredi 22 mars : *« Il faut savoir que le débat qui s'engage à l'intérieur du M.R.G. n'est pas un débat entre la droite et la gauche du parti, comme on essaie de le faire croire, mais un débat entre ceux qui sont partisans de l'épanouissement à gauche de la personnalité radicale et ceux qui veulent continuer à vivre, à peu de frais, à l'ombre du parti socialiste. Etre de gauche, ce n'est pas forcément s'identifier à l'union de la gauche dont l'utilité est aujourd'hui à réévaluer, d'autant plus qu'aucune échéance électorale importante ne nous oblige à des alliances. »*

● *M. Henri Caillavet*, sénateur de Lot-et-Garonne, ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mardi 21 mars au micro de France-Inter : *« Les radicaux de gauche auxquels je reste intellectuellement, et même sentimentalement, profondément attaché, devraient rompre avec l'accord privilégié qu'ils avaient signé avec le parti socialiste afin de retrouver leur identité politique, car il est certain que, dans un groupe commun à l'Assemblée, ils ont souffert de propositions législatives qui n'étaient pas dans l'esprit même du radicalisme, et surtout ils n'ont pas pu faire valoir un type de société auquel ils sont attachés. »*

M. CHEVÈNEMENT : l'existence d'un programme commun est un principe de salubrité politique.

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste, chef de file du CERES (minorité du P.S.), a déclaré, mercredi 22 mars, au micro d'Europe 1 : *« La droite n'en a pas fini avec ce cauchemar qu'a été pour elle le programme commun. Je ne suis pas de ceux qui jettent le bébé avec l'eau du bain. Il faudra qu'il y ait un programme commun de la gauche en 1983, ou avant, si des élections législatives interviennent. Le principe d'un programme commun est un principe de salubrité politique.*

« L'Union de la gauche est plus que jamais nécessaire, parce que les travailleurs vont avoir besoin de l'union pour se défendre contre la nouvelle politique de Giscard d'Estaing. Le parti communiste a de lourdes responsabilités dans l'échec de la gauche, mais ce que nous devons absolument rayer, c'est la logique de la division et de la désunion.

» M. Robert Fabre a raison de s'en aller s'il n'est plus d'accord. (...) Il faut faire une analyse rigoureuse de la crise et des solutions que nous voulons y apporter. Il faut réfléchir pour poser ensuite ces problèmes au parti communiste. »

La C.G.T. : les travailleurs ne renonceront pas à leurs profondes aspirations

« Avec une marge de quelque 350 000 voix, soit 0,60 %, la droite en sursis n'a aucune raison de pavoiser et l'opposition aucune raison de désespérer », a dit M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., le 21 mars, en commentant devant la presse la déclaration que venait d'adopter la commission exécutive de la centrale.

« L'idée et la possibilité d'un changement fondamental conservent leur caractère d'actualité, a poursuivi le syndicaliste. *Le gouvernement et le patronat auraient tort de croire que la déception des travailleurs peut être de nature à handicaper durablement l'action syndicale. La bataille électorale a eu le mérite de donner une dimension considérable aux problèmes sociaux, tels que l'injustice des bas salaires, les travailleurs n'accepteront pas qu'on passe l'éponge sur d'aussi profondes aspirations sociales. »*

La C.G.T. réclame donc des négociations en donnant la priorité à trois revendications : le SMIC à 2 400 francs au 1er avril, un instrument de mesure du coût de la vie acceptable par tous et une augmentation générale des salaires accompagnée d'une remise en ordre hiérarchique et d'une classification plus équitable.

En matière d'emploi, la centrale veut également obtenir une rencontre nationale tripartite, des mesures pour maintenir en activité les entreprises *« où les travailleurs luttent pour l'emploi »* et des dispositions remplaçant les *« fausses solutions provisoires »* visant les jeunes. Enfin, la C.G.T. veut aussi des négociations sur les conditions de travail. *« Ce que les travailleurs n'ont pu obtenir par les urnes, ils peuvent l'imposer — au moins partiellement — par la force de leur organisation syndicale »*, a conclu M. Séguy, laissant entendre que si les négociations venaient à échouer, les travailleurs recourraient à l'action.

La longue déclaration de la commission exécutive commente les résultats des élections et approuve, en la justifiant, l'attitude de la C.G.T. *« Le fond du débat était bien le contenu du programme de la gauche. »* La C.G.T. poursuivra son action pour que le maximum de convergences nouvelles se manifestent le plus tôt possible entre les partis de gauche et la C.G.T. et entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Ce texte a été adopté à l'unanimité moins deux voix (celles de MM. Carassus et Germon, socialistes).

● M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaulliste d'opposition), a déclaré lundi 21 mars :

« L'échec des partis de gauche aux élections législatives s'explique par bien des raisons. Mais l'une d'entre elles ne doit pas être sous-estimée. Il est certain que si ces formations avaient été plus accueillantes à ceux qui, comme les gaullistes d'opposition, voulaient coopérer avec elles, elles auraient pu attirer, à travers eux, bien des suffrages qui ont finalement reflué vers la majorité sortante. »

Libres opinions

La charogne

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

Si l'on veut bien maintenant, forcer sa mémoire, oublier les invectives insensées des chefs communistes et la « sérénité splendide » des dirigeants socialistes, que voit-on briller sous les décombres ? N'en déplaise aux charognards, on aperçoit un programme. Certes, il n'est plus commun, ni de gouvernement.

Mais il demeure un projet qu'une partie du peuple français aura, non sans mérites, proposé à l'autre pour tenter de surmonter la longue et dure crise dans laquelle le pays, soumis à une loi égoïste et légère, n'a cessé de s'enfoncer. Un projet qui vit se dresser contre lui de puissants intérêts à l'intérieur et à l'extérieur. Non sans raisons : pour la première fois depuis la guerre, un pays industrialisé s'apprêtait, démocratiquement, en cas de victoire électorale, à répondre à la crise par une rupture avec le système capitaliste et par un changement radical de société. Et il faisait du parti communiste un parti de gouvernement.

L'Occident risquait, comme on l'a dit, de se « déstabiliser » au moins autant que le fut la monarchie européenne après 1789. Est-ce cela que ni les Américains ni les Soviétiques ne souhaitaient ? La réponse appartient désormais aux historiens. L'importance d'un pareil enjeu explique aussi bien les moyens impressionnants mobilisés par la droite multinationale que les hésitations, les procès, voire les craintes qui ont détruit l'union de la gauche. Au demeurant, une France du « programme commun » n'aurait peut-être pas duré longtemps. De tous côtés, on aurait cherché à l'abattre, sans pitié ni scrupules. Cependant, elle se serait défendue avec vigueur.

Le peuple français a ainsi habitué le monde à ces « bonds en avant » fulgurants et exemplaires, puis à d'interminables périodes de bivouac. Alors, contraints et pincés, les conservateurs assument à leur manière la « gestion » des progrès accomplis dans le tumulte et souvent dans la tragédie. Dans ces conditions, il est compréhensible que des citoyens aient hésité à franchir le pas.

La défaite électorale de la gauche est due aussi à l'ambition exceptionnelle de son projet. Faut-il l'abandonner ? Faut-il ne plus jamais proposer aux Français la nationalisation de groupes industriels, des banques, des assurances, du crédit, et une profonde redistribution des pouvoirs au sein des entreprises ? Et faut-il à perpétuité exclure des ministres communistes d'un gouvernement ? C'est un projet de ce type qui brille toujours sous les décombres. Pour le reste, il semble qu'après avoir violemment récusé les mesures touchant au SMIC ou aux retraites, la droite, un peu tremblante, les examine sous cape. Si ce qu'on appelle une politique de rigueur ou d'austérité consiste à dévoyer les investissements indispensables au redressement de l'économie nationale, à s'appuyer sur un chômage indécent, à mettre au pas les étudiants, les magistrats, les journalistes, alors, les Français finiront par comprendre que seul un « bon en avant » est de nature à rendre supportable cette crise, dont tous les experts se gargarisent.

La gauche française doit se tenir prête à affronter une situation pire que celle d'aujourd'hui. Elle doit se souvenir que la moitié des citoyens ont voté en faveur de ce malheureux programme commun brusquement vidé de ses espérances et de ses vertus, soudain roidi dans un linceul de vices. Voici que le monde de l'argent crache et ricane sur sa gigantesque dépouille et qu'il demande à la gauche de l'achever elle-même ! Et en échange de ce coup de grâce, on fait monter la Bourse et le franc.

Cette danse macabre est indigne de la gauche. Elle est une insulte aux militants de tous les partis qui se sont dévoués sans compter, sans arrière-pensées, afin de briser les reins d'un système veule, hypocrite, qui n'a pas jeté, loin s'en faut, tout son venin. Si le programme commun est porté en terre, nul ne se débarrassera aisément de sa charogne. Elle empestera longtemps les partis et les gouvernements.

(*) Ecrivain, membre du P.S.

Dans « l'Humanité »

M. LEROY : une attaque contre le secrétaire général du P.C.F. est une attaque contre tous les communistes.

Dans *l'Humanité* du 22 mars, M. Roland Leroy prend la défense du secrétaire général du P.C.F., qui avait été accusé par le bureau exécutif du P.S. d'avoir « rendu service à la droite » (le *Monde* du 22 mars). Le directeur du quotidien communiste écrit :

« Deux précisions d'abord : la première pour dire que la gauche n'a pas reculé puisqu'elle obtient 49,3 % des suffrages au second tour et que la marge infime de voix ne peut se transformer en une majorité confortable pour la droite que grâce à l'injustice de la loi électorale.

» La seconde précision pour rappeler que la direction du parti communiste est une direction collective et que l'attaque grossière contre notre secrétaire général est une attaque contre tout le parti et tous les communistes. »

M. FITERMAN (P.C.F.) : nous sommes fidèles au programme commun.

M. Charles Fiterman, député, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, le mercredi 22 mars, au micro de France-Inter :

« Nous, nous sommes fidèles au programme commun. Cela dit, si nos partenaires l'abandonnent, s'ils confirment leur abandon, il faudra que nous examinions la situation. En tout état de cause, une chose est certaine. Nous ne renoncerons jamais à la lutte pour l'union de la gauche, à la stratégie qui est définie par notre vingt-deuxième congrès. Notre perspective, ce n'est pas l'affrontement avec le parti socialiste, c'est la lutte pour l'union, qu'elles qu'en soient les formes. Et alors, sur quelle base ? Il y a d'abord la défense des revendications des travailleurs. Il y a la lutte pour améliorer, pour satisfaire les revendications les plus pressantes. Et il y aura ensuite, en tout état de cause, la lutte pour l'union en faveur de changements démocratiques qui restent nécessaires dans ce pays. Voilà ce que nous allons faire. »

Le P.C. espagnol : nous n'agirons pas comme nos camarades français

Madrid *(A.F.P.)*. — Dans un premier commentaire après les résultats des élections françaises, le parti communiste espagnol estime que ce sont les *« désunions de la gauche qui ont entraîné la victoire de la droite »*.

Au cours d'un entretien avec l'A.F.P., M. Azcarate, membre du comité central, chargé des relations internationales, s'est déclaré *« tristement surpris »* par l'attitude des signataires du programme commun, et singulièrement du P.C.F. Il a déclaré : *« Pour ma part, j'ai été extrêmement surpris, tristement surpris, par la politique des forces de gauche. Elles n'ont pas recherché le consensus populaire indispensable à leur victoire et ont préféré se livrer entre elles à une polémique. Il existait une possibilité de gouvernement de gauche, elle a été frustrée à cause du conflit qui s'est développé à l'intérieur des forces de gauche. »*

De l'avis de M. Azcarate, la défaite de la gauche *« est très grave pour l'ensemble de l'Europe »*. Il ne s'agit certes pas pour le P.C.E. de rompre l'alliance entre communistes français, italiens et espagnols. Mais selon le dirigeant espagnol, les communistes français n'ont peut-être pas appliqué les principes de base de l'eurocommunisme qui consistent à *« rechercher un accord très large des classes les plus défavorisées avec les classes moyennes en particulier »*.

Nous allons tirer les leçons de ce scrutin, a poursuivi M. Azcarate. *« Nous allons agir d'une façon différente de celle de nos camarades français. Nous, Espagnols, voulons un processus unitaire. Il nous faut convaincre les gens que, face aux solutions de droite, il existe une voie de gauche, sans tomber dans une polémique entre alliés. »* Il a conclu : *« Les résultats des législatives françaises nous créent des difficultés. C'est un exemple négatif. »*

POLITIQUE

DU BON USAGE DE L'ÉCHEC

(Suite de la première page.)

Bien sûr, la gauche peut à bon droit incriminer le découpage des circonscriptions, l'utilisation abusive des voix des Français de l'étranger, l'usage fait des grands médias. Sur ce dernier point toutefois, croit-on que c'est pas hasard ou par pure bienveillance que M. Marchais a eu si souvent accès au petit écran ? Quant au système électoral lui-même, à quoi bon le mettre en cause et réclamer la représentation proportionnelle : en changeant le mode de scrutin, on changerait du même coup le comportement des électeurs, qui sont plus subtils — ils l'ont *montré* — qu'on ne le croit parfois. Calculer, à partir des suffrages recueillis au premier tour, combien de sièges auraient été attribués ici et là n'a pas de sens. Cette leçon-là aussi vaut d'être méditée.

Il en est d'autres. Peut-être le parti socialiste devrait-il, par exemple, se poser franchement la question, toujours éludée, de la social-démocratie. Les salariés sont passés en moins de vingt-cinq ans de 65 % à 85 % de la population active : les conséquences du rajeunissement du corps électoral ne sont pas celles qu'espérait la gauche ; la pression en faveur d'une plus grande qualité de la vie quotidienne, mais sans bouleversements, se révèle très forte ; enfin une foule d'idées dominantes font l'objet de révisions déchirantes. Il n'est donc pas outrecuidant de se demander si une orientation politique, qui prévaut dans plusieurs pays voisins, peut ou non être envisagée par les socialistes français. Quelle que soit la réponse, on y verrait plus clair. Et on aurait des surprises.

Des surprises, on en aurait aussi à n'en pas douter si s'ouvrait enfin le véritable débat sur l'alternance, et pas seulement dans la gauche cette fois, même et surtout dans la majorité. Quand M. Barre allait répétant, pendant la campagne électorale, qu'il était pour l'alternance mais pas avec n'importe qui, le propos choquait par sa vigueur partisane : or nombre d'électeurs ont montré qu'ils l'entendaient bien ainsi. La vraie question est de savoir si le régime tel qu'il est organisé et fonctionne permet l'alternance, ou s'il l'exclut par sa nature même. A partir du moment où il apparaîtrait que l'alternance est impossible, la vision constitutionnelle de la gauche en serait substantiellement modifiée.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Précisions

ESSONNE. — Les résultats à Chilly-Mazarin ont été les suivants : MM. Tagand, R.P.R., 3 798 ; Juquin, P.C., 3 380.

SOMME. — M. Jean-François Lherbier, candidat au premier tour dans la 2e circonscription (Montdidier), précise qu'il s'était présenté sous l'étiquette « majorité présidentielle, soutien au premier ministre) avec l'investiture du mouvement de la Démocratie chrétienne, de la fédération départementale du parti radical et du Centre indépendant.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'évolution des voix entre le premier et le second tour dans les 423 circonscriptions en ballottage

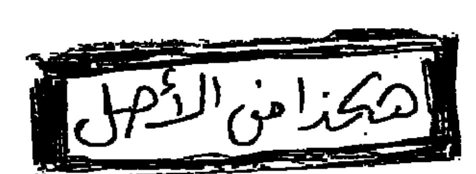
PARTIS OU TENDANCES	SECOND TOUR		PREMIER TOUR	
	Inscrits : 30 956 076 Votants : 26 206 710 Abstentions : 4 749 366 (15,34 %) Suffrages exprimés : 25 475 802		Inscrits : 31 120 522 Votants : 25 911 685 Abstentions : 5 208 837 (16,73 %) Suffrages exprimés : 25 192 416	
	VOIX	%	VOIX	%
Extrême gauche	—	—	832 990	3,31
Parti communiste	4 744 868	18,62	5 353 398	21,25
Parti socialiste	7 212 916	28,31	5 801 080	23,03
Radicaux de gauche	595 478	2,33	575 328	2,28
R.P.R.	6 651 756	26,11	5 590 403	22,19
U.D.F.	5 907 603	23,18	5 388 446	21,39
Maj. présidentielle (1)	363 181	1,42	423 612	1,68
Ecologistes	—	—	559 398	2,22
Divers	—	—	667 761	2,65

(1) Nous regroupons les catégories du ministère « Soutien au président de la République » (305 763) et « Divers maj. » (57 418).









هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les nouveaux élus

Nous continuons ci-dessous la publication des biographies des nouveaux élus commencée dans le Monde des 21 et 22 mars.

P

M. MICHEL PERICARD
R.P.R. (Yvelines, 2e circ.)

Conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye depuis 1959, élu maire en mars 1977, M. Michel Péricard, né dans cette ville le 15 septembre 1929, est vice-président du conseil général des Yvelines. Attaché au journal parlé de la R.T.F., de 1954 à 1959, grand reporter aux actualités télévisées, de 1959 à 1968, M. Péricard a appartenu aux cabinets de plusieurs ministres U.D.R. : MM. Missoffe (jeunesse et sports, 1966-1968), Guéna (information, puis postes et télécommunications, juin 1968-juin 1969) et Pons (secrétaire d'Etat à l'agriculture, juin-octobre 1969). Chef du service politique de la deuxième, puis de la première chaîne de télévision (1969-1972), il est rédacteur en chef du journal de T.F. 1 en 1973 et directeur de l'information à Radio-France de 1975 à 1977. M. Péricard est membre du comité central du R.P.R.

M. RODOLPHE PESCE
P.S. (Drôme, 1re circ.)

M. Rodolphe Pesce est né le 10 octobre 1935 à Marseille. Titulaire d'une licence et d'un diplôme d'études supérieures de mathématiques, il est professeur au lycée technique de Valence. Il a été secrétaire général national de l'UNEF. Il est conseiller général de la Drôme depuis 1973 (rapporteur général du budget de l'assemblée départementale), et maire de Valence depuis mars 1977.

M. J.-P. PIERRE-BLOCH
U.D.F.-rad. (Paris, 27e circ.)

Né le 29 janvier 1939 à Paris, fils de M. Jean Pierre-Bloch, ancien député de l'Aisne, président de la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), M. Jean-Pierre Pierre-Bloch a d'abord été journaliste, puis, à son retour d'Algérie, publicitaire. Candidat réformateur aux élections législatives de 1973, il devient, en 1974, conseiller technique au cabinet du ministre du travail, avant d'être nommé, le 21 janvier 1976, chef de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels (M. Stoléru). Il avait été candidat aux élections municipales de mars 1977.

M. FRANCISQUE PERRUT
U.D.F.-P.R. (Rhône, 10e circ.)

M. Francisque Perrut, né le 5 décembre 1920 à Reyrieux (Ain) a fait ses études universitaires à Lyon où il a obtenu une licence de lettres. Professeur de lettres au collège de Mongré depuis 1952, il en a été nommé sous-directeur en 1961. Marié, père de deux enfants, il a commencé sa carrière politique comme conseiller municipal de Villefranche-sur-Saône. Elu en 1959, réélu en 1965 et en 1971, il avait la charge des affaires culturelles.

M. ANDRE PETIT
U.D.F.-C.D.S. (Val-d'Oise, 4e circ.)

Issu d'une famille modeste, M. André Petit, cinquante-six ans, est d'abord apprenti à douze ans dans une usine métallurgique. Promu chef de bureau d'études, il termine comme cadre de direction à la société Coupe Hugot Soretex Levage (quatre cents salariés) qu'il quittera en 1971 après vingt-trois ans d'ancienneté pour se consacrer totalement à la vie publique. En 1946, M. André Petit adhère au M.R.P. et est élu conseiller municipal d'Eaubonne en 1959 sur la liste d'union locale. Réélu en 1965, il devient maire d'Eaubonne. Il est reconduit dans ses fonctions en 1971 et 1977. Conseiller général du Val-d'Oise en 1967, réélu en 1973, il remplace en 1976, M. Robert Bichet, ancien ministre, au district de la région parisienne et devient conseiller régional d'Ile-de-France.

M. CHRISTIAN PIERRET
P.S. (Vosges, 2e circ.)

Né le 12 mars 1946 à Bar-le-Duc (Meuse), diplômé d'études supérieures de sciences économiques et ancien élève de l'ENA, où il a été l'un des fondateurs de la section C.F.D.T., M. Christian Pierret est affecté, à sa sortie de l'école, en juin 1972, à la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. En janvier 1974, il devient premier secrétaire de la fédération de Paris du parti socialiste au sein duquel il anime, sous le pseudonyme de Christian Pierre, la tendance CERES. Au congrès de Pau (février 1975), il est élu membre du comité directeur du P.S. L'année suivante, il publie deux ouvrages en collaboration, Plan et autogestion *et* Socialisme et multinationales. *En octobre 1976, M. Pierret est affecté, au titre de la mobilité, à la Cour des comptes.*

M. CHARLES PISTRE
P.S. (Tarn, 3e circ.)

M. Charles Pistre est né à Toulouse le 12 janvier 1941. Après de très brillantes études dans cette ville, il est devenu professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée de Gaillac.

Marié, père de trois enfants, il est devenu conseiller général de Gaillac en 1976, en battant au second tour M. Henri Yrissou (div. maj.). En 1977, il a été élu conseiller municipal de Gaillac.

M. Pistre milite au P.S. depuis 1975. Très féru d'histoire et surtout d'histoire régionale, il a rédigé une thèse sur « les capitouls » (l'équivalent des conseils municipaux actuels) de Toulouse, qui n'a pas encore été publiée.

M. BERNARD PONS
R.P.R. (Essonne, 2e circ.)

M. Bernard Pons n'est pas, à proprement parler, un nouvel élu, puisqu'il était député sortant du Lot.

Né le 18 juillet 1926 à Béziers, M. Pons, docteur en médecine, s'était présenté dans le Lot en 1967, à la demande de Georges Pompidou, et il avait été réélu en 1968 et — de justesse — en 1973. Il est toujours conseiller général du canton de Cajarc. Il a été secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture de juin 1969 à mars 1973, dans les gouvernements de MM. Chaban-Delmas et Messmer.

Marié et père de quatre filles, membre du comité central du R.P.R. chargé des questions de santé, M. Pons a siégé, durant la dernière législature, à la commission de la défense nationale puis à celle des finances.

M. ANTOINE PORCU
P.C. (Meurthe-et-Moselle, 7e circ.)

M. Antoine Porcu est né en août 1926 dans le quartier populaire de Longwy de parents immigrés sardes. Il quitte l'école à treize ans pour entrer à l'usine et s'engage à seize ans dans les rangs du parti communiste clandestin. En 1944, il entre dans la marine qu'il quittera au début de 1948.

De retour à l'usine, il devient rapidemen' responsable syndical C.G.T. puis secrétaire général C.G.T. des Aciéries de Longwy. M. Porcu est licencié en 1953 pour fait de grève et reste sans travail jusqu'en 1956. Il met à profit ce temps libre pour implanter en Lorraine le sport travailliste.

Conseiller municipal et adjoint au maire de Longwy de 1953 à 1959, M. Porcu est élu député suppléant de 1964 à 1967. Il est battu de peu en 1973 alors qu'il se présente comme titulaire. Il est conseiller général du canton de Villerupt depuis 1973.

Mme JEANINE PORTE
P.C. (Bouches-du-Rhône, 7e circ.)

Née le 14 novembre 1933 à Marseille, dans le quartier de la Cabucelle, Mme Jeanine Porte a adhéré au parti communiste dès l'âge de dix-sept ans. Couturière, elle a aussi animé, durant plusieurs années, différentes associations de parents d'élèves. Elue le 30 novembre 1973 conseiller général des Bouches-du-Rhône, dans le huitième canton de Marseille, elle a été réélue dès le premier tour de scrutin le 7 mars 1976. Elle est entrée au comité central du parti communiste lors du vingt-deuxième congrès en janvier 1976.

M. MAURICE POURCHON
P.S. (Puy-de-Dôme, 1re circ.)

Né le 19 septembre 1936 à Clermont-Ferrand, M. Pourchon est diplômé d'études supérieures de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Il est professeur d'histoire et géographie au lycée Blaise-Pascal. Conseiller municipal de Clermont-Ferrand depuis 1965, il est actuellement adjoint au maire chargé des affaires culturelles. Conseiller général depuis 1970, il est entré au conseil régional en 1974 et est devenu président de cette assemblée le 17 octobre 1977. Il est le plus jeune président du conseil régional de France.

Mme COLETTE PRIVAT
P.C. (Seine-Maritime, 4e circ.)

Mme Colette Privat, P.C., agrégée de l'Université, maître-assistant à la faculté des lettres de Rouen, est née le 14 novembre 1925 à Paris. Conseillère municipale de Rouen entre 1953 et 1959, elle est depuis septembre 1967 conseiller général du canton de Maromme.

Membre du P.C. depuis le lendemain de la guerre, elle a été élue député en 1967. Battue en 1968 par M. Martin, elle vient de lui reprendre son siège. Elle est maire de Maromme depuis mars 1977.

M. PIERRE PROUVOST
P.S. (Nord, 7e circ.)

Né le 10 août 1931 à Roubaix, licencié en droit et en sciences économiques, M. Prouvost est directeur de société. Conseiller général de Roubaix-est depuis 1959, adjoint depuis 1965 et maire depuis mars 1977, il est vice-président de la communauté urbaine de Lille et conseiller général de Roubaix-Est depuis 1973. Il est le suppléant de M. André Desmulliez, député sortant, qui ne se représentait pas. Il est membre du comité directeur du P.S.

Q

M. PAUL QUILES
P.S. (Paris, 14e circ.)

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, âgé de trente-six ans, M. Quilès dirige la section socialiste du XIIIe arrondissement et fait partie du bureau exécutif de la fédération de la capitale. Expert au Conseil économique et social en 1974 et 1975, il est ingénieur à la société Shell-France.

R

M. CHARLES REVET
U.D.F.-P.R. (Seine-Maritime, 5e circonscription)

Maire de Turretot depuis 1965, M. Charles Revet est né dans cette même commune le 9 novembre 1937. Agriculteur, il est conseiller général du canton de Triquetot-l'Esneval depuis 1973. Il était, lors de la dernière législature, le suppléant de M. André Bettencourt, ancien ministre, élu sénateur en septembre 1977.

M. ALAIN RICHARD
P.S. (Val-d'Oise, 1re circ.)

Né le 29 août 1945 à Paris, fils d'instituteur, M. Alain Richard est diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Il a fait du syndicalisme étudiant et a milité au P.S.U. de 1962 à 1974, où il a eu des responsabilités au bureau national (1972 à 1974). C'est en 1974, après les assises du P.S., qu'il adhère à ce parti. Ancien élève de l'ENA d'où il sort en 1971, il est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il a été président d'un mouvement d'éducation populaire spécialisé en formation d'élus locaux. M. Richard a participé à la création du syndicat de la juridiction administrative. Il a enseigné le droit constitutionnel, les finances publiques et le droit du travail aux universités de Paris-I, Paris-XIII, Amiens et Reims, et il a été maître de conférences à l'Institut d'études politiques. Elu maire de Saint-Ouen-l'Aumône en 1977 sur une liste d'union de la gauche avec 56 %, M. Alain Richard est vice-président de l'union des maires du département.

M. MICHEL ROCARD
P.S. (Yvelines, 3e circ.)

Inspecteur des finances, membre du secrétariat national du P.S., M. Michel Rocard, né le 23 août 1930 à Courbevoie (Seine), a été élu maire de Conflans-Sainte-Honorine en mars 1977. Ancien élève de l'ENA, licencié ès lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques, il a été secrétaire national de l'Association des étudiants socialistes S.F.I.O. en 1955-1956 et secrétaire national du P.S.U. de 1967 à novembre 1973, date à laquelle il a rejoint le parti socialiste. Candidat à la présidence de la République en avril 1969, M. Rocard avait recueilli 3,61 % des suffrages au premier tour.

Elu député (P.S.U.) de la 4e circonscription des Yvelines en octobre 1969, à l'occasion d'une élection partielle face à M. Maurice Couve de Murville (U.D.R.), il avait été battu, en mars 1973, par M. Marc Lauriol (U.D.R.). M. Rocard est l'auteur de plusieurs ouvrages économiques et politiques.

M. ANDRE ROSSINOT
U.D.F.-rad. (Meurthe-et-Moselle, 3e circonscription)

Agé de trente-huit ans, oto-rhino-laryngologiste, M. André Rossinot est entré au conseil municipal de Nancy lors de la crise du printemps 1969, à l'issue de laquelle l'équipe de M. Pierre Weber avait été battue par celle de M. Marcel Martin. Deuxième adjoint au maire, chargé des affaires sociales, M. Rossinot a fondé le club Perspectives et Réalités de Meurthe-et-Moselle et appartient au parti radical.

S

M. JACQUES SANTROT
P.S. (Vienne, 1re circ.)

Né à Limoges, le 8 juillet 1938, M. Jacques Santrot, maître assistant à l'E.N.S.M.A. (Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) est conseiller général depuis 1973. Ancien premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., il a été élu maire de Poitiers en mars 1977. M. Santrot siège également au conseil régional.

M. JEAN-LOUIS SCHNEITER
U.D.F.-C.D.S. (Marne, 1re circ.)

M. Jean-Louis Schneiter, né le 17 janvier 1933 à Reims, est courtier en vins de Champagne. Fils de M. Pierre Schneiter, ancien ministre, ancien maire de Reims et ancien président de l'Assemblée nationale, il fut l'adjoint de M. Jean Taittinger au sein de la municipalité rémoise de 1971 à 1977. Il préside actuellement le comité économique et social de la région Champagne-Ardenne.

M. PHILIPPE SEGUIN
R.P.R. (Vosges, 1re circ.)

Né le 21 avril 1943, à Tunis, titulaire d'une licence ès lettres, d'un D.E.S. d'histoire et du diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, M. Philippe Séguin, ancien élève de l'ENA, est conseiller référendaire à la Cour des comptes. Chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Nice (1970-1971), au secrétariat général de la Cour des comptes (1972-1973), puis au secrétariat général de la présidence de la République (1973-1974), il est, à ce dernier poste, chargé des problèmes agricoles, alors que M. Jacques Chirac est ministre de l'agriculture. Adjoint au directeur de l'éducation physique et du sport au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (juin 1974), M. Séguin est, d'avril à septembre 1977, chargé de mission au cabinet de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement. En octobre 1977, il est nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre.

M. MAURICE SERGHERAERT
Maj. (Nord, 13e circ.)

Né à Oudezeele en 1920, M. Maurice Sergheraert est greffier en chef du tribunal d'Hazebrouck. Se présentant comme « apolitique », il avait obtenu le soutien de toutes les formations de la majorité. Il avait été élu conseiller général du canton d'Hazebrouck-Sud en 1970. En 1977, il est entré au conseil municipal d'Hazebrouck ainsi que quatre de ses colistiers, sur une liste apolitique. Le conseil municipal d'Hazebrouck est à majorité socialiste.

M. ANDRE SOURY
P.C. (Charente, 3e circ.)

Né le 14 avril 1924 à Verneuil (Charente), M. André Soury ancien cultivateur, est secrétaire fédéral du parti communiste. Conseiller général du canton de Chabanais depuis 1976; maire de Pressignac depuis 1974, M. Soury avait perdu en 1958 le siège de député qu'il détenait depuis 1956.

T

M. DOMINIQUE TADDEI
P.S. (Vaucluse, 1re circ.)

Né à Paris, le 28 mai 1938, M. Taddei est professeur de sciences économiques et ancien doyen de la faculté de droit d'Amiens, ancien président de l'université de Picardie. A ce titre, il fut membre du comité économique et social de Picardie.

Actuellement, il exerce la profession de professeur de sciences économiques à la faculté des lettres d'Avignon. Ancien secrétaire fédéral de la Somme du parti socialiste, M. Dominique Taddei est membre du secrétariat national de ce parti, chargé de l'action culturelle.

Elu lors des dernières élections municipales à Avignon, il est adjoint délégué aux affaires culturelles. Son suppléant est M. Charles Reboul.

M. MARCEL TASSY
P.C. (Bouches-du-Rhône, 8e circ.)

Né le 27 décembre 1932 à Marseille, dans le quartier populaire de Saint-Lazare, M. Tassy a abandonné très tôt sa profession d'ouvrier électricien pour devenir cadre permanent du parti communiste. Il milite jusqu'en 1960 dans les rangs des Jeunesses communistes où il occupe les fonctions de premier secrétaire fédéral tout en participant dès 1952 à la direction de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C. M. Tassy a été candidat dans la huitième circonscription en 1968 et en 1973. Il avait été battu par le député socialiste sortant, M. Jean Masse, en progressant à chaque scrutin. Il est, depuis septembre 1972, conseiller général du neuvième canton de Marseille et, depuis février 1976, directeur politique du quotidien communiste la Marseillaise.

(A suivre.)

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09.

ANNIVERSAIRE

Il y a dix ans, le 22 mars

Il y a dix ans, dans la nuit du 22 au 23 mars 1968, cent cinquante étudiants envahissaient la salle du conseil de la faculté des lettres de Nanterre, frappant les trois coups d'une révolte qui allait gagner la France tout entière. Si le souffle de mai a aujourd'hui déserté « Nanterre-la-Folie », Daniel Cohn-Bendit juge que le mouvement écologique ou celui des femmes continuent d'exprimer cette « subjectivité collective » dont était porteur le mouvement du 22 mars.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, « Dany le Rouge » annonce à nouveau son retour en France — en avril cette fois — pour obtenir la levée de l'absurde interdiction de séjour qui le frappe toujours.

UN ENTRETIEN AVEC DANIEL COHN-BENDIT

Le piège de la nostalgie

De notre envoyé spécial

Francfort. — Daniel Cohn-Bendit habite le « squat » le plus voyant de la ville. Une merveille d'insolence : des immeubles de verre et d'acier, des banques maintenues à distance par quelques ares de terrain vague et de jardin où viennent jouer les enfants. Un quartier d'affaires nargué en son cœur par une maison-gag, une belle et large bâtisse peinte de couleurs vives, ornée du symbole du mouvement des femmes en lutte et rehaussée de slogans...

L'endroit ressemble à son occupant le plus célèbre : à la fois contestataire et sympathique. La résistance de Daniel Cohn-Bendit à la société a souvent pris la forme d'une farce de gosse rieur.

Révolution et dérision. Un mélange détonant qui vaut à « *Dany-le-rouge* », le « *juif allemand* », de poursuivre son errance outre-Rhin, recordman absolu des interdictions — arbitraires — de séjour en France, tenu loin de Paris, aussi illégalement en 1978 qu'en 1968. Indésirable permanent par la faute d'un décret, signé par un ministre de l'intérieur aujourd'hui décédé, et reconduit mécaniquement par le gouvernement. « *Dix ans après, je reste le symbole de la peur du pouvoir français. Sinon, son refus de me laisser revenir n'est pas explicable.* » L'Allemagne fédérale n'a rien gagné à cet aller simple. Bronzé, plutôt amaigri, visage souriant sous sa crinière de lion, Daniel Cohn-Bendit a toujours le formidable appétit de vivre qu'on lui a connu entre Nanterre et la Sorbonne. Il balade son génie de trublion inspiré d'une lutte à l'autre : journaliste « underground », libraire, « communautaire », idéologue marginal mais écouté par l'extrême gauche allemande, il soutiendra la candidature d'un écologiste aux prochaines élections du Länd.

Pourtant, cet exil militant est plus lourd à porter à l'approche du dixième anniversaire : « *Le 31 décembre, j'ai fumé du « hasch » et subitement je me suis dit : mais ça va faire dix ans. Dix ans ! J'ai tourné toute la soirée dans l'appartement. Cet anniversaire me pose un problème : je n'ai pas envie de jouer les anciens combattants, mais en même temps je sais que l'expérience de 68 m'a profondément marqué. Ma vie, mes souvenirs de ces dix ans sont ici, bien sûr. Mais je me sens coupé de mon histoire. J'éprouve le besoin de retrouver la réalité de ce que ma mémoire porte d'essentiel.* »

Refaire le chemin en sens inverse. Se retrouver dans les décors de la « *tribu* », cette bande de copains qui a formé le noyau de base du Mouvement du 22 mars. « *Nous étions toujours ensemble, à la fac, ou au café. Très vite, notre tribu a été connue à Nanterre par ses positions anti-autoritaires systématiques. Nos interventions dans les cours de sociologie étaient diversement ressenties, notamment parmi les étudiants qui voulaient étudier, mais nous avions, par notre style, des rapports affectifs avec beaucoup de gens.* »

La marche à reculons

Assis dans le fauteuil de sa chambre, sous un portrait flou de Marilyn Monroe, Daniel Cohn-Bendit tourne machinalement la tête vers sa bibliothèque, comme pour revérifier un détail d'une histoire qu'il connaît par cœur. « *Tous les gens qui ont vécu cette période devraient reconnaître, comme moi, qu'ils sont nostalgiques. Nous ne savons pas comment structurer notre vécu, sans tomber dans le piège de la nostalgie : aussi restons-nous sans exprimer l'impact qu'a eu sur nous ce mois de mai. Ceux qui l'ont vécu sont incapables de s'approprier 68, devenu un phénomène de média (...). Il serait possible, non pas de refaire 68, mais d'exprimer ensemble les mêmes besoins qu'en 68. On aurait pu faire un congrès de la paresse, ou un immense carnaval politico-alternatif.* »

Malgré tant de signes de marche à reculons, le bilan, dix ans après, ne lui paraît pas négatif : « *En France, les mouvements de Lip, des femmes, des écologistes, expriment cette subjectivité collective que nous avons vécue sans savoir la formuler. Nous ignorions, à l'époque, le mot autonomie des mouvements.* »

Daniel Cohn-Bendit n'est pas prophète. Il n'a pas d'idée précise sur ce qui pointe à l'horizon de la prochaine décennie. Il dit simplement avoir compris, comme d'autres, que l'université n'est plus le seul lieu révolutionnaire possible. « *Tout le monde sait maintenant que la transformation de la société par la voie du réformisme est impossible. Le mouvement étudiant de 1976 en est la preuve la plus récente. D'autant que, avec la crise, les menaces du chômage, les étudiants s'éjectent de plus en plus de l'université. Les étudiants ressentent très bien une aigreur. Mais cette aigreur est élastique. Ils pensent d'abord à surmonter les difficultés, à s'accrocher. Ce cycle peut durer des années, la désillusion passer par différents stades avant d'entraîner une explosion.* »

Daniel Cohn-Bendit souhaite vérifier cette thèse sur place. Aussi annonce-t-il son retour. Il laisse, cependant, le temps au nouveau gouvernement de s'installer. Il viendra à Paris, en avril, chercher une amnistie ou un procès pour infraction à la loi sur l'interdiction de séjour. C'est selon. « *Je dirai officiellement quel jour j'arriverai. Je ne prendrai qu'un billet aller. Comme cela, s'ils ne veulent pas que je reste, ils seront obligés de m'offrir mon billet de retour.* »

PHILIPPE BOGGIO.

Les trois coups du « grand bazar »

« *C'était vraiment banal* » : pour plusieurs « anciens » de Nanterre, l'occupation par cent quarante-deux étudiants de la salle du conseil de leur faculté, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 mars 1968, est considérée sur le moment comme une péripétie parmi d'autres. Il faudra plusieurs jours pour en mesurer la portée.

Il est vrai que depuis la rentrée d'octobre 1967 les incidents se sont multipliés dans les facultés, particulièrement à la Sorbonne et à Nanterre. Deux causes essentielles à ces troubles : la « réforme Fouchet », qui en est alors à sa deuxième année d'application, et son complexe d' « équivalences » avec l'ancien système instituent aux yeux de nombreux étudiants une « sélection » inadmissible. Les conditions de vie en cité universitaire et notamment la « ségrégation » qu'impose le règlement entre filles et garçons sont de plus en plus mal supportées par les résidents.

A Nanterre s'ajoutent un surpeuplement, une ambiance de « ghetto » (la faculté est alors entourée de bidonvilles et le R.E.R. n'existe pas encore), l'inquiétude des étudiants en psychologie et en sociologie devant la faiblesse quantitative et qualitative des débouchés, une remise en cause de l'enseignement reçu qui se résume dans le slogan « *professeurs, vous êtes vieux* », une critique de la société et un bouillonnement d'idées inspirés de Marx, Marcuse, Reich, Dada et d'autres.

Le 8 janvier 1968, Daniel Cohn-Bendit fait pour la première fois parler de lui lors de l'inauguration de la piscine de la faculté par M. Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports : il lui reproche d'avoir omis la sexualité dans son « livre blanc de la jeunesse ».

Pour protester contre les menaces d'expulsion dont Daniel Cohn-Bendit est alors l'objet, mais aussi contre la présence de policiers en civil dans leur faculté et la constitution d'une prétendue « liste noire » par l'administration, des étudiants de « tendance anarchiste » manifestent le 26 janvier. Des heurts se produisent avec des représentants de l'administration ; la police pénètre dans la faculté, ce qui provoque des bagarres. En province, divers incidents ont également lieu, notamment pour obtenir une libéralisation des règlements des cités universitaires.

La spontanéité

L'occupation, dans la soirée du 22 mars, de la salle du conseil de la faculté de Nanterre n'a cependant pas pour objet des revendications « corporatistes ». Il s'agit de protester contre l'arrestation de six militants du comité Vietnam national, accusés d'avoir participé, quelques jours plus tôt, à l'attaque contre les vitrines de l'American Express.

Les thèmes « anti-impérialistes » et « anticapitalistes » permettent au groupe qui s'appellera plus tard Mouvement du 22 mars (par référence au Mouvement du 26 juillet de Fidel Castro qui commémorait l'assaut de la forteresse Moncada) de surmonter ses divisions idéologiques. Il y a là des marxistes, des léninistes, des trotskistes, des « lambertistes », des anarchistes, des situationnistes, des libertaires, auxquels l'existence de mouvements analogues en Allemagne de l'Ouest, aux Etats-Unis, en Italie, au Japon et en Pologne, notamment, donne le sentiment de faire partie d'une avant-garde internationale. Mais ce qui caractérise le Mouvement, c'est la spontanéité, voire le jeu, le refus de toute organisation, la « prise de parole » et la mobilisation par des actions spectaculaires.

Au cours du pique-nique qui se prolonge jusqu'à 1 h. 30 du matin, les cent quarante-deux étudiants présents adoptent un texte qui insiste sur la nécessité d'introduire la discussion et l'action politiques à l'Université et d'établir une liaison avec les luttes ouvrières. Les autorités universitaires sont embarrassées. Leurs représentants affirment au cours de l'assemblée de faculté du 26 mars : « *Certes l'expression d'idéologie de destruction de la société ne nous concerne pas, mais, si cette contestation passe par la destruction de l'Université, il faut réagir.* » Le doyen décide alors de suspendre les enseignements du 28 mars au 1er avril pour « *faire prendre conscience aux étudiants de la gravité de la situation* » créée par « *un groupe d'étudiants irresponsables qui depuis quelques mois perturbent les cours et les examens* [le 20 mars] *et pratiquent des méthodes de partisans dans la faculté* ». Au lieu de diluer le Mouvement, cette décision cristallise la contestation. Toute la journée du vendredi 29, sur la pelouse de la faculté, environ quatre cents étudiants libérés des cours ont le temps d'affiner et de préparer les débats politiques de la semaine suivante.

Cette manière de tirer profit des « gaffes » de l'administration est caractéristique de la stratégie de « boule de neige » du mouvement du 22 mars qui, à partir des thèmes les plus divers, réussit par de petites provocations à entraîner des ripostes démesurées de l'adversaire, qui transforme ainsi, par un réflexe de solidarité, des étudiants « apolitiques » en contestataires.

Les trois coups de mai ont été frappés. Bientôt, l'agitation reprend. Le 3 mai, les cours étant suspendus à Nanterre, les « nanterrois » se transportent à la Sorbonne, où la police pénètre. Le « grand bazar » commence.

MICHEL SIDHOM.

NANTERRE AN X : seuls les murs parlent encore

Le décor n'a pas vraiment changé. Nanterre-l'Enragée, de son vrai nom Nanterre-la-Folie, est toujours le ghetto décrit il y a dix ans. Les bidonvilles qui cernaient l'université se sont éloignés, remplacés par des H.L.M. On a paré cet univers de béton et d'usines de deux cafétérias et d'un supermarché. Mais ces rajouts ne font pas un tissu urbain. Le seul lieu animé reste la gare du R.E.R., suspendue au-dessus de la voie, fonctionnelle en diable.

Sur le pont du R.E.R., deux flèches indiquent, l'une — vers la gauche — la direction de l'université de Paris-X, l'autre — vers la droite — celle de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). « *Ici le système est serré*, dit un enseignant, *directement du producteur au consommateur.* »

A gauche, donc, le Nanterre universitaire : pas d'escaliers, mais une rampe inclinée qui projette les étudiants sur le campus. Avait-on craint une quelconque résistance ? Le flot se scinde en deux, une centaine de mètres plus loin : les étudiants de droit et de sciences économiques quittent les « littéraires ». A partir de cet endroit, les lodens et les attaché-cases ne côtoieront plus les accoutrements marginaux ou militants. Commence l'« antre de la rage », le premier haut lieu de la contestation soixante-huitarde, symbole déjà vieilli de la prise du pouvoir par la parole : la faculté des lettres, succession de bâtiments de quatre étages (lettres, psychologie, *sociologie*, etc.), reliés les uns aux autres au rez-de-chaussée.

Le couloir, depuis dix ans, n'a jamais cessé d'être un souk idéologique. Les murs sont recouverts d'affiches et de slogans jusqu'au plafond. Pas un pouce de la peinture d'origine n'apparaît. Vient d'abord la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), près de la porte, puis, dans un ordre que rien n'a jamais bouleversé, l'UNEF, le MAS, l'OCI, l'A.J.S. (1), l'union de la gauche, les mouvements de femmes, les anarchistes, et, enfin, les organisations maoïstes, « staliniennes » et « spontanéistes ».

Toutes ces offres faites par les révolutions en gestation sont proposées à une population étudiante qui vient encore en majorité du 16e arrondissement et de Neuilly, malgré la récente « désectorisation » universitaire. Débauche inutile ?... Les messages s'annulent : « C'est complètement anesthésiant », remarque une étudiante de deuxième année d'histoire.

Rien n'indique la présence d'un lieu universitaire : les amphithéâtres sont fermés entre les cours et les portes des ascenseurs d'accès aux unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) disparaissent sous les affiches et les graffiti. Comme si l'institution universitaire avait, une fois pour toutes, concédé le hall au spectacle.

Un défouloir, en somme. Car, à Nanterre, il y a bien deux facultés en une : l'horizontale — le couloir — et la verticale. Alors que le musée des idéologies est animé, qu'on y trouve un carrefour avec la cafétéria et l'animation d'une gare, l'étage du département de sociologie est désert à toute heure du jour.

Une fratrie effilochée

Quelque chose est brisé ici. Cette impression naît d'abord avec les graffiti qui racontent l'histoire en négatif de l'U.E.R. Le Mouvement du 22 mars est absent des murs du couloir et des salles de cours, à moins que... celui-ci ? « L'ennui est contre-révolutionnaire. » De quand date-t-il ? On trouve plus facilement les strates de 1969-1970 : « A bas la participation, nous ne serons pas nos propres patrons. » Ou encore, datant de la période sceptique, peut-être 1973 : « Volons de défaites en échecs jusqu'à la victoire finale. »

D'autres slogans rappellent qu'ici le rapport maîtres-élèves fut contesté. Inscrit sur le bureau d'un professeur, encore posé sur une estrade : « D'ici le maître va vous parler, réveillez-vous ! »

Les murs livrent un autre épisode. En 1972, un jeune assistant du nom de Dos Santos fut licencié pour s'être trouvé sur une plage exotique durant un congé de maladie : cette année-là, les étudiants savaient au moins peindre : presque toutes les fenêtres de l'étage sont décorées de palmiers et de soleils.

Pourquoi ces pauvres témoins de l'histoire nanterroise n'ont-ils jamais été effacés ? Manque de crédits ? Ceux qui y travaillent, les enseignants, estiment que l'U.E.R. est un lieu abandonné après dix années de luttes idéologiques internes, de polémiques professionnelles : « *Je n'ai pas revu certains de mes collègues du département depuis trois ans*, explique Mme Annie Kriegel, professeur à Paris-X. *La déchirure du consensus est irréparable. Le tissu intellectuel du corps enseignant ne s'est jamais reconstitué.* »

***Aussi* les enseignants ne se rencontrent-ils pas. Il n'existe aucune coordination pédagogique de l'U.E.R. Chacun respecte plus ou moins les règles minimum : attribuer des notes de contrôle aux étudiants, accepter d'enseigner les quelques cours du programme...**

Les étudiants de sociologie de 1978 ignorent presque tous ce que fut le Mouvement du 22 mars. Certains ont lu. La plupart n'étaient pas encore entrés au lycée en 1968. Les seuls dépositaires de la mémoire de ces dix années sont les enseignants encore présents à l'U.E.R. Une mémoire déchirée.

Aujourd'hui, seuls les murs parlent encore à Nanterre.

Ph. Bg.

(1) Union nationale des étudiants de France, Mouvement d'action syndicale, Organisation communiste des travailleurs, Organisation communiste internationaliste, Alliance des jeunes pour le socialisme.

Libres opinions

Les derniers représentants de l'intelligentsia révolutionnaire

par ALAIN TOURAINE (*)

LES événements de 1968 sont recouverts par une tradition qui s'épaissit sans cesse et qui cache maintenant leur véritable nature. Cette tradition est devenue aussi réelle que l'événement, mais elle ne peut pas se substituer à lui. Il faut donc partir à la découverte de ce que fut 1968 pour ceux qui le vécurent.

● Les étudiants de 1968 ne vivaient pas dans une économie en crise. Autour d'eux, beaucoup, à droite ou à gauche, parlaient de prospective, de croissance ou de société post-industrielle. Ils étaient convaincus que la connaissance était devenue une force de production, qu'elle était de plus en plus asservie au capitalisme, à l'impérialisme ou à l'Etat totalitaire et qu'il fallait la libérer. Ils savaient aussi, et surtout les étudiants de sciences sociales, qu'ils ne pouvaient pas espérer les garanties offertes par les concours de recrutement, qu'ils devraient mettre leurs connaissances au service d'un monde marchand ou technocratique. Leur lutte combattit, parfois confusément mais toujours fortement, cette pénétration directe du pouvoir dans la connaissance. Il est vrai que la montée des effectifs avait déjà fait pénétrer l'inquiétude parmi des étudiants qui ne voyaient pas les débouchés de leurs études mais tel n'était pas le sentiment dominant. La contestation l'emportait sur la déception.

Le mouvement étudiant ne fut pas la manifestation d'une crise sociale ; il fut d'abord une lutte contre la puissance montante et envahissante du capitalisme et de l'Etat. C'est peut-être pourquoi il éclata à Nanterre, envers de Paris, au milieu des chantiers et des bidonvilles, loin des subtilités idéologiques des groupuscules de la Sorbonne et dans une faculté qui était moderniste et non pas confinée dans ses traditions.

● Cette lutte ne fut à aucun moment enfermée dans l'université. En 1976, une grève, plus longue et plus organisée que celle de 1968, avait combattu une réforme de l'enseignement et mis en cause les enseignants. Les étudiants de 1968 et surtout ceux qui déclenchèrent, à Nanterre, le mouvement ne s'intéressaient guère aux problèmes universitaires. Leur action sortit vite de l'université et les attaques contre les enseignants furent très limitées. Daniel Cohn-Bendit, figure centrale du Mouvement du 22 mars, s'intéressait à ses études, venait suivre des séminaires à Paris, et m'assura constamment de son appui pour maintenir l'activité du département de sociologie dont j'avais la responsabilité. Il fut tout le contraire d'un étudiant révolté contre ses professeurs. Il était habité par des colères et des espoirs beaucoup plus nobles : venger les militants révolutionnaires écrasés par le stalinisme, libérer et animer de nouvelles forces révolutionnaires, vivre à l'unisson des révolutionnaires du monde entier.

Je viens d'employer trois fois le même mot : révolutionnaire. Peut-être ne l'entend-on plus aujourd'hui aussi facilement qu'il y a dix ans. Il est le seul qui puisse nommer les étudiants du 22 mars. Ils ne cherchaient pas l'expression d'eux-mêmes ; ils n'en appelaient pas au désir contre la société ; ils étaient dans leur société, nationalement et internationalement, et y combattaient en révolutionnaires la classe dirigeante et le pouvoir d'Etat. De là l'extrême importance, en France comme en Allemagne et en Italie et, *a fortiori*, aux Etats-Unis, de la lutte anti-impérialiste dans la naissance du mouvement étudiant, du combat contre la guerre au Vietnam et de l'exemple cubain ou des souvenirs de la guerre d'Algérie.

Où est aujourd'hui ce sens de la solidarité internationale des révolutionnaires alors que les anciens guérilleros cubains interviennent sur des territoires étrangers, que la Guiné anti-impérialiste n'est plus perçue que comme un régime répressif, que les bruits étouffés qui viennent du Cambodge et même du Vietnam ne sont plus ceux d'une libération ?

● Enfin, rien ne fut plus évident, pour les étudiants de Nanterre et d'ailleurs, que le rôle central de la classe ouvrière dans la lutte sociale et politique. Hostiles au parti communiste, ils l'étaient presque tous, mais toujours au nom du prolétariat. Ils ne s'intéressèrent pas au déluge verbal de l'Odéon, à peine davantage aux palabres de la Sorbonne. Ils voulaient se battre et s'unir à la classe ouvrière délivrée de ses mentors à la fois autoritaires et réformistes.

Une tradition édulcorante ne voudrait retenir de 1968 que l'appel à l'imagination, à la jouissance et à la libération culturelle. Je revois plutôt les étudiants du 22 mars sur les barricades de la rue Gay-Lussac, dans la nuit du 10 au 11 mai, ou encore au premier rang de la manifestation, casque en tête et mouchoir sur le nez, le 24 au soir, rue de Lyon, au moment symbolique où de jeunes ouvriers quittèrent le cortège tout proche de la C.G.T. pour se joindre à celui des étudiants. Pas et tenue de combat, courage physique face à la police, les gens du 22 mars, parmi lesquels plus d'un que je revois aujourd'hui comme chercheur ou enseignant, furent d'abord des combattants d'une lutte sociale.

***

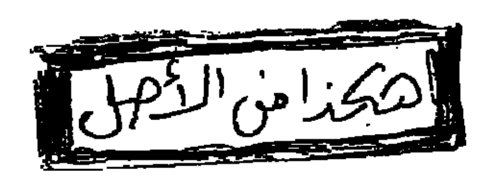
Mai 1968 est la première des journées révolutionnaires où l'intelligentsia en appelle au peuple contre les organisations politiques et au-delà des réformes. Le mouvement de mai s'est battu contre un régime orgueilleux autant que bloqué, au nom du mouvement ouvrier et anti-impérialiste, et contre la soumission de la connaissance à un pouvoir technocratique en même temps que contre la trahison des luttes révolutionnaires.

Tout était fort et confiant en 1968. Aujourd'hui, la crise a remplacé la croissance, la décrispation, le blocage ; les espoirs dans les régimes post-coloniaux s'en sont allés, et le mouvement communiste n'est plus sacré, car il ne s'est pas dégagé des crimes qui ont été commis en son nom, c'est-à-dire aussi par lui-même. Les étudiants du 22 mars sont plutôt les derniers représentants de l'intelligentsia révolutionnaire du siècle passé que les précurseurs des nouveaux mouvements sociaux.

Ils occupent au début d'une société post-industrielle la même place que les communards au début de la grande industrialisation. La majorité de la Commune était faite des descendants abâtardis de la Révolution française, et pourtant Marx, Lissagaray et Lénine ont justement fait de la Commune le symbole de la lutte des classes du prolétariat ouvrier. Le thème même de la Commune appartient au monde marchand, et pourtant ce sont les ouvriers de la Ire Internationale qui lui ont donné son sens pour l'avenir. De même, 1968 fut encore dominé par le mouvement ouvrier et sa lutte contre le capitalisme et l'impérialisme, et pourtant il annonce déjà les nouvelles luttes populaires contre la technocratie. Mais ces luttes ne naissent pas en un printemps. Après 1968, vint une période d'ouvriérisme exacerbé, puis de décomposition du mouvement étudiant. En 1976, la rupture entre la crise étudiante et un mouvement ouvrier définitivement enfermé dans sa stratégie institutionnelle devint patente. Mais la contestation sociale et culturelle, née en mars et mai 1968, réapparaît ailleurs, du côté des luttes anti-nucléaires.

Nous sommes aujourd'hui dans la confusion du passage d'une société à une autre ; nous ne comprendrons plus, demain, les mots d'hier, mais nous reconnaîtrons toujours la voix des étudiants du 22 mars, comme celle de tous ceux qui ont combattu à travers les siècles contre la domination sociale et politique. Ces « enragés » appartiennent déjà à l'histoire anonyme et permanente des mouvements sociaux.

(*) M. Alain Touraine, actuellement directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, était en 1968 directeur du département de sociologie à la faculté des lettres et sciences humaines de Nanterre.



Le Monde

société

L'UNESCO adopte un projet de déclaration sur le racisme

Dans le cadre de la décennie de lutte contre le racisme décidée par l'Organisation des Nations unies en 1973, l'UNESCO a réuni du 13 au 20 mars une conférence chargée d'élaborer un projet de déclaration sur « la race et les préjugés sociaux ». Ce texte adopté sans opposition ni vote sera soumis pour adoption définitive à la conférence générale de cette organisation, qui doit se tenir à Paris à l'automne prochain. C'est la première fois, souligne-t-on au siège de l'UNESCO, qui a fait de la lutte contre le racisme un de ses objectifs dès 1950, qu'un texte de cette importance est retenu. Quatre-vingt-dix-neuf Etats ont participé à cette conférence.

« *Cette déclaration pourrait devenir la clef de voûte de l'édifice de la lutte contre le racisme et les préjugés raciaux* », devait déclarer, en inaugurant cette conférence, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Cette organisation ne possédait pas en effet de norme de référence unique : ce document, élaboré pour la première fois par les représentants des gouvernements eux-mêmes, aborde la question du racisme d'une manière globale, reprenant le cas échéant des principes figurant dans d'autres documents de l'UNESCO.

L'originalité de ce projet de déclaration tient donc moins à son contenu qu'à la volonté d'aborder la question du racisme sous tous ses aspects, biologiques, sociologiques, culturels et économiques. Ainsi, ce document recuse l'idée, qui n'est pas nouvelle, selon laquelle il existerait au sein de l'espèce humaine des différences fondamentales dues à la race et condamne les théories fondées sur la supériorité d'une ou de plusieurs races. De façon prudente, les arguments scientifiques ne sont utilisés que de façon négative, montrant simplement que rien, sur le plan biologique, n'a montré la supériorité d'une race sur une autre. De façon plus originale, ce texte insiste sur la reconnaissance d'un droit à la différence des individus et des groupes. Cette affirmation, en aucun cas, est-il précisé, ne saurait servir de prétexte à un régime discriminatoire, et notamment à l'apartheid considérée comme un « *crime contre l'humanité* », à l'égal du génocide. Dans le texte définitif, la référence aux résolutions de l'ONU adoptées sur ce sujet, assimilant pour certaines le sionisme au racisme, ont été supprimées, malgré le désir de certains pays arabes.

La portée de cette déclaration, qui n'est ni une convention ni un traité, tiendra sans doute à la forme solennelle de son adoption par la conférence générale de l'UNESCO. Mais son efficacité dépendra surtout de la volonté politique des Etats de lui accorder un large soutien. La déclaration de 1789, souligne-t-on à l'UNESCO, ne liait pas les Etats sur le plan juridique et fut promise pourtant à un brillant avenir.

Mais, comme devait le souligner un journaliste sud-africain en exil, M. Bowka Mafuna, lors d'une « table ronde » sur l'apartheid, ce type de déclaration est ratifié aussi bien par les amis que par les faux amis des mouvements africains de libération. « *Seules les actions concrètes, notamment les mesures de représailles sur le plan économique, nous permettent de différencier les uns et les autres.* »

Myriam Makeba, qui chantait — bénévolement — lors de la séance de clôture de cette conférence, a fait l'unanimité parmi les délégués : « *J'entends dire,* déclara-t-elle, *Myriam Makeba, elle fait de la politique, mais moi je ne chante pas la politique, je chante la vérité.* »

UN MESSAGE DES GRANDES ÉGLISES DE FRANCE

A l'occasion de « la Journée mondiale contre toute discrimination et particulièrement contre le racisme », qui a eu lieu le 21 mars, sous l'égide de l'ONU, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, M. Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et Mgr Meletios, métropolite de l'Eglise orthodoxe grecque, ont diffusé un message dont la résonance est délibérément spirituelle.

Sous le titre « Voici l'homme », les dirigeants chrétiens rappellent que Jésus a été condamné à la suite d'un jugement « dérisoire » et qu'il est le représentant inégalé de tous ceux qui souffrent d'injustice, « du poids des inégalités, de l'oppression et du mépris de leurs droits élémentaires ».

« Il importe que chaque croyant agisse contre toute discrimination entre ceux qui y vivent : racisme, antisémitisme, toute forme de discrimination selon la couleur, la nationalité ou la culture.

» Le Christ est mort pour tous, c'est notre foi. Le Royaume ouvert par sa Résurrection est celui de la complète justice dans la parfaite unité. Il se prépare dès *ici-bas*. Que faisons-nous pour l'accueillir ? »

MÉDECINE

DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ATTIRENT L'ATTENTION SUR LES DANGERS DU NUCLÉAIRE

Environ cent quatre-vingts personnes, médecins et membres des professions de santé, viennent de signer un appel pour attirer l'attention sur les conséquences biologiques et médicales du développement de l'industrie nucléaire.

« *En tant que médecin, nous ne pouvons cautionner aucun accroissement de l'irradiation externe ou interne dont l'innocuité biologique et génétique n'aura pas été établie par des recherches préalables* », a expliqué, mercredi 8 mars à Paris, le docteur Jean Brière, chef de travaux de bio-physique à l'U.E.R. de médecine nucléaire, soulignant notamment le fait qu'on ne sait pas s'il existe un seuil au-dessous duquel on peut affirmer que les radiations n'ont pas d'effet.

Les signataires de l'appel demandent notamment qu'aucune nouvelle installation ne soit créée « *jusqu'à plus ample informé* » ; que soit créé un registre central de toutes les personnes travaillant dans le nucléaire, accessible au corps médical ; que soient engagées des études épidémiologiques ; que le corps médical soit pleinement informé en matière de radioprotection, notamment pour ce qui concerne les plans Orsec-Rad.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Ulmann, 40, boulevard Gambetta, 93130 Noisy-le-Sec, ou à l'APRI, 12, rue des Noyers, Crisenoy, 77390 Verneuil-l'Etang.

Parmi les signataires, on relève notamment les noms des docteurs Maud Cousin, Henri-Pierre Klotz, Gérard Mérat, Henri Pradal et des professeurs Henri Laborit et Alexandre Minkowski.

En prison : la mort du sexe et de l'amour

Quatre murs et la solitude du corps : une cellule. Un homme caresse l'image d'une femme, tatouée sur son épaule, en esquissant quelques pas de danse. Sa bouche cherche un visage, une bouche à embrasser et ne trouve, lisse et immobile, qu'un mur. Un corps rêve d'un autre corps tandis que la main se crispe sur le sexe : un homme se masturbe, comme son voisin de cellule, et le voisin du voisin.

Ces quelques plans d'un film réalisé en 1950 par Jean Genêt — qui a renié cette œuvre et en refuse toute diffusion commerciale — étaient plus qu'une introduction au débat organisé, mardi 21 mars à l'hôpital Necker, à Paris, sur le thème « délinquance sexuelle, conduites sexuelles en milieu pénitentiaire » *auquel participaient le docteur André-Gilles Mathé, auteur d'un livre sur la psychothérapie en milieu pénitentiaire (1) ; le docteur Yves Roumajon, président de l'Association française de criminologie ; et le docteur Weinberg, sexologue.*

Parler de la vie sexuelle des détenus, c'est d'abord constater une absence : « Il n'y a pas de conduites sexuelles des détenus », *dit le docteur Mathé. La détention est la suppression de toute vie sexuelle et cette privation fait partie de la peine. Le détenu doit souffrir dans son corps comme dans son esprit, et, jusqu'à une période récente, même les fantasmes lui étaient interdits : pas de journaux, pas de revues, pas d'images de femmes nues ni de photos sur les murs de la cellule.* « La seule liberté d'un détenu, c'est son corps. » *C'est sur lui qu'il s'exprime : il le met en jeu par les mutilations, les grèves de la faim, il le fait jouir.*

La pratique la plus répandue pour tenter de compenser cette « guillotine du sexe » (2) *dont parle Jacques Lesage de la Haye, qui assistait à ce débat — aujourd'hui psychologue, il a passé onze ans et demi en prison — est la masturbation, accompagnée quelquefois de culpabilité.*

Chez les femmes détenues, précise-t-il, faisant référence au livre de Catherine Leguay et Catherine Ehrel, Prisonnières (3), *la sexualité est niée encore davantage. On n'en parle pas. Il n'est pas admis que les femmes expriment leurs fantasmes ;* « elles ont à parler des enfants, de la « popote ». Leur sexualité est amnésiée, leur frustration sexuelle niée et récupérée ». *L'isolement sexuel des détenus ressemble* « à un lavage de cerveau qui finit par créer des individus totalement déphasés », *devenant homosexuels par absence de choix, ce qui* « constitue un attentat à la liberté ». *Misérables aussi ces prétendus délinquants sexuels* « qui peuplent les prisons et ne sont pas des délinquants sexuels, *estime le docteur Roumajon.* Les « minorités sexuelles » ne sont pas délinquantes ; le seul délit c'est la violence sexuelle, mais la façon dont on la réprime — distribuant aux violeurs de fortes peines de prison ou sursis, — « au petit bonheur », est totalement inefficace ».

Le remède contre la frustration sexuelle des détenus pourrait être, médicalement, la mort du désir « grâce aux anti-androgènes par l'action desquels, *explique le docteur Weinberg,* on aboutit à une pseudo-castration, la libido étant atteinte en quelques jours, puis l'érection et l'orgasme ». *Le remède pourrait être aussi une satisfaction de ce désir. Certains pays autorisent les détenus à recevoir dans leurs cellules, leurs épouses, la France s'y refuse.*

M. Jacques Lesage de la Haye devait conclure : « Tant que les prisons existeront, plutôt que de castrer ou pseudo-castrer les détenus, qu'on leur laisse exprimer leur sexualité, leur affectivité, leur amour. » « La prison, *écrivait-il dans le journal du Comité d'action des prisonniers (CAP), en 1976,* exécute le sexe. Et il est vraiment mort à la sortie. Mais cela peut encore se ressusciter.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *Psychothérapie en prison*, Denoël, 1976.

(2) *La Guillotine du sexe*, Robert Laffont, 1978.

(3) *Prisonnières*, Stock-2, 1977.

SCIENCES

Deux équipes d'Orsay ont réalisé la première observation d'une radiation optique du francium

Deux équipes de chercheurs français, venant du laboratoire de physique atomique Aimé-Cotton d'Orsay, dirigé par M. Pierre Jacquinot, et du laboratoire de physique nucléaire René-Bernas d'Orsay, dirigé par M. Robert Klapisch, viennent de réaliser une « première » scientifique, au Centre de l'organisation européenne de recherches nucléaires (CERN) de Genève : ils ont fait la première observation d'une radiation optique du francium, qui occupe la case 87 de la classification périodique des éléments (tableau de Mendeleiev).

Tous les atomes sont entourés d'un nuage électronique formé d'électrons pouvant avoir différents niveaux d'énergie bien définis. Le passage d'un électron d'un niveau d'énergie à un niveau d'énergie inférieure provoque une émission d'énergie, qui se traduit par l'émission d'un photon de longueur d'onde bie ndéfinie : la « *raie optique* » jaune du sodium est bien connue. Et c'est l'observation des émissions lumineuses des astres qui permet d'identifier la composition des étoiles.

Le francium, élément radio-actif d'une durée de vie courte — quelques minutes — a été découvert il y a une quarantaine d'années par Marguerite Perey, une des collaboratrices de Joliot-Curie. On ne sait le produire qu'en très petites quantités, en bombardant de l'uranium avec des faisceaux de particules (protons). Les chercheurs français ont réussi cette « première » — que M. Jacquinot a révélée, lundi 20 mars, à l'Académie des sciences — en utilisant des faisceaux laser pour exciter les atomes de francium.

Selon une revue américaine

LES SOVIÉTIQUES EXPÉRIMENTERAIENT UNE NAVETTE SPATIALE

L'Union soviétique expérimente un prototype de navette spatiale, affirme dans son numéro du lundi 20 mars la revue américaine spécialisée *Aviation Week and Space Technology*. Selon l'auteur de l'article, ce véhicule spatial réutilisable aurait déjà été testé dans l'atmosphère après avoir été largué d'un avion Tupolev-95.

Comme la navette spatiale américaine — qui doit effectuer son premier vol dans l'espace en 1979 et a subi des tests analogues à partir d'un Boeing-747, — l'engin soviétique ressemblerait à un avion et serait pourvu d'une aile en delta lui permettant d'atterrir en fin de mission par ses propres moyens.

La navette soviétique aurait, indique encore la revue américaine, une charge utile plus importante que celle des vaisseaux Soyouz, mais plus faible que celle de la navette américaine.

JUSTICE

A Grenoble

L'État est condamné à indemniser la victime d'un détenu en permission

De notre correspondant

Grenoble. — Grièvement blessé à la tête, le 9 décembre 1975, par une balle tirée par un détenu en permission, un chauffeur de taxi grenoblois, M. Maurice Masson, aujourd'hui partiellement paralysé, en avait demandé réparation à l'Etat. Il estimait avoir été victime des conséquences de la décision du juge de l'application des peines, qui avait accordé à M. Michel Ghezaïel une permission de sortir de quatre jours pour aller dans sa famille. Celui-ci subissait une peine de cinq ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis. La police devait, le 11 décembre 1975, tuer le détenu alors qu'il se livrait à une prise d'otage à Valence à la suite d'un hold-up manqué.

Devant le tribunal administratif de Grenoble, l'avocat de M. Masson, plaidant la notion de « *risque créé* » et non la faute de l'Etat, a estimé que si l'on veut maintenir le régime de la réinsertion « progressive » des condamnés, l'administration doit supporter les conséquences pécuniaires du risque anormal causé aux tiers et des « bavures » inévitables que comporte la mise en œuvre d'un tel système.

Le commissaire du gouvernement, M. Jacquin - Pointillon, devait tout d'abord préciser que 4 % seulement des détenus bénéficiant du régime de la sortie dite d' « essai » ne retournaient pas à la prison. « *Si l'Etat supporte de plus en plus la charge de toutes les calamités climatologiques, il est normal qu'il répare des dommages consécutifs à un nouveau régime dont la lacune est l'indemnisation.* » Le commissaire du gouvernement demandait au tribunal de déclarer l'Etat « *entièrement responsable* » dans cette affaire.

Dans son jugement rendu mardi 21 mars, le tribunal administratif de Grenoble considère que le régime de la permission de sortir créé par le législateur, en vue notamment de favoriser le maintien des liens familiaux et de préparer la réinsertion sociale des détenus, « *crée un risque spécial pour les tiers qui ne bénéficient pas des garanties qui résultent pour eux de la détention continue du condamné* ».

Le tribunal a, d'autre part, estimé que la responsabilité du service public, en raison des dommages causés aux tiers par les détenus bénéficiaires de ladite permission, ne saurait être subordonnée à la preuve d'une faute commise par l'administration, mais découle des conditions mêmes dans lesquelles foncitonne le service ; considérant enfin que dans le cas de M. Masson il existe un lien direct de causalité entre l'aménagement du régime de détention et le préjudice subi par la victime, le tribunal a déclaré l'Etat responsable de la totalité de ce préjudice. Il a accordé à M. Masson une indemnité provisionnelle de 10 000 F.

CLAUDE FRANCILLON.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le « Baader français » avait un faux permis

Apparence de quiétude et d'urbanité, mercredi 22 mars, à la 10e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, où comparaissaient Christian Harbulot et Pascal Trillat. Pendant que l'un des assesseurs achève sa nuit, le président, M. Jean Lassus, s'entretient fort civilement avec l'utilisateur d'un permis de conduire volé et falsifié (Christian Harbulot) et le « receleur », trois nuits durant, d'un homme recherché par la police (Pascal Trillat qui a donné l'hospitalité à Christian Harbulot).

Il faut se pincer en les voyant, en les écoutant, pour imaginer que sont assis sur le banc d'infamie le « Baader français » — la chose fut dite et écrite — et son comparse. Les juges examinent un épisode annexe de la légende tenace, née après le meurtre, le 23 mars 1977, de Jean-Antoine Tramoni, qui avait lui-même tué en 1972 Pierre Overney, un jeune militant maoïste.

Les papiers d'Harbulot trouvés dans une voiture lors d'une « répétition » du meurtre de Tramoni, son « profil » idéal d'étudiant gauchiste, lui ont, semble-t-il, davantage nui que des faits avérés. Puisque *les* dossiers d'Harbulot sont aussi minces (il n'a jamais été entendu sur le fond après quatre mois bientôt d'incarcération), puisque l'affaire du jour n'en est qu'un prolongement, qu'on joigne le tout, demande Me Roland Dumas. Qu'on laisse tranquille le copain sympathique qui lui remonta le moral, requiert Me Monique Antoine pour Pascal Trillat.

Il n'en sera pas ainsi. L'heure du réveil a sonné. Cinq mois d'emprisonnement pour Christian Harbulot ; seize mois dont 8 avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour Pascal Trillat. Le ministère public avait expliqué que pour en avoir fait moins que cela un complice de Jean-Charles Willoquet fut condamné à quatorze mois... Pascal Trillat aura vingt ans en prison.

MICHEL KAJMAN.

COUPS ET BLESSURES : UN POLICIER AUX TROIS QUARTS RESPONSABLE

Un gardien de la paix, M. Bernard Tarapacki, quarante ans, a été déclaré, mardi 21 mars, par un arrêt de la cour d'appel de Rennes, aux trois quarts responsable du préjudice subi par un étudiant auquel il avait fracturé la mâchoire. Il devra verser 10 072 francs de dommages et intérêts à sa victime. Le 11 juin 1972, le policier avait frappé un étudiant de Vannes, M. Jean-Claude Thepin, au cours d'une altercation, lui provoquant une double facture du maxillaire.

Un premier jugement du tribunal correctionnel du Mans, le 14 mars 1976, avait retenu l'entière responsabilité du policier, que la cour d'Angers avait confirmée le 28 octobre suivant. Cette décision avait été cassée par la Cour de cassation le 16 mai 1977.

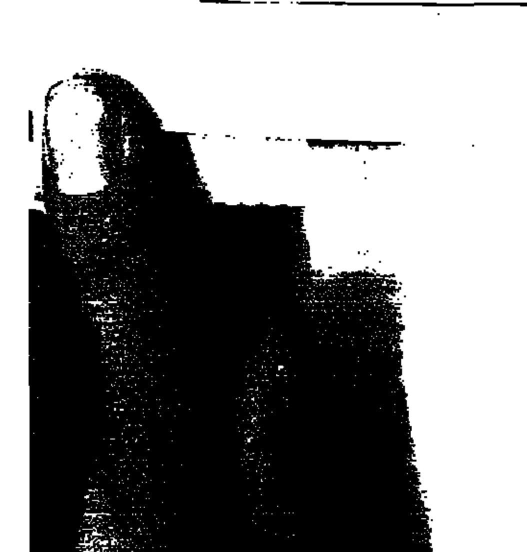
La cour d'appel de Rennes a estimé, dans son arrêt, que le comportement de l'étudiant avait contribué, au moins en partie, à la matérialisation du dommage, mais que la réaction du policier « *était démesurée par rapport à l'offense* ».

UN JEUNE HOMME TUÉ PAR UN POLICIER QUI TENTAIT DE L'ARRÊTER

Un jeune homme, M. Eric Quinet, âgé de vingt ans, a été tué, lundi soir 20 mars, dans un appartement situé 92, quai Louis-Blériot, à Paris (16e), par un inspecteur de la première brigade territoriale de police judiciaire, M. Bernard Laborde, qui voulait procéder à son arrestation.

Une tentative de chantage, qui n'est pas éclaircie, serait à l'origine de cette affaire. La directrice d'un cabinet d'architectes recevait lundi, dans l'après-midi, un coup de téléphone d'un homme qui affirmait être en possession de photos et de documents appartenant à un collaborateur du cabinet, un photographe, M. Lorrieu. « Nous apporterons tout cela ce soir à votre domicile », concluait le correspondant. L'architecte, étonnée, téléphonait à M. Lorrieu. Celui-ci expliquait qu'on lui « avait volé des papiers » qu'on voulait utiliser « pour commettre des escroqueries ». L'architecte avertissait la police ; et deux inspecteurs de la 1re brigade territoriale se rendaient à son domicile, quai Louis-Blériot, pour y établir une souricière.

A 21 h. 30 arrivaient deux hommes accompagnés d'une jeune femme. Selon la police, les inspecteurs qui les attendaient dans l'entrée ont tout de suite remarqué que l'un d'eux portait à la ceinture un « colt frontier » — revolver de gros calibre utilisé aux Etats-Unis par le cow-boys. L'un des inspecteurs a sorti son pistolet et a désarmé M. Eric Quinet avant de déposer les deux armes — le colt et son propre revolver — sur une console. Si M. Philippe Rieger, vingt-deux ans, qui accompagnait M. Quinet, se laissait passer les menottes sans résistance, ce dernier se débattait et essayait de s'enfuir avec la jeune femme. Bousculant l'un des inspecteurs, la jeune femme le fit tomber pendant que M. Quinet récupérait les armes. L'inspecteur s'est alors cramponné à son pistolet, qu'il savait être sans danger pour lui au premier coup de feu, puisqu'il avait retiré l'une des cartouches. M. Quinet a appuyé sur la détente et bien entendu aucun coup n'est parti. L'inspecteur a enfin réussi à récupérer son arme, et, pendant que M. Quinet le frapait avec la crosse de son « colt frontier », il a tiré. M. Quinet, touché dans la région du cœur, a été mortellement atteint. La jeune femme a réussi à s'enfuir ; M. Rieger, qui sortait de prison, a été arrêté. Toujours selon la police, M. Quinet était connu de ses services pour avoir été impliqué l'an dernier dans une affaire de stupéfiants. L'inspecteur blessé par les coups de crosse est soigné à la maison de santé de la police. Il a été entendu par des enquêteurs de l'inspection générale des services.



JEUNESSE

LES TREIZE ANS

III. — L'âge flou

par BERTRAND LE GENDRE

Les enfants de treize ans ont une place à part dans la société : ils sont à mi-chemin entre deux âges. Après les avoir écoutés parler de leur vie, de leurs parents et avoir entendu les jugements — sévères mais sans perspectives — qu'ils portent sur la société (« le Monde » des 21 et 22 mars), nous avons interrogé les spécialistes de l'enfance.

Une énigme. C'est le premier mot qui vient à l'esprit lorsqu'on cherche à tracer leur portrait. Les treize ans sont maussades, secrets, indifférents, léthargiques, repliés sur eux-mêmes, affirment les spécialistes. Mais aussi : ouverts, curieux, gais, affectueux et débordants de vitalité. Contradiction ? Pas du tout. Le pré-adolescent est tout cela à la fois, altruiste et égoïste, attiré par le monde des adultes, mais aussi effrayé par les épreuves qu'il doit affronter pour s'y faire sa place. Période charnière, treize ans est l'âge du grand bond en avant. Il est aussi celui de la crainte et des hésitations.

Le temps est loin où l'enfant, très tôt mêlé aux travaux et aux réjouissances des adultes, devenait un homme sans passer par les étapes de la jeunesse (1). L'école, le rétrécissement de la famille patriarcale, le travail salarié des parents, tout concourt aujourd'hui à le reléguer dans un monde à part et rend, par conséquent, plus difficile le passage à l'âge adulte.

En même temps, on assiste à une accélération du développement physiologique et psychologique de l'adolescent. « *En 1840*, note le docteur Raphaël Rappaport, pédiatre, *l'âge moyen d'apparition des règles dans les pays du nord de l'Europe, où l'on dispose de statistiques précises, était de dix-sept ans. Il est aujourd'hui de treize ans.* » Bien que plus tardive à âge égal, la maturation sexuelle des garçons est, elle aussi, plus précoce. Les spécialistes y voient l'influence de meilleures conditions de vie ; cette accélération étant moins nette dans les pays non développés.

Psychologiquement, l'adolescent de treize ans est parvenu à la dernière étape de son développement. Vers onze ans ou douze ans a eu lieu le passage de la pensée concrète, qui caractérise l'enfant, à la pensée abstraite ou « formelle » (2). La télévision, l'école, le développement des communications, lui apportent un flot d'informations sans commune mesure avec celles dont disposait un garçon ou une fille du même âge il y a cinquante ans.

Mais un décalage considérable existe désormais entre le désir d'autonomie des pré-adolescents, mûrs beaucoup plus tôt, et les possibilités que leur laisse notre société d'expérimenter cette autonomie. L'école ? Les psychologues sont sévères à son égard. Fondée sur l'autorité, elle ne développe pas la responsabilité des élèves. Hors de l'école, leur liberté est aussi réduite. Travail à la maison, sortie en famille, séjours en centres de vacances, l'univers des treize ans fait songer à une garderie où toute initiative serait bannie. Où l'infantilisme serait la règle.

A l'inverse, trop de pré-adolescents — surtout dans les milieux défavorisés — demeurent, en dehors de l'école, livrés à eux-mêmes. L'idéal, soulignent les spécialistes, c'est une présence discrète qui leur permette d'acquérir peu à peu leur indépendance, sans précipitation excessive ni obstacles infranchissables.

Certains pays ont compris la nécessité de laisser le pré-adolescent s'intégrer progressivement au monde des adultes à un âge où il était considéré hier comme un enfant. Au Danemark, où le travail pendant les vacances et après la classe est, comme aux Etats-Unis, chose courante, un décret vient d'autoriser les jeunes de plus de dix ans à exercer un « job », en franchise fiscale, jusqu'à 12 000 F par an (*le Monde* du 23 août 1977). S'il lui est interdit de travailler sur des machines, l'enfant de treize ans peut désormais être vendeur dans les kiosques et les cafétérias, laveur de verres dans les restaurants, etc.

A cet âge, les parents ne sont plus des idoles. A la recherche de son identité, leur fils ou leur fille a besoin d'autres modèles. Devenir adulte, c'est couper le cordon ombilical qui les retient à eux. Mais l'éclatement de la famille patriarcale a, là aussi, brouillé les cartes. L'oncle et le grand-père se sont éloignés comme modèle de référence. Les médias, la publicité, offrent de multiples identifications possibles.

Le malheur, c'est que le poster de Johnny Hallyday dont le pré-adolescent tapisse ses murs, ne remplacera jamais le grand cousin qui initiait ses lointains prédécesseurs au travail des champs ou à la chasse.

Gérard Mendel a montré les conséquences sur l'inconscient collectif de cette disparition de la société patriarcale, tuée par la révolution technologique. Privée de référence, la jeunesse ne s'insurge plus contre l'autorité, mais contre le manque de « pères », c'est-à-dire contre l'absence de modèles d'identification. « *La révolte contre le père* » est en réalité une révolte contre l'inexistence de celui-ci (3). Les pré-adolescents n'échappent pas à cette contestation. On a vu, depuis 1968, manifester des collégiens de treize ans.

D'autres, effrayés par l'obstacle, hésitent, reculent, se dérobent. Une enquête réalisée récemment par la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs auprès d'une centaine d'adolescents montre les réticences de certains d'entre eux, habitués à être guidés et pris en charge, à accepter la liberté qui s'offre à eux. La question posée était la suivante : « *Imaginez une année où tous vos désirs se réalisent. Vous disposez de tout l'argent nécessaire. Vous racontez ce que vous faites.* » L'auteur de l'enquête (4) rapporte cette réflexion surprenante : « *Je ne saurais pas quoi faire, je serais trop libre... trop libre d'un coup.* »

Le groupe refuge et la crainte de l'autre

Redoutant son indépendance, autant qu'il la désire, l'adolescent de treize ans manifeste à l'égard de ses camarades une attitude ambivalente. Jusqu'à onze ou douze ans, il est sociable et participe volontiers aux jeux de ses pairs. A treize ans, il se replie sur lui-même. Devenir un adulte est une aventure solitaire. Mais il est fréquent de le voir constituer des petits groupes très homogènes. C'est le groupe refuge.

L'enquête réalisée par la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs constate que, au cours de réunions organisées par des psychologues, « *les pré-adolescents évitaient plus que les autres les oppositions, les heurts pendant les discussions et cherchaient plutôt à être d'accord avec le groupe* ». Les plus âgés, en revanche, « *sans se défaire totalement de ce type de relation fusionnelle, osaient déjà davantage s'affronter, s'opposer* » (4).

Cette crainte de l'autre est également perceptible dans les relations entre garçons et filles. A onze ou douze ans, on joue encore ensemble, à treize ans on se tourne le dos. « *Ils sont gamins* », « *elles sont poseuses* », disent-ils les uns des autres. En réalité, le pré-adolescent ne laisse pas encore s'exprimer les pulsations qui, un peu plus tard, le pousseront vers l'autre sexe. Trop nouvelles, elles lui font peur ; il garde ses distances.

Sur ce plan aussi la voie est étroite entre la rigidité et le laxisme. Si l'on s'accorde maintenant, sous l'influence de la psychanalyse, à condamner les interdits qui pesaient (et pèsent encore) sur la sexualité des adolescents, il semble qu'on n'ait pas suffisamment pris garde aux nouvelles normes que représentent la libéralisation des mœurs. Combien de filles s'inquiètent de ne pas avoir leurs règles à treize ans ? Combien de garçons se croient obligés de se vanter d'aventures qu'ils n'ont pas eues ?

Cette pression sociale est l'un des traits dominants de l'univers des pré-adolescents. Elle exprime, outre des raisons physiologiques, le retard, à âge égal, des garçons. « *Ceux-ci*, constate le docteur Daniel Kipman, psychanalyste, *ont davantage de difficultés à devenir adultes, les valeurs qu'ils sont censés acquérir — autorité, esprit d'entreprise... — étant beaucoup plus contraignantes que celles qu'on impose aux filles.* » Si la fille de treize ans est plus mûre, c'est qu'inconsciemment le garçon cherche à retarder le moment où il devra être un homme.

Parents frustrés

Ces tensions contradictoires rendent délicat le rôle des parents. Surpris d'être remis en cause, inquiets de voir leur enfant leur échapper, leur premier réflexe est de se rebiffer. « *On imagine mal*, dit Mlle Danielle Rapoport, psychologue, *la résonance que peuvent avoir les premières émotions sexuelles des enfants sur les parents. C'est toute leur adolescence qui resurgit à ce moment-là avec ses frustrations et ses désirs inavoués.* » La femme restée au foyer se rend compte subitement qu'elle est devenue inutile. L'homme prend conscience du temps écoulé.

Leur sévérité est d'autant plus explicable que la famille demeure l'un des derniers refuges contre les agressions de la société moderne, un îlot de stabilité dans un monde devenu fou. Vouloir s'en échapper, c'est remettre en cause un équilibre chèrement acquis.

L'autre attitude consiste à laisser le jeune livré à lui-même. Or à treize ans, même si l'on cherche à prendre ses distances par rapport à ses parents, on a encore un immense besoin d'eux et le désir d'être valorisé. C'est l'âge où le dialogue est le plus difficile. C'est aussi celui où il est le plus utile.

Ballotté dans un monde dont il ne saisit pas toutes les dimensions, le garçon ou la fille de treize ans cherche des points d'ancrage dans l'espace, à la maison et au-dehors. « *Avoir une chambre à soi* », note le psychologue américain Arnold Gesell (5) a toujours eu beaucoup d'importance et en a encore plus [à cet âge]. C'est le lieu où l'adolescent se « retrouve », où il échappe aux pressions de l'extérieur, son « territoire », qu'il décore et aménage à son goût.

La ville des grands

Les psychologues insistent beaucoup sur ces notions d'espace et de territoire comme *facteurs* de socialisation... pour constater que l'entassement dans les villes modernes prive l'adolescent de toute intimité et de toute possibilité d'agir à sa guise.

Les études menées par le centre d'ethnologie sociale du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), à Grigny-la-Grande-Borne (Essonne), montrent à quel résultat peut conduire un urbanisme prétendument conçu pour lui. Que dire des villes où on n'a pas eu ce souci !

La Grande-Borne, une conception « révolutionnaire » de l'espace, une cité dont l'architecte Emile Ailland disait, apercevant un garçon d'une douzaine d'années : « *Voilà celui pour qui la ville est faite.* » De cette ville, les enfants ne veulent pas. Ils y manquent d'endroits à eux, d'espaces à transformer. Lorsqu'il joue, l'adolescent doit affronter dix mille paires d'yeux qui l'observent derrière les trente-deux mille fenêtres interchangeables de la cité (6).

La rue, « *siège des métiers, de la vie professionnelle, mais aussi des bavardages, des conversations, des spectacles et des jeux* » (1), où l'adolescent apprenait petit à petit à devenir un *homme*, a cédé la place à l'anonymat et aux interdits. A treize ans, on a pas le droit de fréquenter les cafés, derniers refuges d'une certaine forme de vie sociale. Dans un grand ensemble de la région parisienne, des pré-adolescents soudoyaient, il y a quelque temps, le gardien pour qu'il les laisse disposer d'un garage à vélomoteurs dont ils avaient fait leur refuge.

Sur ce plan aussi, l'adolescent de treize ans, livré à lui-même, a bien du mal à se faire une place dans un monde qui le plus souvent l'ignore. Elle est étroite la porte qui conduit de l'enfance à l'âge adulte.

FIN

(1) Philippe Ariès, *l'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*. Editions du Seuil.

(2) Jean Piaget, *Six études de psychologie*. Editions Gonthier.

(3) Gérard Mendel, *la Révolte contre le père*. Editions Payot.

(4) Nicole Prieur « Fonction du rêve adolescent », *le Groupe familial*, revue trimestrielle de l'Ecole des parents, n° 73, octobre 1976.

(5) Arnold Gesell, *l'Adolescent de dix à seize ans*. Presses universitaires de France.

(6) Martyne Perrot, sous la direction de Marie-José Chombart de Lauwe, « Grigny, dont le prince est un enfant triste », revue *Autrement*, n° 10, octobre 1977.

LA VIE DE FRÉDÉRIC

Frédéric ne paraît pas encore ses treize ans. Frêle et pâle, le visage encadré de cheveux blonds mi-longs, bien coiffés, il se montre sage et timide.

Fils d'un couple de boulangers pâtissiers, il a conscience de « ne pas vivre comme les autres ». *Il regrette notamment de ne pas voir suffisamment ses parents dont les horaires de travail, il est vrai, ne sont pas ceux de tout le monde. Il ne dîne jamais avec sa mère par exemple : c'est elle qui ferme le magasin.*

Chaque soir en rentrant du collège, où il est élève de cinquième, il se consacre entièrement à ses leçons. Bien qu'il parle peu de l'école — sur laquelle il ne porte aucun jugement, — les études le « tracassent » : « Dans deux ans on va nous poser des questions sur ce qu'on fera plus tard. » *C'est pourquoi il faut travailler, y compris le mercredi. Les leçons finies, cependant, Frédéric va à l'*« association sportive ». *Compte tenu du temps de transport, la journée est vite passée.*

Parfois, le samedi après-midi, il « sort » *avec des copains :* « On va au musée, au Champ-de-Mars, au bois de Boulogne, aux Invalides... » *Toutes sorties qui ne coûtent pas très cher, c'est pourquoi il arrive à économiser sur un livret de Caisse d'épargne les 30 F d'argent de poche mensuels que lui donnent ses parents. Il n'a pas de copines :* « Les filles ne sont pas intéressantes », *et il ne se mariera sûrement pas. D'ailleurs, il ne déteste pas la solitude. Souvent seul à la maison, il peint des petits soldats, lit des bandes dessinées ou regarde la télévision. Il aime surtout les films d'aventure et de science-fiction, les dessins animés, et le théâtre, à condition qu'il soit* « comique ». *Il lui arrive aussi de faire des bêtises :* « J'embête les vendeuses dans le magasin de mes parents », *confie-t-il avec un petit sourire.* — C. A.

PROPOS SUR LA RELIGION

● Pascal : « *Pour l'instant, cela n'a pas d'importance. Plus tard, je ne sais pas, les choses peuvent changer.* »

● Frédéric : « *Je laisse croire les autres, à condition qu'ils ne m'embêtent pas. Il ne faut pas être hypocrite, mais laisser les autres penser ce qu'ils veulent.* »

● Aurélie : « *Mon père ne croit pas du tout. Ma mère oui, mais elle ne va pas à la messe. Moi, quand je veux, j'y vais. Je veux essayer d'être bonne envers tout le monde. Je me dis que si les gens pratiquaient une religion, ils seraient meilleurs. J'aurais aimé aller au catéchisme, mais pas comme ceux qui y vont simplement parce qu'ils sont obligés ou pour avoir des cadeaux le jour de leur communion.* »

● Laurence : « *Je suis catholique, mais je n'aime pas qu'on m'oblige à aller à la messe : assis, debout, chanter, c'est bête. Mais comme je ne peux pas faire autrement — à treize ans c'est tout de même casse-pied d'être obligée ! — j'emmène un élastique et je joue avec dans ma poche.* »

● Marina : « *Quand on est bien dans sa peau, on n'en a pas besoin. La religion c'est pour quand on est déprimé. Il y a des gens qui en ont besoin car ils n'ont rien d'autre pour se raccrocher.* »

CARNET

Naissances

— Les docteurs François MARTIN et Marie-Paule, née Blachais, ont la joie d'annoncer la naissance de

Myriam,

le 9 mars 1978.

— Fatiha et Gerald SIMON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Nadir,

le 19 mars, à Kourou (Guyane).

Décès

— M. Louis Haas, assureur-conseil en retraite,
M. et Mme Georges Forges et leurs enfants, Didier, François, Olivier et Denis,
M. et Mme Vance Brown II et leurs enfants,
son époux, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès dans sa soixante-quinzième année, le 18 mars 1978, de

Mme Louis HAAS,
née Suzanne Rosenwald.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

12, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.
21, avenue des Peupliers, 75016 Paris.

— M. Stéphane Halgand, son époux,
M. et Mme Philippe Halgand et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Raux,
Mlle Catherine Halgand et son fiancé, M. Gérard Le Coustumer,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Aline Béiaubre, sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Stéphane HALGAND,
née Yvonne Béiaubre,

survenu le 20 mars 1978, dans sa soixante et onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 22 mars 1978 en l'église de Chauché (Vendée).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Chauché, 85140 Les Essarts.

— M. Jean Mercier, avocat à la cour, et ses enfants,
Les familles Mercier, Prat, Mathieu et Hanon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve J. HANON,
née Marie-Thérèse Prat,

leur mère, grand-mère et parente, survenu à Paris, le 19 mars 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

70, avenue Marceau, 75008 Paris.

— L'Ecole des hautes études en sciences sociales informe les amis de

Georges HAUPT

que l'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, le 23 mars 1978, à 16 heures.
On se réunira à 9 h. 45 à l'entrée principale du cimetière, boulevard Edgar-Quinet.

— Le comité de rédaction du Mouvement social a la douleur de faire part du décès de

Georges HAUPT,

survenu à Rome, le 14 mars 1978.
(*Le Monde* du 17 mars.)

— M. et Mme Jérôme Julia,
M. et Mme Christophe Julia,
M. et Mme Jean-Baptiste Julia,
M. et Mme Marc Julia,
M. et Mme Daniel Julia,
M. et Mme Sylvestre Julia,
leurs enfants et petite-fille,
font part du rappel à Dieu du

professeur Gaston JULIA,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,
professeur honoraire à la Sorbonne et à l'Ecole polytechnique,

survenu le 19 mars 1978.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 23 mars 1978, à 14 heures.
(*Le Monde* du 22 mars.)

— La famille de

Mme veuve Andrée PIROLA

a la douleur de faire part de son décès.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 9 mars, à Dimancheville (Loiret).

Rectificatif

— Dans l'avis de décès du

docteur Jacques POULET,
professeur à la faculté de médecine, médecin des hôpitaux de Paris,

paru dans le journal daté du 21 mars, il fallait lire également :
De la part :
Des familles Poulet, Hallu, Hezard et Dehesdin,
De Mme Constance Blanchet, sa belle-sœur.

Remerciements

— Mme Ducellier,
M. et Mme Georges Ducellier,
M. et Mme Jean-Paul Pratique,
M. et Mme Paul Slade,
Et toute la famille,
Très touchés des si nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Georges DUCELLIER,

leur époux, père et grand-père, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— M. Jacques Huteau,
Sylvie, Fabrice, Marie-Pélica,
M. et Mme Philippe Moisset et leurs enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Jacques HUTEAU,
née Christine Moisset,

et dans l'impossibilité d'y répondre rapidement, vous prient de bien vouloir trouver ici leurs remerciements émus.

Anniversaires

— L'anniversaire de la mort du

R.P. Paul, Marie de la CROIX

se trouvant être le jour du Vendredi Saint, ses amis sont invités à une union de prière en son intention.

— Tous ceux qui l'ont connu auront une pensée pour

Daniel PHILIPPOT

à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— Pour le repos de l'âme de

Françoise MASSIANI,
née Françoise Burcier,

rappelée à Dieu le 21 février 1978, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Bellevue, le mardi 28 mars 1978, à 18 h. 45.
Trains : gare Montparnasse, à 17 h. 55, 18 h. 10, 18 h. 17. Descendre gare de Bellevue.
Alain Massiani,
15, rue A.-Petit, 78220 Viroflay.
Mme Burcier,
5, rue Charles-Desvergnes,
92190 Bellevue.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

Le Comité international face aux pouvoirs des gouvernements

Intrigué par les menaces d'ingérence que font peser sur lui un certain nombre de gouvernements, le Comité international olympique (C.I.O.) tente d'y faire face avec une lenteur calculée. Lundi 20 mars, à Lausanne, la commission tripartite formée du C.I.O., des fédérations internationales et des comités olympiques nationaux a publié un manifeste dont le président du Comité international, lord Killanin, a pu dire lui-même qu'il n'avait rien de révolutionnaire.

Dans ce document, le mouvement olympique affirme à la fois son unité et sa détermination à préserver son indépendance à l'égard des gouvernements. En même temps, il s'engage à continuer son action humaniste pour le développement du sport, tout en invitant les comités nationaux à collaborer avec les pouvoirs publics. Le mouvement olympique, enfin, envisage la création d'un organisme supérieur qui porterait le nom de Conseil mondial du sport.

Ces décisions seront-elles suffisantes pour contrer les tentatives dans lequel se trouve la C.I.O. est-il bien à même d'aller plus loin dans l'affrontement ? La réponse à ces deux questions donne la mesure des problèmes que rencontre le mouvement olympique, et des moyens dont il dispose pour y faire face.

Les dirigeants du C.I.O. restent sans réplique devant des décisions gouvernementales : retrait des compétitions, comme ce fut le cas pour les pays africains aux Jeux olympiques de Montréal, refus d'accorder des visas à certains athlètes, créations d'une commission intergouvernementale du sport sous l'égide de l'UNESCO. Si l'on ajoute à cela les réunions périodiques des ministres européens chargés du sport (la prochaine doit avoir lieu à Londres du 4 au 7 avril prochain), on comprend l'embarras grandissant dans lequel se trouve le C.I.O.

Que peut faire, en effet, cet organisme international, sans bases juridiques réelles, face à une coalition de gouvernements auxquels on se saurait disputer le droit à gérer le comportement de leurs ressortissants ?

Une fiction

Tout ce que peut espérer à terme le C.I.O. c'est d'être officiellement reconnu par les Etats comme organisme suprême ayant pouvoir de décision, voire de juridiction sur le mouvement olympique. Autrement il est établi qu'en l'état actuel du droit international, le Comité international olympique n'est qu'une fiction dont les gouvernements — et ils ne se font pas faute de le montrer de temps à autre — peuvent ne pas tenir compte. Les pouvoirs du C.I.O. reposent sur un accord tacite que ne sanctionne aucun règlement international. Des pouvoirs, disons-le, qu'il s'est arrogés en son temps et dont il ne méconnaît pas la précarité.

Ces conditions expliquent à elles seules la prudence de lord Killanin, réduit maintenant à attendre, comme il le signale lui-même, la réaction des pouvoirs publics à son offre de coopération.

FRANÇOIS SIMON.

● L'Afrique du Sud a été officiellement informée, par le président du Comité international olympique, mardi 21 mars, qu'elle restait exclue du mouvement olympique. Cette exclusion avait été prononcée en 1968, en raison du régime d'apartheid pratiqué dans le pays.

FOOTBALL. — *En battant Lille par 3 à 2, Monaco s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de France. Au match aller, à Lille, les deux équipes avaient fait match nul, 1 à 1.*

A Buenos-Aires, mardi 21 mars, Boca Junior (Argentine) et Borussia Moenchengladbach (R.F.A.) ont fait match nul 2 à 2, au terme du match aller comptant pour l'attribution de la coupe intercontinentale.

هكذا من الإهمال

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 22 MARS

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, prononcera une allocution qui sera retransmise à 20 heures sur les chaines de radio, sur TF 1 et A 2, et à 21 h. 50 sur FR 3.

CHAINE I : TF 1

18 h. 28, Pour les petits ; 18 h. 33, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : Sécurité ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les bijoux de Carina, de Victor, de Patrice ou de Raymond, d'après « le Midi bouge », de P. Latour, adapté par V. Castelnau, réal. Ph. Ducrest.

Une chasse au trésor mouvementée.



21 h. 55, Les grandes énigmes : Zoom sur la Terre.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps : La fatigue, avec le docteur Pierre Bugard et le professeur Yves Pélicier (psychiatre) ; 21 h. 40, Documentaire : Musique, médecine de l'âme, d'E. Lévy.

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Comité international contre la répression ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : La Discorde, de G. Franju.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Ciné-regards : Objectif cinéma.

Pierre Lhomme et François Simon.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « les Pâques à New-York », de B. Cendrars ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, Le Christ à Belleville, par J. Daive et P. Doussaud.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Blason du soir : Vivaldi, Buxtehude, J.-S. et J.-C.-F. Bach, Chopin, Pergolèse ;

21 h., En direct de l'abbaye de Royaumont, cycle musiques sacrées... « Neuf leçons des ténèbres » (M.-A. Charpentier) ; en création mondiale : « Leçons du Mercredi Saint » et « Quatre symphonies pour un reposoir », par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction J.-C. Malgoire ; 23 h., France-Musique la nuit... La dernière image : évocation des villes au cinéma ; 0 h. 5, Les sept villages de Mégalopolis : Roussel, Ibert, Franck, Ohana, Chopin.

JEUDI 23 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé (les verres correcteurs) ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 32, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers (quatrième épisode : La foire sur la place) ; 21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame (La formation permanente).

15 h., FILM : LES VENDANGES, de J. Hayden (1957), avec M. Morgan, M. Ferrer, P. Angeli, J. Kerr, T. Bickel, L. Erickson, J. Mullaney (rediff.).

Deux Italiens, fuyant la police de leur pays, passent dans le midi de la France, où ils s'embauchent pour les vendanges. L'un d'eux provoque un drame passionnel.

Scénario invraisemblable et folklore villageois français vu par les Américains. Michèle Morgan égarée dans une interprétation hétéroclite.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Femmes de l'Inde ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : « la Passion », de R. Sangla, sur scénario et dialogues de P. Seban et R. Sangla, avec A. Claessens, V. Silver, A. Wiasemsky, A.-S. Labarthe.

Sur un terrain vague de banlieue, de pauvres gens assistent au calvaire d'un des leurs, Jésus-Christ.

22 h. 5, Concert : « Requiem » de Schumann, par l'orch. nat. de France (dir. G. Chmura) ; 22 h. 17, Document de création : Zurbaran, de J. Bersoza (rediff.).

Ou l'Espagne de Franco...

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement national des élus locaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CHACAL, de F. Zinnemann (1973), avec E. Fox, M. Lonsdale, T. Alexander, M. Auclair, A. Badel, O. Georges-Picot, D. Seyrig.

En 1963, après l'attentat manqué de Bastien-Thiry, l'O.A.S. engage un tueur professionnel pour assassiner le général de Gaulle. La police française découvre le complot.

D'après un roman de « politique fiction », un film à suspens au rythme bien soutenu, un spectacle où il ne faut pas chercher une quelconque analyse de la situation française de l'époque.

22 h. 5, Journal.

22 h. 20, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Adoum (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La geste du Graal ; à 8 h. 32, Petite anthologie des croyances populaires ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag à E. Buchet ; 11 h. 2, IRCAM : Temps musical... Autour d'E. Carter ; 12 h. 5, Parti pris : Musique et amour des plantes ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Main rouge », de C. Lepidis ; 14 h. 45, Le vif du sujet : L'utilisation nouvelle des monuments historiques (à Avignon) ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : « La suggestopédie » ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, IRCAM : Le temps musical... Autour d'E. Carter ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Caillou blanc », d'E. Westphal, avec P. Vaneck, E. Tamaris, F. Bette, réal. A. Lemaître ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, Le Christ à Belleville.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Musique religieuse de Mozart : Autour de la grande messe en ut mineur (Mozart, Pergolèse, J.-S. Bach, Haendel) ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Le Fado portugais ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Ponchielli, Waldteufel ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Krommer-Kramar, Schubert, Schumann ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Français d'adoption : L. Saguer, Tansman, P. Arma, P. Wissmer ; 17 h., Postlude : Brahms, Dvorak ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Blason du soir : H. Stolzel, Mozart, M. Marais, Beethoven, Vivaldi, Rameau, J.-M. Leclair ;

21 h., En direct de l'abbaye de Royaumont, cycle de musiques sacrées : « Neuf Leçons des ténèbres » (M.-A. Charpentier), en création mondiale : « Leçons du Jeudi Saint », par la Grande Ecurie et la Chambre du roi, dir. J.-C. Malgoire, avec L. Guitton, J. Chamonin, C. Wirz, A.-M. Rodde et S. Nigoghossian ; 23 h., France-Musique la nuit : Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Les sept villages de Mégalopolis : G. Amy, R. Strauss, Tchaïkovski, Haydn, Chausson, Bartok.

VU

Faire sa vie

La jeunesse, ce n'est pas un très bon sujet de conversation, M. Olivier Guichard a bien raison. Alain Jérôme le citait, mardi soir, en conclusion d'un médiocre « Dossier de l'écran ». On parlait des adolescents, à propos du film d'André Cayatte, inspiré par l'affaire Russier, Mourir d'aimer (1). *On parlait d'eux en leur absence, comme d'habitude. Il n'y en avait pas un derrière la vitre. Et ils n'ont pas dû être bien nombreux à s'attarder devant, après avoir vu s'inscrire, de profil, le masque mortuaire de la malheureuse Annie Girado, professeur éprise d'un lycéen et poursuivie en justice pour détournement de mineure.*

A S.V.P., on téléphonait. Des adultes, là encore, des parents, préoccupés, désorientés : à partir de quel âge a-t-on le droit de choisir sa vie ? Personne n'a répondu : le jour où on est capable de l'assumer, sur tous les plans, de la gagner. La liberté, faisait observer l'un des invités, sans oser aller jusqu'au bout de sa pensée, la liberté ne se donne pas, elle se prend. Encore faut-il en avoir les moyens.

Faux problème que celui de la majorité réelle. Elle est indissociablement liée au travail. C'est sur sa première feuille de paye que l'ouvrier, le paysan, l'employé verra s'inscrire d'abord le mot liberté. Il en va de même pour l'étudiant. En cas d'études prolongées, justifiées, utiles, l'obligation alimentaire des parents fortunés ne cesse pas, nous rappelait-on, avec la majorité. Normal : c'est un investissement que l'entretien d'un futur avocat, P.-D.G., ou médecin.

D'où le drame du chômage pour les jeunes. On n'en a rien dit, forcément, on n'a pas parlé d'argent. Il n'a été question que de responsabilité, de culpabilité, celles des adultes — les pauvres, qu'est-ce qu'ils ont pris ! — à l'égard de leurs enfants (ils les étouffent), de leurs conjoints (ils les quittent), et de leurs parents (ils les lâchent). Et celles de la société. Elle n'a plus, paraît-il, la finalité qu'elle qu'elle avait. C'était quoi, la finalité de la société d'autrefois ? C'était de pouvoir ou de devoir déclarer devant un berceau : mon fils, tu seras notaire ou mineur ?

Ce dont on s'est félicité, en revanche, c'est de la camaraderie attentive que témoignent, tendrement mêlés au coude à coude dans les classes de lycée, jeunes communistes, chrétiens et bourgeois. Fruit de l'éducation nationale et du service militaire, ce mélange des classes si sympa, cette absence totale de ségrégation entre riches et pauvres, serait une des caractéristiques de notre belle jeunesse. A ce compte-là, jeune on ne le reste pas longtemps. C'est à quatorze ou quinze ans qu'il faudrait situer l'âge de la majorité intolérante et péremptoire.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Saisi par M. et Mme Rossi, qui demandaient l'interdiction de l'émission de crainte qu'elle n'évoque les amours de leur fils avec Mme Gabrielle Russier, sujet du film d'André Cayatte, (*le Monde* du 22 mars), le tribunal civil de Paris a estimé mardi qu'il n'y avait pas lieu à référé puisque le film est librement exploité depuis 1971. Il a toutefois donné acte à la société Antenne 2 de ce qu'elle s'engageait à ne transmettre aux participants aucune des questions qui pourraient être posées par les téléspectateurs relatives à l'affaire Gabrielle Russier. Enfin, Antenne 2 devait prévenir les participants au débat que toute allusion à l'affaire Gabrielle Russier pourrait être de nature à les exposer à une action judiciaire de la part des époux Rossi.

D'une chaîne à l'autre

SEMAINE SAINTE SUR FRANCE-MUSIQUE

● Les trois *Leçons des Ténèbres*, de Marc-Antoine Charpentier, données à l'abbaye de Royaumont ce mercredi 22 mars, ainsi que les jeudi 23 et samedi 25 mars, sont retransmises en direct sur France-Musique, à 21 heures, ces mêmes soirs. Ecrites par le compositeur du XVII[e] siècle pour ces jours mêmes de la semaine sainte, elles sont ici interprétées par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, avec la participation notamment d'Anne-Marie Rodde, Jocelyne Chamonin et Lyliane Guitton.

RADIO-JOUFFLU : ÉMISSIONS BROUILLÉES

● La deuxième émission de Radio-Joufflu, nouvelle station libre de l'agglomération lyonnaise (*le Monde* daté 19-20 mars) a été brouillée mardi 21 mars par les services techniques de Télédiffusion de France.

Radio-Joufflu avait émis pour la première fois pendant quarante-trois minutes lundi 20 mars sans être interrompue.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 MARS.

— Deux journalistes de la radio-télévision italienne, *MM. Georgio Santi et Franco Colombo*, donnent un point de vue à propos des élections législatives en France sur R.-M.-C. « Choc », à 13 h. 20.

— *Mgr Marty*, archevêque de Paris, est l'invité du journal de 13 heures sur T.F. 1.

● *Le Comité des programmes d'Antenne 2*, créé par M. Maurice Ulrich, président-directeur général de la société (*le Monde* du 18 janvier), vient d'être complété. Aux noms d'Armand Jammot, Claude Barma et Jacques Chancel s'ajoutent ceux de Bernard Pivot, producteur d'« Apostrophes » ; Jean-Pierre Richard, réalisateur, et Martine Lefèvre, coproductrice de « Bande à part ». Ce comité est chargé de conseiller M. Ulrich dans le choix des grilles de programmes.

● *Le syndicat national des journalistes C.G.T.* assure de sa totale solidarité les journalistes d'Antenne 2 qui ont décidé une grève de vingt-quatre heures le jeudi 23 mars. Il « *appelle tous les confrères à manifester leur soutien aux journalistes d'Antenne 2* » et les téléspectateurs à « *défendre leur droit à une véritable information* ».

RELIGION

Les offices de la Semaine sainte

Nous achevons aujourd'hui la publication des offices religieux de la semaine sainte (le Monde *du 22 mars 1978*).

Culte catholique

EGLISE SAINT-SEVERIN

JEUDI 23 MARS. — 19 h. 30, la Cène. Messe solennelle concélébrée par tous les prêtres de la communauté. Lavement des pieds (prêtres et laïcs). Accueil des Saintes Huiles ; 21 heures, veillée d'adoration au Reposoir.

VENDREDI 24 MARS. — 15 heures, méditation sur le Chemin de Croix ; 19 h. 30, liturgie solennelle de la Passion : procession et adoration de la Croix ; communion.

SAMEDI 25 MARS. — 21 h. 30, Vigile pascale : célébration solennelle de la Résurrection ; baptême d'adultes ; feu nouveau dans le cloître.

DIMANCHE 26 MARS. — Messes à 10 heures, 12 heures et 18 heures.

SAINT-NICOLAS-HORS-LES-MURS
15, rue des Bernardins, 75005 Paris

JEUDI 23 MARS. — 18 heures, messe à l'intention des malades et des personnes âgées.

DIMANCHE 26 MARS. — 11 heures, messe solennelle du jour de Pâques.

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
12, pl. du Président-Mithouard, 75007 Paris

JEUDI 23 MARS. — 19 h., messe de la Cène ; 21 h., à 24 h., adoration au Reposoir.

VENDREDI 24 MARS. — 9 h., office du matin au Reposoir ; 12 h. 30 et 15 h., chemin de croix ; 19 h., célébration de la Passion.

SAMEDI 25 MARS. — 21 h., veillée et première messe de la Résurrection avec baptêmes.

DIMANCHE 26 MARS. — 7 h. 30, 9 h., 10 h. 15, 17 h., 19 h. : messes ; 11 h. 30, messe de la Résurrection ; 18 h. 15, vêpres de la Résurrection.

EGLISE DU SAINT-ESPRIT
1, rue Cannebière, 75012 Paris

JEUDI 23 MARS. — 15 h., célébration de l'Eucharistie ; 19 h., célébration de la Cène.

VENDREDI 24 MARS. — 15 h., méditation du chemin de la croix ; 19 h., célébration de la Croix.

SAMEDI 25 MARS. — 21 h., veillée, deux adultes seront baptisés.

DIMANCHE 26 MARS. — messes à 7 h. 30, 9 h., 10 h. 15, 11 h. 45, 18 h. 15.

EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
place Franz-Liszt, 75010 Paris

JEUDI 23 MARS. — 19 h., messe concélébrée. Grégorien. *Kyrie-Gloria de la messe des Anges ; Sanctus Agnus* (en français) ; *Ave Verum* (Mozart). *Procession au Reposoir Pange Lingua.*

VENDREDI 24 MARS. — 15 h., chemin de croix ; 19 h., office en français.

SAMEDI 25 MARS. — 21 h., office en français.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h., messe solennelle en latin. Grégorien. *Resurrexi, Haec Dies, Prose Victimae*, etc. *Messe royale* de Dumont (harmonisation du chanoine Roussel) ; *Cantate Domino* (Haendel), chorale de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Orgue de chœur : Robert Camus. Direction Michel Simonnot. Grandes orgues : Jean Costa.

ABBAYE BENEDICTINE SAINTE-MARIE
3, rue de la Source, 75016 Paris

JEUDI 23. — 18 h. 30, messe solennelle.

VENDREDI 24. — 7 h., office du matin ; 18 h. 30, célébration de la Passion.

SAMEDI 25. — 7 h., office du matin ; 21 h., Vigile pascale.

DIMANCHE 26. — 10 h., messe solennelle ; 18 h., vêpres.

Tous ces offices sont célébrés en chant grégorien. Lectures en français.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris.

JEUDI 23 MARS. — 12 heures, bénédiction de l'Huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 19 h. 15, liturgie de saint Basile.

VENDREDI 24 MARS. — 17 heures, office solennel de l'Epitaphios (Eloge funèbre de Notre-Seigneur). Homélie du Père Louvel

SAMEDI 25 MARS. — 12 heures, bénédiction du Feu sacré suivie de la liturgie de saint Basile. Onction avec l'Huile des pénitents ; 23 heures, entrée triomphale du Christ. Hymne de saint Jean de Damas. Liturgie solennelle de la résurrection.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, liturgie solennelle de sain Jean Chrysostome. Lecture des Evangiles en douze langues ; 18 heures, liturgie de saint Jean Chrysostome.

EGLISE MARONITE NOTRE-DAME-DU-LIBAN
17, rue d'Ulm, 75005 Paris

JEUDI 23. — 19 h., lavement des pieds. Messe et communion. Le Saint-Sacrement sera déposé au reposoir.

VENDREDI 24. — 9 h., messe des présanctifiés ; 19 h., cérémonie de la Passion et de la sépulture.

SAMEDI 25. — 8 h., messe.

DIMANCHE 26. — 0 h., cérémonie de la paix. Messe et procession ; 11 h., messe.

EGLISE ARMENIENNE
15, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

JEUDI 23 MARS. — 10 h., messe de la Sainte-Cène ; 16 h., lavement des pieds ; 19 h. 30, la Passion.

VENDREDI 24 MARS. — 17 h., vêpres et procession.

SAMEDI 25 MARS. — 16 h., messe solennelle, lectures des prophéties.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h., grand-messe solennelle célébrée par Mgr Dérobé Manoukian, archevêque des Arméniens de Paris.

Culte protestant

EGLISE DU SAINT-ESPRIT
5, rue de Roquépine, 75008 Paris

JEUDI 23 MARS. — 18 h., audition d'orgue par J.-D. Pasquet (œuvres de Bach, Brahms, Cellier, Dupré, Tournemire) ; 18 h. 30, culte liturgique avec Sainte Cène, chœurs sous la direction de D. Fauvarque.

VENDREDI 24 MARS. — 12 h. 50 et 18 h. 30, culte avec Sainte Cène.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, culte de Pâques avec Sainte Cène (prédication du pasteur Bertrand).

EGLISE REFORMEE DE L'ETOILE
54, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS

JEUDI 23 MARS. — 19 h., veillée liturgique et musicale, célébration de la Sainte Cène. (Œuvres musicales de Scheidt, Pachelbel, Bach).

VENDREDI 24 MARS. — 19 h., culte, célébration de la Sainte Cène.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, culte de Pâques. Célébration de la Sainte Cène.

EGLISE REFORMEE DE L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert, 75016 Paris

JEUDI 23 MARS. — 19 h., service du soir. Sainte Cène.

VENDREDI 24 MARS. — 10 h. 20, culte, Sainte Cène ; 18 h., Sainte Cène et prédication de carême enregistrée : « La nuit de l'espérance » (pasteur Daniel Atger).

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, culte de Pâques. Sainte Cène (pasteur Philippe Soullier).

Culte anglican

SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH
4, rue de Lubeck, 75016 Paris

JEUDI 23 et VENDREDI 24 MARS. — 19 h. 30, office chanté.

SAMEDI 25 MARS. — 22 h., office chanté.

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, office chanté.

COMMUNAUTÉ DE TAIZÉ
(Saône-et-Loire)

VENDREDI 24 MARS. — 20 h., prière de la Croix (suivie d'une nuit de prières).

SAMEDI 25 MARS. — 20 h., annonce des prochaines étapes du concile des jeunes (suivie d'une nuit de prières).

DIMANCHE 26 MARS. — 10 h. 30, célébration de la Résurrection.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

LA DIFFUSION DU LIVRE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

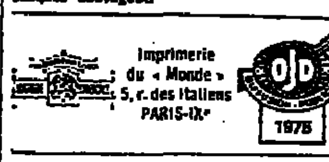
M. Michel Dupouey, directeur général du Syndicat national de l'édition et du Cercle de la librairie, a exposé lundi devant l'Académie des sciences morales et politiques « Les problèmes de l'exportation du livre français ». Cette diffusion rencontre un certain nombre d'obstacles qui non seulement la ralentissent, mais qui, face à nos concurrents étrangers, lui font perdre régulièrement du terrain. Les chiffres fournis par le conférencier ne sont que trop éloquents.

La répartition même de nos exportations, concentrées en direction des pays francophones (Belgique, Suisse, Canada et, dans une proportion moindre, Côte-d'Ivoire, Algérie, Maroc, dont l'ensemble absorbe 75 % de ces exportations), est inquiétante dans la mesure où la poussée de l'anglais risque de freiner la connaissance de notre pensée et le développement de notre influence. En outre, nos exportations sont extrêmement faibles dans les domaines scientifique et technique, ce qui tendrait à faire croire que la France n'est plus un modèle sur le plan économique, scientifique, professionnel, technique, politique même.

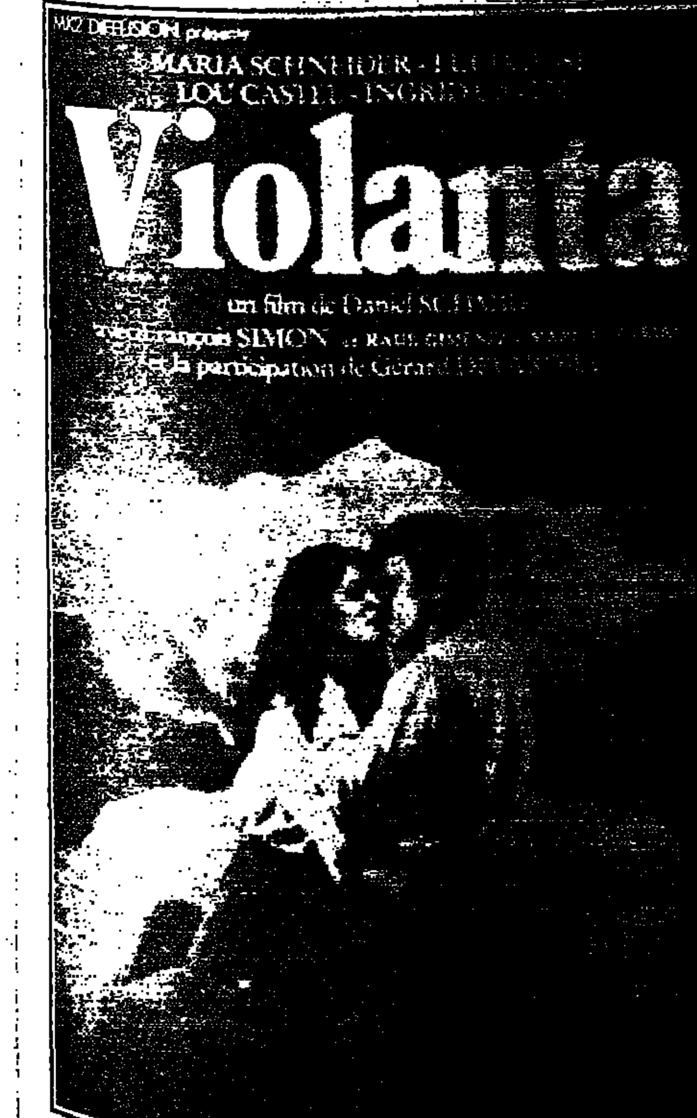
M. Dupouey, en effet, après avoir analysé les conditions du marché, où la France est de plus en plus défavorisée, pense que « *si le français n'est plus appris aujourd'hui, c'est probablement qu'à tort ou à raison on ne sent plus le besoin de l'apprendre, c'est qu'on ne sent plus le besoin d'approcher la France* ». On se cherche ailleurs des maîtres dans telle ou telle discipline.

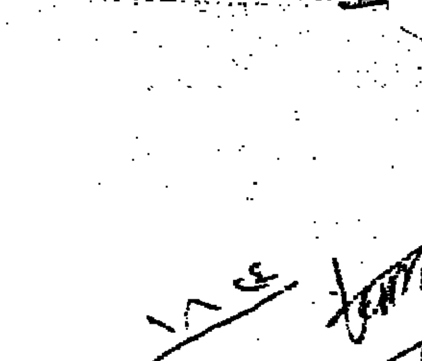
Comment remédier à cette carence ? Les mesures qui s'imposent ne relèvent pas uniquement de la responsabilité des professionnels. Les livres sont le reflet d'un pays, dit M. Dupouey. Pour lui, ce sont la recherche et la production aussi bien artistique et littéraire que technique qu'il faut envisager pour promouvoir, dans la langue la plus apte à servir de véhicule, les ouvrages les plus susceptibles de s'imposer à l'étranger.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.







Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Deux expositions au Centre Georges-Pompidou

Malevitch : Fragments d'un grand œuvre

UNE cinquantaine de toiles, plus du double de dessins et gravures, quelques maquettes d'architecture, des documents : jamais on n'a pu voir réunies, à Paris comme ailleurs, autant d'œuvres de Malevitch, le peintre qui, très tôt dans le siècle, bouleversa bien des choses dans le domaine de l'art. Avec un carré noir sur fond blanc. C'était dans la Russie pré-révolutionnaire, plus précisément à Pétrograd, en 1915, pour ce qui est de la révélation de cette nouvelle icône, miroir de la peinture pure, qui marquait le point de départ du suprématisme.

On finissait par ne plus croire vraiment à l'aspect tangible de cette œuvre picturale, occultée de bien des façons, même peut-être ces derniers temps, où le cas Malevitch, mis en avant par des passionnés de concepts, est devenu source de discussions serrées autour des écrits de l'artiste enfin traduits en français. On en avait grand besoin. Reste maintenant à faire, à partir des réalisations plastiques et avec tout le matériel théorique, une nouvelle approche. Ainsi peut-être s'organiseront mieux dans nos crânes les mille fragments d'une grande icône.

Une cinquantaine de toiles, c'est beaucoup et peu ; c'est en fait la plus grande partie des peintures de Malevitch connues en Europe. Presque toutes viennent de l'ensemble que le peintre avait apporté à Berlin pour une exposition, en 1927, et confié à ses *amis* von Riesen et Hugo Haring, au moment où les difficultés commencent à se multiplier pour lui, comme pour tous les artistes restés en U.R.S.S. Le Stedelijk Museum d'Amsterdam, en 1957, en a acquis trente-six, le Musée d'art moderne de New-York (le MOMA) en possède sept. Paris aucune.

Cela dit, on est loin de connaître en Europe l'ampleur de l'œuvre de Malevitch, car si *l'Union soviétique a accepté de* prêter cinq peintures — dont deux de l'époque cubiste, ce qui représente un petit effort, — c'est à plus de cent qu'on évalue celles qui dorment dans les caves du musée de Leningrad et de la galerie Tretiakov. Sans compter tout ce qui a été perdu de manière définitive dans les années 20, 30 et 40.

Qu'on ne s'attende donc pas que toute la lumière puisse se faire à travers cette exposition (le catalogue n'y aide guère non plus). Elle permet de s'interroger, mais surtout pas de conclure.

Avant le carré

Telle qu'elle se présente, avec, en proportion presque égale, des œuvres antérieures et postérieures au début du suprématisme, y compris des exemples de celles figuratives, réalisées entre 1928 et la mort de l'artiste, en 1935, l'exposition du Centre Georges-Pompidou vient en tout cas casser un certain nombre d'idées qui traînent sur Malevitch — le mythe Malevitch. A savoir, par exemple, qu'avant le carré noir (ne le cherchez pas, il n'y est pas) il n'aurait pas fait grand-chose d'intéressant, et qu'après un autre carré, *celui-là blanc sur fond blanc*, de 1918 (il y est venu du MOMA) — l'un tirant sur le gris, l'autre sur le beige, mais de valeur presque égale, véritable piège pour les exégètes du peintre par reproductions interposées, — il n'aurait pratiquement plus rien fait d'autre qu'écrire (ce qui n'est déjà pas mal). Comme si le suprématisme était né de rien et ne débouchait sur rien, ce qui est peut-être vrai, mais alors il faudrait sans doute mettre une majuscule à rien. Nous y reviendrons.

Né en 1878, d'origine paysanne, venu d'Ukraine à Moscou pour étudier la peinture, Casimir Malevitch, avant 1915, est un peintre ouvert à toutes les avant-gardes de son pays (Larionov, Gontcharova) et d'Europe, dont il a connaissance non pas progressivement, à travers l'évolution interne des courants, mais presque simultanément, au hasard des informations et des œuvres qui arrivent très vite en Russie. On comprendra sans doute mieux ce phénomène qui renvoie au bouillonnement des milieux intellectuels à la veille de la *révolution*, avec l'exposition Paris-Moscou de l'année prochaine.

Pour les Russes, il s'agit d'abord de vaincre l'académisme mais aussi de se démarquer par rapport à l'Europe. Ils le feront, en puisant aux sources populaires. Kandinsky et Chagall à leur manière. Malevitch à la sienne, coloriste comme eux, aussi fou que raffiné, qui, dans un temps record, opère une traversée fulgurante à travers le fauvisme, l'expressionnisme de la Brücke, le cubisme, le futurisme des Italiens, sans perdre la couleur des yeux. Sans s'arrêter non plus. Il essaie, il n'adopte pas.

Regroupées sous les étiquettes de « néo-primitivisme », de « cubo-futurisme » et de « cubisme alogique », données par Malevitch *lui-même, il y a pour cette période* des toiles superbes de force et de conviction — le peintre sait de quoi il parle, — avec ses paysans et ses paysannes au travail, aux pieds et aux mains énormes, au corps lourd cerné de noir, trop grand pour entrer dans la toile. Ces mêmes paysans que l'on retrouvera peu après habillés comme toutes les autres formes d'un carcan de tôles cylindriques, qui font bien sûr penser à Léger ; mais en volumes moins fragmentés, et dotées surtout de tout un potentiel coloré. Le morcellement vient après quand le cylindre disparaît au profit des aplats.

Malevitch n'est pas homme à s'attarder sur la question qui *tracasse les cubistes, celle de* faire entrer les volumes dans une surface à deux dimensions sans recourir à la perspective traditionnelle et au clair-obscur ; pas plus qu'à celle, chère aux Italiens, de la description des formes en mouvement. Il a d'autres projets, qui allaient bientôt se réaliser et qui, justement, n'étaient pas de représenter mais d'éliminer la forme-objet au profit de la couleur. C'est ce qui se passe déjà entre 1913 et 1915, en la « ridiculisant » à travers les toiles et les dessins alogiques des œuvres charnières.

Dans *l'Anglais à Moscou*, annoncé déjà par l'étrange vision métallique du portrait de Klioune découpé à la scie, un poisson occulte la *moitié* du visage du gentleman à col dur et en haut-de-forme ; c'est un aplat blanc ; une cuillère rouge traverse la toile ; échelle, maison, sabre et chandelier flottent, vidés de leur sens, ravalés, ou plutôt élevés au rang de signes au même titre que les lettres. Dans un espace dissocié, ils véhiculent la couleur. Avec les objets, Malevitch fait ce que ses amis du futurisme littéraire font avec les mots dans leurs poèmes « transrationnels ». *Cette toile et notamment des* dessins, bien entendu, relèvent de la subversion Dada, avant l'heure, comme certains collages de Picasso. *Mais* avec cette différence fondamentale que le « collage », chez Malevitch, sert de tremplin pour parvenir à la peinture non figurative, tandis qu'avec Picasso ce sera un relais pour restructurer la réalité perçue.

Femme à la colonne d'affiches, avec ses subtilités chromatiques qu'on retrouvera dans certaines toiles suprématistes, ses fragments de dentelles et ses papiers ajoutés qui semblent glisser dans un espace très étroit, *n'est pas si loin du carré noir*, déjà pensé, c'est ce qui semble être confirmé en 1913, à travers les décors de l'opéra futuriste *la Victoire sur le soleil*, réalisé avec Kroutchenykh et Matiouchine. Qui dit colonne dit généralement volume. Ici, tout est plat. Qui dit colonne d'affiches dit superposition d'images. C'est ce que l'on a, par strates qui font à peu près l'état de la question sur les modes de représentation du monde extérieur en peinture, depuis l'image réaliste, jusqu'aux papiers collés, en passant par la déconstruction cubiste et les emblèmes. Le tout est couvert par deux grands rectangles superbes, un rose et un crème. Un tableau manifeste en somme, avant l'exposition 0.10, celle des premières toiles suprématistes.

0 = table rase sur le passé, « victoire sur le soleil » (académique et bourgeois). 10 est le nombre des exposants prévus à cette ultime confrontation des peintres futuristes, et *aussi* le dépassement du 0 dans l'élaboration d'un nouveau monde, celui de la non-objectivité, de la peinture pure, de *« la couleur-forme, créateur dans l'espace »*, *« terrain de l'être qui fait pousser et germer le pictural dans le monde »*. Une aventure qui se veut radicale. Qu'on peut, sur le terrain de l'art, mettre en parallèle avec celle, romantique et symboliste, de Kandinsky, et celle, géométrique et mystique, de Mondrian. Une aventure qui est quête spirituelle et qui, sur le plan des idées, prend appui sur le terrain mouvant du nihilisme pour évoluer quelque part entre une mystique orthodoxe et la métaphysique pure, à la faveur, à la chaleur, dans, contre, pour la révolution de 1917.

Donc, au commencement était le carré. Et à partir de 1915, jusqu'à une date postérieure à 1920 qu'il est difficile de préciser, de ce carré noir allait naître « la couleur libérée du poids de l'objectivité » ; allait s'affirmer, avec quelle autorité *« la suprématie de la pure sensibilité dans l'art du créateur »*. Ce n'était pas un carré « vide », comme on l'a alors (et encore peut-être aujourd'hui) reproché à Malevitch.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 16.)


Homme barbu, vers 1930

HENRI MICHAUX :

La brûlure amortie du pinceau cérébro-spinal

AU niveau 5 de la tuyauterie Beaubourg jusqu'à la mi-juin sont plaqués aux cloisons d'un labyrinthe moins long que large deux cent cinquante-deux gribouillis revendiqués par un hors-la-loi non violent.

Le nom propre, Michaux, marqué en *lettres géantes sur une pancarte non loin de* l'accès au circuit, aura été mis là à tout hasard : il ne se retrouve au bas d'aucune des empreintes pariétales alignées à l'intérieur.

Aussi bien cette visite ne donne-t-elle pas le sentiment d'une one-man-exhibition. Il semble qu'au lieu de se planter dans l'axe du créneau, comme de mémoire d'homme les exposants artistes, l'hypothétique Michaux ait préféré se tenir coi derrière un bambou, une patte de flamant, laissant se débrouiller entre eux sur le fourbi-foutoir de chaque *feuille de papier les adversaires d'occasion.*

Quels adversaires ?

Non repérables au moyen des optiques d'usage, force est de les imaginer.

L'un des partenaires, comme de fondation, se retrouve presque dans chaque combat. *C'est un faux endormi : la pâte à crêpes.*

La pâte à crêpes au sens large. Celle du papier.

Papier ici ni mince ni sec. Ni forcément vertical. Surface plane qui mène sa vie. Pâle étang traquenard. Sable mouvant. La pâte à crêpes travaille. Ombre fuyante d'une grand-mère chinoise qui tranche les crêpes à même la pâte liquide, avec une lame de rasoir.

Sous l'épiderme chacune des crêpes rectangulaires garde son *humus*, son *plancton*. Sur les 2 heures du matin, un gardien de *nuit de Beaubourg arrose tous les numéros* de l'exposition d'un coupage d'eaux minérales, mi-Volvic mi-Pellegrino.

Pâte stérile qui n'ira pas se couvrir de haricots verts ni même d'orties. Strate de *papier, couche riche aride, aux malignités* tumorales indurées. Pâte caractérielle qui, d'aquarelle en aquarelle, d'encre de Chine en pugilat, tiendra plutôt le rôle d'arbitre.

Oui. Le champ du tournoi est l'arbitre, on voit à quel point ce Michaux n'a rien d'un peintre. Pour un peintre, le papier c'est du papier, la toile de la toile, il s'étale dessus, et bonsoir. Le papier de Michaux est un milieu biologique, un bouillon de culture de tissus qui amortit les coups.

Coups sourds, aigus, si instinctifs que ce Michaux, quelque abstenu qu'il soit, gêne. Il ne suffit pas qu'il ne soit pas là. On préférerait qu'il ne soit pas du tout. Qu'il n'ait droit à aucun *ailleurs*. *Lui donner en exemple le quidam de l'Homme invisible*, le film de James Whale, 1933. Michaux, peintre invisible : il ôte son chapeau, sa blouse maculée *de couleurs, ses bandelettes Velpeau*, sa palette, il ôte ses yeux bleus, ses mains d'ivoire : plus personne. La chambre est vide. A la surface de la pâte suinte, silencieuse, une goutte d'encre.

Imaginer ensuite le peintre invisible dans de l'eau. Il tâte la toile du sable avec la plante du pied. Estuaire, eau de mer, eau douce. Apparition-disparition de petites étoiles sur la pâte, sous l'eau, de ces traces de pattes d'oiseau qu'inscrivent les palourdes quand sous le sable elles bougent, respirent.

La crevette-licorne

Les doigts de pied du peintre invisible frôlent une cousine invisible : la crevette. Tout à fait transparente, petite crevette, *dans l'eau de l'aquarelle, on ne voit filer que* les deux points rouges de ses yeux, minuscules.

Soyons, tout de même, un peu scientifiques : la crevette invisible est une micro-licorne, elle porte sur le front une longue scie droite pointue. Une aiguille invisible. L'un des pieds nus de Michaux n'est pas posé sur la pâte, il *reste en suspens* dans l'air de l'eau, et vite la crevette plante son aiguillon au point stratégique de la plante du pied.

Acupicture-aquapuncture. L'aquarelliste *repose le pied, plante à son tour l'aiguille* dans la pâte à crêpes. Michaux, seul aquarelliste à peindre avec son pied par apposition de terminaisons nerveuses. La main, même la gauche, est trop industrieuse, trop simiesque. Le pied est plus calme, moins *m'as-tu-vu. Il est meilleur peintre.*

Supposer maintenant une grande plage de canson humide, à marée basse. Cette plage est *une étendue de pâte*, elle est aussi la plante du pied, à l'envers. Et la scie de la crevette est la pointe d'un pin*ceau sec, affilée*. La *pointe du pinceau* parcourt, acupunctrice, la carte géographique, très finement sélective, de la pâte.

Laisser réagir la peau humectée de la pâte. Par-dessous, activité intense de courts-circuits nerveux. Brûlures, douleurs. Mouvements. Passages. Psyché. Images. Couleurs.

Michaux n'intervient pas. Il catalyse. La *pâte voit pour lui. Ecran mat du papier, pâte-medium.*

Ici, l'expert responsable appellera à la rescousse ces vestiges d'antiques constructions, par exemple romaines, enfouies encore sous les labours, mais dont la photographie aérienne fait apparaître les relevés. A ceci près que Michaux ne voit pas cette résurgence, en projection orthogonale. Il a un toucher paroptique. Des ondes paroptiques plutôt. Qui recoupent les ondes de l'eau.

Dans la pâte du papier, sous la peau, s'activeraient des atomes, microns de nerfs, phénoméneurs, imageurs, signaleurs, qui par instants viennent à la surface éclater, exprimer. Atomes à peine capables de sécréter des semblants d'appels. Des petits bonjours sans plus. Bulles pas fières que Michaux souffle, sans les paralyser.

A tout prendre, l'image virtuelle détectée par Michaux devrait disparaître illico. Parfois, elle est restée là. Entre deux terres. Entre deux airs. Ne demandant qu'à se tailler. Ne sachant plus trop quoi.

Michaux fait donc bande à part, plutôt énergumène à part. Même Klee ou un schizophrène reporteront, sur une surface, telle image qui a transité à l'air libre. Michaux ne transite pas. Il fait corps, sans excursions, avec la pâte.

La pâte exsude les aventures du corps. Disons bien celles du corps, pas celles de l'imagination. C'est ça. Germen et soma élancent directo des touches de vie. Bourgeons, fissures, qui émergent à fleur de derme. Sous l'imposition de Michaux apparaissent ici les seules traces immatérielles connues de l'organisme, le peu et le beaucoup de l'organisme. Ce que l'esprit-corps a à dire, à souffler, à imager, de lui-même, au ralenti.

Les mains en avant

Le défilé de ces deux cent cinquante-deux émergences de nerfs d'âme a été disposé, à Beaubourg, par des sauvages. Ils ont tourné vers le sud telle crêpe qui, c'est évident, respire à l'est. Ils ont placé debout telle pâte qui ne se sent bien que couchée. *Ils ont tétanisé tout cela dans une électricité de brute froide, fournie par on ne sait* quelle centrale, quelles ampoules. Comme si la lumière était n'importe qui.

Pour compenser ces bévues, le visiteur scrupuleux, au moment d'entrer, s'occultera les yeux avec un mouchoir. Il sillonnera le *labyrinthe les mains en avant* pour ne pas se cogner aux murs. Les « peintures » d'Henri Michaux agiront par télépathie. La rencontre sera plus juste, puisque, pour une fois, l'esprit invisible du corps plane et circule, dans cette galerie.

Et puis, il y a, *sur cette terre que nous* habitons, quand même beaucoup d'aveugles, des vrais, femmes et hommes qui, avec leurs yeux, ne voient pas. Et pour une fois aussi, la peinture de Michaux fait penser à eux, aux aveugles. C'est une noblesse de cet homme-là. L'un de ces secrets. Au moins faisons-lui signe : fermons les yeux. Que voyons-nous ?

MICHEL COURNOT.

* Jusqu'au 14 juin.

ARTISTES D'AVANT-GARDE A L'EST DANS LES ANNÉES 20

On commence enfin à s'intéresser de près à tout ce qui touche l'avant-garde en U.R.S.S. au début du siècle. L'exposition Paris-Moscou prévue à Beaubourg pour l'année prochaine en est un exemple. Ce qui n'est pas étranger à cette floraison de monographies et recueils d'écrits théoriques dont rend compte Jean-François Chevrier, agrégé de lettres. Ces livres, il faut bien le reconnaître, ont été souvent déjà traduits à l'étranger. La France est en retard, comme toujours, en ce domaine. Comme pour les expositions. Les musées, jusqu'à une date très récente, ont fait l'impasse sur cette période. Ce que n'explique pas totalement la difficulté qu'il y a à accéder aux sources. Une certaine sensibilité très parisienne — heureusement en voie de disparition — fait que tout ce qui aurait pu, de près ou de loin, contribuer à ne plus porter exclusivement aux nues sa propre avant-garde a été négligé. Mais il est vrai aussi que l'approche de l'avant-garde en U.R.S.S. ne peut se faire sérieusement qu'à la lumière d'un contexte révolutionnaire global où, seuls, les historiens et les critiques de l'art ne peuvent suffire. Pas plus d'ailleurs que les historiens ou les philosophes. Le cas est particulièrement clair pour Malevitch.

G. B.

ÉCRITS DE K. MALEVITCH, LE MIROIR SUPRÉMATISTE

La plume aiguë du peintre

On peut craindre que la difficulté de l'œuvre de Malevitch, qui s'est tenue à l'écart, comme toute l'avant-garde soviétique du début du siècle, des grands courants européens du vingtième siècle, ne facilite pas l'appréciation des tableaux exposés au Centre Georges-Pompidou. La lecture des écrits du peintre est à cet égard indispensable, car on ne peut juger, à la simple vue, des résultats d'une démarche artistique qui a été autant intellectuelle, critique, philosophique, que plastique. Malevitch écrivait en 1920 : « *Le pinceau est fouillis et ne peut pas atteindre les sinuosités du cerveau, la plume est plus aiguë.* »

En attendant la réédition du volume publié par Andreï B. Nakov aux éditions Champ libre (1975), augmenté de la très belle autobiographie rédigée par le peintre dans ses dernières années, l'édition parallèle de l'Age d'homme présente dans une autre traduction un deuxième volume des écrits, qui ajoute au recueil des grands textes théoriques du suprématisme, publié dans le premier tome (« De Cézanne au suprématisme », 1974), l'ensemble des articles parus en russe de 1913 à 1928. Comme on trouve à la fin du livre une annexe regroupant des documents sur le suprématisme, on peut se faire une idée plus précise de l'originalité de la démarche de Malevitch, à travers ses prises de positions politiques, artistiques, non seulement en ce qui concerne la peinture, mais aussi la sculpture, l'architecture, le cinéma, la poésie.

Une première confusion doit être dissipée : celle qui assimile encore le futurisme russe à son homonyme italien. Non seulement l'orientation politique n'est pas la même, mais encore l'exigence à l'égard de la peinture. Pour Malevitch, comme pour Marcel Duchamp (leur lucidité critique les rapproche), le futurisme italien n'est, en fin de compte, qu'un nouveau naturalisme, dont le principal mérite a été d'imposer une sensibilité artistique accordée au bouleversement de la technique moderne. « *La vitesse, c'est notre siècle* », résume Malevitch. Et toute son œuvre, partant du futurisme et du cubisme, s'oriente dans une direction tout à fait originale : celle de la non-figuration.

Plusieurs déterminations interviennent alors, en certains points contradictoires, qui donnent à sa peinture comme à sa biographie leur dynamisme et leur tension. D'abord une exigence morale qui, associée à une volonté de renouvellement sans limites (il s'agit toujours d'abandonner un passé « mort » pour laisser « croître » des formes nouvelles), impose la construction d'une peinture « pure » délivrée du modèle de la réalité. Ensuite, une exigence intellectuelle qui commande la construction « systématique » de la nouvelle peinture à partir de la constatation que la représentation du monde n'est pas une tendance naturelle, spontanée, de l'art : la réflexion de Malevitch participe d'un retour critique opéré massivement, notamment dans la Russie révolutionnaire du début du siècle, sur les grandes élaborations culturelles de la Renaissance européenne.

Enfin, on trouve chez Malevitch le souci d'une intégration de la peinture à l'ensemble de la société, qui ne signifie pas pour autant sa soumission à une nouvelle idéologie. On lira en particulier de très belles pages consacrées au cinéma, à l'architecture, à la sculpture, où Malevitch, dans un style imagé, condamne l'utilisation de l'art à des fins de propagande ou de simple illustration du pouvoir. « *La bourgeoisie, comme toutes les classes dominantes avant elle, peinturlurait ses propres faces, à travers le peintre, d'une façon assez primitive...* »

Si Malevitch a poursuivi, dans le cadre des nouveaux ateliers créés après la révolution, une activité pédagogique importante, il devait pourtant s'opposer à une large tendance de l'avant-garde soviétique qui, sous la direction de Tatline, cherchait à associer directement les artistes plasticiens à la transformation générale de la société.

S'il a pu écrire : « *Le nouvel art est avant tout architectural* », il voulait dire d'abord, non pas que les peintres devaient se faire architectes, mais que le modèle de l'architecture, de tous les arts le plus accordé aux impératifs sociaux, devait orienter l'évolution propre de la peinture.

L'architecture, chez Malevitch, est imaginaire. Elle correspond à une dynamique de la pensée formulée dans le système pictural. Le plus beau texte du recueil, écrit pour le catalogue d'une exposition de 1919 qui fut un des principaux jalons du suprématisme, rend manifeste l'ambition poétique de l'œuvre : « *J'ai troué l'abat-jour bleu des limitations colorées, je suis sorti dans le blanc, voguez à ma suite, camarades aviateurs, dans l'abîme, j'ai établi les sémaphores du suprématisme.* »

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ K. Malevitch, *le Miroir suprématiste*, deuxième tome des écrits. Edit. l'Age d'homme, trad. V. et J.-C. Marcadé, 32 F.

FRAGMENTS D'UN GRAND ŒUVRE

(Suite de la page 15.)

Allait renaître la couleur, dans le blanc d'un espace illimité ; la couleur tantôt concentrée, immobile dans une seule étendue icônique, tantôt vibrante dans un éparpillement interplanétaire, avec, de l'unité à la multiplicité, tous les possibles : ronds, croix, triangles, bâtonnets, approchant la forme géométrique, l'épousant, mais jamais systématiquement. Des « constructions », ou plutôt des « échafaudages » alogiques, où les couleurs parcellisées évoluent dans le monde de l'a-pesanteur, s'entrecroisent, se chevauchent, glissent, basculent, s'attirent ou se repoussent, s'agglutinent tantôt comme attirées par des pôles magnétiques, ou encore comme mises en orbite, tantôt voyageuses autonomes sorties du vide blanc, ou prêtes à le réintégrer.

Apparition-disparition de la couleur-étendue, dans les toiles fameuses de 1917-1918. Avec le carré jaune doré en « perspective », au côté flou, qui semble projeté vers nous, comme une météorite anguleuse, du fond de la toile ; qui n'est pas en train d'apparaître, mais qui « est en voie de dispersion » comme l'atteste un dessin similaire annoté ; chez Malevitch, l'apparition est dispersion. Avec encore le mouvement tournant de la masse colorée entraînée à grande vitesse autour d'un axe lui-même tournant comme une hélice, et qui entraîne la couleur en négatif dans l'infini de la toile, dans cette autre œuvre contemporaine du « carré blanc sur fond blanc ». La « perfection blanche ».

Est-ce une limite au-delà de laquelle la peinture n'est plus possible, et le peintre n'a plus qu'à se taire pour laisser le créateur se reposer ?

Ces toiles, comme toutes les autres, ont une texture riche sous leur apparence faussement bâclée, en touches virgulées qui assurent le maximum de vibration intérieure aux tableaux. La couleur n'est jamais un aplat neutre, en surfaces glaciales (même chose avec le noir du crayon ou de la gravure). La matière picturale s'affirme dans sa consistance impalpable.

Les peintures suprématistes de Malevitch ne sont pourtant pas des fenêtres propices à la rêverie, il y a en elles cette qualité « suprême » qui assure la présence de l'événement sur la toile. Elles ne fascinent pas. La nature de l'excitation est autre. Elles sont résolument, au moins jusqu'à une certaine période. Car, dans les dernières (?), on peut difficilement s'abstraire d'un contenu mystico-symbolique, avant la « réincarnation » de la couleur. Mais, là encore, il faut bien se garder de conclure hâtivement. L'œuvre de Malevitch ne souffre pas les interprétations unilatérales.

Pour une nouvelle face

Après 1917, une fois la révolution accomplie, Malevitch, qui se livre intensément à l'écriture, enseigne à l'école de Vitebsk, où, après avoir littéralement chassé Chagall, il fonde un groupe d'activistes (Unovis) qui va recouvrir les murs de la ville de carrés et de points (comme l'a évoqué Eisenstein), puis, à l'Inkhouk, l'Institut de culture artistique de Moscou. Et il tire des plans. « *Le suprématisme déplace son centre de gravité sur le front de l'architecture* », lui aussi, comme toutes les autres forces d'avant-garde, même en Europe. Non sans qu'explosent des contradictions et des querelles au sein même du mouvement suprématiste. Malevitch construit « architectones » et « planites », ces plans et ces maquettes d'édifices sans finalité, s'opposant ainsi à tous ceux qui entendent faire évoluer la création artistique vers une esthétique pratique et architecturale.

Dès lors, le peintre intransigeant se reconnaîtra surtout dans ses écrits, prolongement et peut-être même durcissement, sous une autre forme, de la pensée malévitchienne.

A partir de 1928, c'est le retour à la figuration, une figuration réduite qui mérite attention, car elle est aussi significative de la manière dont Malevitch échappe encore à la réalité du monde extérieur, qui trouve une voie possible dans une nouvelle peinture métaphysique, proche de Chirico, parallèlement à des œuvres, purs pastiches de ce qu'il aurait pu faire avant 1910, ou franchement académiques, qu'il antidate, d'ailleurs, lui qui s'en était tellement pris aux crinolines.

Etranges peintures que ces œuvres qui portent l'image au niveau du symbole, à travers le moule sommaire de figurines de foire, avec leur visage-cible. Et cet *Homme qui court* le long d'un chemin entre un glaive et une croix, avec un masque qui se détache d'une tête flamboyante, et qu'il faut rapprocher d'un texte de 1918, incitant les artistes à rejeter l'art du passé : « *Détournez-vous des chemins battus, parsemés de la palissade des croix des cimetières, car ils sont comme des voies menant aux jours éteints. Votre visage est effacé comme une vieille pièce de monnaie (...). Mais nous forgerons notre visage dans notre temps et nos formes, nous formerons le temps, mettrons le sceau de notre visage et le laisserons dans le torrent des siècles, où il sera reconnu.* »

Il n'est sans doute pas plus juste d'analyser cette évolution de Malevitch à la seule lumière d'un durcissement du régime que d'y voir la marque ultime du libre arbitre de l'artiste. En tout cas, plus qu'à n'importe quel autre moment de l'œuvre, on est appelé à se retourner vers l'homme. Qui était Malevitch ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 mai. Un colloque Malevitch aura lieu les 4 et 5 juin, avec une dizaine de spécialistes internationaux. Communications et débats seront publiés.

RODTCHENKO, de German Karginov

L'artiste ingénieur

Avec le recul du temps, l'originalité d'une œuvre poursuivie sur une vie se dégage des classements ou des assimilations hâtives par lesquels on l'a d'abord définie. Un livre hongrois traduit récemment en France restitue ainsi la personnalité du peintre, décorateur et photographe russe Alexandre Rodtchenko. Une exposition avait été consacrée l'année dernière par l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris à son œuvre photographique. Mais le livre de German Karginov, illustré de plus de deux cents reproductions, permet de mesurer pour la première fois la richesse et la diversité de son activité, des premiers dessins de 1910 aux dernières toiles des années 40.

Alexandre Rodtchenko ne compte pas parmi les deux ou trois grandes figures des avant-gardes russes du début du siècle, comme Larionov, Malévitch, Tatline, ou Kandinsky qui devait se retirer assez vite de la scène de Moscou pour travailler en Allemagne dans le cadre du Bauhaus. Il est l'un de ces artistes qui, après la révolution d'Octobre, n'ont jamais ou pratiquement jamais quitté leur pays, ce qui les a tenus nécessairement en dehors du mouvement européen. Son seul déplacement hors des frontières en 1925, à l'occasion de l'Exposition internationale des arts décoratifs à Paris, fut la consécration de son œuvre passée. Il retourna en U.R.S.S. pour ne plus en sortir jusqu'à sa mort en 1956, isolé à partir de 1935 par la rigueur du régime stalinien.

En 1925, à Paris, les œuvres de Rodtchenko étaient exposées dans plusieurs sections du pavillon soviétique : on pouvait voir des résultats de sa longue collaboration avec le poète Maïakovski (illustrations de poèmes, affiches publicitaires), des maquettes et des projets de décors de théâtre, et à la section « Ameublement » le projet d'un club ouvrier (tout ceci reproduit largement dans le livre de Karginov). Il était en effet depuis 1921 l'un des représentants les plus actifs du mouvement productiviste qui, rejetant la peinture de chevalet, exigeait l'application de l'art à la production d'objets usuels.

Rodtchenko se considérait comme un artiste ingénieur. A la différence de Malévitch (dont German Karginov met un peu trop d'insistance à relativiser l'influence), il n'était pas un théoricien, mais un expérimentateur, un manipulateur de formes et d'idées plastiques. C'est déjà dans cet esprit d'expérimentation qu'il avait abouti très rapidement à la peinture non figurative, non pas à partir d'une conception systématique héritée du cubisme et du futurisme, comme précisément Malévitch, mais plutôt en vertu d'un goût d'abord sensible à l'esthétique de l'art nouveau (Audrey Beardsley a beaucoup compté dans sa formation), puis orienté vers une construction rigoureuse de la surface picturale avec les seuls moyens de la règle et du compas. Il conçoit ainsi de 1918 à 1921 certaines œuvres, dessins, peintures, sculptures, qui sont parmi les plus belles du constructivisme et introduisent le mieux, dans leur pureté linéaire, au *design* industriel des artistes ralliés bientôt au productivisme.



La mère de l'artiste, 1924.

Le livre de Karginov offre la plus grande documentation iconographique réunie sur Rodtchenko, et cela suffit à en dire la qualité. Les photomontages réalisés en 1923 pour illustrer le poème de Maïakovski *De ceci* sont intégralement reproduits avec la couverture du livre réalisée également par Rodtchenko. A suivre en images l'évolution du peintre, on ne s'étonne pas de voir l'artiste non figuratif de 1915-1920 arriver par la typographie à une pratique très large de la photographie. Par contre, au regard de ces superbes constructions photographiques (où l'on reconnaît facilement la même rigueur plastique que dans les productions antérieures), les œuvres proprement picturales des dernières années semblent marquer plutôt un recul qu'une redécouverte, comme le dit Karginov, de l'abstraction des années antérieures au productivisme. Très isolé, bien qu'il n'ait jamais manqué d'activité et qu'il ait pu grâce à la photographie poursuivre une recherche très personnelle, Rodtchenko a perdu contact avec Tatline ou Malévitch : il semble que son art, ramené à des formules fortement autobiographiques, souffre alors de ce resserrement si étranger à l'activité militante des années 20.

J.-F. C.

★ German Karginov, *Rodtchenko*, Ed. du Chêne, 1978, 175 F.

W. STRZEMINSKI - K. KOBRO

L'Espace uniste

L'imagination du tableau

En Pologne, dans les années 20, W. Strzeminski, qui a passé ses années de formation en U.R.S.S. au contact de Malevitch, met en place le système artistique sans doute le plus radical qu'ait produit l'esthétique non figurative. Cela sans renier le tableau, et au moment même où, en U.R.S.S., nombre d'artistes initiateurs de cette révolution picturale délaissent la peinture pour d'autres moyens d'expression. A aucun moment Strzeminski n'aboutit à une restriction des moyens de la peinture : son œuvre, si elle était mieux connue, compterait sans doute parmi les plus belles de l'art moderne. Elle est presque entièrement restée au musée de Lodz, ouvert en 1931 par Strzeminski lui-même et qui n'est pas une de ses moindres réalisations.

Les écrits de Strzeminski et de sa femme Katarzyna Kobro (qui était sculpteur), pour l'essentiel désormais accessibles en français grâce aux traductions d'Antoine Baudin et Pierre-Maxime Jedryka, sont passionnants, non seulement par l'intelligence mise dans l'interprétation de la peinture « pure », non figurative, mais par le pathétique d'une expérience affrontée aux difficultés historiques de l'entre-deux-guerres.

Il n'y a, en effet, rien de moins rigide que la peinture et la sculpture de Strzeminski et K. Kobro. Leurs écrits, qui traduisent la même sensibilité, vont être encore pendant longtemps, en attendant qu'une exposition leur soit consacrée (1), notre principal moyen d'apprécier leur œuvre. Il faudra donc les lire attentivement. Cela devrait contribuer à une évaluation plus large, moins étroitement nationale ou américaniste, de l'art moderne.

Quand on lit le très beau texte de 1928 intitulé *l'Unisme en peinture*, qui résume l'essentiel des options de Strzeminski, on mesure l'importance d'une œuvre qui a su se construire après le suprématisme, dans son dépassement. Pour Strzeminski, le tableau doit être une réalité totalement autonome, une surface homogène, où l'équilibre des formes contenues dans les limites de la toile ne puisse être troublé par aucune tension dynamique, aucun contraste de couleur. L'imagination de Strzeminski est en ce sens contraire à celle de Malevitch. Là où Malevitch rêve de formes animées d'un dynamisme aérien, il imagine au contraire un univers au repos : « *Le tableau a-temporel, opérant uniquement à partir de la notion d'espace, est le but de nos recherches.* »

Tout ce qui risque de défaire l'unité du tableau, de le « déchirer », relève du baroque. Cézanne est « baroque », Malevitch également ; dans la mesure où la composition dynamique de ses toiles contredit l'imaginaire du tableau. Strzeminski pense au tableau comme à un *corps*, lié organiquement dans toutes ses parties, dont l'unité doit être telle que cette idée même de « partie » perde toute signification.

Cézanne et Malevitch « baroque »

« *La conception dualiste doit être remplacée par la conception uniste. Non au pathos des explosions dramatiques, non à l'importance des forces : un tableau aussi organique que l'est la nature.* » Toute contradiction, entre la figure et le fond, entre la forme et l'espace même du tableau, doit disparaître. Jamais peut-être l'imagination du tableau n'a été aussi sensible, chargée d'autant de résonances, aussi argumentée. Le long texte rédigé en collaboration avec Kobro développe une très belle interprétation de la sculpture comme intégration d'un volume dans l'infinité homogène de l'espace. « *La sculpture ne doit pas être un corps étranger dans l'espace... Pour unir la sculpture à l'espace il faut que les lois fondamentales de l'espace président à sa construction.* »

Mais les lois de l'histoire ne sont pas celles de l'espace. L'unité de l'espace est brisée par l'inégalité de l'histoire. Dix ans après la révolution de 1917 qui date le début de l'activité artistique de Strzeminski et Kobro, la crise économique introduit une urgence politique à laquelle Strzeminski, à la différence de nombreux peintres contemporains, refuse de soumettre la peinture. Son œuvre, cependant, ne correspond plus à l'esthétique uniste. De merveilleux paysages proches de l'abstraction peints dans les années 30, les figures humaines vacillantes dessinées pendant la guerre, manifestent une assez forte tendance « surréaliste » (on a pu y reconnaître une similitude avec les peintures de Arp). L'organisme pictural éclate en même temps que l'organisme social. Une discussion avec le peintre primitiviste Chwistek traduit parfaitement les incertitudes de l'art moderne confronté aux difficultés historiques et sociales.

Dans ses écrits, Strzeminski se montre très sensible à la mise à jour par les surréalistes de la réalité « biologique », selon son expression, de l'homme. Ses réflexions sur l'incertitude de la vision enregistrent les acquis de la découverte de l'inconscient au moment où les grandes utopies fonctionnalistes de l'abstraction géométrique sont devenues très improbables. Après la guerre, Strzeminski peint deux tableaux intitulés *la Femme à la fenêtre* ou parfois *Post-vue du soleil* qui peuvent rappeler les éblouissements solaires de Van Gogh.

J.-F. C.

★ W. Strzeminski, K. Kobro, *l'Espace uniste*, écrits du constructivisme polonais, Ed. l'Age d'Homme, 1977, 48 F.

(1) En 1973, une exposition, consacrée au constructivisme polonais de 1923 à 1936, dans les musées d'Essen et d'Otterlo, a donné lieu à la publication d'un catalogue remarquable en langue anglaise.

DES SPECTACLES

Daniel Schmid et ...

Les lambeaux ...

Daniel Schmid et son film « Violanta »

Les lambeaux d'une enfance

LE cinéaste suisse Daniel Schmid a tourné son dernier film, *Violanta*, dans un village beige de l'Engadine, encerclé de montagnes vert pâle sous le ciel doré. *Cette nuit ou jamais* se passait à l'intérieur d'une maison, *la Paloma* se détachait sur des paysages vus en cartes postales, *l'Ombre des anges* s'étendait dans les catacombes et les rues d'une ville invisible. C'est la première fois que Daniel Schmid prend la nature et en fait le décor d'un studio cosmique. C'est la première fois qu'il dévoile l'image de sa mère-patrie, grâce à une histoire où les femmes mènent l'action, détiennent le pouvoir.

Cette histoire est tirée d'une nouvelle de C. F. Meyer que Daniel Schmid a lue quand il avait douze ans, sans la comprendre, avoue-t-il. Il s'en souviendra en cherchant un scénario pour la télévision suisse. L'affaire traîne, et il tourne *l'Ombre des anges*. Quand la production reprend contact avec lui, il pense d'abord qu'il est trop tard, que ce sujet ne le concerne plus. Pourtant, il ne peut pas s'en détacher, « *et pas seulement*, dit-il, *à cause de mes engagements* ». Il y a autre chose, un lien secret qui annule toute une période de sa vie. Derrière *Violanta*, derrière ce conte d'amour interdit, où les fantômes tirent le passé vers le présent, où les hommes se cognent au monde des femmes fermé sur le silence, il y a les lambeaux d'une enfance.

Il y a l'enfance du petit garçon solitaire protégé par deux veuves, sa mère et sa grand-mère. Il vivait au paradis : un grand hôtel vieillot perdu loin dans la forêt. L'été, des gens venaient, des passants. En septembre et pour neuf mois, on fermait les fenêtres, on retirait les draps des lits, on recouvrait les meubles de housses, on empilait les chaises dans le hall devenu immense. « *Je me promenais*, raconte Daniel Schmid, *dans les corridors bordés à droite et à gauche d'armoires qui contenaient des vies entières. Ma grand-mère ne jetait rien. J'habitais avec elle et ma mère dans trois pièces au premier étage, les seules que nous pouvions chauffer. Les enfants du village ne venaient jamais. Il y avait vingt minutes de marche entre eux et moi, et ma grand-mère pensait que j'étais un objet trop précieux pour être livré à la vulgarité du monde.*

Absences

» Des hommes, il y en avait eu, ils avaient disparu. Quand mon père est mort, j'avais quatre ans. Il était entré à l'hôpital deux ans auparavant et je ne le voyais pas. Il était tuberculeux. Ma grand-mère aussi a toussé toute sa vie, mais elle, elle est morte à quatre-vingt-dix ans. Je ne me souviens pas de mon père, et il ne me manquait pas. Je me souviens seulement de lui par ses funérailles et les gens qui pleuraient en me regardant. Mon oncle s'est suicidé. Ma grand-mère allait à Paris dans un cercle de spirites pour entrer en communication avec lui, qui était son bien-aimé. J'ai grandi parmi les présences silencieuses d'hommes morts dont on ne parlait pas... C'est pourquoi, dans le film, je montre les fantômes plus denses, plus colorés que les vivants. »

Monde fermé, lèvres closes sur ces choses dont on ne parlait pas : les difficultés matérielles, les malheurs, les souffrances. Attirer l'apitoiement était impensable. « *Les montagnards sont orgueilleux.* » Dignité et pudeur étaient deux règles de vie essentielles qui niaient les exigences du corps, ses plaisirs et ses peurs. « *Je pense*, dit Daniel Schmid, *à une phrase de ma grand-mère : « Je ne me serais » jamais mariée si j'avais su » tout. » Je crois que « tout » désignait le traumatisme de sa nuit nuptiale. Ma mère était veuve à quarante ans, elle est restée seule, elle est encore seule. Un jour, j'avais douze ans, je lisais Dostoïevski, je lui ai demandé ce que c'était que la syphilis... Elle est sortie de la chambre sans répondre. Elle se tait sur ce qu'elle refuse. Elle ne dit jamais du mal des gens. Quand elle ne les aime pas, elle les ignore, et c'est pesant.*

» Nous ne connaissions pas d'interdits, plutôt des absences. J'étais heureux dans cet endroit sublime où Nietzsche s'est retiré, où il a écrit Zarathoustra. *Il n'existe pas d'endroit plus beau, et nous payions le prix de cette splendeur. L'hiver, tout est brouillard, il n'y a pas de ciel, nous sommes coupés de tout, nous étouffons dans cet univers clos qui aurait pu devenir un enfer. Mais je n'ai jamais entendu une scène, ni l'écho d'un conflit. Pourtant, ces deux femmes, chacune très forte et d'un caractère très différent, se trouvaient dans la situation malsaine de belle-mère et de bru enchaînées à un même travail. Personne d'autre qu'elles ne dirigeait l'hôtel, et, à cette époque, les femmes n'avaient pas de telles responsabilités. Elles, elles ont eu l'incroyable grandeur de s'accepter. Pour moi, elles étaient ensemble une seule personne, comme Violanta, la femme-juge, et Alma la folle, deux figures parallèles avec un passé semblable et une même manière de se donner la mort, sans rien dire, sans raison.*

» Ma grand-mère était huguenote. Son idée du bonheur était irréductible à celle du salut, c'est-à-dire de l'éternité, de la mort. Une mort sans angoisse. Je pense à cette description de l'espoir : « Une femme est assise, » désespérée. Elle lève les bras » jusqu'à un fruit inaccessible, » elle semble avoir des ailes, rien » n'est plus vrai... » Moi, j'ai toujours su que j'allais partir. C'était une certitude, c'était une question de temps. Alors, je suivais sans hâte la logique de la vie : l'école, le lycée, le train pour Berlin et l'université. Ma grand-mère le savait et m'approuvait. Elle est morte le lendemain du jour où j'ai obtenu mon baccalauréat. Ma mère n'a jamais voulu quitter l'hôtel. Ailleurs elle se sent perdue comme une touriste débutante. Pourtant le tourisme, elle connaît, et elle parle cinq langues. Elle lit beaucoup, elle se tient au courant, mais ne supporte pas un autre rythme que le sien. »

La mort du cerf

Il y a une troisième femme dans la vie de Daniel Schmid, une femme-mirage, la star des stars, Sarah Bernhardt, entrée dans sa mythologie par la voix de sa grand-mère. « *Elle racontait merveilleusement, en modifiant un peu chaque fois le récit pour mettre de mieux en mieux en valeur les éléments fixes, ceux où elle riait. J'avais établi un* hit-parade *et lui réclamais sans cesse mon histoire préférée, celle de Sarah Bernhardt et de mon grand-père : il avait seize ans et faisait un stage au Savoy de Londres, chez César Ritz. Un jour, grand branlebas, on apprend que Sarah Bernhardt est là. César Ritz cherche un garçon qui parle français et présente mon grand-père à la Divine. Elle lui dit : « Quand je dîne, je suis absor- » bée, je veux que chaque chose » soit à une place déterminée, le » sel ici, le pain là, je vous » explique une seule fois, je ne » veux pas avoir à le redire. » Tout se passe bien, mais un soir, mon grand-père plaisantait à l'office avec un camarade, César Ritz arrive et se met en colère : « Comment, vous vous amusez au » lieu de travailler ? Faites vos » bagages. » C'étaient les mœurs de l'époque. Mon grand-père, désespéré, honteux, prépare ses valises dans sa mansarde, quand arrive le maître d'hôtel furieux : « Qu'est-ce qui vous prend ! Des- » cendez tout de suite, Sarah » Bernhardt fait un scandale, le » garçon qui la sert n'a pas su » la place du pain et du sel, elle » menace de partir »... Voilà comment mon grand-père est resté au Savoy...*

» Et la deuxième histoire : quelques jours plus tard, elle rentre très tard, mon grand-père s'est endormi dans la salle à manger vide, alors elle le réveille d'un baiser sur le front... Je ne me lassais pas d'entendre ces contes. Je demandais à ma grand-mère qui était Sarah Bernhardt, elle me répondait : « La plus grande actrice du » monde » et je rêvais. C'est seulement beaucoup plus tard que j'ai vu des photos, mais ce nom exotique, Sarah Bernhardt, prononcé par une vieille bouche impressionnante frappait mon oreille de cinq ans. »

« *Quand on tourne*, dit Daniel Schmid, *on ne pense pas.* » Quand il a tourné *Violanta*, il s'est laissé saisir par sa mémoire. Il a parlé à des gens qui l'avaient connu quand il était petit : « *J'étais un revenant, mais je ne revenais pas pour rester. C'étaient de bizarres retrouvailles traversées d'élans contradictoires. J'ai laissé faire le paysage. L'endroit est tellement fort. Dans le village, une maison sur deux est habitée, et par des vieillards qui ne comprennent pas pourquoi les jeunes partent.*

» Ils vivent très âgés. L'hiver, ils se crispent sur leur souffle, et, au printemps, ils meurent, comme ce grand cerf que nous avons vu sur la montagne. Il se tenait de profil, debout. Parfois, il pliait un peu ses pattes de devant, et puis il se relevait, le regard toujours fixé sur le clocher. Il est resté trois jours, et il est tombé. C'est quand la nature change que ces choses-là se passent. C'était une de ces choses grandioses qui existent là-bas, comme la grotte... Dans le film, je la fais voir pareille à du carton-pâte. Dans la réalité, elle est terrible, hérissée de stalactites, vingt centimètres sculptés par le clap-clap de l'eau pendant vingt mille ans...

» Je suis toujours soulagé quand un film est terminé, et en même temps je souffre comme un chien. Je le dis sans coquetterie, un film est un témoignage tellement fixe. Il vous renvoie une image dont on ne veut plus... Finalement, on ne s'aime pas ! »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Rencontre avec Renato Berta

Le deuxième homme du cinéma suisse

Coéquipier de Daniel Schmid, depuis Cette nuit ou jamais *jusqu'à* Violanta, *Renato Berta, trente-deux ans, Suisse originaire du Tessin, est également l'opérateur « attitré » d'Alain Tanner et de Jean-Marie Straub.*

JE suis mécanicien de formation, dit Renato Berta. J'ai toujours été passionné de cinéma et, à dix-sept ans, j'ai fondé un ciné-club pour les apprentis. Puis un jury de jeunes a été créé au Festival de Locarno. Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, donnait des cours et organisait des rencontres avec des cinéastes. J'ai pu ainsi démystifier l'idée un peu provinciale que j'avais du cinéma, c'est-à-dire que c'est du rêve, une machine à magie (je crois de plus en plus que si le cinéma n'est pas de la magie, ce n'est pas du cinéma). Berreta, qui avait fondé le Festival de Locarno et en était alors le directeur, m'a dit un jour : « *Il existe des écoles de cinéma, mais il faut choisir une spécialisation.* » Quand je voyais écrit en anglais dans un générique « directeur de la photographie », je ne savais pas à quoi ça correspondait. J'ai finalement passé l'examen d'admission au « Centro sperimentale di cinematografia » de Rome, l'équivalent de l'IDHEC en France.

Comme je n'avais jamais reçu de formation littéraire, j'ai choisi la prise de vues. Deux cents personnes se présentaient au concours, et ils n'en prenaient que huit, quatre Italiens et quatre étrangers. J'ai eu la chance d'être reçu. Quand je suis revenu en Suisse, je suis tombé dans cette espèce d'école de nouvelle vague de cinéma suisse. Avec Yves Yersin, Francis Reusser et Claude Champion, j'ai tourné *Quatre d'entre elles*, un film à sketches, puis, avec Reusser, *Vive la mort*, mon premier film un peu organisé professionnellement. Reusser m'a fait connaître Tanner au moment où il allait commencer *Charles mort ou vif*.

Tanner est complètement sauvage, il ne parle pas beaucoup. J'ai un rapport très privilégié avec lui. Toute la conception d'images est le résultat de discussions, de choix qu'on opère avant le tournage. Nos choix ne sont pas seulement d'ordre esthétique, mais s'opèrent en fonction du temps. Pour un producteur, un bon opérateur est un type qui travaille vite. On ne peut pas complètement s'abstraire de ce phénomène. Avec Tanner, la chose déterminante, avant même le scénario, c'est le sujet. Il écrit des scénarios littéraires, une suite de dialogues, on ne sait jamais ce qu'il va en faire. En ce moment, par exemple, il a des idées dans la tête qui ne sont pas encore programmées. Des idées de matières. On parle ensemble de certains lieux qu'on connaît, on va les visiter. Son scénario peut ensuite tenir compte des disponibilités pratiques. Pendant le tournage on se parle très peu. C'est pendant les repérages, en théorisant, qu'on voit ce qu'il ne faut pas faire.

Je n'ai pas de méthodes. Même pour les opérateurs, le phénomène de la spécialisation, qui entraîne une sorte de vedettariat, existe. J'ai eu la chance de travailler avec des réalisateurs qui ne font pas tout le temps la même chose. Même à l'intérieur de l'œuvre de Tanner, on trouve des intérêts différents sur l'image : c'est un travail assez hétérogène. J'essaie dans la mesure du possible qu'un film ne ressemble pas à un autre. Il y a des gens qui retrouvent dans mon travail une certaine continuité. La seule unité que moi j'y trouverais, en dehors des tics, c'est une espèce de moralité : j'essaie de ne pas faire sortir un acteur plus laid que dans la réalité. L'esthétique est différente parce que la matière n'est pas la même. Je tourne avec Tanner et avec Schmid des films diamétralement opposés. Le choix du matériel n'est déjà pas le même. Avec l'un on détruit ce qu'on a fabriqué avec l'autre. Avec Schmid, on recherche une certaine non-réalité, du mensonge vingt-quatre images par seconde, pour reprendre le contraire d'une expression de Godard. On a des idées ambiances, on établit des références par rapport à un certain cinéma, qui va de Sternberg à Stroheim, jusqu'à l'opéra et Visconti. Tanner, lui, n'est pas très sensible à l'image. Il n'a un jugement sur elle qu'après coup.

Je ne suis pas un esthète

De plus en plus, dans le cinéma, on assiste à une sorte de rationalisation - standardisation - médiocratisation, qui est le résultat d'une concentration pas seulement économique, mais aussi idéologique. Il y a très peu de réalisateurs qui osent prendre des risques et sortir de ce qu'on a déjà vu. En Suisse, on essaye de préserver ce terrain qui est encore vierge et de ne pas trop structurer et institutionnaliser. Un avantage de la structuration est d'apporter un minimum de sécurité, de continuité, mais le risque est la médiocratisation.

Le fait qu'une espèce de terrain d'entente soit préalablement installé avec le réalisateur ne veut pas dire qu'on a avec lui un rapport strict d'exécutant. Mes discussions de préparation avec Tanner ne représentent pas un travail « capitalisable » ; elles ne sont pas confrontées à la rentabilisation. Et avec Schmid, dans la pratique, un accord tacite nous pousse à aller plus loin, à prendre des risques. Une notion qui me paraît indispensable, c'est le plaisir de faire les choses. Si on a un rapport d'exécutant, on n'a pas tellement de plaisir. Je ne peux pas non plus fignoler les choses de mon côté sans tenir compte du travail de l'équipe. Je dois trouver un équilibre par rapport à la pratique parce que si je fais attendre un acteur pendant cinq heures pour travailler une lumière, au moment de tourner il risquera d'être mauvais. Dans les choix opérés par Straub, par exemple, je retrouve toute ma liberté. Quand je fais un cadre avec lui, c'est au moins le résultat de cinq positions de caméra différentes. Mais le hasard, l'imprévu, peuvent surgir à l'intérieur de ce cadre.

Je ne suis pas un esthète. Je ne suis pas abstrait. Je ne sais pas très bien ce qu'on a dans la tête quand on fabrique une image. J'ai fait trente-quatre longs métrages et c'est quand même beaucoup en dix ans. C'est vraiment trop. A certains moments ça me donne envie de fabriquer moi-même des images. Je ne dis pas de faire des films. Je suis assez intéressé par la vidéo et le 8 mm mais pour l'instant c'est encore un peu mal formulé et abstrait. La vidéo, c'est un moyen qui ne coûte pas très cher, qui permet de faire des erreurs. Avec le 35 mm, on a toute l'infrastructure qui vous tombe dessus. Je n'ai encore aucune pratique mais j'ai des idées de sujets dans la tête qui partent de certaines images. La grosse machine à rêves que pourrait être le cinéma, mais qui l'est de moins en moins, me tente beaucoup. On tombe tous dans cette standardisation, il n'y a plus de folie. La technique est devenue relativement simple. Tout le monde a des choses à dire mais très peu de gens se posent la question de savoir comment le dire et sont prêts à se mettre en jeu eux-mêmes.

Propos recueillis par
HERVE GUIBERT.

Le procès de Jésus vu par le cinéaste Franco Zeffirelli

A mi-chemin de la reconstitution historique

par CLAUDE AZIZA (*)

FRANCO ZEFFIRELLI avait insisté, dans la première partie de son *Jésus* (1), sur la judéité du Christ, juif en pays juif. Une telle tentative cinématographique, dans un domaine où l'hagiographie va souvent de pair avec le fanatisme, se voulait résolument neuve. La critique ne s'y est pas trompée, qui a salué, avec enthousiasme, l'ouverture du témoignage évangélique aux réalités socio-politiques. Nul doute que le cinéaste allait donner une vision nouvelle de l'arrestation, du procès et de la condamnation de Jésus. Il n'en est rien !

Ce n'est pas le lieu ici de se livrer à une reconstitution historique de ces événements : tant du côté juif que chrétien, juristes et historiens ont tenté de faire toute la lueur sur ce que certains ont nommé « un drame de la collaboration ». Pourtant il est permis de s'interroger sur quelques épisodes du film. Et plus particulièrement sur trois d'entre eux.

Alors que le récit de Zeffirelli suivait jusqu'alors fidèlement l'Evangile de Jean (celui des Evangiles le plus hostile aux Juifs), voici qu'apparaît, dès l'entrée de Jésus à *Jérusalem*, un personnage nouveau : Zérah. Celui-ci, jeune scribe ambitieux et déjà influent, semble symboliser, pour le cinéaste, les Pharisiens contre lesquels se déchaîne Jésus. Simplification abusive. Erreur manifeste. La critique, tant juive que chrétienne, a, depuis quelques décennies, réhabilité les Pharisiens injustement maltraités par les Evangiles. Certes, une irréductible opposition doctrinale subsiste entre le message du Christ et la piété pharisaïque, mais le rôle des Pharisiens dans le procès de Jésus ne peut avoir été celui que leur font jouer les textes. Ainsi donc, sur un problème historique complètement renouvelé aujourd'hui, Zeffirelli choisit une position à contre-courant. Bien plus, par l'introduction d'un personnage de fiction, Zérah, et de péripéties qui tiennent de l'ordre du romanesque (contacts secrets avec Judas, ambitions et intrigues de palais, insistance auprès de Pilate) le cinéaste montre clairement que toute une *classe sociale* — on dirait aujourd'hui celle de la moyenne bourgeoisie et des « intellectuels » — condamne le Christ. D'ailleurs Judas le traître ne sait-il pas *le grec et le* latin ? Détails signifiants mais qui ne figurent nulle part dans les Evangiles.

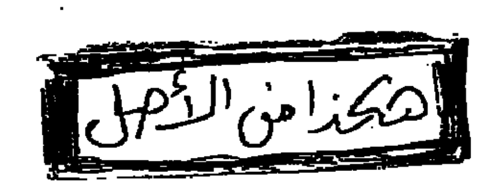
Deuxième point : la connivence hautement invraisemblable entre Zérah et Caïphe le grand prêtre. S'il est vrai que, durant toute la domination romaine, le grand prêtre ne sera qu'un fantoche entre les mains des autorités d'occupation (un seul exemple cinq grands prêtres déposés par Rome entre 15 et 26 !), jamais les Pharisiens n'ont pactisé avec l'ennemi romain au point de remettre entre ses mains l'un des leurs, en l'occurrence le juif Jésus. Rien ne prouve mieux la mainmise de Rome sur le grand pontificat que l'humiliation subie, pour chaque fête, par le grand-prêtre : celui-ci devait demander ses vêtements sacerdotaux à l'occupant, qui les gardait sous clef ! Tout est fait également pour que le portrait de Caïphe, vieux fauve endormi aux gestes théâtraux (qui d'ailleurs aura compris, parmi les spectateurs, que Caïphe déchire ses vêtements en signe rituel de deuil ?) vienne renforcer cette thèse : l'aristocratie sadducéenne est, à quelques exceptions près, solidaire contre Jésus et c'est elle qui mène le jeu politique. Dans la réalité, elle *ne fut* que le jouet de Rome.

Reste le peuple. Et le troisième point. Il *faut* louer Zeffirelli d'avoir clairement montré que Barrabas — « prisonnier fameux » *pour Matthieu*, *mis* « en prison avec des séditieux » pour Marc, « *pour une sédition* [...] *et pour* un meurtre » selon Luc, simple « brigand » chez Jean — était, en fait, un de ces nationalistes que l'on nommait *Zélotes*. Rendons-lui acte d'avoir également mis en lumière le rôle des partisans de Barrabas dans une décision populaire dont l'unanimité est loin d'être prouvée. Et ne le chicanons pas d'avoir fondé sa démonstration sur une erreur de détail liée à la présence dans Jérusalem d'enseignes romaines proscrites à l'époque par souci d'apaisement.

Fallait-il cependant reprendre, dans cette ultime péripétie du film, les vieux schémas de l'apologétique chrétienne des premiers siècles et faire, comme elle, de Pilate « déjà un chrétien de cœur » ? Fallait-il ajouter à cette facilité l'erreur qui consiste à montrer le procurateur de Judée, despote tout-puissant, s'en remettre au peuple pour libérer Barrabas — dangereux terroriste — au lieu de Jésus — prophète illuminé ? Tant qu'à se risquer sur le terrain de l'analyse politique, pourquoi s'être arrêté en chemin et ne pas s'être limité *aux faits* : le *poids de Rome fut* déterminant dans la condamnation de Jésus ?

(1) *Jésus de Nazareth*, deuxième époque (Arlequin, en v.o. et v.f. ; France-Elysées et Madeleine, en v.f.). Jacques Siclier a rendu compte de la première partie dans *le Monde* du 11 janvier.

(*) Assistant à l'université de Nice.



cinéma

VIOLANTA
de Daniel Schmid

Les hommes-fantômes hantent la mémoire des femmes et les paysages sublimes de l'Engadine. Il n'y a pas d'amour heureux.

(Lire notre article page 17.)

TRAS OS MONTES
d'Antonio Reis
et Margarida Martins Cordeiro

Evocation de la province du Nord-Est portugais, où un mode de vie, des structures artisanales, sont en train de disparaître, en partie à cause de l'émigration vers les grandes villes et l'étranger. Documentaire poétique qui fait admirablement la synthèse de phénomènes sociologiques et des mythes culturels.

LA TERRE DE NOS ANCÊTRES
de Rauni Mollberg

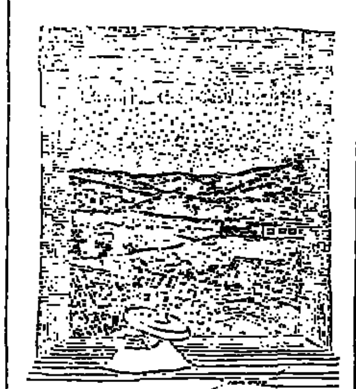
Vie et mœurs de paysans d'un village de Laponie par un cinéaste finlandais à découvrir. Au milieu de paysages splendides, l'affrontement des sédentaires et des nomades. Un conflit violent, farouche, éclairant un monde inconnu qu'on dirait peint par quelque Brughel nordique. Une âcre poésie pour suggérer la difficulté, l'étrangeté, d'une existence dépendante du cycle de la nature.

RAISON D'ÊTRE
d'Yves Dion

Documentaire canadien : un homme, une femme, atteints d'un cancer, sont condamnés par les médecins. Il sera sauvé, elle mourra. La caméra participe aux dernières semaines de la malade. Yves Dion, ancien collaborateur de Michel Brault, réussit un film émouvant, vivant, jamais mièvre, à partir d'un sujet impossible.

ET AUSSI : *La Terre de la grande promesse*, d'André Wajda (nouvelle sortie — nécessaire — d'une fresque romanesque, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du dix-neuvième siècle ; l'immense talent du plus célèbre cinéaste polonais) ; *Mais qu'est-ce qu'elle veulent ?*, de Coline Serreau (portraits de femmes, document réalisé lyriquement, l'enfer d'un certain monde ouvrier) ; *Qui a tué le chat ?* et *l'Incompris*, de Luigi Comencini (deux aspects complémentaires de l'univers d'un grand cinéaste italien. Son dernier film, comédie policière et fable noire sur la méchanceté humaine ; son œuvre fondamentale dans sa thématique de l'enfance, la rigueur d'une tragédie) ; *Non-réconciliés*, de Jean-Marie Straub (une Allemagne qui n'a pas exorcisé les fantômes du nazisme ; des méthodes de narration souvent imitées mais jamais utilisées avec une telle précision) ; *Force de frappe*, de Peter Watkins (les ouvriers des chantiers navals de Copenhague s'opposent à la construction de sous-marins nucléaires ; lutte idéologique et vision prophétique) ; *Rencontres du troisième type*, de Steven Spielberg (étonnant suspense et poésie des effets spéciaux, pour croire aux OVNI et à la rencontre pacifique des Américains et des extra-terrestres) ; *Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais (l'amour, la guerre, le souvenir, dans la ville japonaise qui fut détruite par la bombe atomique; texte de Marguerite Duras, écriture de Resnais).

une sélection



« Tras os Montes » vu par Bonnaffé.

théâtre

PAR-DELA LE BIEN ET LE MAL
à Gémier

Dans les ruines de Bertchesgaden, les maîtres du monde détruit convient leurs maîtres à penser au mariage de Hitler avec Eva Braun, et à leur suicide collectif. Nietzsche, Liszt et aussi Wagner qui ne viendra pas. Dialogue des morts plus ironique que philosophique, et les inquiétudes d'un intellectuel allemand, dans l'humour demi-teinte d'une troupe belge. La comédie de l'Apocalypse.

LES DERNIERS
au Théâtre de la Ville

La terre russe tremble, le vieil ordre se désagrège. Dans la maison du policier, prison ensorcelée, enfants et parents s'entre-dévorent. Lucian Pintilie déplace le mélodrame de Gorki dans les zones subconscientes des remords et des peurs, lui donne la force d'une froide hystérie, organise le dérèglement d'un ballet morbide et somptueux.

LA THEBAIDE
au Nouveau Carré

Œdipe, avant de mourir, a décidé que ses deux fils régneraient sur Thèbes une année chacun, à tour de rôle. « Vous les verriez toujours former quelque attentat. Et changer tous les ans la face de l'Etat », répond, par la bouche de Créon, la voix publique. Une tragédie jeune de Racine, une mise en scène claire comme le jour, des acteurs qui subjuguent.

ET AUSSI : *En attendant Godot*, à l'Odéon (la spirale sans fin de la misère humaine), jusqu'au 26 ; *les Rustres*, à la Michodière (le côté farce de Goldoni déchaîne les comédiens) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage proustien sur le chemin de Dickens) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de la Tempête (les comédiens du Soleil dans le théâtre de Molière) ; *Parade*, à l'Aire libre (beaux monstres des nuits solitaires) ; *le Roi des cons*, au Fontaine (le programme commun actualisé de Wolinski-Confortès) ; *France Léa*, à la Mûrisserie de bananes (enfin un clown qui parle avec une voix de femme) ; *Gotcha* et *Gros Câlin*, au Marie-Stuart (deux pièces, deux acteurs) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (les animaux enchantés).

expositions

MALEVITCH...

Lire notre article page 15.

... HENRI MICHAUX ...

Lire notre article page 15.

... GÉRARD TITUS-CARMEL ...

Le regard qu'un jeune dessinateur — Titus-Carmel — pose sur les choses. Ici, la transformation d'une boîte en cours de dégradation. Un sujet, sa représentation, un dessin.

... L'ARCHITECTURE À BARCELONE...
au Centre Georges-Pompidou

L'architecture à Barcelone ces trente dernières années. Trente-six réalisations ou projets qui marquent le passage des traditions architecturales locales au mouvement international, vu de Catalogne.

LE SALON DES INDÉPENDANTS
au Grand Palais

Pour le soixante-dixième anniversaire du Salon de 1908, qui exposa les premiers tableaux cubistes de Georges Braque, soixante œuvres, représentatives des diverses étapes du mouvement, ont été réunies. Picasso, Braque, Léger, Gris, bien sûr, mais aussi Marcoussis, Herbin, Gleizes, le futurisme de Severini, l'orphisme de Delaunay... et des objets de l'époque, comme l'avion de Blériot, qui évoquent les techniques du début du siècle.

ET AUSSI : *Borobudur*, au Petit Palais (sculptures d'un temple javanais célèbre en cours de restauration) : *les Dations* au Louvre (l'enrichissement du patrimoine artistique national grâce à la loi permettant de payer les droits de succession en œuvres d'art) ; *Calder* (témoignages) et *Lapicque* (un peintre à découvrir) au Centre Georges-Pompidou ; *Trois siècles d'affiches françaises* au Musée de l'affiche (l'art de la rue dans un décor 1900) ; *la collection Thyssen* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (tableaux modernes d'une célèbre collection).

musique

SEMAINE SAINTE A LOURDES
Lourdes est pendant la Semaine sainte le haut lieu de la musique sacrée en France. Le Festival de Pâques présente un ensemble impressionnant d'oratorios, tous sous la direction de Kurt Redel, avec l'orchestre Pro Arte de Munich, la Philharmonica Hungarica et le Gentse Oratorium Vereniging : Passion selon saint Matthieu *(le 24)*, le Messie *(le 26)*, *la* Messe du couronnement *de Mozart, avec le* Stabat *de Vivaldi et un* Salve Regina *de Schubert (le 27), le* Requiem *de Verdi (le 1er avril) et la* Neuvième Symphonie *de Beethoven (le 2). Une exposition Beethoven s'ouvrira le 25 au Musée pyrénéen (Lourdes, du 24 mars au 2 avril).*

LEÇONS DE TÉNÈBRES DE M.-A. CHARPENTIER
Malgré ses vingt-huit volumes et les efforts déployés depuis quarante ans pour la faire connaître, la musique de Marc-Antoine Charpentier (1636-1704) n'a pas encore dans les concerts la place qu'elle mérite. Seule page célébrissime, l'ouverture du Te Deum, *inaltérable indicatif de l'Eurovision. La Semaine sainte, cette année, permettra de connaître une de ses œuvres les plus importantes, les* Leçons de ténèbres, *dont l'intégrale sera donnée en trois concerts à l'abbaye de Royaumont, sous la direction de J.-Cl. Malgoire (les 22, 23 et 24, à 21 h.), tandis que celles du mercredi saint seront chantées en l'église des Billettes, avec J. Nelson, R. Jacobs, W. Kuijken, C. Junghänel et W. Christie (24, rue des Archives, le 22 mars). « Le phœnix de France », ainsi qu'on l'appelait, a su réaliser une synthèse entre l'art architectural des Franco-Flamands et celui des Italiens, selon Guy Lambert. Deux autres de ses œuvres seront données à Strasbourg :* Magnificat en sol *et* Messe de minuit *au cours des journées de chant choral (Eglise Saint-Pierre-le-Jeune, le 29 mars).*

ET AUSSI : *le Couronnement de Poppée* avec J. Vickers et G. Jones (Opéra de Paris, les 22 et 25 mars, à 19 h. 30) ; Orchestre de chambre de Munich, dir. H. Stadlmaier (Pleyel, le 22) ; œuvres d'Eisler, Nono et Lombardi (ARC, le 22) ; autour de Debussy et de Monet, avec A. Gorog (Saint-Germain-en-Laye, salle M. Denis, le 23) ; *le Chevalier à la rose* (Opéra de Paris, les 23 et 27, à 19 h. 30) ; festival F. B. Mâche (Maison de la culture de Reims, le 23) ; Dutilleux, Rachmaninov, Beethoven, par l'Orchestre de Bordeaux, dir. R. Benzi, avec C. Ortiz (Bordeaux, le 24) ; *Salomé* de Strauss (Auditorium de Lyon, le 24) ; Virtuosi di Roma (Musée Chagall, Nice, le 25, à 17 h.) ; *la Traviata*, mise en scène Lavelli (Bordeaux, le 26, à 14 h. 30) ; Mozart par G. Poulet et D. N'Kaoua (Cité universitaire, le 28).

danse

LE KATHAKALI DU KERALA (INDE)
au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

Cinq représentations d'un spectacle fascinant. Le public, même s'il reste en dehors d'un ensemble de codes symboliques au caractère sacré, sera d'abord saisi par la somptuosité des costumes, le raffinement du maquillage ; il se laissera captiver peu à peu par la magie d'une gestuelle plusieurs fois centenaire, populaire et hyper-raffinée. (Du 28 mars au 2 avril.)

ET AUSSI : Soirée de danse à l'abbaye des Prémontrés. Présentation des ballets préparés par deux jeunes invités : Maguy Marin et Dominique Boivin (lauréats du concours de Bagnolet) : le groupe Amazonie (recherche de mouvement et de son), au Théâtre Mouffetard, 22 h.

هيكل بن زيمل

هكذا من الأصل



Expositions

La plupart des musées nationaux seront ouverts le dimanche 26 mars et fermés le lundi 27.

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

CALDER. — Jusqu'au 27 mars.

DONATION SEUPHOR. — Jusqu'au 27 mars.

DESSINS DE LAPICQUE. — Jusqu'au 24 avril.

GERARD TITUS-CARMEL. The Pocket Size Tlingit Coffin, et les soixante et un premiers dessins qui s'ensuivent. — Jusqu'au 10 avril.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 6 : Jean-Paul Bouvier et Antoni Clavé. — Jusqu'au 27 mars.

NAM JUNE PAIK. — Jusqu'au 10 avril.

Centre de création industrielle

BARCELONE : 1950-1977, vingt-cinq ans d'architecture. — Jusqu'au 24 avril.

Bibliothèque publique d'information

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

ANIMAUX ET PHOTOGRAPHIES EN LIBERTE. — Jusqu'au 15 mai.

L'ENFANT ET LE LIVRE.

MUSEES

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. — Jusqu'au 24 avril.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

SALON DES INDEPENDANTS. Les arts et les sciences. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-29). Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 9 avril.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 16 avril.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 26 mars.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 mai.

MARINO MARINI. L'œuvre gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 mars.

LES SINGULIERS DE L'ART. ARC Paris. — Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 avril.

NAM JUNE PAIK. Environnement vidéo - IAN VOSS. Rétrospective. — ARC - Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 avril.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentations temporaires d'œuvres du Musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée 5 F. Jusque fin août.

TOILES DE NANTES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 9 avril.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. ; dim., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 2 avril.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

JULES ROMAINS. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 25 mars.

LE VITRAIL. Art et Technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er avril.

CENTRES CULTURELS

REMBRANDT ET SES CONTEMPORAINS. Dessins hollandais du XVIIe siècle de la collection Frits Lugt. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

GARDENIER. Dessins, pastels, gravures. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 avril.

MAURICE SENDAK. Dessins et aquarelles. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 avril.

NORMAN McLAREN. Dessins planches originales pour films, illustrations des techniques d'animation et rétrospectives cinéma. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 2 avril.

OLLE KAKS. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

AU PAYS DE NILS HOLGERSSON, QUELLES NOUVELLES AVENTURES. — Sélection de livres suédois pour enfants et adolescents. — GRAND-PERE ET MOI. — Exposition faite par des enfants lapons, Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 avril.

CAMILLE PISSARRO AU VENEZUELA. Aquarelles et dessins des années 1852-1854. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 21 avril.

LES HUNS : Chattaway, J. Damville, P. Gaste, P. Martin et A. Saura. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55), de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

ARTISTE DE GOIAS. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (359-00-03). Mars.

ARCHITECTURE SOVIETIQUE 1967-1977. S.A.D.G. — 100, rue du Cherche-Midi, sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 avril.

J.-C. BEDARD. Œuvres et recherches. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, sauf dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

POETIQUE DES MATERIAUX. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 29 avril.

ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. F.I.A.P. — (589-89-15), 30, rue Cabanis. Jusqu'au 31 mars.

GALERIES

L'AFFICHE POLITIQUE FRANÇAISE AU XXe SIECLE. — Galerie Le Sevrien, 99, rue de Sèvres (337-42-18). Jusqu'au 30 avril.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 22 avril.

LA TAPISSERIE ET LES GRANDS MAITRES. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 9 avril.

PROPOSITIONS ABSTRAITES POUR HABITAT CONTEMPORAIN. Galerie R. Clarence, 57, rue Saint-Louis-en-l'Isle (033-82-43). Jusqu'au 22 avril.

PYRAMIDES : de Calder, del Pezzo, Kljno, Lacina, P. Raynaud. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne. Jusqu'au 15 avril.

MOUVEMENT ET REFLEXIONS : Arradon, Bollinger, Cavell, Glorchino, Vidé. — Sculptures, Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 6 avril.

LLYN FOULKES - SAM GILLIAM. Œuvres de 1969 à 1973. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-73-41). Jusqu'au 1er avril.

GILLES AILLAUD. Peintures 1975-1977. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-25). Jusqu'au 27 avril.

HERMANN AMANN. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 1er avril.

4), rue de Seine (633-03-44). Mars-

AVRIL. — Galerie Pierre-Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Mars-avril.

WILLIAM BAILEY. Peintures. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 avril.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 29 avril.

POL BURY. Fontaines et reliefs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

VICTOR CUPSA. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83), de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 31 mars.

PIERRE DIDIER. — Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (548-94-02). Jusqu'au 15 avril.

JAMES ENSOR. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (033-96-83). Jusqu'au 15 avril.

ANNETTE GHEAN. Peintures. — Galerie du Dôme, 157, boulevard du Montparnasse (633-65-23). Jusqu'au 30 mars.

HARRY GRUYAERT. Photos. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 8 avril.

HOBI. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 1er avril.

ISIDORE ISOU. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 30 mars.

MICHA LAURY. Dix-sept uniques pièces. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 6 avril.

VERA PAGAVA. Aquarelles. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'à fin mars.

PIERRAKOS. Toiles, dessins, gouaches. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 mars.

JEANNE SOCQUET. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 29 mars.

PAUL VAN GIJSEGEN. Sculptures, dessins, peintures. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 6 mai.

HENRI DE WAROQUIER, entouré de : Benaglia, Gullaz, Petereit, Pilsson, etc. : le corps et le visage. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-38-27). Jusqu'au 1er avril.

CONSTANTIN XENAKIS. Peintures, objets. — Galerie R.-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 15 avril.

FRED ZELLER. Peintures récentes. — L'Atelier original, palais des Congrès (niveau 01). Porte Maillot. Jusqu'au 29 mars.

EN REGION PARISIENNE

ARGENTEUIL. Marc Ugnen : Démocratie française. — Bibliothèque municipale, parc de l'Hôtel-de-Ville, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Entrée libre. Jusqu'au 29 mars. — Edouard Pignon : les Plongeurs. Salle des fêtes Jean-Vilar (961-14-74). Jusqu'au 16 avril.

CERGY-PONTOISE. Yves-Michel Allenet : peintures et dessins. — Jean Terrall : les métamorphoses ou la réalité en déroute. — Théâtre des Louvrais, sauf lundi, de 17 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. (030-23-33). Jusqu'au 8 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Espasme : Berthet, Grossert, Leterrier, Sigg. — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, avenue Marcel-Cachin (496-57-86). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 2 avril.

LE VESINET. La conquête du ciel. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 30 mars.

NEMOURS. Marcel Bouqueton. Peintures. — Château-musée. Sauf mardi. Jusqu'au 2 avril.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire général des monuments et richesses. — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte - 395-10-65.)

POISSY. L'enfant et ses jouets (1830-1930). — Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi (et dimanche de Pâques), de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (965-56-40), poste 380). Jusqu'au 23 avril.

VILLEPARISIS. José Balmes et Garcia Barrios. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 31 mars.

EN PROVINCE

AMIENS. Pierre Getzler. Toiles et dessins. — Maison de la culture (91-83-36). Jusqu'au 12 avril.

CLERMONT-FERRAND. Habitat rural en Basse-Auvergne. — Musée Bargoin. Jusqu'au 3 avril.

DIJON. Etienne Hadju. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 2 avril. - Les Mérovingiens. — Collections du Musée archéologique. Musée archéologique. Jusqu'au 31 mars.

FLAINE. Dessins de Dubout. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 28 avril.

LYON. Les techniques de la gravure au dix-huitième siècle. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux. Jusqu'au 16 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Tapisseries médiévales. — Septentrion, fondation Prouvost (78-26-37). Jusqu'au 9 avril.

METZ. Le peuple du cèdre. Art indien du Canada. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier.

LES SABLES-D'OLONNE. — Bernard Moninot : dessins 1970-1978. — Pour la gravure : Bonargent, Busto, Castex, Dupuis, Kirili, Langlois. — Musée de l'Abbaye. Jusqu'au 30 mars.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. — Ubac. Fondation Maeght. Du 25 mars au 25 mai.

STRASBOURG. Dixième biennale de Paris. — Musée de l'Ancienne Douane. Pont du Corbeau. Jusqu'au 30 avril. - Hommage à Henri Loux : 1873-1907. — Musée alsacien. Jusqu'au 9 avril.

Variétés

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), 21 h., le 22 : Hootnanny, avec M. Legoube ; le 23 : Banlieue Flasque et Melody ; le 24 : Bonneville ; le 25 : P. Abrial et Stratagème.

LA PENICHE (205-40-39), 22 h. : Groupe Lo (D.). Le 26, à 21 h. : Newtone Experience.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), 22 h. 30 : Clint Jackson (jusqu'au 24). Les 26, 27 et 28, à 22 h. : Cross Over Music, avec Amazonie.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 23, à 20 h. 30 : Quintet P. Van Gijsegem, P. Courbois, P. de Groote, S. Hofte, R. Lecourt.

BUS PALLADIUM, le 24, à 19 h. 30 : Tyla Gang.

STADIUM, BAR TOTEM (583-11-00), à 21 h., le 22 : Susan Pasteau Quartet, Cheikh ti Dian Fallo. Le 23 : Saheb Sarbib Big Band. Le 24 : Sam Rivers Trio.

SWING HALL (236-65-11), jusqu'au 25, à 22 h. : Shakin Street.

GOLF DROUOT, à 22 h. 30, le 24 : Fenêtres, Baby Dol, Mistral, Sleepwakers, Tentation. Le 25 : Soho.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 23, à 20 h. : Don Pullen Quartet, avec Chico Freeman.

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 23, à 20 h. : Cheap Trick, Kansas. Le 26, à 20 h. : Patti Smith. Le 27, à 20 h. : Hot Tuna.

PETIT JOURNAL, à 21 h. 30, le 22 : Charquet et Cie. Le 23 : New Farmers. Le 24 : Sanchez et son orchestre. Le 25 : Soul's Quintet. Le 27 : New Times. Le 28 : Irakli.

FIAP (589-89-15), le 24, à 20 h. 30 : Bill Baxter.

28, rue DUNOIS-13e, J., V., S. et D., à 20 h. 30 : Toto la Momposina et ses percussions.

CAFE D'EDGAR (320-85-11), à partir du 22, à 20 h. 15 : Ernesto Rondo.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Ce soir, on actualise.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con t'es bon (à partir du 25).

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Raymond Devos.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Thierry Le Luron.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Colette Renard.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., sam. à 19 h. et 22 h. : Johnny Mathis.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 26, à 20 h. 45 : Rufus ; à partir du 28 : Bernard Haller.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir), 21 h., mat. dim., à 17 h. : Sylvie Vartan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 26, à 16 h. : Azuar (chants du Maghreb).

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holyday on Ice.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 20 h. 30 : Mourir beau (C. Pereira).

M.J.C. VIe, le 22, à 20 h. 30 : Les musiciens conteurs des Seychelles.

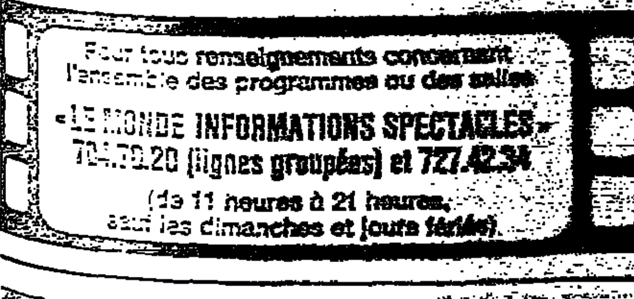
Danse

THEATRE MOUFFETARD (336-02.87), le 25, à 22 h. 30, et le 26, à 21 h. : l'Epopée du Rayamana.

THEATRE 13 (589-06-99), le 28, à 21 h. : IndépenDANSE.

INSTITUT DU MOUVEMENT (574-27-30), le 22, à 20 h. 30 : Kathakali et B. Natyam.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 13, 24, 25, à 21 h., les 26 et 27, à 18 h. : Peter Gross Company.





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 22 et 25, à 19 h. 30, le 29, à 20 h. : le Couronnement de Poppée ; les 24 et 28, à 19 h. 30 : Giselle ; les 23 et 27, à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.

SALLE FAVART (073-57-50), les 22, 25 et 29, à 19 h. 30 : Werther.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 26 et 29, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 22 et 27, à 14 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 22 et 27, à 20 h. 30, le 26, à 14 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.

CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Nuit des rois. — Salle Gémier (L.), 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.

ODEON (325-70-32) les 22, 23, 24 et 25, à 20 h. 30 ; le 26, à 16 h. : En attendant Godot.

PETIT ODEON (325-70-32 (L.), 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien.

TEP (636-79-09), les 22, 24 et 25, à 20 h. 30 : Nékrassov ; le 23, à 20 h. 30 : Ensemble 2 E 2 M (Ducol, Bancquart, Stravinski) ; le 25, à 14 h. 30 : Lifeboat, Moby Dick (films).

PETIT TEP, les 28 et 29, à 20 h. 30 : Dans les plaines du jour.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 22, 25, 26, 27 et 29, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 22, à 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; le 25, à 17 h. 30 : Libre-parcours, jazz ; les 22 et 29, à 14 h. : Mercredis verts ; le 27, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 23, 24, 25, 28 et 29, à 20 h. 45 : Yiddish story.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 22, 23, 24, 25, 28 et 29 : Roland Petit ; les 24, 25, 28 et 29, à 20 h. 30 : les Derniers ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Parade. V., à 18 h. 30 : Chansons de femmes. J. et Sam., à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Si t'es beau t'es con.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : la Mouette.

ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : le Petit-fils du cheik. Les 23 et 24, à 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Campagnol au Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : Dom Juan.

CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12), jusqu'au 25, à 20 h. 30 : les Mille et une Nuits de colère.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), Mer., J., V., Sam., à 20 h. 30, Dim., à 17 h. : Meurtre dans la cathédrale.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69). A la Galerie (D., L.), 20 h. 30 : les Femmes savantes. La Comtesse d'Escarbagnas. — A la Resserre (D., L.), 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Au Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim, à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. et le 27, à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. et le 27, à 15 h. : les Coucous.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05) (L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : les Rats à Ipeca.

FONTAINE (874-74-40), jusqu'au 25, à 21 h. 15 : le Roi des cons.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve. La Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Angèle.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. — (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., à 18 h. 30 : la Belle Vie. J., S., Mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts. (L.), 20 h. 30 : les Ecrits de Laura. L., à 21 h. : Joël Chalude (mime). — II. (D., L.), 18 h. 30 : la Force des faibles. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Zoo Story. Boîte Mao Boîte.

MADELEINE (265-07-09) (Mar., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Trois Lits pour huit.

MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. 30 : la Dame et le Fonctionnaire.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Lundi la fête.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MOGADOR (285-28-80), les 23, à 14 h. 30 : les Femmes savantes.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., à 17 h., Dim., à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise. Les 23, 24 et 28, à 14 h. 10 : l'Avare.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : les Assiégés.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim. et le 27 à 15 h. 30 : Apprends-moi Céline (L. soir).

ORSAY (548-38-53). — I : le 25, à 20 h. 30 ; le 26, à 15 h. : Harold et Maude ; les 22, 23, 24 et 28, à 20 h. 30 : Rhinocéros. — II. : à partir du 28, à 20 h. 30 : Estcher.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Petit Soldat de paille.

LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : l'Alchimiste.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pas d'orchidée pour Miss Blandish.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle.

RENAISSANCE (208-18-50) (D.), 21 h., mat. sam. à 15 h. : le Journal d'un fou (à partir du 23 ; à bureaux fermés le 28).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J.), 21 h., mat. dim à 15 h. : le Coq en pâte.

STUDIO - THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 30 : la Fausse Epouse.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h. 45 : l'Espoir grave.

THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25) (Mer.), 21 h. : Mademoiselle Julie.

THEATRE DE MENILMONTANT (636-97-67), le 23, à 20 h. 30 : la Passion.

THEATRE DE PARIS (280-08-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. à 15 h. : Marie-Octobre.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Gros Câlin ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo ; le Tambour de soie.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Turista (à partir du 25).

THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Iakov Bogomolov.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La France, maison fondée en 843.

TROGLODYTE (222-93-54), jeudi, mar., à 21 h. : l'Amythocrate ; sam. à 14 h. et 21 h., dim. à 15 h. 30, mer. à 14 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92), 20 h. 30, mat. le 27 (dern.), à 15 h. : Féfé de Broadway.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-25-29) : le 24 à 20 h. 45 : B. Lavilliers.

ARNOUVILLE-LES-GONESSE, salle municipale, le 28 à 21 h. : Orchestre de musique de chambre Arcadelt, dir. : A. Busschaert, sol. : Mydeville (Haendel, Schubert, Petit, Debussy, Prokofiev).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : le Pain dur.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 23 à 21 h. : la Célestine.

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-79) : le 25, à 21 h. : Valérie Bellet.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 25, à 20 h. 30 : George Dandin.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 23, à 14 h. et 20 h. 30 et le 24 à 20 h. 30 : le Molière.

CRETEIL, M. A.-Malraux (899-94-50), le 22, à 20 h. 30 : les Dames du jeudi ; le 24, à 20 h. 30 : Concert du vendredi saint (Constant, Haydn).

DRANCY, salle des fêtes (284-05-74), le 24, à 21 h. : Amours.

JOINVILLE-LE-PONT, Le Royal (883-22-26), le 24, à 21 h. : les Jeanne.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 22 et 28, à 21 h., les 23 et 24 à 14 h. : Simplex.

MONTROUGE, C.C.A. (656-52-52), le 23 à 14 h. 15 : la Troupe du Griss.

POISSY, Lycée Le Corbusier, le 28 à 12 h. : D. Levallet, M. Bourde, M. Corijon.

ROYAUMONT, Abbaye (loc. à R.-F.), les 22, 23 et 24, à 21 h. : J.-C. Malgoire et la Grande Ecurie du Roy (Neuf leçons des ténèbres, de Charpentier, création mondiale).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 28 à 20 h. 30 : Kathakali, ballet-théâtre de l'Inde.

SARTROUVILLE, Gymnase Joliot-Curie (914-23-77), les 24 et 25, à 21 h., le 26 à 17 h., le 28 à 21 h. : Martin Eden.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 23, à 21 h., le 24 à 14 h. 30 : Till Eulenspiegel.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 22 à 21 h. : Un piano dans l'herbe ; le 23, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, sol. : L. Laskine (Rameau, Leclair, Debussy, Ravel).

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 23 à 21 h. : l'Orme orange et les ballets du Marais ; le 28, à 21 h. : ballets du Sénégal.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (Mar., S., D. soir), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Oncle Vania.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 25 à 21 h. : Ballets Moebius.

YERRES, studio 209 (948-38-06), le 24, à 21 h. : Françoise Tusques (jazz).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 30 : D. Gorsé ; 20 h. 45, la Crosse en l'air (Prévert) ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Dupeenot Story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les J., V., S. : les Mystères du confessionnal (jusq. 25).

AU NOUVEAU CHIC PARISIEN (277-52-34) (Mar.), 20 h. 45 : Des coquelicots dans mon blé ; (D.), 22 h. 30 : Auguste ; 23 h. 30 : Groupe Dune.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : M. Bühler ; 22 h. : Au niveau du chou ; (D., L.), 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes (Perrault).

LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.

CAFE D'EDGAR (322-03-98) (D.), I : Ernesto Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches ; II : la Vie de jeunesse.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), (D., L.), 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la sude.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), I : 21 h. 45 : Par-delà les marronniers ; II : 21 h. 45 : la Matriarche (à 20 h. 30 à part. du 24) ; 21 h. 30 : P. Chatel (à part. du 24) ; 23 h. : Mary, Mary, Maryline.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : les J., V., S., Dzi croquettes.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 45, sam. à 19 h. 15 et 21 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). 22 h. 30 : C. Dente.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy Help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22h. : Kueillieres-valise.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. 30 : France Lea ; 22 h. : Annkrist.

PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-C. Montella.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.

PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : Flash dingue ; Bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escamez.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 21 h. 45 : R. Pavey ; 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau.

LE SELENITE (033-53-14) (Ma.), I : 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Peplum en folie ; 23 h. 30 : les Show-Boy. II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Ma., Mer.), 20 h. 45 : Lydia Khripouchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.

Concerts

MERCREDI 22 MARS

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h. : Orchestre et chœur franco-allemand, dir. : C. Kuhlewein (Bach).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Munich, dir. H. Stadlmair, sol. : A. Cohen (piano).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 20 h. 30 : Ensemble instrumental A. Myrat (Lombardi, Kish, Nono).

THEATRE DE LA PLAINE, 21 h. : Trio de France (Mozart, Beethoven, Mendelssohn).

LUCERNAIRE - FORUM, 19 h. : G. Garcin (flûte), J. Raynaut (piano) (musique contemporaine française) ; 21 h. 45 : J. Micault (Bach, Schubert, Schumann, Chopin).

ORATOIRE DU LOUVRE, 20 h. 45 : Maîtrise de l'Oratoire, dir. : H. Hornung (Schütz).

TEMPLE DES BILLETTES, 21 h. : Judith Nelson (soprano), R. Jacobs, W. Kuijken, C. Junghanel et W. Christie (Charpentier).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : G. Ignatiadov et F. Constandimadov (St-Saëns, Verdi...).

JEUDI 23 MARS

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Orchestre du conservatoire, dir. : S. Cardon (Panagopoulos, Fujii, Laureau, Voirpy, Ligeti).

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de l'Ile St-Louis (Bach, Mozart, Rossini).

TEMPLE DES BILLETTES, 20 h. 30 : voir le 22 à Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : voir le 22 (musique contemporaine italienne) ; 20 h. 45 : voir le 22 à 21 h. 45

CERCLE INTERALLIE, 18 h. : Florencia Raitzin, D. Markevitch et G. Poulet (Haydn, Schubert) (sur invitation).

TEP, voir théâtres subventionnés.

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro (cours d'interprétation).

VENDREDI 24 MARS

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : A. Motard (piano) (Mozart, Debussy, Chopin).

LUCERNAIRE - FORUM, 19 h. : J. Wiederker et A. Piechowska (Bach, Debussy, Marietan...) ; 20 h. 45 : voir le 23.

TEMPLES DES BILLETTES, 21 h. : N. Rogers (ténor), Wo Kuijken (viole de gambe) et Colin Tilney (clavecin) (Monteverdi, Clerambault, Grandi, Purcell).

SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 12 h. 30 : Trio Deslogères (Chaynes, Louvier, Tisné, Piechovska).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : voir le 23.

SAMEDI 25 MARS

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Marie-Blanche Giudicelli, Enzo Giego et R. Maldonado (Musique d'Amérique latine du XVIIIe à nos jours).

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. et 20 h. 45 : voir le 24.

DIMANCHE 26 MARS

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 25.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Hacquard, B. Matheru, A. Bedois (Purcell, Bach).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : M. Jolivet (orgue), A. Cure, D. Leroy (trompettes) (Albinoni, Bach, Rivier, Telemann).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : A. Fleury (Schumann, Franck, Widor, Langlais).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Bruno Mathieu (orgue) (Bach, Langlais, Vierne, Clerambault).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : Pierre Cochereau (Widor).

LUNDI 27 MARS

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 15 h. : voir le 26.

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : Cours public de P. Basseux (musique de chambre) ; 20 h. 45 : voir le 24.

MARDI 28 MARS

EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS MANTEAUX, 20 h. 30 : Françoise Rieunier (Bach, Mozart, Liszt, Shinoaro, Louvier).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble Jeanne Loriot.

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : G. Kuhn, et le Nouveau Trio de Paris.

EGLISE NOTRE-DAME DU LIBAN, 20 h. 30 : Ensemble et chorale de Sèvres, dir. M. Fleurant ; Orchestre de chambre parisien, dir. : M. Barda (Bach).

RANELAGH, 20 h. 30 : C. Courtois et C. Collard (Bach, Brahms, Schumann, Prokofiev).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : voir le 23.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Gérard Poulet (violon) et M. Kaoua (piano) (Mozart).

CABARETS







هكذا من الأصل

Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 MARS

15 h. : Les Nibelungen, de F. Lang ; 18 h. 30, Hommage à Louis Delluc : la Fête espagnole, Fièvre ; 20 h. 30, Hommage à Louis Delluc : la Femme de nulle part ; 22 h. 30 : On the Beach, de S. Kramer.

JEUDI 23

15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30, Hommage à Louis Delluc : l'Inondation ; 20 h. 30 : Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford ; 22 h. 30 : Pugni in Tasca, de M. Bellochio.

VENDREDI 24

15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : l'Histoire d'une fresque de Giotto, de L. Emmer ; Calanda, de J. Bunuel ; la Passion de Jeanne d'Arc, de C. T. Dreyer ; 20 h. 30 : The Robe, de H. Koster ; 22 h. 30, Demetrius and the gladiators, de D. Daves.

SAMEDI 25

15 h. : La Terra Trema, de L. Visconti ; 18 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu, de P.-P. Pasolini ; 20 h. 30 : Pâques sanglantes, de G. de Santis ; 22 h. 30 : Hiroshima, mon amour, d'A. Resnais.

DIMANCHE 26

18 h. 30 : l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 20 h. 30, Thérèse Desqueyroux, de G. Franju ; 22 h. 30, les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

LUNDI 27

15 h. : le Grand Cirque de Moscou, de L. Varlamov ; le Lutteur et le Clown, de B. Barnett ; 18 h. 30 : Miss Europa, d'A. Genina ; 20 h. 30 : Folles Bergères, de R. del Ruth ; 22 h. 30 : Mr. and Mrs Smith, de A. Hitchcock.

MARDI 28

Relâche.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANN ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat. ; Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AU-DELA D'UN PASSÉ (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BANDE DE FLICS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

BETSY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opera, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CINQ LEÇONS DE THEATRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoleon, 17e (380-41-46) ; Tourelle, 20e (636-51-98) ; Diderot, 12e (343-19-29).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA GUERRE DE L'ESPACE (Jap., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

L'HOMME - ARAIGNEE (A., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orleans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Madeleine, 8e (073-56-03).

JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.) (2e partie) : Arlequin, 6e (548-62-25). — V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.

LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23)

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19)

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Murat, 16e (288-99-75).

NE PLEURE PAS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. : Colisée, 8e (359-29-46).

NORMAN LA FOLIE (A., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

PANIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

POURQUOI PAS ? (Fr.), (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

QUI A TUE LE CHAT (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).

RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

RUE DE L'ENFER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. sp.

ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., *), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., *), v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) H. sp.

VOYAGE A TOKYO (Jap.) v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

AU FIL DU TEMPS (All.), v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.), v.f. : Denfert, 14e (033-00-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BAL DES SIRENES (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).

LA BALLADE DE BRUNO (All.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A), v.o. : Broadway, 16e (527-41-16).

FAIS-MOI TRES MAL, MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS (It.), v.o. : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

FREAKS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr., **) : Action Champo, 5e (033-51-60).

KLUTE (A.), v.o.-v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).

LE LAC DE DRACULA (Jap., **), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MONTY PYTHON (Ang.), v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

ORANGE MECANIQUE (A., **), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi) ; v.f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE PIGEON (It.), v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A.), v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

PROVIDENCE (Fr.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

SALO (It., **), v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SPECIALE PREMIERE (A.), v.o. : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE TRAIN DES EPOUVANTES (A., **), v.o. : Styx, 5e (633-08-40).

LES VALSEUSES (Fr., **) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les festivals

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Amarcord ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. 30 : les Mille et Une Nuits.

BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60). Mar., S., Mar. : la Nuit des forains ; J., D. : la Source ; V., L. : le Silence.

HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Mer., J. : Frenzy ; V., S. : la Mort aux trousses ; D., L., Mar. : Psychose.

MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Mer., D. : Morocco ; J. : Ange ; V. : Désir ; S., Mar. : Blonde Vénus ; L. : Shanghai express.

COMENCINI (v.o.), La Pagode, 7e (705-12-15), Mer. : les Aventures de Pinocchio ; J., D. : le Ragazza ; V., Mar. : A cheval sur le tigre ; S. : Un vrai crime d'amour ; L. : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ?

VISCONTI (v.o.), Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Rocco et ses frères ; le Guépard ; le Crépuscule des Dieux.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

JODOROWSKY (v.o.), Le Seine, 5e 19 h. 45 : El Topo ; 22 h. : la Montagne sacrée.

CINEMA TERRE A TERRE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), Mer. : Nanouk l'Esquimau ; J., V. : la Vie est à nous ; S., D. : Vent d'est ; L., Mar. : Terre d'Espagne.

B. WILDER (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), Mer. : Spéciale première ; J., V. : la Vie privée de Sherlock Holmes ; S., D. : Irma la Douce ; L. : Avanti ; Mar. : la Garçonnière.

LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : l'Innocent ; J. : De sang-froid ; V. : l'Ile des adieux ; S. : le Messager ; D. : Tirez sur le pianiste ; L. : le Premier cercle ; Mar. : Tendre est la nuit.

Les films nouveaux

SYBIL, film américain de Daniel Petrie. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VIOLANTA, film suisse de Daniel Schmid. V. It. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

EQUUS, film américain de Sydney Lumet (*) V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TRAS OS MONTES, film portugais de A. Reis. V.O. : Action République, 11e (805-51-33).

MORITURA, film français de Hervé Pernot. Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; à 18 h. (sf. S. et D.).

LA ZIZANIE, film français de Claude Zidi (sous réserves). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LA LONGUE NUIT DE L'EXORCISME, film italien de L. Fulci (**). V.F. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HOLOCAUST 2000, film italien de A. Martino (**). V.O. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SAUVEZ LE NEPTUNE, film américain de D. Greene, V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

Cinéma

CH. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : les Temps modernes ; jeudi : la Ruée vers l'or ; ven. : les Lumières de la ville ; sam. : la Revue de Charlot ; dim. : le Dictateur ; lundi : le Kid ; mar. : Charlot émigrant. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : le Kid ; jeudi : le Dictateur ; ven. : l'Emigrant ; sam. : les Temps modernes ; lundi : la Ruée vers l'or ; mar. : les Lumières de la ville.

MARX BROTHERS (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Une nuit à l'Opéra ; jeudi, lundi : Monkey Business ; ven. : Les Marx au grand magasin ; sam., mar. : la Soupe au canard.

ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Ultime razzia ; jeudi : Un moment d'égarement ; ven. : Croix de fer ; sam. : Un couple en fuite ; dim., lundi, mar. : New-York, New-York.

CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. 15 (Sam. + 0 h. 10) : les Damnés ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 : Cabaret ; ven. à 0 h. 20 : Bande à part. — II : 14 h. : Pink Narcissus ; 15 h. 30 : Alexandre Nevski ; 17 h. 30 (Ven. + 0 h. 15) : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. (Samedi + 0 h. 15) : *A bout de souffle* ; 22 h. : Valentino.

VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : Macadam à deux voies ; jeudi : L'homme qui voulut être roi ; ven. : Sugarland Express ; sam. : Bobby Deerfield ; mar., dim. : Duellistes ; lundi : l'Ile des adieux.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). — 13 h. (+ V. et D., S., à 0 h. 15) : Frankenstein Jr. ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. : les Damnés ; 19 h. 45 : Qui a peur de Virgina Wolf ? ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. (+ V., S., d., à 0 h. 15) : Easy Rider ; 14 h. 30 : The Last Picture Show ; 16 h. 30 : L'Homme qui aimait les femmes ; 18 h. 30 : Un après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

Les séances spéciales

AMES PERDUES (It., v.f.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h. Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 et 24 h.

EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap, v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 16 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf dim.).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (ven., sam. à 24 h.).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ven., sam., dim. à 0 h. 15.

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam., dim.).

WEEK-END (Fr.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Il était une fois la légion. — Olympia (966-11-53) : Et vive la liberté.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Sauvez Neptune ; Holocauste 2000 (**) ; Comment se faire réformer.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : l'Homme araignée ; Diabolo menthe.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Zizanie ; Holocauste 2000 ; Comment se faire réformer ; la Coccinelle à Monte-Carlo.

LES MUREAUX Club AB (474-04-53) : la Zizanie ; les Liens de sang (*). — Club YZ (474-94-46) : Sauvez Neptune ; Jésus de Nazareth (première) ; mar. : Frankenstein junior.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : L'espion qui m'aimait. — Cinécal (976-39-17), dim., lun., 14 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; mer., dim. 21 h., sam., 22 h. 45 : Easy Rider (v.o.) (*) ; jeu., ven., 21 h. : Au fil du temps (v.o.) ; sam., 17 h. : Toutes ses femmes (v.o.) ; sam., 20 h. 30, dim., 17 h., lun., 17 h. 15 : Jeremiah Johnson ; lun., mar., 21 h. : Jeux d'été.

ELANCOURT (062-81-84), A : Comment se faire réformer ; B : l'Hérétique (*) ; Pierrot la fou.

MANTES, Domino (092-81-84) : Rencontre du troisième type ; Va voir maman papa travaille ; l'incompris. — Normandie (477-02-35) : la Zizanie.

MAULE, Etoiles (478-85-74), dim., lun. : le Crabe tambour.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Comment se faire réformer ; la Guerre de l'espace ; Va voir maman papa travaille ; la Zizanie.

SAINT - CYR - L'ECOLE, Saint-Cyr (045-00-62) : Les baskets se déchaînent (**) ; la Septième Compagnie au clair de lune : Nous irons tous au paradis.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Rencontre du troisième type : Providence. — Royal (963-09-72) : La prof donne des leçons particulières ; sam., 17 h. : la Chair de l'orchidée ; sam., 23 h. 45 : le Jardin des morts.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Va voir maman papa travaille ; la Zizanie ; Rencontre du troisième type.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Va voir maman papa travaille ; l'Incompris ; Qui a tué le chat ; Jésus de Nazareth (deuxième) ; Rencontre du troisième type ; Sauvez Neptune. — C2L (950-55-55) : Julia. — Club (950-17-96), dim., lun., 14 h. : la Grande Course autour du monde ; jeu., ven., lun., 21 h. : Sa majesté ; Des mouches (*) ; mer., dim., sam., 21 h., lun., 17 h. 15 : Orfeu Negro ; dim., 17 h. 15, sam., 17 h., mar., 21 h. : François et le chemin du soleil.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Coccinelle à Monte-Carlo. Comment se faire réformer. l'Hôtel de la plage, l'Homme araignée.

BURES ORSAY, Ulis (907-54-14) : Qui a tué le chat ? Holocauste 2000 (**), Sauvez Neptune, Comment se faire réformer.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Comment se faire réformer, Sauvez Neptune. Betsy. CC Neruda (496-57-86) : le Prête-nom, Network, Milestone.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Va voir maman papa travaille, l'Incompris, Rencontre du 3e type, Iphigénie, la Zizanie.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Deux super-flics, le Crabe tambour.

GRIGNY, France (906-49-96) : l'Hérétique, Et vive la liberté. Paris (950-79-60) : Nous irons tous au paradis, Bernard et Bianca.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Et vive la liberté, Préparez vos mouchoirs.

RIS ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : Adoption. 2 : Cadavres exquis, la Marche triomphale, Un bourgeois tout petit petit, Une journée particulière.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : la Coccinelle à *Monte-Carlo, Deux Super-flics*, Panique, la Zizanie.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Il était une fois la légion.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Va voir maman papa travaille, la Zizanie, Rencontre du 3e type.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Et vive la liberté.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Hôtel de la plage.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Mer., 20 h. 30 : Omar Gatlato.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-22) : Mon oncle, Emmanuelle 2 (**).

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Mer., J., S., 21 h., D., 15 h. : Nous irons tous au paradis. V., Mar., 21 h. : Neuf mois. Salle Desnos. V., 21 h. : Nous irons tous au paradis. S., 21 h., Neuf mois.

LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : la Barbe à papa, le Conformiste.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Deux super-flics, Mon beau légionnaire, le Toboggan de la mort.

NANTERRE, M.C. (721-18-81), Merc. : *les Duellistes. J. : Frankenstein junior.* Mar. : la Planète sauvage.

NEUILLY, Village (722-83-05) : l'Homme araignée.

RUEIL, Ariel (749-43-25) : Va voir maman, papa travaille ; la Zizanie. Studio (749-19-47) : Julia. Pourquoi pas ? La guerre de l'espace.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : l'Hôtel de la plage. Un éléphant ça trompe énormément. Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000. — Gémeaux (660-05-64) : V., 21 h. : le Diable probablement.

SURESNES, Th. Vilar (772-38-80) : Mer., 21 h. : le Locataire.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Deux super-flics. Emmanuelle 2 (**). Julia.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Julia. Pourquoi pas ? (*).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Coccinelle à Monte-Carlo. Rencontre du troisième type. Comment se faire réformer. La Zizanie. — Prado : Et vive la liberté. J., 21 h. : Woodstock.

BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : la Vie devant soi. Harlan County U.S.A.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : Diabolo menthe. Le Petit Baigneur.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Julie pot de colle. Génération Proteus.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Rencontre du troisième type. Va voir maman, papa travaille. La Zizannie.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Emmanuelle 2 (**).

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Coccinelle à Monte-Carlo. Holocauste 2000 (**). La Longue Nuit de l'exorcisme (**). La prof donne des leçons particulières (*). L'homme araignée. Sauvez Neptune.

BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Cours après moi shérif. L'hôtel de la plage. La Guerre de l'espace. — Salle Vaillant (830-08-85) : S., Mar. : l'Ami américain. J., V., S. : Harlan County U.S.A.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Guerre de l'espace. Holocauste 2000 (**). Va voir maman, papa travaille.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Qui a tué le chat. Comment se faire réformer. Tendre Poulet. L'Hôtel de la plage. L'Homme araignée. La Maîtresse légitime (**).

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Mon oncle.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Hôtel de la plage. Mar. : la Femme du dimanche.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Va voir maman, papa travaille. Rencontre du troisième type. Deux super flics. La toubib aux grandes manœuvres. — Du soleil dans la tête (886-64-70) : Mon cœur est rouge.

CRETEIL, Artel (898-82-64) : la Coccinelle à *Monte-Carlo. Holocauste* 2000 (**). Comment se faire réformer. Qui a tué le chat. L'Homme araignée. La Guerre de l'espace.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Brancaleone aux croisades.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : l'Amour violé (*) ; Diabolo menthe ; l'Homme araignée.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Zizanie ; l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé (*).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Homme araignée ; Holocauste 2000 (**) ; Sauvez Neptune ; La prof donne des *leçons* particulières. — Port : Jésus de Nazareth (première).

ORLY, Paramount (726-21-69) : la Guerre des étoiles.

L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : les Orphelins.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Deux super flics ; Va voir maman papa travaille ; la Zizanie ; Tendre poulet ; la Prof du bahut.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Hôtel de la plage ; Sauvez le Neptune ; la Longue Nuit de l'exorcisme (**).

VITRY, Th. Vilar (680-85-20), mer. : Little Big Man ; mar. : l'Ami américain.

VAL-D'OISE (95)

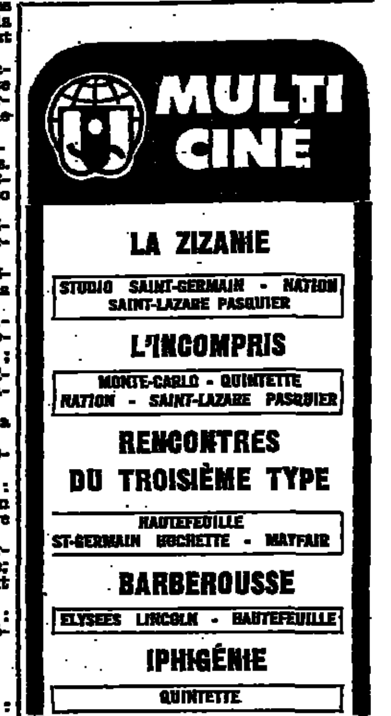
ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Comment se faire réformer ; la Longue Nuit de l'exorcisme (**) ; La prof donne des leçons particulières (*) ; Holocauste 2000 (**) ; Sauvez le Neptune ; Betsy. — Gamma (981-00-03) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; l'Homme araignée ; la Zizanie.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Va voir maman papa travaille ; La prof donne des leçons particulières (*) ; *Rencontre du troisième type* ; la Zizanie.

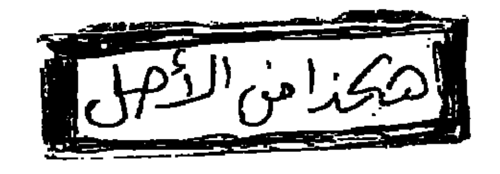
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Comment se faire réformer ; Qui a tué le chat ; Rencontre du troisième type ; la Zizanie ; Jésus de Nazareth (première). — Marly : Va voir maman papa travaille. — Hollywood : la Coccinelle à Monte-Carlo.

SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : Mon beau légionnaire ; Un bourgeois tout petit petit ; Une femme sous influence.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : La prof donne des leçons particulières ; Deux super flics ; Sauvez le Neptune ; Holocauste 2000 (**) ; la Zizanie.







هكذا من الإهمال،

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

CAPITALE AFRICAINE

Le responsable des affaires sociales

d'une importante société minière recherche

SON ADJOINT (E)

En collaboration étroite avec le chef du service, il (elle) aura pour mission de suivre les activités du recrutement et les affaires sociales.
Il (elle) sera le maître d'œuvre en matière d'intégration sociale des agents expatriés et de leur famille, et procédera aux études ou enquêtes s'y rapportant.
Il (elle) assurera l'intérim du Chef de service.
Nous souhaitons un niveau DUT Carrières sociales ou équivalent et une première expérience dans le domaine des couvertures sociales acquise au sein d'un service du personnel d'une grande entreprise.
La personne retenue devra faire preuve de réelles qualités de contact et de disponibilité. La connaissance des conditions de vie outre-mer serait un atout.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réfèr. 1001/M à AXIAL Publicité 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Notre division Export recherche

UN INGENIEUR

Réf. 269

Mission essentielle:

Concevoir - organiser - réaliser toute la formation nécessaire au Personnel d'un important complexe en Algérie.

Sa connaissance de la pédagogie des adultes et de l'appareil de formation permanente en France lui permettra de mener à bien cette mission. La durée de celle-ci sera d'un an mais pourrait être prolongée.

Le candidat aura une solide formation technique lui permettant de faire connaître et de promouvoir l'ensemble du matériel du Groupe.

Anglais indispensable.

Ce poste sera basé en banlieue Ouest et comportera de nombreux déplacements en Algérie

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à la Direction du Personnel

ALFA-LAVAL

62/70, rue Y.Tourgueneff 78380 Bougival

CHEF DE SERVICE DOUANE

6.500.000 F CFA/an **Afrique Francophone**

Une Société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation : 600 millions de FF — effectif : 1 500 p.) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone recherche un Chef de Service Douane pour l'une de ses agences. Sous l'autorité du Directeur du Service Transit de l'agence et avec l'assistance d'une trentaine de personnes, il sera chargé de l'ensemble des opérations douanières tant à l'importation qu'à l'exportation. Il connaîtra de façon approfondie la totalité des formalités et régimes douaniers (mise à la consommation, formalités de sortie, entrepôt fictif, admissions temporaires...).
Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possédera une solide formation générale et une expérience professionnelle de plusieurs années obligatoirement acquise dans le même secteur d'activités.
A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation.
Ecrire sous référence 168/M à

GRH Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

FIDUCIAIRE MAROCAINE FILIALE D'UNE FIDUCIAIRE FRANÇAISE

recherche

UN FISCALISTE
et
UN CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

pour CASABLANCA

Expérience nécessaire

Adresser C.V. détaillé, photo n° 54.502 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

GROUPE IMPORTANT COMPAGNIE ASSURANCES recherche

PERSONNE QUALIFIÉE

pour assumer fonctionnement et responsabilité d'un

SERVICE COMPTABLE en **AFRIQUE OCCIDENTALE**

Ecrire avec C.V. n° 9.078, LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris (2e)

GESTION 2000
Pour chantiers Russie

INGÉNIEURS ADJOINTS

Langue russe exigée.
Organisation administrative.
Gestion chantiers.
Téléph. 246-42-01.

MILAN

RESPONSABLE
BUREAU REPRÉSENTATION BANCAIRE

est recherché par établissement national.
Ouverture prévue : premier trimestre 1979.
Le candidat devra être parfaitement BILINGUE.
Env. C.V., photo et prétentions à n° 4.020 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

STÉ INDUSTRIELLE NIGÉRIENNE

filiale d'un important groupe français, recherche pour son siège à NIAMEY un

CHEF DIVISION BUDGET

Après un stage d'au moins 6 mois, dans les bureaux de la société à Paris, il aura la responsabilité d'élaborer, en liaison avec les Chefs des Services opérationnels, et de présenter le budget d'investissement et d'exploitation.
Dans le cadre du contrôle de gestion, il créera les documents d'observation et mettra en œuvre les procédures d'analyse des résultats.
Outre sa mission générale d'information, il participera à l'installation de l'informatique de gestion.
Pour être candidat à ce poste, il convient d'être diplômé d'une Ecole Supérieure de formation économique et financière et d'avoir une expérience de 5 à 7 ans de contrôle budgétaire, comptabilité analytique et informatique au sein d'une unité opérationnelle.

Excellentes garanties contractuelles et avantages « Expatriés ».

Ecrire avec C.V. explicite sous référence S.O./B.U. à

CETAGEP

• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPUPAIRE SOCIALISTE

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Tripoli recherche des spécialistes en informatique pour ses services techniques. Les postes vacants seraient à pourvoir dans les disciplines suivantes :

1. Programmeur sur ordinateur ——— 3 postes ——— Diplôme universitaire ou RBC Langage simplifié
2. Analyste ——— 2 postes ——— Diplôme universitaire
3. Ingénieur civil (égouts) ——— 4 postes ——— BSC ou équivalent
4. Ingénieur des eaux ——— 2 postes ——— BSC ou équivalent
5. Ingénieur en électricité ——— 4 postes ——— BSC ou équivalent. (avec expérience en éclairage des voies publiques)
6. Urbaniste ——— 8 postes ——— BCS ou équivalent
7. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Ponts) ——— 2 postes ——— BSC ou équivalent
8. Ingénieur topographe ——— 30 postes ——— Qualifications appropriées
9. Ingénieur de construction ——— 2 postes ——— BSC ou équivalent
10. Ingénieur des Ponts et Chaussées (Chaussées) 4 postes ——— BCS ou équivalent

A l'exception des postes d'analystes (2) qui nécessitent une expérience minimale de 5 années et les postes d'ingénieurs Ponts et Chaussées (7) pour lesquels l'expérience doit être de 4 années au moins, tous les autres postes exigent une expérience d'au moins 3 ans.
Toutes les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et envoyées au Service Culturel de l'Ambassade de la Jamahirya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Paris, le 25 mars 1978 au plus tard. Les entrevues auront lieu le 25 mars 1978.
Les salaires seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

AMBASSADE DE LIBYE
2, rue Charles-Lamoureux, 75016 Paris

Muhammad Ibrahim Maatuq
(Ingénieur) Président du Comité du Peuple.




emplois régionaux

Créé par des professionnels pour stimuler une création nouvelle, vivifier l'ensemble de la Profession Textile Régionale, la promouvoir sur le marché national et international

Le Centre de Création Textile de Lyon

recherche SON

ANIMATEUR

Dans le cadre de cette initiative ambitieuse, il aura pour mission la conception, l'organisation, la coordination et le suivi de toutes les actions du Centre, à l'intérieur des différents secteurs industriels de la Profession, dans les milieux de Création et en direction de l'environnement extérieur.

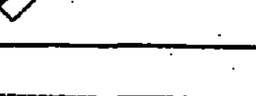
Une formation supérieure, un niveau culturel élevé, des antécédents professionnels témoignant d'une réelle ouverture, tant dans les domaines artistiques qu'à l'égard des problèmes de développement industriel sont indispensables.

Nous recherchons avant tout une personnalité capable d'être l'interpellateur permanent de la Profession.

Nous aimerions vous rencontrer pour connaître vos réalisations d'animateur, d'organisateur et d'homme de communication.

Merci de prendre contact en écrivant à Carole de CHILLY ou Gérard DEBRINAY





algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.

DIRECTION GÉNÉRALE

Groupe performant — 2 milliards C.A. recherche pour renforcer son équipe directionnelle

JEUNE CADRE HAUT NIVEAU

possédant au moins 5 ans d'expérience acquise dans firme dynamique ou administration.
Formation supérieure si possible bivalente (X, Mines, HEC, ENA, Droit, Sciences Eco.).
Rémunération élevée.
Promotion rapide tous azimuts si dynamique et innovant.
Travail passionnant au sein d'une jeune équipe.
Résidence province (1 h 30 de Paris).

Adresser C.V. et photo s/réf. 144 à Axial Publicité 91 fg St Honoré 75008 Paris qui transmettra.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche Collaborateur pour son bureau de REIMS. Niveau D.E.C.S. souhaité. Expér. exigée. Position Cadre.
Ecr. n° 8828, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

La Société française d'un groupe international réalisant des installations de manutention continue dans le monde entier à *MULHOUSE* recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES ET DE CONTROLE DE GESTION

A.M., E.N.S.I.
Huit à dix ans expérience, parlant couramment l'anglais.
MISSION :
Préparation et contrôle des budgets, étude des investissements, gestion de la trésorerie à court, moyen et long terme. Montages financiers des crédits acheteurs ou fournisseurs. Assistance aux ingénieurs d'affaires pour la négociat. d'importants contrats.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 782.

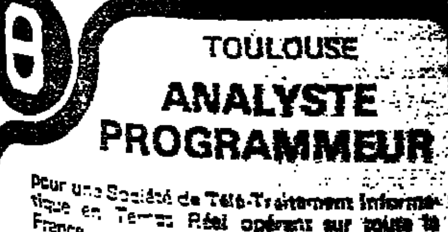
---

emplois régionaux

Ingénieurs

BORDEAUX

responsable administratif et comptable

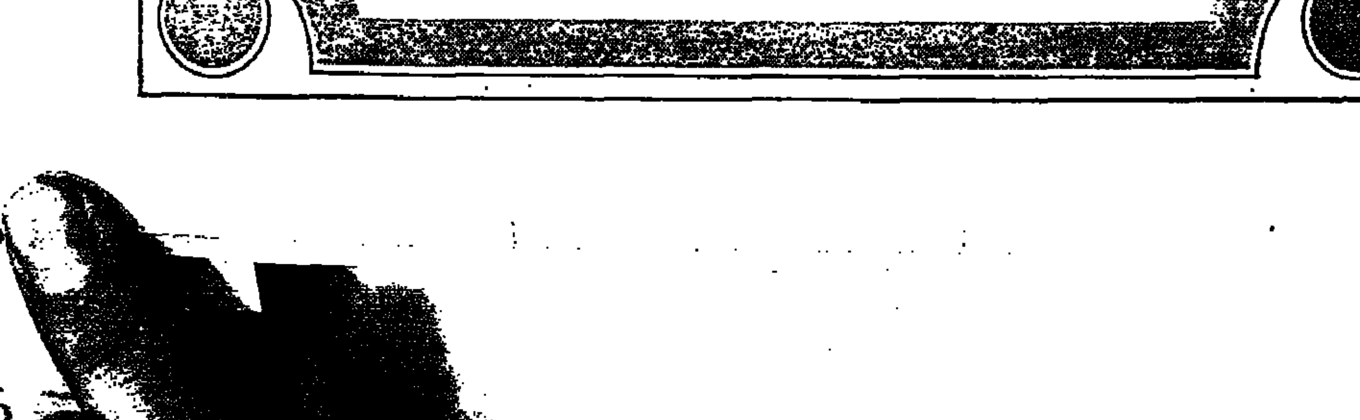


EXPORTATION

MORLAIX

TOULOUSE
ANALYSTE PROGRAMMEUR

ORES



هكذا من زيهل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs Electroniciens-Informaticiens
Ingénieurs Electrotechniciens Electromécaniciens ou Automaticiens
Ingénieurs ou Diplômés de l'Enseignement Supérieur

SAVEZ-VOUS QUE TEXAS INSTRUMENTS
leader technologique en microélectronique

C'est :
- Une division SEMICONDUCTEURS - du circuit intégré de base au microprocesseur le plus évolué.
- Une division SYSTEMES DIGITAUX - du terminal portable au réseau de mini-ordinateurs.
- Une division GRAND PUBLIC - de la montre digitale au micro-ordinateur de poche.
- Une division APPAREILS DE CONTROLE - du thermostat à l'automate programmable.
- Un chiffre d'affaires de plus de 10 Milliards de F. avec un objectif de 50 Milliards en 1983.
- Une croissance moyenne annuelle de 20%.
- 65 000 personnes dans le monde.
- 47 usines dont 9 en Europe.
- Un réseau de télétraitement unique au monde.

•

Implantée depuis 1961 dans la REGION NICOISE,
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 1 500 Personnes - 350 Cadres :
- Siège Européen depuis 1965.
- Centre de Recherche de Circuits Intégrés et Laboratoires d'Applications.
- Centre Européen de Développement de Logiciels de Base.
- Centre Européen de Production M.O.S.
- Centre Européen des Systèmes d'Informatique de Gestion

VOUS PROPOSE DE DISCUTER AVEC VOUS DE VOS PERSPECTIVES DE CARRIERES POUR DIFFERENTS POSTES :

INGENIEUR DE CONCEPTION EN TECHNOLOGIE M.O.S. ET BIPOLAIRE NICE — Pour prendre en charge des projets de conception de circuits depuis la détermination des spécifications jusqu'à leur passage en production.

INGENIEUR DE VENTES SEMICONDUCTEURS PARIS-LYON-GRENOBLE — Nous recherchons de jeunes vendeurs combatifs pour vendre nos produits chez les Industriels fabricants d'électronique, ou les distributeurs.

PRODUITS GRAND PUBLIC PARIS

AUTOMATES PROGRAMMABLES ET APPAREILS DE CONTROLE PARIS — Ces postes vous permettront de mesurer vos capacités de négociateur.

SPECIALISTES MICROPROCESSEURS NICE — Intéressés par l'étude et la réalisation de systèmes à base de microprocesseurs.

PARIS — Ou en charge du support client pour les nouveaux produits et systèmes de développement.

CHEF DE PRODUIT GRAND PUBLIC NICE — Pour prendre la responsabilité de la stratégie d'une gamme de produits depuis la conception jusqu'à la commercialisation.

SPECIALISTE MULTIPRODUITS PARIS — Dont le double rôle technique et Marketing comprend à la fois le support aux ingénieurs de vente et la connaissance du marché en termes de pénétration, de concurrence et d'évaluation du profit à réaliser.

INGENIEURS LOGICIELS PARIS — Expérimentés, pour le support technique avant et après vente de notre materiel mini-informatique.

INGENIEURS ANALYSTES NICE — Chargés de l'implantation et la conception de systèmes standards pour permettre :
- aux différents départements (marketing, fabrication, services...) d'atteindre leurs objectifs.
- 5 ans d'expérience au moins dans les systèmes de gestion dont 2 comme Chef de Projet.

CHEF DE PROJET NICE — Ayant la responsabilité globale d'une gamme de systèmes Informatiques de grande diffusion. Chargé de la définition et de l'application de la stratégie marché ainsi que la définition des applications software prioritaires.

Tous ces postes s'adressent en priorité à des candidats ayant déjà eu une première expérience, mais nous étudierons très attentivement les dossiers des débutants.

Pour tout envoi de Curriculum-Vitae, écrivez à :
Mme LE GUET - Texas Instruments France, B.P. 5 - 06270 Villeneuve Loubet.

NE CRAIGNEZ PAS DE NOUS EXPRIMER VOS AMBITIONS, CARRIERES, SALAIRE, NOUS FERONS LE RESTE.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

BORDEAUX
Importante SOCIÉTÉ de DISTRIBUTION, filiale d'un grand groupe international, recherche pour l'une de ses succursales

responsable administratif et comptable

afin de lui confier la direction des services administratifs (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, informatique, personnel et administration générale).
Ce poste pourrait convenir à un homme âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (ESSEC, ESC ou équivalent) et ayant acquis une première expérience d'au moins 5 ans en entreprise.
Poste évolutif pour candidat de valeur et acceptant la mobilité.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 439 S.O. au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

EXPORTATION
VENTE AU TELEPHONE (TELEX)
Ce poste s'adresse à jeune femme dynamique, désireuse d'apprendre ce métier et susceptible d'évoluer à des responsabilités de service. Totalement parrainée les premiers mois.
ANGLAIS PARLE COURAMMENT + ALLEMAND (BASE SOLIDE)
Ecrire ss réf. 320, CV détaillé, photo, salaire actuel au
région MORLAIX
CEIP 29 Conseil d'entreprises
5, av. du Lycée
29210 MORLAIX
Réponse à toutes.

TOULOUSE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
pour une Société de Télé-Traitement Informatique en Temps Réel opérant sur toute la France.
- Formation I.U.T. ou équivalent avec expérience d'environ deux ans en matière d'informatique de gestion.

Ecrire sous réf. 8160 L à :
ORES
54 bis, rue d'Alsace
31000 TOULOUSE
GROUPE BOSSARD



FORD FRANCE S.A.
USINE de BORDEAUX
Voulez-vous être un de nos CHEFS de SECTION SERVICE du PERSONNEL "OUVRIER"
nous vous confierons la responsabilité de l'administration du personnel ouvrier. Mais si vos aptitudes vous orientent sur des activités différentes, nous pourrions élargir vos responsabilités sur d'autres secteurs de la fonction personnel.
Ainsi si vous avez une bonne formation générale, une expérience réelle et réussie de la fonction personnel, ECRIVEZ-NOUS, NOUS EN PARLERONS!



Service du personnel
Cadres et collaborateurs
Z.I. 33290 BLANQUEFORT

Inspecteur commercial export
BILINGUE ANGLAIS
Nous sommes une des dix premières sociétés exportatrices de vins fins de Bordeaux. Notre gamme est volontairement restreinte et de prestige.
Nos inspecteurs commerciaux, outre de fins négociateurs, sont aussi d'excellents ambassadeurs de notre image de marque dans le monde entier.
Vous aurez la responsabilité de promouvoir notre société et nos vins dans un certain nombre des principaux pays exportateurs.
L'expérience de notre branche est indispensable. Déplacements fréquents à partir du siège (60 km de Bordeaux). Connaissance de la langue allemande souhaitée. Salaire fonction de l'expérience. Statut cadre.
DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES
FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) sa réf. 2003
54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

DIRECTEUR D'USINE
pour groupe industriel de premier plan fabriquant des biens de grande consommation

NORMANDIE

La formation est de préférence INGENIEUR A.M., I.C.A.M., etc.
Une expérience des procédés de transformation du papier ou du textile est nécessaire.
Ce poste offre une grande autonomie d'action et de délégation de responsabilités.
Rémunération proposée : 160.000/170.000 F + logement de fonction.
Adresser lettre de candidature manuscrite dans les meilleurs délais s/réf. 1153 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.



THOMSON-CSF
Centre Électronique de BREST
INGÉNIEUR de DÉVELOPPEMENT
Diplômé A.-M. ou E.N.S.I.
Option Electromécanique ou Mécanique
Le candidat retenu devra impérativement avoir acquis de 3 à 5 ans d'expérience dans le développement de matériels électroniques complexes.
Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions au Service du Personnel THOMSON C.S.F. route du Conquet, 29200 BREST.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

directeur exportation
confection
SAVOIE 150.000 F+
Pour une société française, leader dans la fabrication et la commercialisation de vêtements de sport. Le Directeur Export sera chargé d'animer, diriger et développer les activités du réseau de vente étranger (CA actuel : 20 millions de F), d'ouvrir de nouveaux marchés et de négocier des accords de licence. Le poste requiert un homme de 33 ans minimum, ayant acquis une solide expérience confirmée par des résultats positifs de l'exportation de produits textiles, d'articles de sport ou de produits de luxe (cosmétiques, briquets, etc.). Anglais courant indispensable. Allemand apprécié.



Adresser un CV détaillé et une lettre manuscrite sous référence 2828/B à :
ORES - GROUPE BOSSARD
105, bd. Haussmann - 75008 PARIS

Lycée agricole CREZANCY (02400) recherche professeur histoire-géographie, plein temps, troisième trimestre scolaire.

28107 DREUX, 35 000 habitants lycées, C.E.S., C.E.T., recrute un animateur socio-culturel (à pourvoir rapidement)
Profil : administration, gestion
— animation adolescents ;
— expérience confirmée
— Envoyer C.V. + photo au : SERVICE DU PERSONNEL mairie de Dreux, 28107 Dreux.

O.N.E.R.A. recherche pour son centre de MODANE-AVRIEUX
UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
responsable du fonctionnement et de l'entretien de machines tournantes de forte puissance et de gros équipements.
Ecrire O.N.E.R.A., B.P. 25, 73500 MODANE.

Sté construction villas cherche pour MIDI conducteurs travaux niveau IUT GC C.V. + photo. HAVAS NIMES, n° 590 423.

Société construction machines-outils Centre France, recherche Ingénieur ou Assimilé, ayant déjà une certaine pratique dans le domaine technique construction machines. Goût pour les études. Voyages à l'étranger nécessaires. Allemand indispensable. Adresser candidature manuscrite, C.V. et photo, à HAVAS 63039 CLERMONT CEDEX sous n° 8014.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE REMOISE rech. Commissaire aux Comptes inscrit pour animation de son équipe Commissariat. Cette équipe plus particulièrement chargée de missions de Commissariat effectue également des missions d'Expertise Comptable. - Position Cadre. Ecr. n° 3829, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Dans le cadre de son expansion

CALMA

INTERACTIVE GRAPHIC SYSTEMS

Groupe international d'origine américaine spécialisé dans le domaine des systèmes graphiques gérés par informatique

recherche
pour son centre Européen basé à Suresnes

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour support technique après-vente au niveau européen.

— Le candidat souhaité est diplômé d'une grande école et possède de bonnes connaissances en programmation de systèmes.
— La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.

NOTRE ENTREPRISE OFFRE :

- Une rémun. q. ne sera pas inf. à 75.000 F/an.
- De larges perspect. d'évolut. et de promot.
- Une format. complément. aux Etats-Unis.

Ce poste impl. de courts déplacem. en Europe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence MP/40 à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

JRP.



DS Sélection SA
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, Boulevard Montmartre - 75009 Paris
Tel. 246.70.37 - 246.70.67 - 246.71.43

POUR RATIONALISER LES ACHATS : L'ESTIMATION DES MATERIELS

Engineering et Constructeur d'Ensembles Industriels lourds en France et à l'étranger, nous achetons pour plus de 3 milliards de francs de matériels à quelque 400 fournisseurs répartis dans le monde entier.
Pour cette raison, notre Division Achats souhaite intégrer un ingénieur qui sera chargé de participer à la mise en place et au développement de la fonction analyse et estimation des coûts de matériels.
De formation AM ou équivalent, il aura acquis plus de 6 ans d'expérience dans un engineering pétrochimique ou nucléaire dans des fonctions d'achats et si possible d'analyse des coûts (mécanismes de fixation des prix, étude de devis suivi des marchés nationaux et étrangers, etc...).
Poste à pourvoir à PARIS. Anglais parlé nécessaire.

Adresser votre candidature sous référence 164 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

OPÉRATEUR DE SOUS-MARINS

SERVICES A L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE OFFSHORE

recrute
pour ses services de recherche et développement de Rungis :

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Formation sup. (ESE, ISEP, maîtrise, etc.).
— 2 ans d'expérience en électronique analogique et digitale.
— Connaissance microprocesseurs et mesures physiques.
— anglais indispensable.

Pour développement et mise en œuvre opérationnelle d'ensembles de mesures embarqués sur sous-marins.

1 INGÉNIEUR

— Formation supérieure (Centrale, Ponts, ESE, etc.).
— Solides notions en électronique et mesures physiques, si possible ultrasons.
— Connaissances en contrôle non destructif appréciées.
— Débutant ou quelques années d'expérience.
— Esprit d'initiative et aptitude à de courts déplacements en mer.
— Anglais indispensable pour développement et mise en œuvre opérationnelle de systèmes d'inspection et de contrôle des ouvrages pétroliers en mer.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à INTERSUB-DEVELOPPEMENT - SILIC 385 - 94588 RUNGIS.

FORMATION

Organisme National
chargé promouvoir et assurer formation des adultes et des jeunes auprès de l'ensemble des imprimeries,

recherche pour diriger son Centre à PARIS

Secrétaire Général 100 000 F./an

Il : . ANIME l'équipe en place (17 formateurs et permanents),
. ORGANISE et GERE les moyens alloués avec bon sens et rigueur,
. SUIT et DEVELOPPE COMMERCIALEMENT les relations avec les entreprises (Ile de France exclusivement).

Ce cadre, 35 ans minimum, justifie d'une réelle expérience industrielle dans un poste opérationnel, suivie ou précédée d'une pratique de formation d'adultes d'au minimum 2 ans.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 802 M à notre Conseil

cenfor — DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

offres d'emploi

EN VUE DE RENFORCER SON ACTION A L'EXPORTATION

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

(plus de 12.000 personnes et une douzaine d'établissements), filiale d'un puissant groupe français, crée un groupe d'études de réseaux chargé de proposer à ses clients un service gratuit d'études de réseaux à l'échelon d'un pays tout entier. Dans ce cadre, elle recherche :

un ingénieur de haut niveau

d'origine anglo-saxonne

De formation équvalente à l'Ecole Nationale Supérieure de Télécommunications, possédant au moins dix ans d'expérience en commutation et des qualités de synthèse.

Des connaissances en Informatique et en Sciences Economiques seraient appréciées.

Lieu de travail : région parisienne, avec des déplacements à l'étranger 4 à 5 fois par an pour une durée d'une semaine.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) sous n° 55.143, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE REGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIERE

équipé d'un 370/115 IBM
(banlieue Sud-Est de Paris)
recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Le titulaire du poste dépendra du Directeur Général de l'Etablissement, Siège du Centre Régional. Il aura pour mission :
- la conduite de l'activité opérationnelle du Centre (Etudes, Exploitation, Système, Saisie)
- le développement et la mise en place de nouvelles applications pour la gestion administrative et le domaine médical
- les relations avec les établissements adhérents.

Formation requise : Ingénieur Grande Ecole ou Université.

Age minimum 32 ans — cinq années d'expérience dans poste équivalent ou comme Adjoint dans un centre important.



Envoyer C.V., photo, prétentions
SLIGOS
à l'attention de Mme Belkheir - référ. 111
91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

THOMSON-CSF

DIVISION RADIO-TÉLÉVISION

INGÉNIEUR
Rédaction de Documents Techniques en Français et Anglais

35 ans minimum, connaissances technique radio et électriques appréciées, particulièrement en émission télévision.

Ecrire C.V. + prét. THOMSON C.S.F.
Service du Personnel S. JOUBIER.
94, rue du Fossé-Blanc 92231 GENNEVILLIERS.

Importante Société Privée
(activité service public)
1600 personnes
Siège à PARIS
recherche

Jeunes Ingénieurs

Formation Ingénieur Grande Ecole
ayant de 1 à 4 ans d'expérience professionnelle pour leur confier des missions d'études et de mise en place d'organisation et d'informatique, dans un contexte de modification de structures et de méthodes.
Pour réussir il faut :
- le sens et le goût du contact et de la pédagogie,
- l'aptitude au travail en équipe,
- une ouverture aux problèmes de gestion.
Déplacements de courte durée à prévoir en France.
Adresser C.V., photo et prétentions sous/réf. 3708 M. à, Mme BORDES :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

Importante Société d'
études de marchés
BANLIEUE OUEST
recherche

CHARGÉS de CLIENTÈLE

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le marketing, diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ENSAE, AGRO, IEP, SC. ECO...).

Adresser CV détaillé avec photo à
DIRECTION DU PERSONNEL
2, rue F. Pédron — 78241 CHAMBOURCY

SECODIP

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES
AUTOMOBILES
Banlieue OUEST
recherche

CADRE COMPTABLE

— Diplômé D.E.C.S. ou équivalent ;
— Age minimum 38 ans ;
— Ayant déjà dirigé des équipes comptables ;
— Connaissances informatiques nécessaires.

Adresser curriculum vitae manuscrit très complet, photo et prétentions, sous référence 323 à CAMPBELL - B.P. 57 - 75824 PARIS cedex 17.
Réponse assurée.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
MÉCANIQUE
— Machines spéciales
— Asservissements
— Transferts
— Outils de découpe emboutissage, etc.
recherche pour
REGION PARISIENNE

UN DIRECTEUR

pour gérer usine et relations commerciales avec clientèle.

Adresser C.V. et prétentions, à n° 54.379, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour un projet utilisant des techniques et méthodes d'avant-garde (VM-CS), recherchons

UN ANALYSTE ou A.P. CONFIRMÉ

Disponible rapidem., maîtrisant une méthode WARNIER - L.C.S. ou PROGRAMMATION STRUCTUREE. Ecr. ou tél. I.P.I., 94, r. St-Lazare, Paris-9e - 874-56-60.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DÉSIRANT LANCER GAMME DE SKATEBOARDS
cherche

VENDEUR

très bien introduit dans le milieu du sport-loisirs.

"Esprit skate" ou produit similaire, capable de devenir le pivot de cette activité en France.

Env. CV manuscrit et prétentions à n° 3151
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

G. I. S.

Gestion informatique système
recherche d'urgence

Pour participer au développement d'importants projets en T.P. et en Batch.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Réf. AP 53 connaissant PL1
— Réf. AP 54 connaissant IMS ou DL1 ou CICS

— Evolution possible.
— Avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

jeune juriste

Le candidat que nous recherchons est Licencié en Droit et a une expérience de deux ans minimum en Cabinet Juridique, Entreprise ou Association Professionnelle.
Il aura acquis de bonnes connaissances dans les domaines des contacts et baux commerciaux du droit du travail et des sociétés.
Attaché à la Direction Juridique, il sera responsable de l'ensemble des affaires juridiques d'une de nos divisions.
Des déplacements fréquents en France sont à prévoir.
Anglais apprécié.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 5042 à
FLONIC MONTROUGE
Service du Personnel - 12, place des Etats-Unis - B.P. 422
92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS

Vous propose UN POSTE D'

ESTIMATEUR

SPÉCIALISTE EN MATÉRIEL DE MANUTENTION AU SOL
disposant de plusieurs années d'expérience Niveau V2, V3 ou CADRE II suivant les compétences

Contacts clientèle et déplacements de courte durée. La pratique d'une langue étrangère (allemand ou anglais) serait un des éléments de choix du candidat.

Discrétion assurée - Ecrire C.F.C. Service du Personnel, 1, rue du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.



S.A. d'H.L.M.
cherche

UN CADRE

Responsable de

la gestion

de 3000 logements locatifs et en accession situés dans Paris.

Sa fonction englobera tous les aspects budgétaires, techniques et administratifs ainsi que les relations avec les locataires et les entreprises.

Le candidat diplômé d'une Ecole de Commerce, d'un I.U.T. ... aura acquis une expérience de 3 ans minimum dans une Société de gérance ou chez un administrateur de biens.

Envoyer CV à F.F.F. 159 rue Nationale 75640 Paris Cedex 13.

offres d'emploi



vallourec

1er Fabricant Français de Tubes d'Acier

prévisions économiques

Dans le cadre du développement de ses opérations en France et à l'étranger ce Groupe crée, à son Siège à Paris, un nouveau poste d'Economiste.
Assistant du Chef de Service Prévisions Economiques, il sera entre autre chargé des études concernant l'exportation. Ce poste nécessite de nombreux contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Groupe.

Un collaborateur rapidement opérationnel étant recherché, les candidats de formation économique, option économétrie exigée, auront au moins un à deux ans d'expérience, connaîtront l'allemand ou l'anglais, auront, si possible, des notions en informatique.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération sous référence 17-78 à
Madame Varène, VALLOUREC,
7, Place du Chancelier Adenauer
75116 PARIS.

PS Conseil

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

Société à vocation internationale, recherche, pour sa Direction Organisation et Informatique basée à Paris, un Chef de Projet chargé de développer un ensemble de systèmes de gestion pour les réseaux de vente français et étrangers. Il animera l'équipe d'étude et de réalisation depuis la conception jusqu'à la mise en place finale. Nous souhaitons confier ces responsabilités à un ingénieur de formation supérieure (AM, Centrale, HEC, ESSEC,...), ayant acquis une réelle expérience (3 à 5 ans) de diagnostic et de mise en œuvre de moyens informatiques dans le domaine commercial et marketing. De bonnes connaissances linguistiques (anglais, allemand) seraient appréciées. Des déplacements sont à prévoir dans les établissements du groupe.

Adresser C.V. sous référence B/5646M à :
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra





Entreprise Industrie

(1,2 MILLIARD DE C.A. - PLUS DE 90 % A L'EXPORT) RECHERCHE POUR SES ACTIVITÉS CHAUDRONNERIE LOURDE SECTEUR NUCLÉAIRE

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Ingénieur diplômé A.-M. ou équivalent, ayant mini. 4 ans d'expérience en fabrication dans industrie spécialisée en chaudronnerie nucléaire.
Très bonnes connaissances normes A.S.M.E.3.

Il sera responsable de la qualité sur des grands chantiers à l'étranger (séjours longue durée à prévoir).

Poste actif et autonome pour candidat intéressé par la technique et désireux de travailler à l'échelon international.

Anglais indispensable.

Ecrire sous référence LT 411 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES
située à VELIZY (78)
recherche

INGÉNIEUR QUALITÉ MONTAGE

Chargé :
— des problèmes Assurance Qualité sur site de montage,
— de la formation du personnel en Contrôle non Destructif,
— des Plans Qualité et Plans de Contrôle.

Le candidat devra :
— être INGENIEUR A.-et-M. (ou équivalent) et E.S.S.A. si possible.
— posséder des connaissances en Contrôle « non destructif » et « soudage ».
— avoir une expérience de Chantiers ou sinon de Fabrication,
— accepter déplacements courte durée FRANCE et ETRANGER.

ANGLAIS INDISPENSABLE
ALLEMAND SOUHAITE

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1.221/M à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS EQUIPEE D'UN ICL 2904/TELETRAITEMENT
recherche

ANALYSTES

pour participer à la réalisation fonctionnelle et organique d'applications orientées vers l'utilisation du télétraitement.
Une rémunération de 78.000 Frs constituerait une base de discussion pour des candidats possédant 2 ans minimum d'expérience de ce poste.
Il sera répondu à toutes candidatures comportant C.V., photo et prétentions adressées sous réf. 1.017 à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Dans le cadre de son expansion

CALMA

INTERACTIVE GRAPHIC SYSTEMS

Groupe international d'origine américaine spécialisé dans le domaine des systèmes graphiques gérés par informatique

recherche

pour son centre Européen basé à Suresnes

INGÉNIEUR

chargé de missions d'appui technique aux commerciaux.

— Le candidat souhaité est ingénieur électronicien et possède une réelle expérience de l'informatique, de l'étude et de conception des circuits imprimés.
— La connaissance de la langue anglaise est indispensable, celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.

NOTRE ENTREPRISE OFFRE :

- Une rémunération qui ne sera pas inférieure à 100.000 F par an.
- De larges perspect. d'évolution et promotion.
- Une format. complément. aux États-Unis.

Ce poste impl. le goût des contacts hum. à haut niv., de fréq. déplac. en France et en Europe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. MP/41 à notre Conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

J.R.P.



DS Sélection SA
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, Boulevard Montmartre - 75009 Paris
Tél. 246.70.37 - 246.70.67 - 246.71.43

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
RÉGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE

DÉBUTANT (I.N.S.A., D.E.A., ...)

pour participer au développement ou à l'adaptation de programmes scientifiques (FORTRAN) dans le domaine de la conception des circuits intégrés.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 55114 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Le candidat :

— 25 ans minimum ;
— formation type ESCP, ESSEC, HEC ;
— plusieurs années d'expérience dans conduite et mise en place de projets informatiques (systems adm. commerciale, facturation, comptabilité, etc.) ;
— connaissance de l'IBM 3/15 langages COBOL/GAP II ;
— un réel esprit d'analyse et de méthode ;
— des qualités certaines d'animation et de relations humaines ;
— des ambitions et la volonté d'adhérer à une société jeune et dynamique.

Adresser C.V. complet et prétentions à n° 55.180, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ PRESTATIONS DE SERVICES
Quartier Bourse
recherche

COMPTABLE

sous l'autorité du Directeur des Services Comptables, le candidat dirigera et gérera son propre service, établira le bilan et toutes les déclarations fiscales.

Agé de 35 ans au moins, il sera titulaire du B.P. ou de connaissances équivalentes acquises pendant plusieurs années au sein d'un service de comptabilité générale.

Adr. lettre manusc. C.V., photo et prét. n° 301 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LES SYSTEMES DE MESURE ET DE CONTROLE
recherche
pour diffusion de nouveaux produits au départ de Paris

TECHNICO COMMERCIAL

Ce poste nécessite une expérience tant technique et d'organisation que commerciale dans la vente de services et de produits destinés à l'industrie. Au contact des problèmes variés posés en clientèle concernant la saisie des données de gestion de la production, il aura à rechercher et proposer des solutions adaptées.

Env. curriculum vitae à ESSOR INTERNATIONAL, 25, rue Marbeuf, 75008 Paris - Tél. : 359-58-94, p. 77. Discrétion assurée.

VOUS SOUHAITEZ :
— un travail intéressant,
— des applications variées,
— un salaire élevé.

VOUS ETES :

— INGÉNIEURS
— ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— PROGRAMMEURS

VOUS CONNAISSEZ :

— le Logiciel - Mitra 15 et/ou 125,
— les applications de process contrôle et les matériels type SOLAR, MITRA, NOVA,
— les applications de gestion,
— les séries IBM 370 et CHB 4000.

NS AVONS BESOIN DE VOUS.

Téléphon. : 273-85-42 ou écrire avec C.V. à :

LOGESYS
11, rue Bailly - Paris (3e).

GESTION 2000
pour déplacement Moyen-Orient

ADJOINT INGÉNIEUR

Superviseur mécanicien, connaiss. matériel atelier. Tél. : 246-42-07.

Pour IMPORTANTE SOCIETE Limite CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

DESSINATEUR-PROJETEUR

V/T
Bac F et B.T.S.
Fabrication mécanique avec bases protections électriques de machines et d'asservissements électriques et pneumatiques pour études de machines spéciales de fabrications mécaniques.

Emploi stable.
Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Ecrire avec C.V. et prétentions Nº 30126 B Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Nous recherchons des

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

Tout matériel.
Expérience de 2 à 3 ans souhait.

Téléph. à Mme BOULADE au 320-13-81 ou env. C.V. et prétent. sous référence M 111 à CAP/SOGETI Formation, 92, boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS.

PROGRAMMEUR FORTRAN
Matériel contrôl DATA
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence (9e)
285-43-37

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son service administratif européen situé à PARIS

JURISTE

connaissant particulièrement droit des affaires et fiscalité, pour traiter de sujets variés liés à l'administration de ses filiales européennes.

Le poste à pourvoir devrait évoluer vers une position d'Adjoint au Directeur du Service.

Le candidat choisi aura l'esprit pratique, parlera et écrira couramment l'anglais et le français, et connaîtra, si possib., d'autres langues européennes.

Une expérience similaire ou approchante sera appréciée.

Adresser C.V. détaillé en anglais, photo, et indiquer prétentions à n° 54.665 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Centre de Formation permanente et Conseil d'Entreprises
recherche

ANIMATEUR CONSULTANT

28 ans minimum. Formation supérieure en sciences humaines. Expérience 3 ans min. d'animation et de conseil en management et gestion des ressources humaines.
Env. C.V., liste détaillée des thèmes pratiqués, photo, prét., à n° T 03992 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RECRUTONS
pour notre Agence parisienne

UN (E) EXPLOITANT (E) CONFIRMÉ (E)

Il (elle) sera responsable du développement et de la gestion d'une clientèle d'entreprise et de particuliers.

Une excellente présentation et une solide expérience bancaire sont indispensables.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à la BANQUE FERNAND de DROUAS (M. HUILLET) 55, rue de Lisbonne - 75008 Paris

---

IMPTE SOCIETE à LEVALLOIS
recherche pour ses SERVICES TECHNIQUES et BUREAU D'ETUDES

TECHNICIENS

Niveau BT ou BTS
Débutants ou de préférence de 1 à 5 ans d'expérience.

Pour études électrotechniques, d'automatisme, analyse programmation de système en temps réel relatives au contrôle, commande des centrales de production d'énergie électrique.

Ecr. avec C.V., prét., n° 55.313, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

FIAT AUTOMOBILE
recherche :

PROGRAMMEUR

COBOL IBM-OS VS/1
2 à 3 ans d'expérience

Ecrire avec C.V., à Mme CARRIER, 140, Champs-Elysées - 75008 Paris

---

Société Import-Export Bijouterie recherche

CADRE COMMERCIAL

Dynamique, expérimenté.
Connaiss. angl. ou allem. souh.
Références exigées
Tél. 824-91-87 - 770-79-78

On dem. BON JOURNALISTE, libre rapidement, capable assurer seul (et quelques pigistes) rédaction d'un mensuel d'actualités de 52 pages (format « le Point »). Les bureaux sont au centre de Paris. — Ecrire avec C.V. n° 787.638 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre hospitalier de COURBEVOIE (92), 30, rue Kilford, recrute de suite
CUISINIER
Sérieuses références exigées.
Téléph. 788-83-55, poste 312.

VILLE DE MONTREUIL 93100, recrute pour ses services techniques

UN TITULAIRE

de D.U.T. Economie - Gestion ou équivalent
Candidature à adresser à M. Le Maire
93105 6 Montreuil Cedex

Centre hospitalier de COURBEVOIE (92), 30, rue Kilford, recrute pour le 1er juin 1978
OUVRIERE LINGERE.
Téléph. 788-83-55, poste 312.

J.H., 27 ans, diplômé I.D.A., rech. LICENCIE(E) en droit et étudierais toutes propositions en vue association ou création Cabinet Conseil Juridique. Ecr. M. Jean ERARD, 7 avenue Vavin, 75006 PARIS.

GROUPE IMPORTANT
Recherche agent de maîtrise ordonnancement, planning, connaissance des achats et de l'exportation appréciée.
Poste stable.
Tél. 225-61-10, 256-37-28, POSTE 55 OU 22.

Ingénieur Electronicien P2 études analogique, logique. Tél. pour R.-Vs au 292-28-73

Sté sud-est Paris (94) recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialisé en systèmes électroniques. Ecr. n° 30414 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

SNi Conseil en formation recherche
— 1 SECRETAIRE mi-temps,
— CONSULTANTS Formateur toutes disciplines (vacations),
— 1 PROFESSEUR de COUPE.
Adr. C.V. + lettre manuscrite à Culture et Développement 208, rue Saint-Denis, 75002 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE rech. JEUNE E.S.C.
pour ses Services Comptables et Financiers.
Ecr. av. C.V. et prét. s/réf. 6632 à SPERAR
12, r. Jean-Jaurès, 92807 Puteaux

secrétaires

Secrétaires de direction

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
située près de la Porte d'Orléans
Installations modernes, restaurant d'entreprise, parking

RECHERCHE POUR SON PRESIDENT

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

POSITION CADRE

- dynamique,
- organisée-méthodique,
- distinguée,
- excellente rédactrice et sténo-dactylo,
- langue anglaise ou allemande appréciée mais non indispensable,
- expérience 5 ans dans poste équivalent nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo sous Nº 3.802,
PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

Réponse et discrétion assurées.

INDUSTRIE MÉCANIQUE
Cadre agréable, restaurant d'entreprise, parking.
recherche
pour siège social proche banlieue sud

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— très bonne rédactrice et sténodactylo ;
— organisée et méthodique ;
— bonne présentation ;
— expérience de plusieurs années nécessaire.

Faire parvenir C.V. manuscrit détaillé et complet avec photo et prétentions sous n° 3801
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris

Secrétaires

BANQUE PRIVÉE
Quartier Opéra-Madeleine-Saint-Lazare
recherche

SECRÉTAIRE STÉNO

minimum 30 ans
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

14 mois 1/2 - Restaurant d'entreprise - Retraite Avantages sociaux.

Env. C.V. et prétent. à n° 54.807 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Société à NEUILLY recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Il est indispensable qu'elle sache traduire et rédiger couramment et sans faute l'américain.

Travail varié faisant appel à l'initiative.
Une expérience professionnelle est indispensable.

Très bonne situation en vue pour personne travailleuse dans groupe dynamique.

Adres. C.V. et indiquer prétent. sous référence 255,
CEPIAD, 2, r. Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

Recherchons

SECRÉTAIRE STENODACTYLO FRANÇAIS - ALLEMAND

Emoluments appropriés pr pers. dynam., précise et expérimentée. Ecrire avec bref C.V. à Société STRANSKY, 62, r. du Louvre-2e.

A. O. S.
Postes fixes Paris et banlieue Sud
2 SECRÉTAIRES
parfaitement BILINGUES ANGLAIS.
Libres de suite.
Se prés. 35, r. Marbeuf, Paris-8e.
359-79-75 — 720-32-77

occasions

1 Duplicat. à encre RONEO 750, 2 photocopieurs. Mach. à écrire manuel et électr. de bureau, Mach. à calculer. PARF. ETAT. PRIX INTERESSANTS. Tél. 797-88-56.

formation profession.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
CODEC UNA
recherche

ASSISTANT DE FORMATION

pour animation réunions, sessions, diagnostics d'entreprise.

— Minimum 30 ans ;
— Connaissance points de vente alimentaire souhaitée ;
— Expér. minim. 3 ans dans fonction identique ;
— Résidence Paris ou banlieue proche ;
— Déplacements fréquents sur ensemble du territoire.

C.V. manuscrit et photo : SERVICE DU PERSONNEL Boîte postale E 122 91160 LONGJUMEAU.

proposit. com. capitaux

URGENT. Ch. apport sur café, restaurant, gros rapport en participation + plus-value. Toutes garanties. 387-65-74.

Personnalité 1er plan, EST, expérience commerciale plus haut niveau. Anglais, allemand courant. Recherche CONCESSION DE MARQUE ou AGENCE GENERALE France - Marché commun. Ecrire sous le n° 662, à SOPIC, 67801 Strasbourg Cedex

---

GROUPE PROMOTION IMMOBILIERE
en pleine expansion spécialisé dans le loisir recherche

PARTENAIRES AVISÉS

Ecr. références sous n° H 8244, Havas BORDEAUX 33

représentation offres

Le Centre de DIFFUSION DE L'EDITION
recherche

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour un secteur de Province

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
REGIS BARRAINE
C.D.E., 19, rue Amélie, 75007 Paris
Ne pas se présenter

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL

TRES DYNAMIQUE - FORTE PERSONNALITE rompu à la direction équipe de vente, élaboration du plan de marketing, sélection, recrutement et animation d'un réseau de concessionnaires. Etablissement et suivi du budget.

Recherche poste à responsabilités.

Ecrire n° T. 03994 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris 75002 ou Tél. : 16-32-51-24-15.

SPÉCIALISTE RELATIONS SOCIALES ET GESTION DE PERSONNEL

recherche
P.-D. G. ou DIRECTEUR Gal
- Convaincu nécessité
— intégrer données sociales nouvelles ;
— garder initiative sociale ;
— développer participation,
- Désireux de
— procéder à diagnostic social ;
— préparer négociations collecture sociale ;
— appliquer politique sociale cohérente ;
— préparer négociation collectives ;
— utiliser méthodes modernes de gestion de personnel en rémunération, formation, information, communication organisation, structures, recrutement, carrières.
- Prêt à faire appel à homme d'expérience sous contrat à temps partiel, assurant confidentialité, fiabilité, relations utiles

Ecr. n° 6.686 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRETAIRE DE REDACTION 30 ans d'exp. dans quotidien, ch. poste dans revue ou périodique. Ecr. n° 2.405 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. STANDARDISTE TELEXISTE-RECEPTION
Très bonnes référ., 13 a. exp., CHERCHE PLACE STABLE DANS FONCTION SIMILAIRE
Ecr. n° T 003928 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Provincial, 30 ans, niveau supérieur, sans relations, écrivant sketches, monologues, parodies, du troisième type (bon programme bien actualisé), cherche emploi auprès de média, station radio de préférence, étudie toutes propositions. Ecrire n° 81413 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune femme, professeur certifié d'allem., ch. empl. hors enseign. pour la rentrée. - Ecrire référ. n° T 03835 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F., 37 ans, lib. de suite, rech. POSTE STABLE
SECRÉTAIRE DACTYLO
S.A.V. FACTURATION S/BOULOGNE, 15e et 16e
Ecr. à T 03.859 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE IMPORT/EXPORT 28 ans, trilingue, célibataire. Cherche emploi stable. Ecr. n° 8 822, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR LOGICIEL autodidacte + C.N.A.M., 36 a., 10 ans d'expérience téléphonie, étudie toutes propositions. Ecr. n° T 08 993 M, Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. H. 25 a., marié 1 enfant ch. situation, préférence outre-mer. Poste de sécurité ou plongeur sous-marin, 4 ans pompier de Paris, plongeur professionnel. Ecrire M. Patrick BOUTET, bât. D, résidence de La Source, r. Marc-Delage, 83130 La Garde.

Ing. centrale Lyon + DUEL sc. éco., 30 a., angl.+notions russe, expér. société internationale, ch.

CONTROLE BUDGÉTAIRE + INFORMATIQUE

Ecr. n° T 04001 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR 3e CYCLE CHIMIE ANALYTIQUE

+ maîtrise de biochimie, J.H., 26 a., bonne expérience contrôle et analyse (2 ans Sce nucléaire), anglais parlé, recherche poste FRANCE ou ETRANGER. Ecr. n° 2.409 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MEDECIN, 39 ans, dipl. méd. trop., santé publ. et éduc. sanit., expér. méd. prév., ch. empl. en MEDECINE SOCIALE à : Orléans, région parisienne, ou Picardie. Disponible fin août.

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Homme 30 ans, expérience dix ans entreprise privée, banque, très disponible, recherche poste de confiance, de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier. Téléph. 033-29-53 ou écrire sous référence 138 à AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

CAISSIERE
Bonne référence, ch. EMPLOI, préfér. collectivités ou autres. Ecr. n° 6.685 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECT. DE PRODUCTION CH. EMPL. et APPORTE NOUVEL. FABRICATIONS. Ecr. M. Raucourt, 19, r. Carpeaux Paris-18e.

traductions

Demande

TRAD. RUSSE-FRANÇAIS Lic. sc. phys., 30 a., d'expér. ind. com. commerc. DACTYLO RUSSE. A domic. de préfér. Ecr. n° 2.407 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions diverses

Société immobilière cherche REPRESENTANTS LOCAUX pour prospection terrains et opérations. Statut agent commercial rémunéré commissions. Conviendrait à géomètre, BET, etc. Ecr. 535 VOX, 28, rue de Châteaudun, Paris-9e.

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALFA COUPÉ GTV 77
2000, 14.000 kilom., état neuf. Crédit. — 222-91-16.

+ de 16 C.V.

Urgent. Société vd MERCEDES notre 450 SL, toutes options, climatiseur, 52.000 kilom., état impeccable, prix élevé. Téléph. au 723-31-90 ou 225-58-66.

Concessionnaire G.M. vend CHEVROLET CAPRICE 1978, véhicule de direction, peu roulé, 6.500 km. Téléph. (85) 46-47-67.

FERRARI 308 GT 4 75 - 55.000 km
Etat parfait, 115.000 F.
Téléph. 261-17-46, R. GUILLOU.

ROVER 3500 BA 78
Voiture de direction.
7.000 kilom. gar. Un an crédit ou leasing possible. — 222-91-16.

boxes-autos

RUE MOLITOR (16e)
A VENDRE BOXES FERMES 5 m. 50 X 2 m. 60.
PRIX TRES INTERESSANT.
288-20-08 — 527-51-84

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

GAMBETTA. Beau duplex, 5 p., charme, rive gche, terrasse + balc., vue superbe sur Paris, verdure, soleil - 236-45-83.

AV. DE TRUDAINE, dans bel immeuble, appt de caractère, très belle prestation, 3 pièces + chbre service et gde cave, 280.000 F - TEL. 526-46-83.

Près AV. FOCH, appt. 310 m², imm. P. de T., 6 pièces + 3 récept., cuis., office, 2 bains, 1.700.000 F - 522-38-20.

PALAIS-ROYAL - Beau 5 p., 160 m², profess. libér., 740.000 F. A DISCUTER - URGENT PROMOTIC - 322-10-74.

INVESTISSEURS PROXIM. BOIS VINCENNES STUDIOS, garantie locative - JEAN RENE - Tél. 950-81-08.

PR. VOSGES. Dans hôtel classé, luxueux 160 m², réception, 4 chambres - 325-28-77.

BOUL. MURAT, près Seine, 5 p., 126 m², 3 chbres s/jard. 850.000 F - 535-86-37.

Gambetta. Idéal placem. Imm. récent, gd 2 p., tt cft, sur jard. 2e, asc., état neuf, parkg, frais réduits. 205.000. Giori, 373-05-81.

XVIIe - Mo ARGENTINE Imm. pierre de T., 3e étg., asc., 5 p., gd stdg + 2 chbr. serv, 900.000 F - 329-56-65.

Achetez studio, 2 à 6 p., sans intermédiaire ni aucuns frais - 280-23-28 - 280-54-28.

Dans hôtel particulier tout confort, sur jardin GRAND STUDIO et UN 2 P. 723-88-68. S/pl. mercredi, jeudi, 14-17 h., 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE.

9e MAUBEUGE. Part. vd 2 p., entr., cuis., s. bs, entr. ref nf, 3e étg. s/cour, très clair, soleil, moqu. Imm. P. de T. ravalé, 40 m², 160.000 F. Tél 526-83-77.

PL. CLICHY. Spt. 2 p., cuis. éq., bs, refait neuf, soleil. Plac. exc. 25.000 cpt + crédit - 878-41-65.

R. La Fayette. Prop. vd s/jard. beau 2 p., cuis. équ., bs, tt cft, Prix et placem except. 878-41-65.

BOURSE (2e)
710 M² Sur 1 niveau très luxueux. Téléphone, parkings, climatisé, Prix intéressant - 522-64-31.

Part. 19e, voie privée, calme, soleil, 60 m², gd séj., chbr., cuis. s. bs, entr., ch. cent, 3e étg. ss ascens. A moderniser, 220.000 F Tél. soir 222-83-38.

TRIPLEX NATION - 128 m2 Dern. ét. - Poutres 695.000 F - 953-22-27

NATION Gd stand. Ent., 3p., bns, cuis. Tt cft. Cave. Park. Px 375.000 F. Mercredi, jeudi, vendr., 16-19 h. 21, AV. Dr-ARNOLD-NETTER, ou s/rendez-vous à : 461-78-41.

AV. FOCH 200 m2 h 6 p. 7e ét., balcon-terrasse, service, parking DORESSAY - 548-43-94

MICHEL-ANGE AUTEUIL Imm. récent tt confort, 5e étage STUDIO entrée, cuisine, w.-c., bains, tél. PRIX INTERESSANT - Calme. 72, rue d'Auteuil - Soleil. Mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

DOUDEAUVILLE Placement, bonne rentabilité STUDIOS entièrement RENOVES, TT CFT, cuisine équipée, bains, w.-c. Prix intéressant - 293-58-66

ETOILE URGENT cause départ 11, rue de l'Arc-de-Triomphe 5 P. confort, parking. Le 22 de 14 à 18 h.

MARAIS proche THORIGNY Bel imm. XVIIIe parfait état, bon STANDING

STUDIO, cuis., w.-c., s. d'eau, 99.000 F, avec 20.000 F. Idéal placement locatif.

TRES BEAU DUPLEX de caractère, living + gde chbre + petite, bains moderne, grande cuisine, chauffage central. Prix 390.000 F, avec 90.000 F. Voir ce jeudi, 14 h 30 à 18 h 30 : 31, RUE CHARLOT (3e)

1er - ar. Place VICTOIRES 6e étage - 21 m2 A RENOVER BON PLACEMENT Tél. : 266-67-06

PLACE D'ITALIE Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT STUDIOS et 2 PIÈCES Tt confort - Prix intéressant Le pptaire - 265-11-66

KLÉBER - ÉTOILE Neuf, jamais habité, beau séj. + chbre, balc., parking, 595.000

1 GD STUDIO sur jardin privatif, parkg, prix 395.000 F - Tél. : 266-16-65.

17e - RÉSIDENTIEL Propriétaire vend dans hôtel particulier rénové, 3e étage, ascenseur, tout confort RAVISSANT DUPLEX Livg + chbre, cuis., bains, wc. PLEIN SOLEIL SUR JARDIN. PRIX : 480.000 F Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 4, rue PUVIS-DE-CHAVANNES, ou tél. 723-91-28.

BOULAINVILLIERS Immeuble récent, double living avec balcon s/jard., 2 chb. sur rue, 78 m², 4e étage, 675.000 F, possibilité box - 292-18-08.

PRÈS MONTMARTRE PROPRIETAIRE VD imm. tt cft sur jardin, 2 p., cuisine, bains. Tél. le matin : 723-38-48.

TROCADÉRO Imm. neuf, très grand standing, 2 PIECES, 67 m² S/JARDIN, 48, rue de LONGCHAMP (16e). Tél. : 720-17-54.

CHARDON-LAGACHE APPT de STANDG, 111 m² + TERRASSE 90 m². Dble living, 2 chbr., 2 s. bains, tout confort. MERCREDI, JEUDI, 14-17 h., 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE.

FACE Café de FLORE et des 2 MAGOTS, exceptionnel 145 m2 en 4/5 pces, tt confort, 2 bains. Balcon. ETAT NEUF. Visite, téléphoner au 757-15-57

BD ST-GERMAIN (Mo ODEON) Duplex 140 m2 + terrass., chbre serv. 5e et 6e ét., asc., tél., chff. central. Propriétaire : 857-36-80

Rue ROBERT-LINDET Récent, ravissant 2 p., confort, parking, téléph. Soleil, verdure. URGENT - 533-96-65

Raspail-Vavin - ODE. 42-70 Grand séjour, 3 chbres, 3 bains. Et. élevé. Terrasse de 150 m2.

Mo SOLFERINO - Imm. classé 5 p. en duplex 123 m2. Charme, confort, possib. profess. libérale. 260-39-11, poste 242

CHAMP-DE-MARS EXCEPTIONNEL Récent. + 4 chambres + serv. Jean FEUILLADE - 566-00-75

AV. E.-ZOLA (près) Récent Et. élevé - Balcons - Séjour double + chbre, tt cft, parking. MARTIN Dr Droit - 742-99-09

MONTPARNASSE - Pierre taille 7 p., tt cft, balcon. Ascens. 1.350.000 F. - 325-97-16.

MONTSOURIS 10e étage vue sur PARIS 4 P., 95 M2 + 30 M2 balc., tél., park. 620.000 F. - 589-49-34.

71, RUE DES STS-PERES 65 M² GDE ALLURE. S/place jeudi, 14-16 h. EXCLUS. DORESSAY - 548-43-94

MAZARINE PLEIN CIEL 110 m2, caractère, charme, Soleil - ODE. 95-10.

ODEON Idéal pied-à-terre Ds bel imm. p. de t. ravalé, asc., 3e ét., luxueux 2 p., 45 m2, 300.000 F. - 766-12-08.

DUROC Très beau 2 pièces tt confort, REFAIT NEUF - Immeuble bourgeois 325-75-42 - 607-61-54, soir.

96, BD AUGUSTE-BLANQUI TRES RARE MAGNIFIQUE DUPLEX tr. confortable, immeuble récent, 10e ét., surface habitab. 220 m2 + terrasse 150 m2, vue plein ciel, asc. entrée directe, living avec baie vitrée, vue imprenab., salon-bibliothèque + mezzanine avec coin cheminée, s. à mang., cuis. équip., 3 chbres, 3 s. bains + 1 studio de service, buanderie avec placards, 2 parkings. Prix 1.700.000 F. Sur place de 11 h à 18 h, ou tél. 292-18-08.

MONTPARNASSE 2 PIÈCES - CONFORT Idéal placement - 747-15-00.

LUXEMBOURG 2 P., 33 m², tout conft, r.-de-ch. s/cour, jard., imm. pierre de T., stdg, 200.000 F. Jeudi 14 h. 30-17 h., rue Le Goff - 705-39-18.

LUXEMBOURG PROPRIETAIRE VD dans imm. en rénovation 2 P., tout confort. TEL. : 723-38-48.

BOSQUET - GRENELLE Livg dble+2 chb., 100 m², balc. DORESSAY - 548-43-94.

ALMA - 80 m2 MAGNIFIQUE living double + chambre, grand standing - 567-22-88.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces de 92 m² à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Région parisienne

NEUILLY, 1, rue Saint-James Chbre service, 6e étage, ascens., chauffage central, 65.000 F. 747-15-00

VINCENNES SOCIETE PPTAIRE vend Appt de fonction : DUPLEX 130 m2 + terrasse 160 m2, état neuf. Prix : 620.000 F. Heures bureaux : 254-46-05 Après 18 heures : 808-38-89

Part. vd très bel appt, 5 P., 2 niv., 150 m², très belle récept., 4 M H. S/pl.+terras. 100 m²+jd. Vue impr. sur Seine et forêt, 18 mn. St-Laz. Px 650.000 F. Tél. : 997-78-09

DEVANT BOIS VINCENNES (ZOO) dans imm. grande classe, SPLENDIDE DUPLEX 190 m² environ, 4e et 5e étg. Terrasses. VIDAL - 758-12-40.

LEVALLOIS - Rue Victor-Hugo. Imm. caractère, 2 pces, cuis. équipée, bains, refait neuf. IDEAL PLACEMENT 108.000 F - 504-75-80.

VINCENNES - Avenue Paris, propriétaire vend dans immeuble récent BEAU 2-3 P., cuisine, bains, 250.000 F - 504-75-80.

JOINVILLE. Près lycée Marcelin-Berthelot, propriétaire vend dans petit immeub. entièrement restauré tout confort. - Reste DERNIERS APPARTEMENTS un 3 p. + 100 m² JD. PRIVATIF PRIX 180.000 F. un 3 p., 2e étg., 149.000 F ; un 2 p. + 85 m² TERRASSE PRIVATIVE - PRIX 140.000 F. Tél. : 504-75-80.

Parc SAINT-MAUR - Proximité RER - Splendide appartement 155 m² + terrasse 173 m² - Vente directe par propriétaire. LE BAUD - 589-77-77.

A V. ST-DENIS Centre, 2 pces, petite cuisine + cave - Prix 50.000 F - Tél. : 270-94-97

ST-CLOUD face gare les Coteaux Dans imm. récent appart. avec séjour + 2 chbres, cuis., sal. de bains, 70 m2, tél., park., cave. 350.000 F. - Tél. Cabinet Paul PLISSON - 220-77-47.

NEUILLY Sainte-Foy - 100 m2, séjour, 2 chbres, stand., box. 700.000 F. 682-60-88.

NOGENT - R.E.R. - BOIS 4 p., 80 m², balcons, parkg, cave imm. récent. Prix 420.000 F. Tél. 873-39-39 ap. 17 h. et w.-end.

Province

Vend Plage-Bellecôte Multipr. 2 pièces : 3 semaines Pâques : 56.500 F. - Verdeaux, 10220 Bouilly - T. : (25) 46-21-47

2 pces, s. bns, wc, cuis. équipée, loggia, parkg. 49 m2, 2e mer, prox. comm., imm. récent, à 12 km Perpignan. S'adresser : MERCIER, bd Maillol, 66200 St-Cyprien-Plage - 68 36-44-53

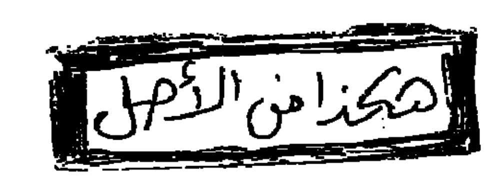
Part. vend Appt F-3 Toulouse, 75 m2, Patte-d'Oie, 2e ét., exonéré impôt foncier. Asc., tout conf. 150.000 F. Ecrire : Clemenwerck, 27, r. Lacépède, Paris-5e

Paris Rive gauche

1er étage, rue ensoleillée TRES BEAU 2 P. TT CONFT. Exceptionnel - 175.000 F Visite : jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : 131, rue Brancion, 344-07-38 - 286-15-30

RASPAIL - 2 p., cuisine, bains. Calme. 155.000 F. A discuter. Urgent. - PROMOTIC, 322-10-74

Voir la suite de notre immobilier en page 28



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartem. achat

Part. achète appt 80-90 m2 à rénover ds imm. anc. P. de taille, bien exposé sur rue, près métro à Saint-Mandé - Tél. : 344-32-43

Rech., urgent, appts 1 à 2 pces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. Paiement comptant chez notaire - Tél. : 873-23-55

Rech. 3-4 pces confort ou possib. bon 78e. Téléph. heures bureau : HUSSON, 255-66-18

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Achète à particulier APPT 4-6 p., surf. environ 150 m2, à rénover, dans 5e, 6e, 7e arrdts. Tél. après 21 h au 535-88-50 ou 505-14-07. P. 2448, hres bureau.

APPARTEMENT achat PARIS cherche dans bon immeuble à Paris, achat 3 pièces 65 m2 à rénover. Téléph. : 976-07-00, après 18 heures

RECHERCHE POUR CLIENT
PLACEMENT 2 à 4 p. tt conft MODERNE - 8e, 16e, 17e, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

RECHERCHE, URGENT
APPT 6-7 PIÈCES
16e, 17e, 7e ou NEUILLY
266-67-06.

appartements occupés

PLACE DES TERNES
Bel immeuble pierre de taille de qualité, ascens., chff. centr.

Bel appt 5 p. 170 m2 actuellement occupé, bail 6 ans, octobre 1975. Libre : octobre 1981. Loyer 25 600 F annuel. Prix : 700.000 F, crédit 80 %. Voir ce jeudi, 14 h 30 à 16 h 30, 241, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e

MARAIS
AVEC 20.000 F COMPT.
vd directement appart. occupés PETITES SURFACES
266-67-06.

locations non meublées Offre

paris

Jussieu, 5e, studio à louer sans agence, kitchen., bs, ch. cent. él., 2e asc., 800 F/m TTC. 2 m. caut. mobilier à revendre 3.000 F - Tél. 329-75-74.

Me FELIX-FAURE. Hors agce, imm. réc., 4 p., 104 m2, asc., balc., s. bs, dche, cave, parkg, tél., 2.510 F net. Repr. just. Vis. dim. Salion, 128, rue Croix-Nivert.

PL. MAZAS
Vue imprenable sur Seine, grand 7 pces, 240 m2, tt conft, 4.000 F + ch. + reprise justifiée, par facture - 522-45-52.

Province

Maison maître 10 pièces, jardin centre Verdun, Meuse, convient médecin, avocat, notaire. Logement et bureau. Loyer 2.300 F mens. No 6.683 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Demande

paris

Rech. appt 2 à 3 pces Paris, préfère 15e et 18e. Part. à Part. Tél. Naudain le soir 524-50-27 ou la journée 544-38-86, poste 53-59.

Rech. pr sept 78 sinon juill. appt sud de préf. 3 chb., cuis., s. de bs, wc, loyer max. 1.000 F sans repr. Ecr. F. Parquin, 2, r. Portalis, 75008 ou tél. 735-07-12.

Cherche à louer une maison avec jardin dans Paris, même avec réparations. Ecr. Dordor, 31, rue de Constantinople, 75008 Paris. Ne pas téléphoner.

Etudiant en droit cherche 2 p., confort, dans 1er, 2e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e arrondts. Loyer modéré. Agence s'abstenir. Tél. après 19 heures : 574-74-83.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 282-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Organisme universitaire cherche en permanence pour prof. étrangers appts, 2 à 12 mois, toutes tailles, à PARIS. - Agences s'abstenir. CUI 543-21-29.

Jne fme prof. ch. petit appt. conft, clair, bien situé. Agence s'abstenir. Tél. 575-31-18.

Ch. appts de standing pour locations 1 à 12 mois ou plus. SER. REFERENC. OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, r. d'Alésia, Mo Alésia
Frais abonn. 350 F - 266-52-04

locaux commerciaux

Avis d'Appel d'Offres
VILLE NOUVELLE D'EVRY
DANS LE NOUVEAU QUARTIER DU LONG RAYAGE
1 300 logements à dominante maisons individuelles
Lancement du
CENTRE COMMERCIAL
13 boutiques et un supermarché
LOCAUX COMMERCIAUX
MIS A L'APPEL D'OFFRES

— Lot 3 : Poissonnerie (27 m2)
— Lot 4 : Charcutier-Traiteur (98 m2)
— Lot 5 : Coiffeur (54 m2)
— Lot 8 : Librairie (87 m2)
— Lot 9 : Bonneterie (65 m2)
— Lot 11 : Pharmacie (131 m2)
— Lot 13 : Pressing-Cordonnerie (130 m2)
— Lot 14 : Brasserie (218 m2)

— Retrait des dossiers :
Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle d'EVRY.
Avenue de la Préfecture - 91011 EVRY.
— Date limite de dépôt des soumissions :
Lundi 17 avril 1978 à 18 heures.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Emplacement 1er ORDRE
MAGASIN avec murs - 135 m2
Libre pour tous commerces
Poss. crédit - Ecr. Robinot, 55, rue de Rivoli - 233-33-30.

Cherche PARIS ou BANLIEUE LOCAUX 5.000 à 10.000 m2 usage pédagogique, vente, location. — Téléphoner 260 - 34 - 57, poste 15.

immeubles

CLARIDE S.A.
Mess. KREMPFF & MORELLO ach. compt. avec décision immédiate imm. de rapport toutes catégories Paris et banlieue limitrophe. Intermed. sollicités. Discrétion assurée. 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris-16e. Téléph. : 720-16-61 et 720-89-18.

LE MARAIS - 600 m2
Occupés, petits lots. Rapport : 50.000 F l'an. - Rue cotée 1.800.000. Pptaire - 322-11-68.

Sté investissement
ACHÈTE COMPTANT
IMMEUBLES LIBRES
à Paris ou proche métro
C.F.I. 8, av. Hoche, Paris (8e).
Tél. le matin : 563-11-40, P. 46.

fonds de commerce

A louer BOUTIQUE + SOUS-SOL près PLACE CLICHY. Installations téléphoniques. Libre de suite. — Téléph. 387 - 43 - 10.

Bail à céder 3, 6, 9 renouvelable, récent, PARIS-14e, boutique 40 m2, part. état, tél., petit loy. Libre de suite. Prix 35.000 F. Sans frais d'agence. — Téléph. 543-38-39 ou 828-50-91, après 20 h.

PARIS (5e). Librairie-papeterie-journaux-cadeaux. C.A. en constante progression. Aff. à saisir avec 400.000 F. (Agence s'abst.). Tél. après 17 h. 30 au 633-74-93.

Fonds commerce ameublement à céder prox. bd Raspail, Paris, surface 75 m2 environ, rénové depuis 2 ans. Libre rapidement. Ecr. no 6.687, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche affaire négoce. Dispose environ 3 - 5 millions. 522 - 07 - 84

Vends Hérault hôtel-restaurant, murs et fonds. SAMAIT, 6, rue Plan-du-Parc, 34000 Montpellier.

VENDS CAMPING, HERAULT, 2 ETOILES. — SAMAIT, 6, rue Plan-du-Parc, 34000 Montpellier.

bureaux bureaux

IMPORTANT ORGANISME
recherche pour ACHETER
1.500 M2 DE BUREAUX
grand standing
Dans 16e, 8e ou 7e arrondissement.
Faire offre à no T. 3.906 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

LEVALLOIS, près NEUILLY
A louer 50 m2 de BUREAUX, local d'archives, bloc sanitaire, 3 lignes tél., 3 park., excel. état. Reprise à prév. 503-21-02, p. 278.

PARIS PORTE BAGNOLET
Pptaire loue 220 m2 burx, très agréable, verdure, r.-de-ch. Tél. 6 lignes, 4 parkings. 50, rue de la Justice, 20e. Renseignem. SODIP. 340-20-92.

Bureaux, 16, r. d'Auteuil, 100 m2 4 bureaux, 3 tél., bail précaire. Hôtesse, télex. Tél. 256-11-07.

Importants investissements immobiliers à vendre en bureaux logements industriels. Herring Daw-Richard Wax, 33, rue Galilée, 6e. 723-72-24.

AUTEUIL, 6 Bureaux neufs sur rue + archive, télex. Bail 3-6-9 - 503-04-04

EUROPA
PLACE VICTOR-HUGO
1.420 m2 locx except. gd stand., immeuble ancien rénové
A VENDRE

Me PONT-DE-NEUILLY
Immeuble neuf 100 à 500 m2
Restaurant - Parking
A LOUER

BOURSE
Bel immeuble ancien 1.000 m2 + 300 m2 arch. et locx cciaux, rez-de-ch cclal, vitrine d'angle
A VENDRE

17e - MALESHERBES
Immeuble moderne 6.500 m2 divisible, parking, climatisation
A VENDRE

MADELEINE
RUE D'ANJOU - 320 M2
12 bureaux, 4e ét., bel immeuble
A LOUER

BANLIEUE OUEST
ENTREPOT
8.500 m2, burx 925 m2 NEUFS
DIVISIBLE EN 8 LOTS
ACCES AU QUAI
A LOUER

Tél. : 266-34-40

échanges

Ech appt. anc. pr jdin Luxembourg, 3 P., soleil, cuis., s. bns., balc., plus chbre débar., asc. Loyer 48, contre 5 P Paris. Ecr Groinowski, 53, rue N.-D.-des-Champs, 75006 Paris.

Rech. 65 à 85 m2 par 6, 7, 8e arrdt, dans imm. anc. de préf., possibilité éch. 2 P., 45 m2, Bac-Verneuil. Ecr. Schimpf, 71, rue du Bac, 75007 Paris

locaux industriels

A louer - MARSEILLE (14e)
Entrepôts neufs : 2.000 à 6.000 m2
Hauteur : 7 m sous poutres - Grinnel
Gare routière.
Embranchement ferroviaire particulier.
Bureaux commerciaux.
Tél. - Télex.
Situation privilégiée, départ autoroute Nord.
Prix intéressant.
Tél. : (91) 98-08-00, poste 28.
ou écrire : S.A. Gay-Lussac
Immeuble PASQUET
29, bd Gay-Lussac - Marseille 13014.

Boutiques

MARAIS (IVe)
40, rue du Roi-de-Sicile
BELLE bout., tt cft, av caves, sans pas-de-porte, 2 000 F/mois. MARDI-MERCR., de 13 à 18 h.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES :
296-15-01

maisons individuelles

MICHEL-ANGE
VOIE PIETONNIERE
Maison av. jdinet s/lot. 75 m2. Tél. : 266-67-06.

chalets

Achète vallée Contamines, Montjoie, calme, chalet minim. 6 p. ou terrain à bâtir min 1.200 m2 Téléph. 647-51-35, à Paris.

pavillons

DIRECTEUR de STE rech. urgt banlieue Ouest, PAV. VILLAS, PPTES, TERR. et IMMEUBLES. Ecrire : LELU, 38, avenue de Villepreux, 92 VAUCRESSON.

ORSAY - Pav. 7 p., 2 s. de bns, terrain 580 m2, quart. tranquille, lyc., école, comm. T. 907-24-60.

BOULOGNE Pavillon 5 pièces. Jardinet. Tél. + garage. 700.000 F. Tél. 603-60-08.

LE PERREUX 10' R.E.R. Résid.
Joli pavillon. - Séjour double, 2 chbres, bains, tt conft. Etat comparable au neuf. - Garage. 285.000 F. - Avec 60.000 F cpt.
AG. REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. T. 324-17-63.

1.554 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

BRY-SUR-MARNE
COTEAU, VUE ETEI'DUE.
pavillon, construct. 1930 140 m2 habitable, séj. 30 m2, 4 chbres, gde cuisine, réception, bains s/sol avec garage + 1 p. secondaire, jdin 500 m2, 375 000 F.
AGENCE REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

CLES EN MAIN
CHATELET-EN-BRIE (77)
pavillon 4 pièces + combles aménageables, tt confort, sous-sol et garage, 1 100 m2 terrain. Px total 380 000 F (frais notaire compris). T. 378-31-87 ou 23-99.

villas

FONTAINE DE VAUCLUSE ds village. Tr. belle mais. ancienne 2 ét., 5 ch., 2 bns, pt jardin, 250.000 F, crédit. T. (90) 22-44-17.

LE TOUQUET. Villa plain-pied en L sur terrasse, grand hall, feu bois, 3 chbres, cuis équipée, s. de bns, gar., Tél., chff cent., jardin planté. Etat impeccable. Tél. : 244-34-98, heures bureau.

CHATENAY-MALABRY
Calme et résidentiel.
Magnifiq. VILLA pierre, construction récente, 220 m2 habitable, excellent état, vaste réception 60 m2 + terrasse. 7 ch., cuis., 4 bains et salle d'eau, 3 w.-c., grand sous-sol, garage : 3 voitures. Très beau terrain planté 1 000 m2. Px 1 700 000 F. Agence du MARCHE 661-05-05.

ST-MAUR bord Marne maison bourg. gd stdg. Ref. nf 320 m2 habitab. Grand jdin, URGENT suite divorce. Tél. : 280-38-06.

A sortie charmant village près Milly-la-Forêt et en lisière Forêt de Fontainebleau
Part. à part. vend maison rez-chaussée et étage en meulière, en excellent état et tout confort. 5 pièces + garage indépendant av. chbre attenante, installation chauffage centr. refaite à neuf. Jdin ouest et jdin est : 1.500 m2. Propriété entièrement clôturée de murs.
T. : 16 (94) 69-56-29. Ag. s'abst.

Moulin-Rest. F 3, tt cft. Neuf. MAISON plain-pied gd sél jdin ou TERRAIN constr. même sit. Ecr. Saunier p. rest. LORIENT.

MARLY-LE-ROI
situation except. VUE DIRECTE S/PARC, GDE MAISON, surf. habitable, 300 m2, cft, garage. JARDIN en terrasse. Conviendr. pour habitation usage mixte ou profession libérale.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET TEL. : 976-05-90.

LE VÉSINET - CENTRE
prox. RER, VILLA PARFAIT état, réception sur terrasse, 4 chbres, bains, cuis.-office, tt confort, garage, mazout. JARDIN CLOS 608 M2
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET 976-05-90.

terrains

ST-REMY, 530 m2 COS 030 : 230.000 F
ST-GERMAIN, 600 m2, 230.000 F
ETANG-LA-VILLE, 700 m2 298.000 F
CRETEIL, 530 m2 : 245.000 F
ARGENTEUIL, 400 m2 : 160.000 F
GIF-SUR-YVETTE, 1.000 m2 : 315.000 F
Tél. : 584-05-99 - 05-98

LA FERTE-SAINT-AUBIN
Terr. à bâtir 850 m2. 100 F/m2. Téléph. : 584-64-00

38 Isère, à 40 km sud Grenoble, limite parc Vercors. A vendre terrain à bâtir (3.000 m2), vue exceptionn. (Tél., eau, électr.), 32 F le m2 - Téléph. : 766-16-66

ARGENTINE
De privé, terrains à vendre : F 400/ha. Informations : 19-49-30 - 412-34-74

Société achète Terrains libres, Paris, Banlieue. 387-96-50

Costa-Brava. Terrains et villas. Ecrire : Rio-de-Oro Calonge Téléph. : (72) 65-02-03

Près Crillon, 80 km par R.N. 1, village calme. TERRAIN à bâtir 1.525 m2 viabil., vue magnifique sur vallée. Agence CROSNIER (4) 445-28-78

maisons de campagne

MAIS. BOURGEOISE
Creuse, dans petite ville, ayant site classé, maison 6 p. + 5 ch. mansardées, gros œuvre et toit parfait état. Crépi neuf en fac., cave, eau et électr., sanitaires.
PRIX 150.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3, B.P. 159, 93, aven. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUCON CEDEX. Téléph. 15 (70) 28-30-30.

Yonne, Puisaye, mais. anc. av. poutres appar., eau, électr., servit., 2 p. + pos. am. 2 p. rez-de-ch. et 2 p. grenier, cour, jard. 800 m2, 95.000 F. T. (86) 45-52-65.

propriétés propriétés

70 KM PARIS OUEST
BORD DE FORET
FERME AMENAGEE.
Vaste séjour, loggia, 2 CHAMBRES, bains, confort, 2 GARAGES, JARDIN 4 000 m2. A. DUSSAUSSOY « NADEL ». Téléph. : 073-97-27 et 073-36-93.

70 KM OUEST, REGION VERNON. OREE DE FORET FERME AMENAG., liv. 45 m2, 4 ch., tt cft, grange 160 m2, 4 000 m2, bois et pré. MICHEL & REYL : 265-90-05.

ARDECHE, 10 KM VALENCE. Ferme 305 m2, partie restaurée. Altitude 450 m., eau, électricité, Téléphone, sur 10 hectares. Prix : 450 000 F. Allô ! matin : (75) 02-17-63.

PRES CANNES sur 5 500 m2 de terrain plat, magnifique ppté de caractère exception., séj. 75 m2, cheminée, dépend. extérieures. Téléph. : (93) 90-17-02/80-24-90.

CHANTILLY (à 15 km) Dans site campagnard, BELLE et VASTE maison 1re siècle en pierre de taille. Séjour, bureau, cuisine, 4 gdes chbres, s. de bs, grenier, chbres de service, dépendances, garage. Parc 3.600 m2. Tr. belle affaire. - Prix : 530.000 F. DEVIQ Conseil - 471-00-06

2 km Loire, GIEN, bord village, anc. monastère, ent. rest., tt cft, 2.200 m2 clos. Séj. 120 m2, cuis., etc., 4 ch., 4 sen., 2 wc, gr., c., gar., vds meublé. H.B. 326-01-51

Près FONTAINEBLEAU
Bord Seine, magnifique demeure 18e d'époque, état impeccable, très belle réception, 7 chambres, 4 bains, appartem. d'amis, beau parc clos : 7.000 M2. UNIQUE.
G. BOURGUET et Cie
86, bd Haussmann, 75008 Paris
522-19-41 +

VAR, 60 MIN. MER
Sur 16 ha. de bois et prairies
BERGERIE A RESTAURER
Vue, calme, soleil, chasse, pêche pour amoureux de la solitude. Possibilité agrandir
SACRIFIÉE 320.000
A visiter même le week-end. Catry, 28, rue Sylvabelle, Marseille (6e). Tél. jeudi (91) - 37-09-33. Jours suivants (94) 70-63-38, heures repas de préférence.

A 25 km de COGNAC
ds village, propriété 2.400 m2 av. mais. de campagne 7 p., tt cft, vastes dépend. et tr. vieille petite mais. à rest., four à pain, parc. Prix : 250.000 F. - AUBERT, 21, r. du Béarn, ANGOULEME

VERSAILLES Ppte 14 p. Caract. S/terr 1.200 m2. 1.835.000 F - 953-22-27

PART. A PART.
Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment :
1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ;
2) 2 chbres, garage 2 voit. av fosse.
Prix : 550.000 F.
Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

Partic. vd belle ppté dans l'Ain. Rez-de-ch. : 3 p., gar., buander., remise, cellier. 1er étage : 2 ch., s. à m., salon, office, sal. de bs, w.-c., gde terrasse. 2e ét. : 2 ch + cabin. toil., sur 4.000 m2 avec verger, jardin d'agrém., bassin, eau, électr., tél. Téléph. au 7 à CORMOZ par le (94) 21-91-11

domaines

A-vdre Aude, cause indivision, 60 ha terres céréales 1re cat. Proximité Villasavary, bât. très bon état. Mat. renouvel. 197 h. Valeur 250.000. Ecr. Mme de Roquefeuil c/M. Ph. Penique, 91, bd de Courcelles, 75008.

fermettes

Part. vd, 7 km Sens, fermette bourguignonne rénovée, parfait état, 8 pièces, bains, 1.700 m2. Prix : 620.000 F - Tél. 329-62-93

OISE, Mareasmont, p. Formerie, 90 km, FERMETTE 3 p., bains sur 2.000 m2 : 165.000 F. Agence CROSNIER (4) 445-28-78

PLATEAU ARDÉCHOIS
Idéal ski de fond, chasse et pêche
CHARMANTE FERMETTE
sortie hameau. Très belle vue, exposition Sud. Gros œuvre en bon état. Habitable à peu de frais. Chambre, vieilles poutres, écurie, grenier. Jardin. Prix : 112.000 F. Crédit possible.
CATRY, 28, rue Sylvabelle, Marseille (6e) - Téléph. jeudi : (91) 37-13-50, jours suivants pr renseign. et rendez-vous Hôtel Carrefour des Lacs, Coucouron, Ardèche - Téléph. : (66) 33-90-29, demander Mme BLANC

chasse-pêche

Etude de Me Jean Bournique, not. à Lusigny-sur-Barse (Aube)

CHASSE ET PÊCHE
sur 97 ha bois + 6 ha étang empoissonné, Aube, 180 kilom. Paris, 15 kilom. Troyes, proxim. lac forêt d'Orient. A louer par adjudicat. sam. 1er avril 1978, à 10 h. 30, à Dosches, salle Kesler. S'adresser à l'étude : (25) 45-20-04.

viagers

Fonct. ach. pavillon av. jardin Paris ou très près Paris, si possible libre ou partie libre. Dispose 200.000 + rente. Ecr. Leroy, 11, rue Primatice, Paris (13e)

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation, gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

CHAMP-DE-MARS - Gd studio 70 m2 occupé 68 a. 75.000 + 1.650 rente. Etude LODEL - 355-61-58

forêts

REGION
CHATEAU-RENAUT
pour placem. chasse et pêche, massif forestier de 68 ha chênes. DOCUMENT., S'ADRESSER CABINET GRUAT-BELEY 22, rue Georges-Clemenceau 49150 BAUGE - Tél. (41) 89-19-97

châteaux

Chât. 17e, 85 km Paris ou Est, pc arb. cent., 3 ha, 300 m2 réc., 10 ch., 3 s. bns, cb. prop., cuis. mod., bois. s/2 ét. Combl. com. à aménager. Px justif. 227-55-35

villégiatures

PARTIC. loue studio meublé, neuf, juin, juillet, 150 m mer et commodités. Plage des Sablettes près TOULON. Téléph. H.R. au (94) 22-54-55

A louer juil., août, septembre, Moulin-Rest. -3, tout conf. Neuf. Vallée Vers (Lot). - S'adresser : BERGOUGNOUX St-Sauveur-la-Vallée 46240 Téléph. 1 St-Martin-de-Vers

LES SABLES-D'OLONNE - Loue juillet-août T-3, standing, rembial 7 personnes. Téléph. : (40) 73-39-81

l'agenda du Monde

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré
ou 20 % prix emporté
literie, salons toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41.,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e
(à 60 m. gare Montparnasse).

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F, jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité ; par 3, 250 F l'une. CITAREL. T. : 578-09-44. 49, rue de la Convention, 15e.

Artisans

ARTISAN PEINTRE
travail soigné, libre de suite. TEL. : 702-10-19.

TRANSFORMAT. et AMÉNAG.
d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans. Intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide
Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Arts

Rég. Montpellier, vend, en total, 9 belles sculptures sur pierre de M'BIGOU, GABON, 1950. Ecr. no 8 799, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Musique

Vds orgue FARFISA 252 R.S., état neuf 6.500 F à débattre. Tél. : 346-68-23, après 18 h.

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport).
PARIS-EST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues TEL. : 857-65-38.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Enseignement



Prép. aux carrières de GESTION et de COMPTABILITÉ
• Séminaire de préparation au PROBATOIRE
en fin de semaine
– 1er et 2 avril
– 22 et 23 avril
• Préparation aux conditions d'examen
• Introduction au DECS et à la vie professionnelle
de mai à juin cours du jour

Renseignements et documentation
ECOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES
EN PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
35, bd de Strasbourg - 75010 Paris
Téléphone : 523.05.41 - 523.01.98

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

Relations



Maître Ruckebusch

59 LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

PARIS 8ème
5, rue du Cirque
Rond-point des Champs Élysées
Tél : 720.02.78/97

une prestation hors du commun

Des exigences à la mesure des ambitions légitimes d'hommes et de femmes ayant personnalité, esprit, aisance matérielle, qui, absorbés par les contraintes professionnelles ou le manque de relations, n'ont ni le goût, ni l'intention de se disperser à la recherche d'une relation banale.

Décoration

AGENCEMENT DECORATION
pose revêtement, sols/murs, cuisines-meubles sur mesure. Travail rapide et soigné.
ROLLIN TEL. : 287-86-50.

Moquettes

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SÉJOUR SKI EN SUISSE
Jeunes, 16 au 23 avril, 980 F tt compr. COFRAVEL : 526-92-63.

HTE-SAVOIE CORDON face mt-Blanc, station ski, randonnée. CHAMBRES av. petit déjeuner. Tél. : 50-58-28-00, après 19 h.

VACANCES AU FIL DE L'EAU
places libres pour Pâques. Nivernais, Bourgogne, équipé pr 2 à 4 personnes, sans permis. Prix intéressant. FLOT-HOME, 58110 BICHES. T. (86) 84-16-13.

Loue du 9-4 au 23-4 1978, maison tt cft., 7 pers., campagne, 5 km Aix-en-Provence. T. (42) 57-72-50.

ZINAL, Valais suisse, chalets 4-8 lits à louer vac. printemps. Prix intér. T. (19-41) 27-65-14-82.

LA LOUVESC, Ardèche, altit. 1.050 m, hôtel Relais du Monarque ** NN. Pension 68/110 F net. Ouvert 1-5 au 1-10. Ecrire.

LOCATION CAP D'AGDE
Appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces, juin, juillet, août, septembre. Px : 300 F à 1.750 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutiques, foyer d'animation.
Renseignements et réservations : SAINT-LOUP, av. des Soldats, 34300 Cap d'Agde. T. (67) 94-76-42

Collaborateur du journal cherche à louer pr juillet vaste maison de campagne confortable, avec grand jardin, 100 km de Paris, région de pêche, Sud ou Sud-Ouest de préférence. Tél. : 343-92-76 ou Ecr. no 6.679 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROVENCE, 15 km Arles, loue maison gde cuis., 3 ch., sanit. Accès jardin. Tél. (90) 97-33-87.

PRINTEMPS EN MONTAGNE à Lullin (Haute-Savoie). Ski ou promenade. Mars-avril. Forfait 7 jours, 1/2 pension 280 F Week-end Pâques du samedi au lundi : 90 F. Auberge « Le Cairn ». Tél. 3 par (50) 71-91-11.

Pour 4 ou 5 pers., maison de campagne tt cft., état neuf. Location à la semaine. Libre mai et sept. et hors saison, prix raisonnable. Ecr. Lacroix, Laverdes-Vigennes 19120 Beaulieu-sur-Dordogne. Tél. (55) 91-10-98.

A louer - bord de mer pour vacances familiales à 50 km de Copenhague et de la Suède, villa tt cft. av. jdin. Promenades forêt, proxim. fiord, pêche mer ou lac, possib. équitation, tennis, golf. Rég. intérêt tourist. Ecr. : Touristbureau Asserbo-Liseleie, Asserbo, DK Frederiksvaerk. Téléphoner : Liseleie 03 - 346164.

Saint-Tropez-Pampelonne, très belle villa 6 pièces, 3 bains, 3 w.-c., terr., parc clos, calme absolu, près mer. Mob. équipem. Excell. juin, août. 033-39-11.

300 m centre Megève, studio à louer sem./mois, ttes périodes. Tt cft., balc. S.-O., park., 4 pers. Près pistes. Tél. Mlle Perrot, 755-84-69, apr. 18 h. : 387-72-01.

Chartreuse, 8 km Grenoble, loue 10/7-10/9, villa nve, cft., vue espace. Millescamps Corenc 38700 La Tronche. T. (76) 88-00-36.

LOUE VACANCES (sauf août), 500 m plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quartier résidentiel et calme, jardin ombragé Tél. propriétaire : 577-28-47, de 9 h. à 17 h. 30.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Prix fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, métro Vavin, Raspail, 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

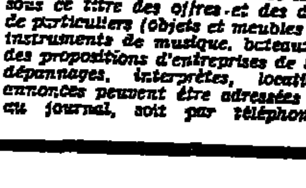
Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat, Exposition-Vente, 50, r. Université. 544-29-48.

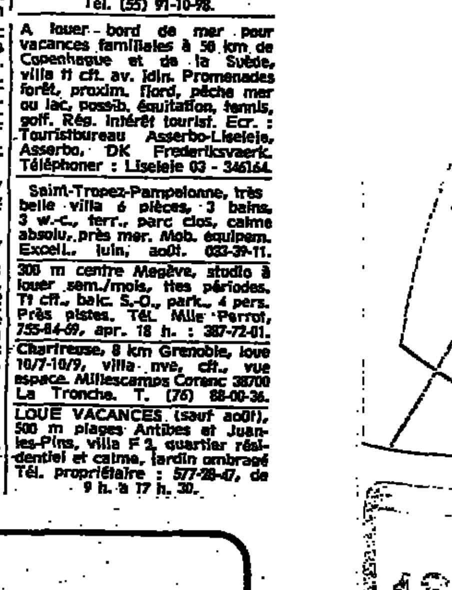
A VENDRE NEUF
Cause double emploi, salon moderne + lit double. Tél. 704-25-10 ou 727-65-09.

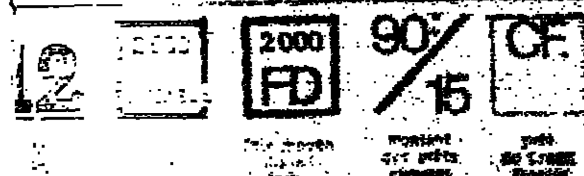
Psychanalyse

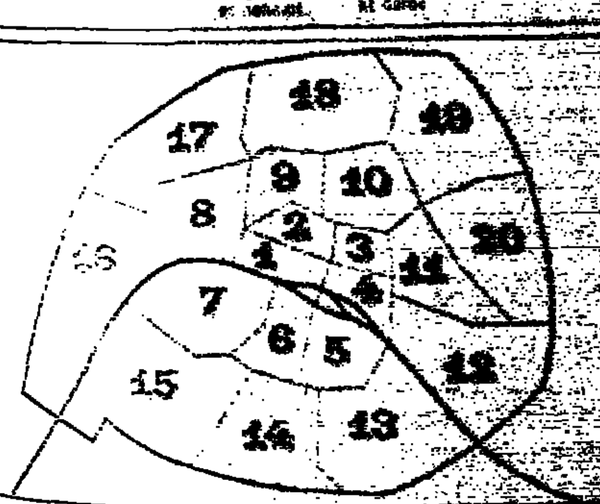
UNE AUTRE PSYCHANALYSE
L'ANALYSE SPONTANEE
GEISSMANN. 705-82-14.

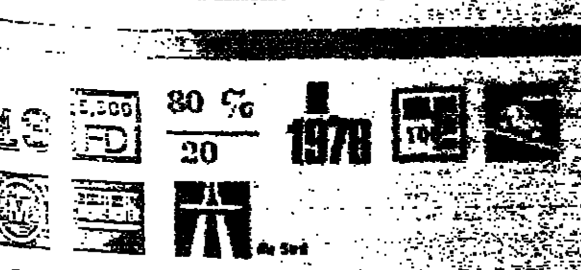


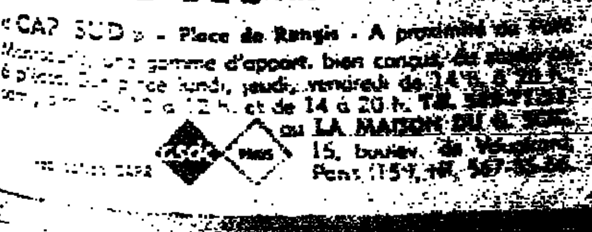
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

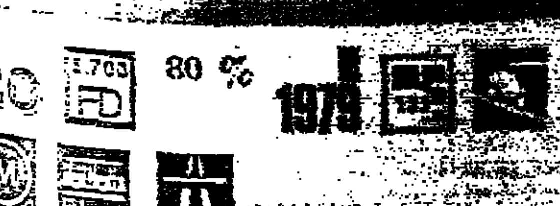


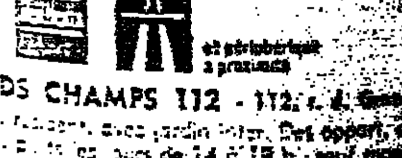






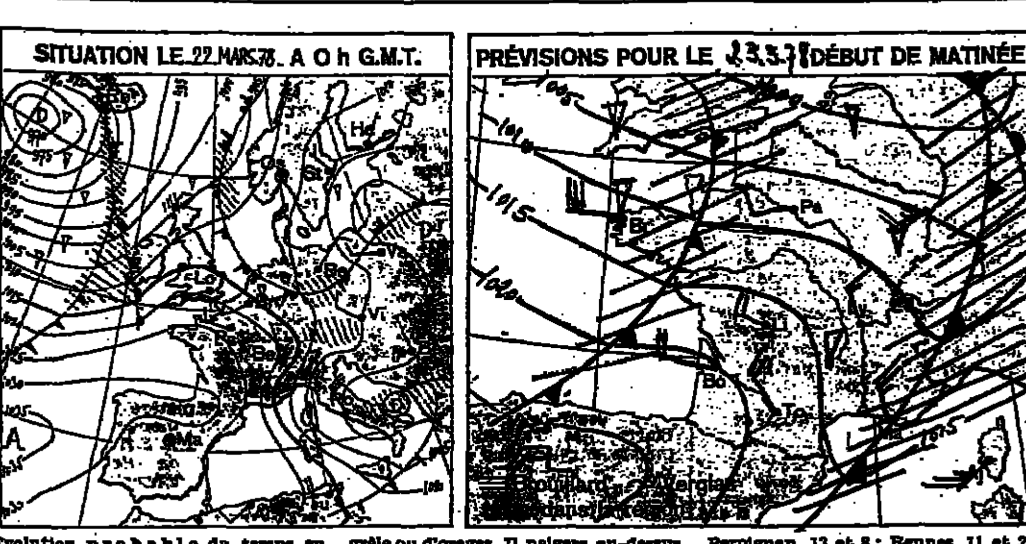






MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 MARS 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.3.78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 mars à 0 heure et le jeudi 23 mars à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'Atlantique à l'Europe. Une perturbation traversera la France mercredi et jeudi ; elle sera suivie de nouveau de masses d'air océanique frais et instable.

Jeudi 23 mars, le temps sera médiocre sur l'ensemble de la France. Après le passage pluvieux de la veille et de la nuit, le ciel, très variable, sera le plus souvent très nuageux, *les éclaircies locales n'étant généralement* que de courte durée. Les averses seront nombreuses, souvent fortes, parfois accompagnées de grêle ou d'orages. Il neigera au-dessus de 600 mètres. Les vents, de secteur ouest, seront forts ; ils pourront atteindre la tempête sur l'Atlantique et sur la Manche. Les températures seront en baisse par rapport à celles de mercredi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mars ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 20 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 11 et 2 ; Strasbourg, 8 et 2 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Mercredi 22 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 5 et 0 ; Athènes, 17 et 14 ; Berlin, 5 et — 3 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, — 1 et — 6 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 18 et 7 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, — 2 et — 4 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 19 et 3 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, — 9 et — 17.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mars 1978 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application des articles 3, 19, 20 et 21 de la loi n° 78-22 du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit.

● Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise.

● Modifiant le décret n° 71-490 du 23 juin 1971 instituant un comité de développement des industries françaises de l'ameublement et créant une taxe parafiscale au profit de ce comité.

● Portant application de l'article 17 de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

● Portant application en matière de prestations familiales des dispositions de la loi du 4 juillet 1975 tendant à la généralisation de la sécurité sociale et portant modification du décret n° 46-2880 modifié du 10 décembre 1946.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 028

HORIZONTALEMENT

I. Peut être maternelle chez les sœurs. — II. Résidence très secondaire ; Point biblique. — III. Possessif ; Souillée. — IV. Il est difficile de rester insensible à son charme ; En effet. — V. Point d'émergence ; Cri de la campagne. — VI. Dans une devise latine pleine de sagesse ; Ne pas se *laisser couler*. — *VII. Craindra* fort. — VIII. Retarde de peu une chute présumée définitive ; Préfixe. — IX. Tristes sires. — X. Elément d'une gamme ; Endroit tempéré situé près des côtes (épelé). — XI. Ville d'eaux ; C'est justement lorsqu'elles tiennent debout qu'elles doivent être soutenues.

VERTICALEMENT

1. Travaille aux pièces ; Prenait soin de ses pieds. — 2. Elle n'est pas de ce monde ; Se met parfois en bouteille. — 3. Phase astrale ; Vraiment désolées. — 4. Terme musical ; Entendu en Provence ; En train de soustraire. — 5. Se fait cueillir ou se taille ; Paras de *mille nuances*. — *6. C'est aux* assises qu'on la juge. — 7. Vous pouvez toujours l'étudier si cela vous chante ; Pronom. — 8. Jette une note sombre dans un foyer ; Vouée au vert. — 9. Temps ; Plongent dans l'angoisse.

Solution du problème n° 2 027

Horizontalement

I. P.S. ; Places. — II. Utiles ; Ne. — III. Balais ; CM. — IV. Eden ; Ache. — V. Rets ; Gras. — VI. Oies. — VII. Edentées. — VIII. Osées ; E.V. — IX. P.S. ; Er ; Ore. — X. Lés ; Star. — XI. Isolerait.

Verticalement

1. *Puberté ; Pli.* — 2. *Stade ;* Doses. — 3. Ilettes ; S.O. — 4. Plans ; Née. — 5. Lei ; Oter. — 6. Assagies ; S.R. — 7. Crée ; Ota. — 8. Enchâsserai. — 9. Semés ; Vert.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 23 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du musée de Sèvres, Mme Bachelier : « Histoire de la porcelaine ».

15 h., place des Petits-Pères, Mme Garnier-Ahlberg : « La rue des Petits-Champs ».

15 h., métro Jasmin, Mme Guillier : Le Corbusier à la villa La Roche ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Hulot : « Les superbes escaliers du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 18, rue Greuze : « Rembrandt » (Art et Histoire).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Just : « Promenade au vieux village d'Auteuil » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'Arménie soviétique ».

18 h., cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré : « Musique et cinéma. Mariage de raison, mariage d'amour ».

19 h. 30, Maison d'Espagne, 7, rue Quentin-Bauchart, M. Corella de La Vega : « Le milieu historique et géographique ».

20 h. 45, palais de Chaillot, Musée des monuments français, MM. P. Barbanegra et J. Phaure : « Notre-Dame de Paris, rosace du monde » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier français : les années 25 ».

Vie quotidienne

● *L'Algérie passera à l'heure d'été* dans la nuit du 23 au 24 mars, a annoncé mardi l'agence Algérie Presse Service. L'heure légale sera avancée d'une heure. Il sera donc six heures à Alger lorsqu'il sera sept heures à Paris.

● *La Grande-Bretagne à l'heure d'été.* — Dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 mars, la Grande-Bretagne s'est mise à l'heure d'été, et ce jusqu'au 29 octobre. Les pendules ont été avancées d'une heure à 3 heures du matin. L'heure est donc la même à Londres et à Paris jusqu'au 2 avril, date à laquelle la France, à son tour, avancera ses horloges.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries). I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

LA POLLUTION DES MERS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Une nouvelle réglementation s'impose pour la circulation des pétroliers

De notre correspondant

Brest. — L'échouement de l'*Amoco-Cadiz* souligne l'état d'impréparation des pouvoirs publics pour lutter contre une pollution du littoral. Depuis dix ans, l'imprévoyance succède à l'imprévoyance. Le naufrage du *Torrey-Canyon* en 1967 avait constitué une chaude alerte. Il avait montré que la France ne possédait aucun moyen de lutte contre la marée noire. Le 24 janvier 1976, l'échouement de l'*Olympic-Bravery* démontrait que les pouvoirs publics n'avaient pas retenu la leçon du *Torrey-Canyon*.

Pourtant, le gouvernement avait multiplié les promesses. C'est la seule chose qu'il ait faite, comme devait le révéler le naufrage du *Boehlen*, un petit pétrolier de l'Allemagne de l'Est qui coulait, le 14 octobre 1976, dans les parages de l'île de Sein. La France se trouva encore démunie. Allait-on une fois pour toutes agir pour parer à une éventuelle catastrophe ? L'actuel premier ministre, M. Raymond Barre, confia simplement à M. Aymar Achille-Fould l'animation d'une commission spécialisée, le Groupe interministériel de coordination des actions en mer des administrations (GICAMA), qui fit d'ailleurs, en mai 1977, un remarquable rapport. Cet organisme devait rapidement sombrer dans une certaine indifférence.

Pourtant, depuis la disparition du *Boehlen*, la France aurait eu le temps de prendre des mesures préventives susceptibles d'écarter les risques d'un nouveau drame. Car, en mer, il est également plus facile de prévenir que de guérir. Il aurait été possible d'installer un radar à l'extrême pointe de la Bretagne pour surveiller le trafic maritime à l'entrée de la Manche. (Il existe un radar de ce type au cap Gris-Nez.) Le projet existe, il a été rendu public par le gouvernement en juin 1977 lors du débat sur la mer à l'Assemblée nationale. Qu'en est-il advenu ? La station de radar prévue à la pointe de la Bretagne verra-t-elle enfin le jour ? Elle est plus que nécessaire, à l'évidence. Chaque année environ trente mille navires montent ou descendent sur le « rail », cette route maritime située à l'ouest de l'île d'Ouessant.

Parmi les bateaux de toutes tailles et de toutes nationalités, plusieurs milliers de pétroliers transportent chaque année plus de 450 millions de tonnes de pétrole. C'est dire que la Bretagne est une zone à haut risque. On peut même s'étonner que l'échouement de l'*Amoco-Cadiz* ne se soit pas produit plus tôt.

L'exemple sud-africain

Que faire ? Compte tenu du péril qui menace la Bretagne occidentale, la France doit prendre des mesures unilatérales (comme la convention internationale de 1969 l'y autorise) pour contraindre les pétroliers à plus de précautions. Le comité de sauvegarde de la côte bretonne préconise, pour sa part, la réglementation suivante : dépôt d'une demande de passage dès que le navire pénètre dans la zone économique exclusive des 200 milles marins ; soumission à une visite de sécurité avant de s'engager dans la Manche ; recours obligatoire à un pilote hauturier dépendant d'une station de pilotage de haute mer basée à Ouessant ; dépôt d'une caution suffisante par l'armateur auprès de l'organisme chargé de contrôler le trafic de l'entrée de la Manche ; paiement d'un droit de passage destiné à financer un fonds d'indemnisation. Pour les pavillons de complaisance et ceux qui battent un pavillon n'ayant pas ratifié les conventions internationales (pays de l'Est notamment), paiement d'une surtaxe importante et adhésion obligatoire à une assurance mutuelle du type Tovalop.

La France pourrait également s'inspirer des dispositions prises par l'Afrique du Sud, qui, elle aussi, est confrontée avec les mêmes risques. Les Sud-Africains interdisent à tout pétrolier de s'approcher à moins de 12 milles de leurs côtes. Ils ont construit deux gros remorqueurs de 12 000 ch pour venir en aide aux tankers, le cas échéant. Aucun bâtiment de cette puissance n'existe en France (1). Les remorqueurs de haute mer de la marine nationale ne développent pas plus de 4 000 ch chacun.

Le seul remorqueur civil à Brest susceptible de se porter au secours d'un navire géant est le *Pacific*, battant pavillon de la République fédérale d'Allemagne. Il l'a fait jeudi 16 mars vers 15 heures. En veille permanente, il est à l'écoute du trafic maritime. A la moindre difficulté d'un bâtiment, il offre ses services. Son intervention est toujours discrète, car le sauvetage, surtout quand il s'agit d'un bâtiment de grande taille, est une opération financière qui peut rapporter gros. Il s'agit surtout de ne pas alerter un concurrent. Par radio, les deux commandants s'entendent sur les conditions du sauvetage. Leurs tractations et celles qui ont lieu entre chaque commandant et leurs armateurs respectifs s'apparentent parfois à une discussion de « marchands de tapis ». En portant assistance à l'*Amoco-Cadiz*, le commandant du *Pacific* avait flairé une bonne affaire. Il souhaitait la mener seul à son terme. Aussi se garda-t-il bien, comme chaque fois en pareil cas, de signaler le motif de son intervention. C'est ce qui explique l'état d'ignorance dans lequel la marine nationale fut tenue pendant une demi-journée (2).

La station de Conquet-Radio, qui est à l'écoute des navires et qui avait transmis les messages de l'*Acomo-Cadiz*, avait demandé à deux reprises au commandant de celui-ci s'il ne se trouvait pas en difficulté. « *Tout va bien à bord* », lui avait-on répondu du pétrolier. Or il en était tout autrement. Le drame allait être consommé à 22 heures quand la troisième et dernière remorque passée à l'*Amoco-Cadiz* allait se rompre.

« *Nous avons cru couler. Le navire a été ébranlé par des secousses terribles dès que nous avons heurté les rochers. Nous avons été hissés un à un par deux hélicoptères entre minuit et deux heures du matin* », a raconté l'un des marins du pétrolier. A son arrivée à Brest, un autre rescapé tenait un appareil photographique à la main : « *C'est tout ce que j'ai pu sauver* », a-t-il déclaré.

M. Eugène Berest (P.R.), nouveau député (P.R.) du Finistère, ancien maire de Brest, a fait mardi 21 mars la déclaration suivante : « *Face au drame qui atteint une fois de plus notre région, j'ai l'intention, indépendamment des mesures qui doivent être prises dans l'immédiat, de provoquer dès l'ouverture de la session parlementaire une réunion de tous les députés, quelle que soit leur appartenance politique, qui peuvent être concernés par les problèmes maritimes et tout particulièrement par les problèmes de pollution.* »

JEAN DE ROSIÈRE.

(1) Il existe, dans les ports français, trois importantes compagnies de remorquage qui disposent d'une centaine de remorqueurs. Mais, sur ce total, trois ou quatre seulement sont assez puissants pour faire éventuellement des opérations de sauvetage et d'assistance en haute mer.

(2) « *Dès réception du message de détresse, le* Pacific *a immédiatment fait demi-tour pour porter assistance au pétrolier* », a précisé, dans une mise au point, l'armement de Hambourg, Bugsier. Comme le veut l'usage, le remorqueur a également informé la direction de l'armement Bugsier, à Hambourg, et cela dès 12 h. 35, de la situation de détresse. Ordre a été donné immédiatement à un deuxième remorqueur, le *Simon*, de 16 000 ch (alors à la hauteur de Cherbourg et faisant route vers Hambourg), de faire également demi-tour et de se diriger à pleine vitesse vers le pétrolier. Le *Pacific* rejoignait les lieux environ une heure après réception du premier message. Il offrait alors son assistance par radio et, selon l'usage international en la matière, sur la base du contrat d'assistance « *No cure no pay* » (« Pas de sauvetage, pas de paiement ». Notre commandant n'a pas attendu la confirmation de l'acceptation de son offre d'assistance pour établir une remorque dès 14 h. 25, malgré les très mauvaises conditions. »

● *Des précisions de Phillips Petroleum. — « Ni la Phillips Petroleum Company ni aucune de ses filiales ne sont en aucune manière impliquées dans l'affaire de l'« Amoco-Cadiz »*, a déclaré un porte-parole de la compagnie américaine, dont le siège européen se trouve à Londres. Certaines informations en provenance des milieux maritimes officiels de Brest et de Quimper, reprises par l'A.F.P., indiquaient que le propriétaire de l'*Amoco-Cadiz* était la société américaine Phillips de Chicago. Le nom exact de l'armateur du navire est Amoco Transport Company (Monrovia).

● *M. J. Martray : des tours de contrôle. — « Un ministère de la mer devrait être créé en France »*, a estimé, au cours d'une conférence de presse, à Brest, M. Joseph Martray, président du comité des usagers de la mer. « *Cette mesure permettrait d'éviter l'éparpillement des responsabilités entre différents ministères.* » Pour prévenir les catastrophes comme celle de l'*Amoco-Cadiz*, M. Martray préconise la création de quatre tours de contrôle, dont une à Ouessant, afin de prendre en charge la circulation des navires comme celle des avions.

Des moyens dérisoires

(Suite de la première page.)

En quelques heures, mardi, des étudiants en biologie ont ramassé, sur 700 mètres de plage, trois mille poissons de vingt-cinq espèces différentes. « *Nous n'avions jamais vu une telle hécatombe*, dit M. Albert Lucas, directeur du laboratoire de zoologie de l'université de Brest. *Le pétrole de l'*Amoco-Cadiz *— un mélange venant d'Arabie et d'Iran — semble beaucoup plus toxique que tous ceux avec lesquels nous avions eu à lutter jusqu'ici.* »

La destruction de la faune marine est d'autant plus grave qu'elle survient à l'époque de la reproduction. La côte sera donc stérilisée au moins pour un an. Même les goémons — qui sont ici exploités à raison de 25 000 tonnes par an — sont menacés. On rappelle que la flore sous-marine de la côte anglaise touchée par la marée noire du *Torrey-Canyon* a mis dix ans à se reconstituer, et qu'en Californie certaines espèces ont définitivement disparu.

Face à ce drame, la parade semble dérisoire. Onze petits bâtiments de la marine nationale escortés par deux dragueurs britanniques arrosent la mer de produits dispersants. Quelques dizaines de tonnes sur 500 kilomètres carrés. Il est peut-être préférable qu'il n'y en ait pas davantage, car les marins-pêcheurs, les spécialistes français et les scientifiques accourus de Grande-Bretagne condamnent absolument ce remède qu'ils jugent pire que le mal.

Devant les ports et les criques, on persiste à tendre les boudins des barrages flottants, bien que tout le monde s'accorde à les considérer comme inefficaces. Ceux que le vent a disloqués, devant l'aber Benoît et en d'autres endroits, n'ont pas été rétablis.

Pompiers et hommes de troupes continuent à s'affairer autour des pompes, des bacs et des camions-citernes qui doivent servir à nettoyer les ports, mais on n'a ramassé ainsi, en deux jours, que 500 tonnes d'un mélange de pétrole et d'eau salée. A ce rythme, il faudra un an pour venir à bout de la marée noire... « *La tâche est difficile*, confient les fonctionnaires de l'équipement, *car il faut courir après le mazout qui va et vient au gré des courants et des marées.* »

Quant à pomper ce qui reste dans l'épave, la préfecture maritime confesse que, même par beau temps, l'opération ne pourrait débuter que dans une semaine : or la météo annonce une fois de plus la tempête. Il faudrait d'ailleurs enlever les pompes de la coque du navire à l'approche des grandes marées, sinon elles seraient emportées.

Toutes les mesures prises — assez ostentatoires — paraissent destinées davantage à apaiser la colère des Bretons qu'à juguler une marée noire contre laquelle, finalement, on ne peut rien. Certes le ministère de la culture et de l'environnement va confier au CNEXO, à la S.E.P.N.B. et aux scientifiques de Brest le soin d'étudier les conséquences écologiques du sinistre. Dans un an peut-être on connaîtra en détail le prix de l'imprévoyance. Mais faudra-t-il encore dix années pour qu'on en tire les leçons ?

MARC AMBROISE-RENDU.

LA C.G.T. : il faut interdire le transport de pétrole à bord des navires de complaisance.

« Le seul moyen efficace de prévenir les marées noires est d'interdire le transport de pétrole et de produits polluants à bord des navires de complaisance. Nous allons demander aux organismes internationaux, à la commission de la C.E.E. et au gouvernement français, de se prononcer là-dessus », *ont déclaré, mardi 21 mars, MM. François Lagain et Augustin Gruenais, responsables de la Fédération C.G.T. des marins.*

Les responsables syndicaux ont précisé que les pavillons de complaisance, qui représentaient 5 % de la flotte mondiale en 1950, en représentaient 19,3 % en 1971 et 30 % en 1977.

La C.G.T., qui a mené depuis plusieurs années une action auprès de l'O.I.T. à Genève pour améliorer les conditions de salaires des marins à bord des navires de complaisance, est décidée à multiplier les opérations de boycott ou de blocage de ces navires dans les ports français. Depuis 1974, une centaine de bateaux ont été arrêtés, et la C.G.T. est parvenue à faire payer par les armateurs concernés des arriérés de salaires représentant environ 3 millions de dollars.

DIX ANS APRÈS L'ARRÊT DES DÉVERSEMENTS DE MERCURE AU LARGE DU JAPON

Les malades honteux de Minamata

De notre envoyé spécial

Le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, et dix-neuf anciens ministres, vont être poursuivis en justice pour « meurtre et tentative de meurtre » sur plainte déposée par un groupe de quatorze victimes de l'empoisonnement par les rejets de mercure au large de la ville de Minamata, au sud du Japon.

Ces victimes accusent les ministres de l'époque, ainsi que l'ancien gouverneur de la région de Kuamoto, de ne pas avoir pris des mesures pour contrôler le déversement des déchets industriels contenant du mercure de la « Chisso Chemical Corporation » dans la baie de Minamata.

Le nombre des victimes, officiellement recensées, de la « maladie de Minamata » (234 morts et 1 300 malades reconnus), paraît loin d'être définitif. Selon les médecins spécialistes, plus de 10 000 personnes seraient atteintes dans la région et les îles voisines.

Ryugatake (île d'Amakusa). — Le visage buriné, creusé de rides profondes, M. Mori, à soixante-dix ans, porte dans ses yeux délavés tout le drame de la maladie de Minamata (intoxication par le mercure organique). Lui-même est atteint : rétrécissement du champ visuel, perte des perceptions tactiles, blocage des muscles dorsaux. Surtout, il sait aujourd'hui que si ses trois enfants, âgés d'une quarantaine d'années, sont des handicapés physiques depuis l'adolescence et ses petits-enfants, des débiles mentaux, il en est en partie responsable. Patron pêcheur, chef de la coopérative de pêche de Ryugatake, il avait vers 1960, alors que la maladie de Minamata avait déjà fait des ravages et que l'on commençait à en connaître les causes, imposé le silence absolu sur celle-ci aux habitants du petit port afin de ne pas compromettre la vente du poisson.

La triste destinée de la famille Mori n'est qu'un exemple de la situation d'une multitude de personnes vivant sur le pourtour de la mer de Shiranui, intoxiquées par le mercure répandu dans l'eau jusqu'en 1968 par l'usine Chisso, mais qui ne se sont jamais manifestées.

Il y a actuellement mille trois cents victimes reconnues mais, selon le professeur Harada, neuropsychiatre de l'université de Kumamoto (chef-lieu de la préfecture où se trouve Minamata) et l'un des principaux spécialistes de cette maladie, « *au bas mot, dix mille personnes sont certainement atteintes. Sans doute plus, car les courants et les déplacements de poissons ont largement étendu la zone contaminée : on trouve des malades jusqu'à 50 kilomètres de Minamata. Au total, deux cent mille personnes vivent dans les régions où, vers le milieu des années 50, les chats ont commencé à mourir mystérieusement* (première manifestation de la maladie) ».

« *C'était l'époque de la « mer blanche »*, se souvient un pêcheur de la petite île de Shishijima (à 20 kilomètres de Minamata) « *des bancs entiers de poissons flottaient le ventre en l'air. On les attrapait à la main : ils avaient l'air frais et nous les mangions.* »

La plupart des individus gravement atteints sont morts (au total deux cent trente-quatre). Les malades actuels présentent, en général, des symptômes atténués (perte de l'équilibre, difficulté d'élocution, raidissement des muscles, hypertension, etc.). Ayant absorbé moins de mercure ou d'une constitution plus robuste, certains connaissent une évolution plus lente de la maladie. Mais ce qui est grave c'est qu'ils continuent aujourd'hui encore, lentement, à s'intoxiquer.

Pas d'autre moyen d'existence

Selon le professeur Jun Ui, de l'université de Tokyo, auteur de nombreuses études sur Minamata et l'un des pionniers de la lutte contre la maladie, « *1 350 kilomètres carrés de mer sont actuellement contaminés* ». Le mercure, sans doute 600 tonnes, s'est fixé sur le plancton que mangent les poissons. Pour les spécialistes, il n'y a guère de solution : la municipalité de Minamata envisage de combler la petite baie dans laquelle se déversaient les canalisations de l'usine. (Elle est actuellement fermée par des filets pour empêcher les poissons les plus contaminés de sortir.) Mais beaucoup craignent que, par les mouvements de fond que provoquera l'opération, le mercure ne soit emporté par les courants et ne contamine davantage le reste de la mer.

Certes, depuis 1973, on a constaté une diminution de la quantité de mercure dans les poissons de la mer de Shiranui (elle reste cependant la plus élevée du monde : 10 à 20 ppm. (1). « *Mais cela ne signifie pas grand-chose* », commente le professeur Harada, « *on se base, en effet, sur des moyennes pour une quantité déterminée de poissons : certains contiennent peu de mercure, d'autres davantage. Si la moyenne ne dépasse pas 0,4 ppm., tout le lot est vendu, même si certains poissons ont souvent 11 à 20 ppm.* ». « *D'un autre côté, on ne peut pas empêcher les pêcheurs de manger du poisson, leur nourriture traditionnelle, ni d'en vendre sans leur donner un autre moyen d'existence.* »

Le plus grave, c'est que personne ne connaît l'étendue exacte de la maladie et le nombre exact des personnes atteintes. Comment, dans ces conditions, prendre des mesures efficaces ? Pourtant, phénomène récent, on compte de plus en plus de cas qui se manifestent dans les petites îles à 15 ou 20 kilomètres au large de Minamata et dans l'arrière-pays dans un rayon de 40 à 50 kilomètres.

Bien qu'apparemment les pouvoirs publics ne cherchent guère à connaître l'ampleur de la catastrophe — aucune des municipalités que nous avons visitées ne dispose du moindre budget pour détecter la maladie et les maires sont visiblement irrités qu'on soulève cette question, — depuis six mois, résultat d'une lente prise de conscience, les malades cachés de Minamata ont commencé à se manifester : quatre mille sept cents personnes ont déposé des demandes auprès de la commission de l'université de Kumamoto pour être reconnues atteintes de la maladie.

Plusieurs facteurs ont concouru à cette « apparition » des nouveaux malades. Il y a d'abord le rôle des associations de victimes, dont l'une est proche du P.C., et une autre, la plus radicale (*Kokuhatsu* : Accusation), comprend aussi des personnes qui ne sont pas atteintes.

Ensuite a joué l'aggravation des maux dont souffrent les victimes : en général, il s'agit de personnes de plus de quarante-cinq ans qui ont progressivement perdu leur force (en particulier pour tirer les filets). Elles se sont lentement aperçues qu'elles ne pouvaient pas s'en sortir et que le silence n'était plus possible (non reconnus, les malades doivent dépenser 20 000 à 30 000 yens par mois pour se faire soigner).

On enterrait les morts de nuit...

Mais le fait déterminant a été l'action d'un cinéaste, Noriaki Tsuchimoto, auteur de plusieurs films sur Minamata, remarquables de qualité et de sensibilité (dont *la Mer de Shiranui*, tourné en 1975, qui sera bientôt présenté en version anglaise). Pendant six mois l'été dernier, il a parcouru les îles autour de Minamata pour présenter des cours métrages didactiques *Vingt ans de maladie de Minamata*. « *Pour la première fois*, nous dit un pêcheur de l'île de Goshonoura, *nous avons vu, compris ce qu'étaient les symptomes de la maladie* ».

La conspiration du silence des pêcheurs, motivée par des préoccupations économiques (la vente du poisson) a été fortement encouragée, consciemment ou non, par les médecins locaux qui se sont cantonnés dans une prudente réserve.

La carence des pouvoirs publics n'encourageait d'ailleurs pas les médecins à agir : aucun des résultats des examens pratiqués en 1961, par exemple à Goshonoura, n'a été rendu public pendant dix ans.

Absence d'information, symptômes « non reconnus » par les médecins, crainte de mévente du poisson, la maladie de Minamata a été vécue dans les îles pendant vingt ans comme un tabou : « *Récemment encore, on pensait que c'était contagieux*, nous explique un pêcheur d'Araguchi *s'il y avait un malade dans la famille, cela signifiait que les filles ne trouveraient pas à se marier. Alors, on se taisait.* »

A Araguchi, l'information a commencé à circuler de bouche à oreille après le passage en 1971 d'une équipe de médecins volontaires de l'université de Kumamoto. Faire connaître les symptômes est l'une des activités essentielles de l'hôpital Kyoritsu à Minamata, qui vient d'inaugurer de nouveaux bâtiments, construits avec les dons et des prêts des malades (cent soixante personnes viennent chaque jour à la consultation). Expérience unique au Japon, « *nos malades*, explique le docteur Fujino, membre de l'association des médecins démocrates, proche du P.C., *reçoivent obligatoirement une heure d'enseignement par jour sur la maladie ; nous espérons ainsi qu'ils informeront leurs voisins. Mais croyez-vous vraiment que ce soit à un hôpital comme le nôtre, payé par les malades — ce qui est déjà en soi un scandale — d'assumer des responsabilités qui reviennent aux pouvoirs publics ?* »

La carence de ces derniers n'est pas la seule explication de l'existence des malades cachés. L'affaire de Minamata, du point de vue sociologique, est tout à fait typique du Japon d'après-guerre, un pays où l'industrie se développe de manière foudroyante, mais reste bloquée sur des structures prémodernes, pratiquement inchangées, malgré les gadgets du progrès, depuis l'ère Meiji au siècle dernier.

Michiko Ishimure, ancienne institutrice dans un village proche de Minamata et auteur d'un livre intitulé *Mer de souffrance, terre de pureté*, explique : « *L'animisme est encore puissant dans la région. Quand une vie disparaît, celle de la mer, c'est tout l'équilibre qui bascule. Mais personne ne peut admettre facilement que « son » monde disparaisse. Aujourd'hui encore, les pêcheurs savent que le poisson est pollué, mais ils ne le croient pas, car ils ne peuvent pas vivre sans lui. La maladie ? Elle a été vécue comme une punition pour une faute mystérieuse envers les petites divinités qui peuplent la vie des pêcheurs.* « Ne jamais dire ce que tu as dans le cœur. » *Ce dicton hérité du temps des persécutions des chrétiens, qui furent importantes ici au début du dix-septième siècle, reste, en outre, imprégné dans nos esprits. Lorsqu'il a bien fallu comprendre que le responsable était l'usine Chisso, c'est encore avec des réactions prémodernes que les pêcheurs ont agi. Chisso, c'est la richesse, la source de travail pour beaucoup, le pouvoir dans la région depuis soixante-dix ans. Comme le vassal va vers le seigneur, les pêcheurs sont allés lui demander aide, compassion, mais sans haine.* »

Cette absence de rancœur contre Chisso est frappante dans les îles. Mais il reste que la maladie de Minamata a eu aussi pour conséquence d'avoir irrémédiablement détruit les communautés villageoises.

« *On pourra peut-être un jour nettoyer la mer*, nous dit un membre d'une équipe de sociologues de Tokyo qui viennent de faire une enquête à Minamita *mais jamais ne renaîtront la solidarité, l'entraide régnant traditionnellement dans ce type de communauté.* » Seuls contre la maladie, les pêcheurs sont aussi désormais opposés entre eux.

A présent naissent des oppositions entre les nouveaux et les anciens malades, car ces derniers craignent que de nouvelles demandes d'indemnisation n'accélèrent la faillite de Chisso et les privent de leurs ressources...

PHILIPPE PONS.

(1) Ppm. : unité de mesure de la pollution : un ppm. correspond dans l'air à 1 cm3 par m3.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les revenus du pétrole de la mer du Nord serviront d'abord aux investissements industriels

Londres. — Avec plusieurs mois de retard, le gouvernement a publié, mardi 21 mars, le *Livre blanc* sur l'emploi des revenus pétroliers de la mer du Nord. Ce document reste, à dessein, dans les généralités, compte tenu des divergences de vues exprimées au cours de son élaboration. La présence du premier ministre, M. Callaghan, aux côtés du chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et de M. Benn, ministre de l'énergie et leader de la gauche travailliste à la conférence de presse donnée pour la publication du Livre blanc, répondait au souci d'afficher la solidarité gouvernementale sur des propositions de compromis acceptables par la droite et la gauche du *Labour*.

De notre correspondant

Le Livre blanc rejette la suggestion de M. Benn de créer un fonds spécial des revenus pétroliers *destiné à financer des projets spécifiques*. En contrepartie, le gouvernement rendra compte annuellement, au Parlement, des progrès accomplis vers la réalisation *d'objectifs définis* par la gauche travailliste et les syndicats, concernant notamment la *« démocratie industrielle »*, une certaine planification de l'économie, le rôle déterminant de l'Office des entreprises nationalisées dans l'aide aux petites entreprises pour la création d'emplois.

Mme Thatcher, le leader de l'opposition conservatrice, a réagi violemment en soulignant que les bénéfices des revenus pétroliers devraient être employés essentiellement à réduire les impôts et à encourager les entreprises à investir.

Le Livre blanc prévoit essentiellement que les bénéfices des revenus pétroliers de la mer du Nord — évalués à 4 milliards de livres par an au milieu de la prochaine décennie — seront investis dans quatre *secteurs* prioritaires : 1° investissements dans l'industrie ; extension de l'aide sélective aux entreprises des régions déshéritées, notamment celles du Pays de Galles et d'Ecosse ; 2° accroissement des *fonds* destinés à la conservation de l'énergie ainsi qu'à la recherche et à l'exploitation de nouvelles sources d'énergie ; 3° réduction des impôts ; 4° amélioration dans quelques *secteurs essentiels, notamment* les communications, les ports et les docks, la reconstruction des centres des villes, le développement de la *formation* et du recyclage professionnels.

Dans l'ensemble, les réactions du patronat et des syndicats sont favorables à ce document de compromis. Du côté patronal, on conteste cependant l'aptitude du gouvernement à déterminer les bons investissements, et son intention d'accroître l'aide sélective aux entreprises en difficulté.

Non sans ambiguïté, le Livre blanc précise que *« les investissements ne peuvent être envisagés et exécutés que par l'industrie »* et que le gouvernement entend maintenir un ferme contrôle sur les dépenses publiques *« afin qu'elles n'absorbent pas les ressources de la nation »*. Comme le souligne le *Financial Times* dans son éditorial, le document, en s'efforçant de donner satisfaction aux divers intérêts en jeu, prend *l'aspect d'un manifeste* électoral. Néanmoins, le rajeunissement et le renforcement de l'industrie, avant que les bénéfices pétroliers ne commencent à décliner (à partir de 1990), restent l'objectif essentiel du gouvernement. Ce dernier indique encore qu'il fera tout son possible pour éviter que les modifications de la valeur de la livre (les revenus pétroliers représenteront, en 1985, un bénéfice de 8 à 9 milliards de livres par an pour la balance des paiements) n'affectent la compétitivité des exportations britanniques. M. Healey, dans ses réponses aux journalistes, n'a pas apporté d'autres précisions, mais il a exclu la possibilité d'un relâchement des mesures de contrôle sur les changes souhaité par l'industrie.

HENRI PIERRE.

La régression du chômage se poursuit

La croissance de la production n'a pas dépassé 0,8 % en 1977

Londres *(A.F.P.)*. — Le chômage a diminué de 47 702 personnes *(chiffres bruts) à la mi-mars*, poursuivant la régression en cours depuis l'été dernier, juste interrompue en janvier. Le nombre total des sans-emplois se trouve ramené *à 1 460 972, soit 6,1 %* de la population active, après s'être élevé à 1 635 800 (6,9 %) en août 1977. Il n'en demeure pas moins le plus élevé pour un mois de mars *depuis la deuxième* guerre mondiale, dépassant encore d'environ 75 000 le niveau d'il y a un an. Dans une large mesure, cette amélioration est due aux incidences *saisonnières* et aux emplois créés grâce aux subventions gouvernementales. Toutefois, les offres d'emploi ont augmenté de 8 800 depuis la mi-février pour *atteindre 195 800*, le niveau le plus élevé depuis février 1975.

Le produit intérieur brut britannique s'est accru de 0,8 % seulement en 1977 contre 2,3 % en *1976*. Selon les statistiques provisoires de l'Office central de la statistique, l'indice (1970 = 100) s'établit à 110,6 contre 109,7 en 1976 et 107,2 en 1975, ne faisant que retrouver environ son niveau de 1973, à la veille de la récession. La tendance est demeurée à peu près stationnaire tout au long de l'année, l'indice passant de 110,3 au premier trimestre *à 110,8 au second et de 110,5* au troisième à 110,6 au quatrième.

La petite croissance de 1977 est imputable essentiellement au secteur tertiaire, la production manufacturière ayant diminué légèrement. Toutefois, la production agricole s'est redressée de 5 %, après l'« année maigre » de 1976 marquée par la sécheresse. Les investissements, les plus faibles depuis dix ans, ont, quant à eux, diminué en moyenne de 4 %, principalement à cause d'une réduction de 16 % de ceux du secteur public. Les dépenses de consommation ont de leur côté légèrement fléchi.

Le gouvernement de Londres, qui s'était fixé un objectif de 1,5 % à 2,5 % pour l'an dernier, compte atteindre un taux de progression de 3,5 % en 1978. Cependant, selon les experts de l'O.C.D.E., le produit intérieur brut n'augmenterait que de 2,75 % cette année *(le Monde* du 17 mars). Les spécialistes américains de la Chase Econometrics sont plus optimistes (+ 3,2 %), tandis que ceux de la Commission européenne prévoient le même chiffre que les autorités de Grande-Bretagne *(le Monde* du 21 mars).

EXCÉDENT COMMERCIAL ALLEMAND VIS-A-VIS DE L'OPEP

Bonn (A.F.P.). — La République fédérale d'Allemagne a réalisé, en 1977, un excédent commercial dans ses échanges avec l'OPEP. Selon un rapport de l'Office fédéral de statistiques, les exportations vers les pays exportateurs de pétrole ont augmenté de 20 % pour atteindre 24 940 millions de deutschemarks, alors que les importations allemandes ont diminué de 4 % en raison de la conjoncture hésitante, pour se situer à 23 477 millions de deutschemarks. Le surplus s'est élevé à 1 463 millions de deutschemarks (3,2 milliards de francs).

Les principaux fournisseurs de pétrole de la R.F.A. en 1977 ont été la Libye (20 %), l'Arabie Saoudite (19,7 %), l'Iran (16,1 %), l'Algérie (18,3 %), le Nigéria (9,4 %) et les Emirats arabes unis (9 %). A eux seuls, ces six pays ont fourni 85 % des importations allemandes de pétrole.

La croissance des pays de l'Est a été de 4,2 % en 1977 contre 5,2 % en 1976

estime l'O.N.U.

Genève *(A.F.P.)*. — La croissance économique des pays de l'Est a été en 1977 moins forte que prévu, selon une étude publiée à Genève par la commission économique pour l'Europe des Nations unies. La production globale de ces pays a augmenté l'année dernière de 4,2 %, contre 5,2 % en 1976, alors que, exception faite de l'Union soviétique et de la Pologne, ces pays avaient prévu une croissance plus rapide en 1977.

Pour 1978, indique le rapport, *« les objectifs de croissance ont été fixés à un niveau voisin des taux effectivement enregistrés en 1977 dans la majorité des pays intéressés »*. D'après les plans, c'est l'industrie qui contribuera le plus à la croissance globale en 1978. Mais, comme la plupart des pays envisagent de ralentir l'expansion industrielle par rapport à 1977, la progression devra bien davantage s'appuyer sur les autres secteurs, estime la commission. Tous les pays, sauf la Bulgarie et la R.D.A., escomptent que la production agricole atteindra un niveau record cette année, précise le rapport.

Des divers pays de l'Est, la Roumanie est celui qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé (8,6 %), inférieur cependant à l'objectif fixé (11,3 %) et aussi, pour la première fois depuis 1970, au seuil des 10 %. En outre, la Roumanie est le seul Etat socialiste qui projette une expansion généralisée en 1978, avec un taux de croissance de 11 à 11,5 %.

En Union soviétique, le ralentissement de la croissance a été plus prononcé *que prévu*, avec *un* taux de 3,5 % (contre 4,1 % selon le plan), en raison notamment de l'évolution de la production agricole qui n'a augmenté que *de 3 %. La production* industrielle s'est, pour sa part, accrue de 5,7 %. Pour 1978, l'objectif de croissance globale est de 4 % (4,5 % *pour* la production industrielle).

Le déficit des échanges de l'Est à l'égard de l'Ouest a diminué en 1977. Selon un rapport de la commission des Nations unies pour l'Europe, pour les neuf premiers mois de l'année dernière, ce déficit a été de 5,5 milliards de dollars, sur une base annuelle, contre 8,3 milliards en 1976.

Cette amélioration est due surtout à une réduction du déficit commercial à 4,9 milliards de dollars contre 7,4 milliards en 1976, en dépit de la *« lenteur de la reprise dans les pays occidentaux, qui a retardé l'ajustement prévu de la balance du commerce extérieur dans les pays d'Europe orientale et en Union soviétique »*. Au cours des neuf premiers mois de 1977, le volume total des exportations de l'Est vers l'Ouest a augmenté de 9 %, alors que les importations ont progressé de 5 %.

L'Union soviétique a enregistré une sensible diminution de son déficit commercial, qui, pour les neuf premiers mois, s'est établi à 2,1 milliards de dollars (sur une base annuelle) contre 3,5 en 1976. Il en a été de même pour la Pologne (1,2 milliard contre 2,1) et la R.D.A. (225 millions contre 525). En revanche, le déficit commercial s'est accru en Hongrie (644 millions contre 428) et en Roumanie (280 millions contre 56).

Le déficit des comptes courants des pays de l'Est a continué d'être financé essentiellement par des emprunts, mais les ventes d'or ont joué un certain rôle, indique la C.E.E.-O.N.U. Leur endettement net a donc continué de croître en *1977*. Il pourrait passer de 32-35 milliards de dollars à la fin de 1976 à 37-40 milliards à la fin de 1977.

En bref

AFRIQUE DU SUD

● *La balance commerciale* de l'Afrique du Sud a enregistré un excédent de 51,3 millions de dollars *(44,8 millions de rands)* au cours des deux premiers mois de l'année, contre un déficit de 174 millions de dollars (151 millions de rands) pour la période *correspondante de 1977*. Les exportations sud-africaines en janvier et février 1978 ont atteint 1 138,3 millions de dollars (989,8 millions de rands) et les importations 1 087 *millions* (945 millions). Les statistiques n'englobent ni les ventes d'or en barres ou en lingots ni les achats de matériel militaire ou de produits pétroliers. — *(A.F.P., Agefi.)*

ETATS-UNIS

● *Le taux annuel de croissance* de l'économie américaine vient d'être révisé en baisse par le département du commerce : pour *le* quatrième trimestre de 1977, le P.N.B. a augmenté de 3,8 % seulement au lieu des 4 % estimés initialement. Le département du *commerce* a *toutefois maintenu* à 4,9 % son estimation du taux de croissance pour l'ensemble de 1977. Par ailleurs, l'augmentation des revenus personnels s'est accélérée en février, ceux-ci ayant atteint un montant annuel de 1 634 milliards de dollars, en hausse de 8,2 milliards par rapport à janvier, mois durant lequel la progression n'avait été que de 3,2 milliards par rapport à décembre. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● *Les commandes d'automobiles ont diminué en R.F.A.* au cours du mois de février, annonce l'association ouest-allemande de l'industrie automobile. La production de voitures particulières a été en février inférieure de 9,7 % à celle de janvier, celle de *véhicules* industriels, en baisse constante depuis plusieurs mois, a reculé de 5 % au cours des deux premiers mois de 1978 par rapport aux mois correspondants *de 1977*.

● *Le nombre de faillites* enregistré en R.F.A. s'est élevé à 779 en janvier, soit 7, 5% de moins qu'au cours du même mois de 1977. Les dépôts de bilan les moins nombreux ont été enregistrés dans les services (18,1 %), l'industrie du bâtiment et de transformation (respectivement 19,9 % et 16,2 %). — *(A.F.P.)*

● *Deutsche Legrand, filiale de la société française Legrand* (appareillage électrique), vient de prendre une participation de 76,7 % dans le capital de W.E.G. (West Deutsche Elektro Geratebau), l'un des trois premiers fabricants allemands de minuteries et d'interrupteurs utilisés dans les installations de tension.

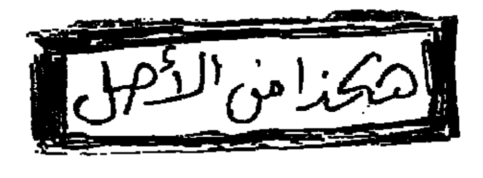
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6700	4,6880	+ 55	+ 80	+ 125	+ 170	+ 350	+ 420
$ can.	4,1417	4,1560	+ 38	+ 75	+ 75	+ 135	+ 280	+ 350
Yen (100).	2,0234	2,0300	+ 130	+ 175	+ 270	+ 330	+ 700	+ 800
D. M.	2,2814	2,2890	+ 95	+ 130	+ 200	+ 250	+ 640	+ 740
Florin	2,1300	2,1390	+ 55	+ 80	+ 130	+ 170	+ 440	+ 530
F. B. (100).	14,6435	14,6850	+ 260	+ 400	+ 600	+ 900	+1700	+2200
F. S.	2,4124	2,4200	+ 155	+ 200	+ 330	+ 390	+ 950	+1100
L. (1 000) .	5,4524	5,4660	— 280	— 170	— 450	— 320	—1150	— 840
£	8,8632	8,8840	+ 130	+ 220	+ 250	+ 350	+ 640	+ 900

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3 5/16	3 11/16	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 9/16
$ E.-U.	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 3/4
Florin	3	3 1/2	4 3/8	5 1/8	4 3/8	5 1/8	4 3/8	5 1/8
F. B. (100).	5 7/16	6 1/16	6 1/2	7 1/2	5 5/8	6 3/8	6 3/8	7 1/8
F. S.	1/16	7/16	1/8	5/8	5/16	11/16	11/16	1 1/16
L. (1 000) .	12 1/2	17 1/2	12 1/4	13 1/2	12 3/4	14	12 5/8	13 3/8
£	6 1/8	6 7/8	6 1/2	7 1/2	6 3/4	7 1/2	7 3/8	8 1/8
Fr. franç..	8 3/4	9 1/4	9	9 1/2	9 1/4	9 3/4	9 1/2	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

SOCIAL

UNE FOIS PASSÉES LES ÉLECTIONS

Combien de licenciements et de suppressions d'emploi ?

Les semaines prochaines vont-elles être marquées par une brutale accélération du nombre des dépôts de bilan et des licenciements pour cause économique (1) ? L'opposition l'a affirmé pendant la campagne électorale, accusant le gouvernement d'avoir artificiellement soutenu à bout de bras bon nombre d'entreprises en difficulté pour ne pas effrayer l'électorat. Ces craintes sont-elles justifiées ?

Non, affirme un des fonctionnaires qui participent aux travaux du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), mis en place à la fin de 1974 pour venir en aide aux entreprises. « *Contrairement à ce que l'on a pu affirmer, le comité n'a pas mis au frigidaire des dossiers brûlants. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les semaines qui ont précédé les élections n'étaient pas propices au règlement des dossiers industriels délicats. Nous avons donc effectivement aidé quelques firmes à passer ce cap difficile.* »

Les cas connus

Au premier rang de ces sociétés : Boussac (11 500 personnes). Le gouvernement a consenti en faveur de ce groupe un effort exceptionnel : non paiement des cotisations sociales, non recouvrement de la T.V.A., appel pressant aux banques pour assurer les fins de mois. On attend aujourd'hui un nouveau plan de redressement sans trop d'illusions. L'affaire Boussac ne va pas tarder à refaire la une des journaux, pour le plus grand malheur des travailleurs des Vosges. Des licenciements paraissent là inévitables et l'on ne fera croire à personne que les considérations électorales, dans une région déjà fort éprouvée, n'ont pas pesé lourd dans l'attitude de la puissance publique...

Le cas de l'entreprise Jacquard est différent. Cette firme, spécialisée dans les articles de confection de sport, dans la lingerie et la chemiserie (1 800 personnes), a été placée sous administration judiciaire, les pouvoirs publics ne désespérant pas de voir un industriel du secteur s'intéresser à son sort. La situation d'Aunay-Fortier, à Rouen, et celle de Berglas-Kiener, à Colmar, sont à peu près similaires. Autres dossiers délicats : ceux du Groupement européen de la cellulose (GEC), de Manufrance — où le problème financier reste posé, — enfin dans les Tanneries françaises réunies.

Toutes ces « affaires », auxquelles on pourrait ajouter celle de la biscuiterie Phydor, à Paris, sont connues. Il en est d'autres sur lesquelles la discrétion a subsisté. Ainsi la société Flaminaire, à Redon, connaît-elle de graves difficultés. La Générale de fonderie envisage d'importants licenciements dans son usine du Cateau dans le Nord. Il en est de même de Fives-Cail-Babcok, qui souhaite alléger les effectifs de son unité de La Courneuve. Ces deux derniers projets ont été refusés par les pouvoirs publics.

Ailleurs, le groupe B.S.N.- Gervais-Danone annonce des projets de « restructuration », notamment dans le secteur des boissons. Ceraliment-Le Brun, numéro un de la biscuiterie en Europe, envisage de son côté de fermer l'usine Prior de Marseille ; l'Union des brasseries ferait de même avec son unité de Lyon. Certaines sucreries apparaissent également menacées à Iwuy (Nord), à Villeron (Val-d'Oise), à Mamers (Sarthe), et à Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

Certains secteurs, outre ceux qui sont touchés « structu rellement », commencent à donner des inquiétudes. Ainsi le transport ferroviaire, où se pose un problème de suréquipement pour les Ateliers du Nord de la France (A.N.F.), la Franco-Belge et Carrel et Fouché. Beaucoup de projets ou de dossiers en suspens on le voit. Eencore ne sont-ce là que quelques exemples concernant des entreprises moyennes ou grandes. Quid des petites ?

Au ministère de l'industrie, on admet avoir consenti, ces derniers temps, des efforts supplémentaires en faveur de certaines petites entreprises menacées. Des autorisations de licenciements ont également été bloquées. Il est parfois difficile de résister aux démarches d'un préfet ou d'un député menacé... Que les considérations électorales aient joué, notamment dans certaines régions particulièrement éprouvées, est incontestable ; mais, comme le fait remarquer un fonctionnaire, « *les pouvoirs publics ont également dû pallier une certaine carence du système bancaire* ».

Il semble, en effet, que bon nombre de banquiers, soucieux en cette période d'incertitude de limiter leurs risques, craignaient d'avoir, en cas de victoire de la gauche, à multiplier les interventions, ce qui les conduisait à adopter une attitude très prudente dans l'examen des dossiers qui leur étaient présentés. « *Il aurait été économiquement absurde de rester les bras croisés* », commente un fonctionnaire, qui ajoute que « *tout cela n'a pas coûté très cher* »... sans préciser le montant de ces interventions.

Au total, combien d'emplois maintenus à bout de bras ? Le chiffre de soixante mille, parfois cité, fait hausser les épaules. « *Il s'agit là d'un chiffre global qui prend en compte les emplois structurellement menacés dans des secteurs comme la sidérurgie, ou les chantiers navals* », affirme-t-on rue de Grenelle. Alors, quinze mille, vingt mille ? On est sans doute là plus près de la réalité.

Est-ce à dire que quinze mille licenciements ou suppressions d'emplois vont être annoncés dans les semaines à venir ? Il n'est pas douteux qu'une partie du patronat souhaiterait que cette période post-électorale soit mise à profit pour poursuivre l'assainissement de l'appareil industriel. « *Il ne faut pas hésiter à licencier lorsque cela est nécessaire* », est une phrase qui revient souvent dans les milieux patronaux.

Le C.N.P.F. a une attitude plus nuancée. Si avenue Pierre-Ier-de-Serbie on se déclare partisan de la liquidation des « canards boiteux », on perçoit également l'effet déplorable et dangereux que pourrait avoir l'annonce de licenciements importants au lendemain des élections. De là à prêcher aux industriels une certaine prudence, il n'y a qu'un pas... qui semble-t-il, a été franchi. Même son de cloche au ministère de l'industrie : « *Il n'est pas question de laisser faire n'importe quoi. Les licenciements pour cause économique sont soumis à autorisation. Nous continuerons d'utiliser cette procédure pour éviter les excès. Pas question non plus de supprimer le CIASI.* »

Dans ces conditions faire un pronostic sérieux sur le proche avenir paraît bien délicat. D'autant que deux éléments devraient entrer en ligne de compte, dont il est difficile de mesurer les effets : le système bancaire devrait revenir à une attitude plus « *compréhensive* » à l'égard des entreprises, ce qui devrait permettre de régler certains dossiers sans trop de casse ; en outre, bon nombre de projets de rachats d'entreprises en difficulté, mis au réfrigérateur ces derniers mois par des industriels ou des investisseurs (français aussi bien qu'étrangers), pourraient être — sont déjà, dit-on — réactivés.

Cet optimisme relatif sera-t-il démenti par les faits ? Le pire n'est pas toujours sûr...

(1) Voir l'article de Gilbert Mathieu dans *le Monde* du 22 mars.

TRIPLEMENT DE LA CONTRIBUTION PATRONALE EN CAS D'EMBAUCHE DE MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Un décret publié au *Journal officiel* du 21 mars triple le montant de la contribution patronale qui doit être versée à l'Office national de l'immigration (ONI), lorsqu'un employeur embauche un travailleur étranger : la contribution qui, depuis 1975, était fixée à 500 F, passe en effet, à 1 500 F. Cette contribution est de 1 350 F lorsqu'il s'agit d'employés d'immeuble ou de maison, 350 F pour un travailleur agricole, et 100 F quand l'étranger est ressortissant cambodgien, laotien ou vietnamien.

● *Les « pratiques racistes » de l'A.N.P.E. de Bordeaux.* — Le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi de Bordeaux vient d'être inculpé d'infraction à la loi de 1972 sur la discrimination raciale : il lui est reproché d'avoir refusé, à la demande de certains employeurs, la candidature de travailleurs étrangers ou de Noirs. Ces infractions ont été constatés lors d'une commission rogatoire envoyée en août dernier à la suite d'une plainte du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP). Sept fiches sur les dix mille vérifiées portaient des mentions discriminatoires. Ces offres d'emploi émanaient d'entreprises de la région bordelaise, qui feront sans doute elles aussi l'objet de la même inculpation. — *(Corresp.)*

CONFLITS

Quatrième semaine de grève aux chantiers navals de Dunkerque

De notre correspondant

Dunkerque. — Le conflit dans la réparation navale dunkerquoise, complètement paralysée par la grève (« le Monde » du 22 mars), est entré dans sa quatrième semaine, et la situation n'a jamais été aussi confuse. D'une part, les employeurs des trois entreprises pilotes de la réparation navale (Béllard, Flandres-Industrie et Ziegler), dont les services sont repliés en ville au siège de leur chambre patronale ; d'autre part, le syndicat C.G.T. de la métallurgie, coordonnant l'action des grévistes, qui bloquent toujours les accès des ateliers ainsi que des docks pour obtenir le paiement normal des heures de chômage technique. De son côté, le syndicat F.O., qui a pris la tête des non-grévistes, demande l'indemnisation des journées de chômage forcé.

Tandis que la C.G.T. réclame une négociation globale inter-entreprises, les employeurs — dont la société Ziegler, intégrée récemment au groupe Dubigeon-Normandie, contrôlé par les Chantiers de l'Atlantique — entendent bien discuter les problèmes de salaires et d'indemnisations dans le cadre de chaque entreprise.

En attendant, un bateau qui devait inaugurer la nouvelle cale sèche a été dérouté, et un porte-conteneurs sud-africain, le « Sedeberg », en voie d'achèvement aux chantiers France-Dunkerque, sera caréné dans un autre port.

Faits et chiffres

Agriculture

● *La production française de viande de cheval*, qui ne couvre que le cinquième des besoins de la consommation laissant un solde déficitaire de 742,4 millions de francs, va être relancée, indique, dans un communiqué, le ministère de l'agriculture. Dans ce but, la prime de livraison des poulains, faisant l'objet de contrat d'élevage avec le Fonds d'orientation et de réglementation des marchés agricoles (FORMA) dans le cadre des groupements de producteurs, a été doublée pour atteindre 300 francs par animal pour la campagne en cours. Un décret et un arrêté interministériel accorderont le bénéfice des prêts spéciaux à l'élevage pour le développement de la production de chevaux lourds (accroissement du cheptel et bâtiments d'élevage). Enfin, en vue de mettre en place une organisation interprofessionnelle, les représentants des éleveurs et des commerçants se rencontreront mensuellement en présence des administrations concernées pour apporter des solutions aux problèmes techniques et économiques de la production de viande de cheval.

● *La Confédération nationale des vins et spiritueux* (C.N.V.S.), qui vient de tenir son assemblée générale, a décidé de préparer un Livre blanc pour mettre en évidence les distorsions fiscales, sociales et financières qui existent, selon le négoce, entre les viticulteurs et les coopératives d'une part et les négociants d'autre part. Ceux-ci estiment que, grâce à ces distorsions, les producteurs et les coopératives peuvent développer leurs activités commerciales. La C.N.V.S. entend soumettre ce problème au nouveau gouvernement.

Handicapés

● *L'allocation aux adultes handicapés.* — Un décret du 15 mars, publié au *Journal officiel* du 17 mars, harmonise les modalités d'attribution du « complément familial » aux personnes handicapées et les critères de ressources imposés pour l'allocation aux adultes et pour l'allocation compensatrice. Ce même décret précise la réglementation en cas de cumul de l'allocation aux adultes avec la garantie de ressources prévue pour les travailleurs handicapés. Enfin, il rend applicables aux personnes frappées d'une incapacité permanente de moins de 80 %, mais qui ne peuvent trouver du travail du fait de leur handicap, les dispositions prévues depuis le 1er janvier dernier pour l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés.

● *Occupation d'une usine dans la Loire.* — Les locaux de l'entreprise Crane (société franco-américaine de robinetterie), à Saint-Germain-Laval (Loire), sont occupés, depuis lundi 20 mars, par ses soixante-cinq salariés. Selon la C.G.T., le grévistes contestent notamment le licenciement d'un délégué et réclament le paiement des indemnités de licenciement de neuf personnes.

● *La grève à la caisse d'allocations familiales de la région parisienne : une réunion de conciliation* doit avoir lieu, jeudi 23 mars, à la direction régionale du travail entre la direction et les syndicats de la caisse où les techniciens-liquidateurs poursuivent la grève depuis cinquante-deux jours pour obtenir une amélioration de leur classification.

PRIX

ASSOUPLISSEMENT DANS LA RESTAURATION ET HAUSSE DES PRIX DES PLACES DE CINÉMA

Le régime des prix dans les débits de boisson est libéralisé par un arrêté paru au « Bulletin officiel des services des prix » du 21 mars. Ce texte supprime le régime de taxation assez sévère qu'avait mis en place le gouvernement en novembre 1977 pour enrayer la hausse des prix (1). Désormais, les vins bénéficieront de coefficients multiplicateurs — c'est-à-dire de marges — modulés. La petite restauration (sandwich, croque-monsieur...) n'est plus taxée ; on en revient aux prix pilotes, ce qui signifie que le régime sera celui de la liberté dans la mesure où le restaurateur offrira aussi des aliments à prix réglementés (en fait les anciens prix taxés). Cela est vrai également pour la bière, dont les prix peuvent dépasser le plafond de 3,50 francs si le restaurateur offre plusieurs qualités.

Par ailleurs, les prix des places de cinéma augmenteront de 6 % cette année en deux étapes : 3 % en mars et 3 % en septembre. Les salles de cinéma ont, en règle générale, la possibilité de majorer leurs prix de 20 % sur douze films dans l'année. Cette possibilité ne pouvait bénéficier aux salles dont les prix étaient déjà proches d'un tarif plafond fixé en valeur absolue. L'arrêté publié au « B.O.S.P. » du 21 mars autorise le déplacement de ces prix plafonds trois fois par an.

(1) *Le Monde* daté 6-7 novembre 1977.

MARCHÉ COMMUN

Semaine de quarante heures et congés payés pour les salariés agricoles en 1982

Les ouvriers agricoles de la Communauté économique européenne employés dans les cultures arables bénéficieront d'ici quatre ans de la semaine de 40 heures, et des congés payés.

C'est le résultat d'un accord signé le 21 mars par les comités des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA) et de la Fédération européenne des syndicats des travailleurs agricoles de la C.E.E. Jusqu'ici, la semaine de travail « européenne » pour les cultures arables était de 48 heures.

Des négociations vont s'ouvrir pour étendre cet accord aux ouvriers agricoles du secteur de l'élevage, où la semaine de 48 heures reste toujours en vigueur.

Les gouvernements des Neuf avaient formulé des recommandations pour la semaine de quarante heures et les congés payés des ouvriers agricoles, il y a trois ans. C'est le patronat allemand qui se montrait le plus réticent.

En France, la loi du 27 décembre 1974 a ramené à quarante heures la durée légale du travail dans l'agriculture. Toutefois, une série de décrets parus en mai 1975 ont aménagé cette règle. Il a été notamment établi qu'une heure quinze de présence correspondait à une heure effective de travail pour les travaux de gardiennage ou de conduite d'engins. En outre, la durée hebdomadaire du travail calculée sur douze semaines a été fixée à cinquante heures contre quarante-huit dans le commerce et l'industrie ; la durée maximale hebdomadaire a été fixées à cinquante-sept heures contre cinquante-deux dans le commerce et l'industrie. Enfin, un décret, qui a été cassé le 11 janvier 1978 par le Conseil d'État, prévoyait que l'employeur pourrait demander pour certains travaux exceptionnels jusqu'à quatre heures supplémentaires par semaine, heures payées comme telles mais qui n'entraient pas dans le calcul de la durée maximale et moyenne. Une des revendications constantes des organisations syndicales, notamment de la F.G.A.-C.F.D.T., est l'alignement des conditions de travail des salariés agricoles sur celles des salariés de l'industrie et du commerce.

● *M. John Silkin*, ministre de l'agriculture britannique, a déclaré le 21 mars devant les Communes, que la Grande-Bretagne lutterait avec vigueur pour contenir toute hausse des prix agricoles européens, estimant que des relèvements provoqueraient des excédents supplémentaires. *« Nous ne pouvons nous permettre de relâcher notre détermination à prévenir des hausses non justifiées »*, a dit M. Silkin, précisant qu'il n'entendait, lors des négociations qui s'engageront à Bruxelles début avril pour vraisemblablement se terminer à Luxembourg à la fin du mois, user de tous les pouvoirs de négociation dans ce sens.

AFFAIRES

Montedison : nouveau plan de restructuration

Le groupe chimique italien Montedison a enregistré, en 1977, un déficit record équivalent à près de 3 milliards de francs français. Devant l'importance de ces pertes, près de huit fois supérieures à celles subies l'année précédente, le conseil d'administration a décidé de tenter une nouvelle opération de sauvetage.

Dans un premier temps, une vaste *opération* financière sera réalisée. Le capital sera d'abord réduit de 435,8 à 152,5 milliards de lires, puis porté ensuite à 355 milliards de lires par émission en numéraire. Au surplus, un *emprunt de 175 milliards de lires* sera lancé.

Les deux principaux actionnaires de la Montedison, l'IRI et l'ENI, assureront la bonne fin de ces deux opérations garanties par un consortium bancaire, ce qui met fin, semble-t-il, aux rumeurs, démenties il est vrai, selon lesquelles Fiat et Bayer étaient prêts à prendre une participation dans le capital de Montedison.

Le renflouement financier s'accompagnera d'une profonde restructuration du groupe dont les activités seront concentrées sur la chimie, sa vocation première, et la plupart des secteurs étrangers à cette activité seraient cédés, comme la mécanique et la construction métallique. Le conseil de la Montedison a néanmoins décidé de conserver la chaîne de grands magasins Standa en essayant même de la développer.

Enfin, un plan visant à assainir la division fibres synthétiques (Montefibre), dont la situation financière devient catastrophique, *est actuellement en cours d'élaboration*. Les mesures prises à cet égard pourraient être annoncées d'ici à la fin mai.

● *Technip et sa filiale yougoslave Petrolinvest* viennent d'obtenir un contrat d'un montant de 75 millions de francs pour l'ingénierie du programme d'extension et de modernisation de la raffinerie de Bosanski-Brod, en Bosnie-Herzégovine, afin, notamment, de développer la production de bitume routier et industriel. L'industrie française doit fournir une part importante des équipements — pour un montant de quelque 100 millions de francs, — l'opération globale étant couverte à hauteur de 85 % par un crédit acheteur consenti par un groupement de banques françaises dont Paribas est le chef de file.

TRANSPORTS

POUR LUTTER CONTRE LA CONCURRENCE DES « CHARTERS » AIR FRANCE RÉDUIT SES TARIFS SUR PARIS-NEW-YORK

Air France s'apprête à déposer auprès de la direction générale de l'aviation civile et du bureau de l'aéronautique civile américain un nouveau tarif réduit applicable sur la ligne Paris-New-York. En haute saison (du 1er juillet au 30 septembre dans le sens *France-États-Unis* et du 1er juin au 31 août dans le sens inverse), le prix de l'aller et retour serait de 1 838 francs, et en basse saison (du 1er octobre au 30 juin dans le sens France-États-Unis et du 1er septembre au 31 mai dans le sens inverse) de 1 528 francs.

L'application de ce barème, dit de milieu de semaine — « midweek » — sera soumise à quelques contraintes. La durée du séjour à destination devra être comprise entre quatorze et quarante-cinq jours ; le billet devra être entièrement payé au moment de la réservation ; une retenue de 250 francs (50 dollars) sera opérée en cas d'annulation. Aucune condition d'âge ne sera requise pour bénéficier de ce tarif de faveur ; les passagers voyageront en classe économique normale.

Ce nouveau tarif, imaginé pour lutter contre la concurrence du « train du ciel », que M. Freddy Laker exploite depuis l'automne dernier entre Londres et New-York au prix de 1 225 francs l'aller et le retour, ne sera applicable que sur certains vols de milieu de semaine et de fin de journée : les mercredis et jeudis départ de Paris à 17 h. 30 (AF 017) et départ de New-York à 22 heures (AF 022).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CARNAUD S.A.

Le conseil de surveillance de Carnaud S.A., qui s'est réuni sous la présidence de M. Jean Droulers, le 20 mars 1978, a examiné le rapport du directoire, ainsi que les comptes de l'exercice 1977. Ceux-ci se comparent comme suit à ceux de 1976 :

	1976	1977
Chiffre d'affaires hors taxes	1 403 768 680	1 726 045 601
Résultat d'exploitation	15 378 609	45 685 923
Bénéfice net	17 130 322	17 783 000

Comparés à ceux de 1976, les résultats de 1977 s'entendent après 41 913 657 F d'amortissements contre 42 522 333 F et après 20 579 143 F de provision pour hausse de prix contre une reprise nette de provision pour hausse de prix de 1 615 683 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende de 5.50 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,75 F, ce qui procurera une rémunération globale de 8,25 F par action.

La distribution avait été en 1977 de 6,25 F, dont 1,15 F à titre d'indemnisation des biens nationalisés en Algérie et 1,70 F d'impôts déjà versés au Trésor.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE (S.S.B.)

Au cours de sa séance du 20 mars 1978, le conseil de surveillance de la S.S.B. a pris connaissance des comptes de l'exercice 1977, qui lui ont été présentés par le directoire ; le bénéfice net de l'exercice après déduction de toutes charges, amortissements, provisions et impôts s'élève à 11 940 560 F contre 10 117 493 francs pour l'exercice 1976.

Le directoire proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 28 avril 1978 la distribution d'un dividende de 11,20 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 5,60 F, soit au total 16,80 F contre 15,90 F au titre de l'exercice 1976.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 20 mars 1978, le conseil d'administration de la Banque transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a examiné les comptes de l'exercice 1977, qui font ressortir un bénéfice net de 6 736 207,29 F contre 6 millions 629 804,72 F pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 22 mai prochain, de distribuer un dividende de 7 F par action de 50 F (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,50 F), contre 6,50 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,25 F).

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 JANVIER 1978.

La situation au 31 janvier 1978, établie dans la nouvelle forme prescrite par la COMMISSION de CONTROLE des BANQUES, atteint F. 218 949 millions.

Au passif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers se chiffrent à F. 52 682 millions. Les ressources fournies par la clientèle totalisent F. 107 407 millions.

A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à F. 62 954 millions, les crédits à la clientèle à F. 93 812 millions et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle à F. 14 914 millions.

SOFINEX

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 7 mars 1978 sous la présidence de M. André Loye, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977 et la réévaluation des titres de participation effectuée en conformité de l'article 61 de la loi de finances pour 1977. Après avoir approuvé également l'affectation du résultat déficitaire suivant la proposition du conseil d'administration, elle a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 16 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8 F. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 25 mai 1978 aux guichets des banques assurant le service financier de la société contre remise du coupon n° 8.

CONVERTIBLES SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris-Ier.
Tél. : 261-53-44.

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une prédominance de valeurs françaises.

Réunis le 17 mars 1978 en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Pierre Esteva, président du conseil de surveillance, les actionnaires de Convertibles ont approuvé les comptes de l'exercice 1977. Le montant du dividende de l'exercice est de 5,70 F par action, augmenté d'un crédit d'impôt de 0,55 F portant le revenu global de l'action à 6,25 F.

Le directoire a fixé au 31 mars 1978 la date de mise en paiement du dividende et a confirmé aux actionnaires la possibilité qu'ils ont de réinvestir, jusqu'au 30 juin 1978, le montant des dividendes qui leur sont versés, en actions de la société sans frais ni commissions.

Souscriptions et rachats à tout moment à la :

— Société Séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris, Cedex 01, et dans ses agences ;

— Banque française de dépôts et de titres, 4, rue de Téhéran, 75008 Paris ;

— Crédit universel, 51, bd des Dames, 13242 Marseille, Cedex 1, et dans ses agences.

LES MARCHÉS

BOURSE DE PARIS — 21 MARS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 MARS

Repli technique

Comme certains le prévoyait, les cours des valeurs françaises ont, pour des raisons d'ordre technique, légèrement baissé ce mardi à la Bourse de Paris, où, à l'issue d'une séance troublée par une nouvelle alerte à la bombe, l'indicateur instantané a fléchi de 1,5 % environ.

La grande majorité des titres inscrits à terme ont perdu du terrain, mais l'ampleur de la baisse n'a pas, et de loin, atteint celle de la veille, et les jours précédents.

De fait, les replis les plus nets ont été enregistrés par C.C.F., Saint-Gobain et Prénatal (—4,8 à 5,8 %), un certain nombre de valeurs, comme Schneider, Signaux et Générale de Fonderie parvenant encore à progresser (+ 5 à 6,5 %).

« Saine et logique ». Telle était l'appréciation la plus souvent émise par les professionnels à propos de cette légère baisse. Autour de la corbeille, l'on faisait remarquer qu'après 26 % de hausse en quatre semaines — la liquidation, largement gagnante, se déroulait ce mardi — il était tout à fait normal que certains opérateurs songent à prendre leur bénéfice. Sans parler des nombreux investisseurs du marché conditionnel qui, ayant levé leurs primes lundi, se devaient de vendre des titres pour dénouer leurs engagements... La séance a donc été pleinement satisfaisante pour la plupart des boursiers, dont certains auraient même souhaité une réaction à la baisse un peu plus prononcée. Sans atteindre le niveau de la veille (720 millions de francs), le volume des transactions est sans doute resté très important.

Sur le marché de l'or, le lingot a enregistré une nouvelle baisse à 25 005 F contre 26 155 F.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/4 %

LONDRES

Calme

Les affaires sont calmes mercredi matin, et les cours fluctuent dans d'étroites limites, notamment aux industrielles. Effritement des pétroles. Forte reprise des mines d'or. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) (dollars) 178 55 contre 177 38

VALEURS	CLOTURE 21/3	COURS 22/3
Beecham	633 ...	630 ...
British Petroleum	782 ...	778 ...
Courtaulds	115 ...	114 ...
De Beers	333 ...	336 ...
Imperial Chemical	358 ...	359 ...
Rio Tinto Zinc Corp	182 ...	182 ...
Shell	526 .	525 ...
Vickers	175	176 ...
War Loan 3 1/2 %	35 3 8	35 1/2
*West Driefontein	22 1/4	23 1/8
*Western Holdings	21 3/4	22 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — L'exercice 1977 a été difficile pour le groupe chimique allemand. Malgré une faible diminution de son chiffre d'affaires (2 % à 8,5 milliards de DM), la maison mère a enregistré une chute de 12 % de son bénéfice avant impôts (691 millions de DM). Le résultat du groupe n'est pas encore connu, mais sa diminution devrait être au moins du même ordre de grandeur, son chiffre d'affaires s'établissant à 23,3 milliards de DM (— 0,8 %). Les fortes variations des monnaies enregistrées sur les marchés des changes sont en partie responsables de ces mauvais résultats. Mais les nouvelles pertes, bien qu'atténuées, subies par la division fibres synthétiques, ont également joué. Une légère amélioration de la situation s'est néanmoins produite durant le quatrième trimestre, au niveau du chiffre d'affaires du moins, celle enregistrée pour les bénéfices résultant de la réforme de la fiscalité. Malgré tout une minoration du dividende (8 DM pour 1976) paraît difficilement évitable.

CIMENTS FRANÇAIS. — Bénéfice net pour 1977 : 39,05 millions de francs contre 40,48 millions. Dividende global : 12 F contre 11,25 F.

ROUTIÈRE COLAS. — Bénéfice net pour 1977 : environ 47 millions de francs contre 52,8 millions. Le dividende global (20,70 F pour 1976) pourrait néanmoins être majoré.

CODETEL. — Bénéfice net pour 1977 : 106,12 millions de francs contre 90,91 millions. Dividende : 11,80 F contre 11,15 F.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après plusieurs jours de hausse quasi ininterrompue, d'importantes ventes bénéficiaires se sont produites mardi à Wall Street, et l'indice des industrielles, qui, en quinze jours, avait monté de 31,10 points, a cédé près d'un tiers de ses gains pour s'établir à 762,82 (— 11).

L'activité, cependant, a diminué, 24,31 millions de titres changeant de mains contre 28,36 millions la veille.

Essentiellement technique, cette baisse n'a pas surpris ni inquiété les professionnels. Autour du Big Board, du reste, beaucoup n'écartaient pas la possibilité d'une reprise après une période de consolidation, les facteurs d'ordre économique et monétaire n'étant pas, pour l'instant du moins, de nature à favoriser une rechute des cours.

Sur 1 864 valeurs traitées, 939 ont fléchi, 479 ont progressé et 446 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 20/3	COURS 21/3
Alcoa	41 7/8	40 5/8
A.T.T.	62 ...	61 7/8
Boeing	35 ...	34 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/2	28 3/8
Du Pont de Nemours	103 3/8	101 5/8
Eastman Kodak	43 3/8	42 7/8
Exxon	46 1/8	45 1/4
Ford	44 ...	44 3/8
General Electric	47 3/4	47 1/8
General Foods	28 1/8	28 ...
General Motors	60 5/8	60 3/8
Goodyear	17 1/4	17 ...
I.B.M.	240 3/4	239 ...
I.T.T.	29 7/8	29 ...
Kennecott	25 ...	25 1/8
Mobil Oil	63 1/8	62 ...
Pfizer	28 1/4	27 5/8
Schlumberger	67 5/8	66 1/2
Texaco	26 7/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	22 1/8	21 3/4
Union Carbide	40 1/2	40 ...
U.S. Steel	29 7/8	29 ...
Westinghouse	17 ...	16 3/4
Xerox	43 ...	42 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/3	22/3
1 dollar (en yens)	Clos	231 ..

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 mars	21 mars
Valeurs françaises	120,9	119,3
Valeurs étrangères	96,8	97,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,6	69,2

BOURSE DE PARIS - 21 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

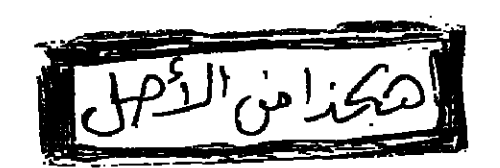
Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 686	4 670	4 680
Allemagne (100 DM)	225 570	228 190	224
Belgique (100 F)	14 515	14 645	14 425
Pays-Bas (100 fl.)	210 370	213 180	210 500
Danemark (100 krd)	82 180	83 ...	82 ...
Suède (100 krs)	99 860	101 140	100 250
Norvège (100 k.)	86 350	87 060	87
Grande-Bretagne (£ 1)	8 764	8 860	8 850
Italie (1 000 lires)	5 382	5 453	5 550
Suisse (100 fr.)	240 345	248 400	241 500
Autriche (100 sch.)	31 350	31 685	31 450
Espagne (100 pes.)	5 763	5 839	5 760
Portugal (100 esc.)	11 280	11 370	12 000
Canada ($ can. 1)	4 094	4 150	4 065

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/3
Or fin (kilo en barre)	26125	26048
Or fin (en lingot)	26155	26005
Pièce française (20 fr.)	256 .	251 10
Pièce française (10 fr.)	206 .	206 ..
Pièce suisse (20 fr.)	235 .	234 ..
Union latine (20 fr.)	227 ..	230 50
Souverain	254	250 10
Pièce de 20 dollars	1248 ..	1199 60
Pièce de 10 dollars	590	574 ..
Pièce de 5 dollars	380	... ..
Pièce de 50 pesos	1100	1088 ..
Pièce de 10 florins	237 50	233 60



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1978 a été tiré à 631 178 exemplaires.

A B C D E F G

DANS SON PRÉ-RAPPORT A M. HABY

Le groupe de travail presse-éducation préconise l'organisation de stages de formation pour les maîtres

Le groupe de travail presse-éducation, formé en décembre 1977 et comprenant les représentants des trois associations de directeurs de journaux et trois représentants du ministère de l'éducation, vient de présenter un « pré-rapport » à M. René Haby. Il préconise de développer les exercices pour « apprendre aux jeunes à lire la presse » ; les informer sur les journaux, dès l'école élémentaire ; organiser des stages pour y préparer les maîtres et la constitution des comités presse-éducation sur le plan national et sur le plan académique.

Le groupe de travail a constaté que les expériences d'utilisation de la presse en classe étaient déjà nombreuses. Il a néanmoins jugé nécessaire d'« organiser et de promouvoir » cette utilisation : les expériences sont plus nombreuses pour l'instant en province que dans la région parisienne. D'autre part, note-t-il, on y emploie la presse essentiellement comme auxiliaire pédagogique : « *Ce sont surtout des instituteurs, des professeurs de français, d'histoire-géographie, d'instruction civique et de sciences économiques qui le plus souvent l'utilisent, pour une étude des niveaux de langage, pour une meilleure connaissance du monde contemporain* », et qui s'appuient sur l'actualité pour « motiver » les élèves.

« *Moins fréquents paraissent les exercices organisés pour « apprendre à lire la presse » en vue d'éveiller l'esprit critique des élèves et de les inciter à la recherche de l'objectivité. C'est une mission qui, pourtant, paraît essentielle, et ceci, dès le collège. La connaissance des sources d'information, la distinction entre les faits et leur interprétation paraissent des données qu'il est fondamental de faire acquérir aux élèves.*

« Faire des lecteurs avertis »

» *Le recours à des articles empruntés à des journaux différents et reflétant les divers courants de pensée de l'opinion française, la comparaison systématique et critique de ces journaux, sont nécessaires si l'on veut initier réellement les élèves au rôle des médias dans le monde contemporain et faire d'eux des lecteurs avertis et libres. On ne lit bien un journal que si l'on connaît les journaux.* »

D'autre part, « *une utilisation de la presse à l'école ne peut atteindre sa pleine efficacité que si les élèves possèdent un minimum de connaissances sur la presse elle-même, ses techniques et ses contraintes. Il semble donc nécessaire d'inscrire dans les programmes scolaires les moyens d'accès à cette connaissance. Ces connaissances seraient acquises dans le cadre des activités d'éveil à l'école élémentaire, sous forme de thèmes spécifiques consacrés à cette étude dès le collège. Bien entendu, il serait souhaitable que l'information englobe à la fois la presse écrite et la presse parlée et visuelle* ».

Le comité permanent paritaire destiné à assurer « *en régime de croisière* » la collaboration entre la presse et le ministère de l'éducation serait chargé « *d'assurer l'information des maîtres par l'organisation de stages et la production de documents de base* », de faire réaliser et de diffuser des « *instruments pédagogiques* », « *de constituer une banque de données à partir des expériences réalisées en France et à l'étranger* » et de favoriser les échanges entre les établissements.

Des comités académiques présidés par le recteur et comprenant, pour l'éducation, le directeur du centre régional de documentation pédagogique, des représentants des corps d'inspecteurs et des établissements scolaires auraient une tâche d'incitation et de coordination, notamment pour les opérations « multi-média » comme celles qui ont lieu dans les académies de Besançon, de Bordeaux, de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon, de Marseille, de Nice et de Strasbourg. Toutefois, le groupe de travail estime que les expériences « *au niveau de la classe et de l'établissement* » doivent être autant encouragées.

Ce vaste programme accorderait aux professeurs qui utilisent la presse (1) une nouvelle bénédiction officielle. Reste maintenant à « glisser » dans les programmes l'étude de la presse, ce qui revient au ministère de l'éducation et à trouver les moyens de cette politique (organisation des stages, réalisation et diffusion de documents, achat de journaux ou déplacements des élèves). Comment et dans quelles proportions les journaux et le ministère de l'éducation y participeront-ils ?

G. H.

(1) Selon le sondage effectué par la Sofres pour le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE), près d'un enseignant sur deux utilise la presse en classe (*le Monde* du 7 février).

LE S.N.J. DEMANDE UN VÉRITABLE STATUT DES JOURNALISTES

Le Syndicat national des journalistes (autonome), dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, mardi 21 mars, de son bureau national, constate que la campagne électorale a été marquée par de « *nombreuses et criantes manipulations de l'information* » et appelle tous ses adhérents à approfondir la réflexion sur ce sujet. Le S.N.J. estime, en conséquence, qu'il importe, plus que jamais, de poursuivre « *la sensibilisation de l'opinion sur la nécessité de mettre en place un véritable statut du journaliste propre à garantir sérieusement la liberté d'expression et le droit à l'information* ».

Il entend, d'autre part, sur la base de la plate-forme revendicative de l'U.N.S.J., « *mobiliser l'ensemble de la profession pour que s'engagent sans délai des négociations avec tout le patronat de la presse sur les problèmes de l'emploi, des salaires, des conditions de travail et des régimes de retraite et de prévoyance* ».

APRÈS L'OCCUPATION DE « LIBÉRATION » A LYON

L'Union régionale Rhône-Alpes des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.), dans un communiqué, s'« *insurge* » contre l'occupation, lundi 20 mars, des locaux de la rédaction du quotidien *Libération*, à Lyon, qui a eu pour effet d'empêcher, mardi matin, la parution de l'édition régionale. « *Cette occupation était le fait d'anciens détenus, mécontents de la relation d'une grève de la faim à la prison Saint-Paul.*

» *L'Union estime que, si les journalistes ont le devoir d'assumer le contenu de leurs articles et, donc, d'en répondre devant leurs lecteurs, il est intolérable que des groupes de pression puissent se laisser aller à porter atteinte de cette manière à la liberté d'expression. Tout groupe qui choisirait, à l'avenir, un semblable moyen d'intervention se heurterait à une réaction aussi immédiate qu'efficace des syndicats de journalistes.* »

LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

British Airways, première victime de la loi « Bas-Lauriol »

La compagnie aérienne British Airways a été condamnée, par jugement du tribunal d'instance de Paris rendu le 8 février dernier, à payer une amende de 80 francs par billet émis en contravention de la loi du 31 décembre 1975 (dite loi « Bas-Lauriol »), qui fait obligation à tout prestataire de service d'utiliser le français dans les documents fournis au public. Or British Airways a émis en France des billets rédigés uniquement en anglais. La compagnie a fait appel, mais déjà les défenseurs du français pavoisent : c'est la première fois qu'une société commerciale importante est condamnée pour infraction à la loi Bas-Lauriol, entrée officiellement en vigueur le 1er février 1977.

Pour marquer cette première « victoire », l'Association générale des usagers de la langue française (AGULF) (1), qui est à l'origine du procès, a réuni le 21 mars à Paris les représentants de divers organismes et services publics intéressés par la défense de la langue française ou chargés de la répression des fraudes. Depuis l'entrée en vigueur de la loi Bas-Lauriol, en effet, défense du français et défense du consommateur vont de pair, et le président de l'AGULF, M. Alain Guillermou, a souligné combien la coordination de tous les services était nécessaire.

Les représentants du service de la répression des fraudes ont estimé que la loi est « *assez bien respectée* », puisque, sur 1 371 contrôles effectués en juin 1977 dans les magasins d'électro-ménager, trois procès-verbaux seulement ont été dressés. Ils rappellent à cette occasion que tout citoyen constatant une entorse à la loi sur l'usage obligatoire du français peuvent s'adresser à leurs services ou même se porter partie civile (2).

(1) AGULF, 47, rue de Lille, 75007 Paris. L'association, fondée en 1976, compte actuellement deux mille deux cents adhérents.

(2) Un service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité existe dans chaque préfecture. A Paris, ce service est au 42 bis, rue de Bourgogne (7e) et va s'installer le mois prochain 44, boulevard de Grenelle (15e).

LE FILM « LA ZIZANIE » RESTERA-T-IL SAISI ?

Le tribunal civil de Paris, statuant collégialement en référé sous la présidence de Mme Simone Rozès, a rendu mardi 21 mars un jugement ordonnant la mainlevée de la saisie du film *la Zizanie* ordonnée le 16 mars par la cour d'appel sur requête de M. Jean-Pierre Mocky.

Les juges ont déclaré que la comparaison du film et du scénario écrit par M. Mocky sous le titre *le Boucan* « *fait apparaître quelques similitudes* ». Mais ils ont estimé que « *la contrefaçon alléguée n'est pas manifestement incontestable et n'est pas suffisamment caractérisée en l'état pour que soit maintenue la mesure exceptionnelle que constitue la saisie du film peu avant sa sortie sur les écrans et alors que toutes les démarches nécessaires à sa diffusion ont été effectuées, cette mesure risquant de surcroît de causer un préjudice difficilement réparable* ».

Cependant, « *pour sauvegarder les droits éventuels de Jean-Pierre Mocky* », le tribunal a déclaré que la mainlevée interviendra seulement sous réserve de la consignation préalable par la Société des films Christian Fechner, productrice de *la Zizanie*, d'une somme de 250 000 francs entre les mains du bâtonnier des avocats, qui en est constitué séquestre.

Le jugement a autorisé en outre la reprise des fabrication, publicité, annonce et projection du film.

M. Mocky a immédiatement fait appel. Le débat doit reprendre le 22 mars à la première chambre de la cour.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le nombre de dépôts de bilans* enregistrés en 1977 s'élève à neuf mille cinq cent soixante-deux, en augmentation de 2,1 % (deux cents de plus) par rapport à 1976 (+ 1,8 % de 1975 à 1976). — (*A.F.P.*)

● *Six Africains* condamnés à la peine capitale pour des assassinats commis en 1976 ont été pendus, mardi 21 mars, à la prison centrale de Pretoria, en République Sud-Africaine. — (*A.F.P.*)

● *Le prix Jean Vigo*, destiné à récompenser un jeune cinéaste « pour la qualité et l'indépendance » de sa réalisation, a été attribué à Jacques Champreux pour *Bako*. Ce film raconte l'histoire d'un Malien qui se rend en France à la recherche d'un travail et d'une vie nouvelle.

● *Le comédien Pierre-Jacques Montcorbier* est mort le mardi 21 mars. Il était âgé de soixante-dix ans.

Membre depuis sept ans de la troupe dirigée par Robert Hossein, il avait dû à la suite d'une chute abandonner le rôle qu'il tenait dans la pièce, donnée actuellement au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*. Pierre-Jacques Montcorbier a été l'interprète d'Albert Camus, de Marcel Aymé, de Claudel et surtout de Jean Anouilh. Il a aussi travaillé pour le cinéma. Peintre, il n'avait pas délaissé cette activité qui lui valut le Prix de Rome en 1931.

● *Le clarinettiste de jazz Louis Cottrell junior* est mort, mardi, à La Nouvelle-Orléans, à l'âge de soixante-sept ans. Originaire de La Nouvelle-Orléans, il avait étudié la musique avec Lorenzo Tio.

● *L'agence Chine nouvelle* a ouvert un bureau à Lisbonne. Ses deux correspondants, MM. Wang Chin-ken et How Chao-kang, ont été reçus par M. Joao Gomes, secrétaire d'Etat à la communication sociale. La Chine et le Portugal n'ont pas encore établi de relations diplomatiques — (*A.F.P.*)

A la R.A.T.P.

LA C.F.D.T. DÉPOSE UN PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE WEEK-END DE PAQUES

Le syndicat C.F.D.T. de la R.A.T.P. a déposé un préavis de grève pour les personnels d'exploitation du métro et des autobus pour les 25, 26 et 27 mars. Ce mouvement, précise un communiqué de la C.F.D.T., est destiné à soutenir les revendications sur la double compensation des dimanches et jours fériés et la majoration à 50 % des samedis travaillés. La C.G.T., tout en étant d'accord sur ces revendications, n'envisage pas d'action de grève dans l'immédiat. La C.F.D.T. ne représentant que 10 % environ des quelque dix mille agents concernés, ce mouvement ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur le trafic.

RUE RAYNOUARD LES DÉGATS ATTEINDRAIENT 85 MILLIONS DE FRANCS

Le montant des dégâts matériels causés le 17 février dernier par des explosions de gaz dans le seizième arrondissement de Paris pourrait atteindre environ 85 millions de francs, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance. Il s'agit-là, souligne-t-on dans les milieux professionnels, d'une estimation provisoire.

Pour ce qui concerne les victimes corporelles, le bilan actuel fait état de douze morts, quatorze blessés graves ou assez graves et d'une centaine de blessés légers.

Le règlement définitif des dommages dépend évidemment des résultats des expertises en cours. Néanmoins les victimes, tant matérielles que corporelles, ont reçu une aide financière sous forme d'avance.

D'autre part, précise le C.D.I.A., les personnes qui n'étaient pas assurées pour leurs biens ont elles-mêmes reçu une indemnité des sociétés d'assurance, à charge pour ces dernières de se retourner ultérieurement (et éventuellement) contre le responsable.

Au comité du désarmement de l'ONU

QUINZE PAYS DEMANDENT L'ABOLITION DE LA CO-PRÉSIDENCE AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

(*De notre correspondante.*)

Genève. — Les quinze pays du comité du désarmement de l'ONU qui n'appartiennent ni à l'Alliance atlantique ni au pacte de Varsovie (soit la moitié des participants) ont demandé mardi 21 mars l'abolition de la co-présidence américano-soviétique.

La position de ces pays (Argentine, Brésil, Birmanie, Egypte, Ethiopie, Inde, Iran, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pérou, Suède, Yougoslavie et Zaïre) rejoint celle du trente et unième membre du comité, la France, qui refuse d'occuper son siège. Au nom des quinze, le représentant mexicain, M. Garcia Robles, a également demandé que le règlement intérieur soit établi par le comité (et non l'Assemblée de l'ONU comme c'est le cas) et que les débats soient publics.

Le représentant soviétique n'a pas réagi. Celui des Etats-Unis, M. Warnke, a estimé que la procédure actuelle gardait son efficacité, mais il n'a pas fermé la porte à toute modification.

Faisant le point des diverses négociations en cours, M. Warnke a, d'autre part, estimé que les conversations américano-anglo-soviétiques sur l'arrêt total des essais nucléaires étaient « *dans une phase relativement critique* ». Elles ont été ajournées mardi jusqu'au 13 avril. — I. V.

Sur les marchés des changes

ATTENTE DANS LE CALME

Le plus grand calme régnait mercredi matin 22 mars sur les marchés des changes à l'approche de la trêve pascale. A Paris, le dollar a confirmé sa remontée du jour précédent, retrouvant le cours de 4,67 F coté à la veille du week-end. Après avoir baissé au-dessous de 4,60 F lundi 20 mars, au lendemain du second tour de scrutin, le deutschemark a légèrement monté à 2,2850 F contre 2,2750 F, de même que le franc suisse à 2,42 F.

Les opérateurs attendent le discours de M. Giscard d'Estaing et la désignation du premier ministre pour se faire une opinion. A leurs yeux, le maintien de M. Barre à Matignon signifierait la lutte contre l'inflation, de nature à favoriser une remontée du franc vis-à-vis des monnaies fortes, tandis que son départ serait de nature à les inquiéter. Cette attitude explique que le cours du deutschemark se situe encore à un niveau relativement élevé, supérieur à celui où il se trouvait au début de février dernier, juste avant l'attaque lancée contre le franc.

